annexa sex Libris —
Demonstrationum in 4 Volumes?

DE LA MANIERE D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER LES BELLES-LETTRES

Par rapport à l'esprit & au cœur.

Par M. ROLLIN, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Roial, & Associé à l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres.

TOME QUATRIÉME.

Nouvelle Edition.

A AVIGNON.

Chez *LOUIS CHAMBEAU*, Imprimeur-Libraire Place Saint Didier.

M. DCC. LV.

M DCC LX.

Avertissement de l'Auteur.

JE termine mon Ouvrage par ce quatriéme volume. On y trouvera d'abord deux grands morceaux de l'Histoire Romaine, qui peuvent donner quelque idée des plus beaux tems de la République. Je parle ensuite de la Fable & des Antiquités, mais en très-peu de mots. Le traité sur la Philosophie est aussi très-succinct, eu égard à la matiére. J'expose, sur chaque article, les raisons que j'ai eues d'user de cette briéveté. La derniere partie de ce volume a plus d'étendue : elle regarde le gouvernement intérieur des Colléges & des Classes, & la maniére de conduire les jeunes gens.

J'avois eu dessein, & j'avois promis de dire quelque chose des Auteurs où l'on doit puiser la connoissance de l'histoire, de marquer l'ordre dans lequel on les doit lire, & de donner à cette occasion un abrégé de l'histoire ancienne. Ce dessein m'auroit mené fort loin, & on le trouve exécuté dans plusieurs livres. D'ailleurs on m'a représenté que les abrégés sont d'une médiocre utilité, & que je ferois mieux de m'appliquer tout d'un coup à l'Ouvrage, sur lequel j'ai pris une sorte d'engagement avec le Public. Il consiste à donner en françois une histoire suivie des grands Empires des Egyptiens, des Assyriens, des Médes, des Perses, des Macédoniens, & surtout des différens

Etats qui ont partagé la Gréce. Ma vûe seroit d'y faire entrer une partie de ce qu'il y a de plus beau dans les Auteurs grecs & latins soit pour les faits, soit pour les réflexions : & l'on sait que ces Auteurs renferment des richesses d'un prix inestimable.

Je sens bien qu'un tel Ouvrage, s'il étoit composé de meilleure main, pourroit être fort agréable, & qu'il seroit d'un grand secours, non-seulement pour les jeunes-gens que je ne croi point devoir perdre de vûë, & à l'égard de qui je me regarde comme responsable de mon loisir, mais encore pour une infinité de personnes du monde qui ne peuvent pas puiser dans les sources mêmes la connoissance de cette histoire, si digne pourtant d'une loüable curiosité, & si remplie de grands & d'importans événemens. Mais j'avoue que plus j'envisage de près cette entreprise, plus je crains qu'elle ne soit en tout sens au-dessus de mes forces, & qu'il n'y ait eu de la témérité à moi d'avoir songé à m'engager dans une carrière si longue & si difficile. Je ne sai point ce que j'en pourrai fournir : Mais je me prépare à y entrer sans délai, bien résolu de n'épargner ni mon tems ni mes peines pour satisfaire à l'attente du public, & pour lui témoigner ma réconnoissance du bon accuëil qu'il lui a plu de faire à mon premier Ouvrage. C'est tout ce qu'il peut exiger de moi, & tout ce que je peux lui promettre.

TROISIÉME PARTIE.

DE L'HISTOIRE PROFANE.

SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

TROISIEME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Espace de 53 ans, depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la défaite de Persée.

JE PRENS pour troisième morceau de l'histoire Romaine, ce que Polybe avoit choisi pour sujet de celle qu'il avoit composée : je veux dire les 53 années qui se passèrent depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la fin de la guerre de Macédoine, qui se termina par la défaite

& la prise de Persée, & par la destruction de son royaume.

Polybe regarde cet intervalle comme le beau tems de la République Romaine, où parurent les plus grands hommes, où l'on vit briller les plus solides vertus, où se passérent les plus grands & les plus importans événemens; en un mot, où les Romains commencérent à entrer en possession de ce vaste Empire, qui dans la suite embrassa presque toutes les parties du monde connuës pour lors, & qui parvint par des progrès suivis & fort rapides à ce dégré de grandeur & de puissance, qui a fait l'admiration de tout l'univers.

Polyb. l. 1. Or l'établissement de l'Empire Romain étant, selon Polybe, le plus merveilleux ouvrage de la providence divine parmi les hommes, & ne pouvant être regardé comme l'effet du hazard & d'une fortune aveugle, mais comme la suite d'un plan & d'un dessein formé de loin, concerté avec poids & mesure, & conduit à sa fin avec une sagesse qui ne s'est jamais démentie: n'est-ce pas, remarque encore le même Auteur, une curiosité bien louable, & bien digne d'un esprit solide, de vouloir connoître en quel tems, par quels préparatifs, par quels moiens, & par le ministère de quels hommes, une si belle & si grande entreprise a été exécutée.

C'est ce que Polybe, l'historien le plus sensé que nous ayons, & qui étoit lui-même grand homme de guerre & grand politique, avoit montré fort au long dans l'histoire qu'il avoit composée, dont le peu qui nous en reste doit faire extrêmement regretter la perte. C'est aussi ce que j'entreprens de tracer dans ce morceau de l'histoire Romaine, mais d'une manière fort courte & fort abrégée, en tâchant pourtant d'y faire entrer une partie de ce qui me paroîtra de plus beau dans Polybe, dans Tite-Live, & dans Plutarque, qui sont les sources où je puiserai presque tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, soit pour les faits mêmes, soit pour les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE PREMIER.

Recit des Faits.

Je commencerai par le récit des principaux faits arrivés dans l'espace du tems dont il s'agit, pour en donner quelque idée légére à ceux des lecteurs à qui cette histoire sera moins connue.

Commencemens de la seconde guerre Punique, & heureux succès d'Annibal.

Le commencement de la seconde guerre Punique, à ne considérer que la date des tems, fut la prise de Sagonte par Annibal, & l'irruption qu'il fit sur les ter- Liv. l. 21. n. 1, 20.

res des peuples situés au delà de l'Ebre, & alliés du peuple Romain : mais la véritable cause de cette guerre fut le dépit des Carthaginois de s'être vû enlever la Sicile & la Sardaigne par des traités auſquels la seule nécessité des tems] & le mauvais état de leurs affaires les avoient fait consentir. La mort prématurée d'Amilcar l'empêcha d'exécuter le dessein qu'il avoit formé depuis lontems de se venger de ces injures. Son fils Annibal, à qui, lorsqu'il n'avoit encore que neuf ans, il avoit fait jurer sur les autels qu'il se déclareroit l'ennemi du peuple Romain dès qu'il seroit en âge de le faire, entra dans toutes ses vûes, & fut l'héritier de sa haine contre les Romains, aussi bien que de son courage. Il prépara tout de loin pour ce grand dessein; & quad il se crût en état de l'exécuter, il le fit éclore par le siége de Sagonte. Soit paresse & lenteur, soit prudence & sagesse, les Romains consumérent le tems en différentes ambassades, & laissérent à Annibal celui de prendre ville.

Ib. n. 21. 38. Pour lui, il sut bien mettre le tems à profit. Après avoir donné ordre à tout, & laissé son frere Asdrubal en Espagne pour défendre le pays, il partit pour l'Italie avec une armée de quatre-vingts-dix mille hommes de pié, & dix ou douze mille de cavalerie. Les plus grands obstacles ne furent point capables de l'effraier, ni de l'arréter. Les Pyrénées, le Rhône, une

longue marche au travers des Gaules, le passage des Alpes rempli de tant de difficultés, tout céda à son ardeur & à sa constance infatigable. Vainqueur des Alpes, & en quelque sorte de la nature même, il entra donc en Italie, qu'il avoit résolu de rendre le théâtre de la guerre. Ses troupes étoient extrêmement diminuées pour le nombre, ne montant plus qu'à vingt mille hommes de pié & six mille chevaux, mais elles étoient pleines de courage & de confiance.

Une rapidité si inconcevable étonna & déconcerta les Romains. Ils avoient compté de faire la guerre au dehors, & qu'un de leurs Consuls tiendroit tête à Annibal en Espagne, pendant que l'autre iroit droit en Afrique pour attaquer Carthage. Il falut changer de mesures, & songer à défendre leur propre pays. Publius Scipion Consul, qui croioit Annibal encore dans les Pyrénées, lorsqu'il avoit déja passé le Rhône, n'aiant pu l'atteindre, fut obligé de revenir sur ses pas pour l'attendre & l'attaquer à la descente des Alpes; & cependant il envoia son frere Cneius Scipion en Espagne contre Asdrubal.

La premiére bataille se donna près de la petite riviére du Tésin. Il est beau de lire les harangues des deux Chefs à leur armée, que Tite-live a copiées d'après Polybe, mais en maître habile, c'est-à- *Ibid. n. 39. 48.*

dire en y ajoutant des traits qui égalent la copie à l'original. Les Carthaginois remportérent la victoire. Le Consul Romain fut blessé dans le combat ; * & son fils, âgé pour lors à peine de 17 ans, lui sauva la vie. C'est le même qui vaincra dans la suite Annibal, & sera surnommé l'Africain.

b. n ; 51. 56. Sur la premiére nouvelle de cette défaite, Sempronius l'autre Consul, qui étoit en Sicile, accourut promptement par l'ordre du Sénat au secours de son Collégue, qui n'étoit pas encore bien remis de sa blessure. Ce fut pour lui une raison de hâter le combat contre le sentiment de Scipion, parce qu'il espéroit en avoir seul toute la gloire. Annibal, bien informé de tout ce qui se passoit dans le camp des Romains, & aiant exprès laissé emporter un léger avantage à Sempronius pour amorcer sa témérité, lui donna lieu d'engager la bataille près la riviére de Trébie. Il avoit placé son frere Magon en embuscade dans un lieu fort favorable, & avoit fait prendre à son armée toutes les précautions néceſſaires contre la faim & contre le froid, qui étoit alors extrême. On n'avoit songé à rien de tout cela chez les Romains. Leurs troupes furent donc bientôt

* Neque illum ætatis infirmitas interpellare valuit, quo minus duplici gloria conspicuam coronam, imperatore simul & patre ex ipsa morte rapto, mereretur. *Val. Maxim. lib.* 5. *cap.* 2.

renverſées, & miſes en fuite : & Magon étant ſorti de ſon embuſcade en fit un grand carnage.

Annibal, pour profiter du tems & de ſes premiéres victoires, alloit toujours en avant, & s'approchoit de plus en plus du centre de l'Italie. Pour arriver plus promtement près de l'ennemi, il lui falut paſſer un marais, où ſon armée eſſuia des fatigues incroiables, & où lui-même perdit un œil. Flaminius, l'un des deux Conſuls qu'on avoit nommés depuis peu, étoit parti de Rome ſans prendre les auſpices ordinaires. * C'étoit un homme vain, téméraire, entreprenant, plein de lui-même, & dont la fierté naturelle s'étoit beaucoup accrue par les heureux ſuccès de ſon premier conſulat, & par la faveur déclarée du Peuple. On jugeoit aiſément que ne conſultant ni les hommes ni les dieux, il ſe laiſſeroit aller à ſon génie impétueux & bouillant ; & Annibal, pour ſeconder encore ſon panchant, ne manqua pas de piquer & d'irriter ſa témérité par les dégats & les ravages qu'il fit faire à

Ib. n. 57. 59. & 63.

Lib. 22. *n.* 1. 6.

* Conſul ferox ab conſulatu priore, & non modò legum ac Patrum majeſtatis, ſed ne deorum quidem ſatis metuens erat. Hanc inſitam ingenio ejus temeritatem fortuna proſpero civilibus belliciſque rebus ſucceſſu aluerat. Itaque ſatis apparebat, nec deos nec homines conſulentem, ferociter omnia ac præproperè acturum : quòque pronior eſſet in vitia ſua, agitare eum atque irritare Pœnus parat. *Lib.* 22. *n.* 3.

ſa vûe dans toutes les campagnes. Il n'en falut pas davantage pour déterminer le Conſul au combat, malgré les remontrances de tous les Officiers, qui le prioient d'attendre ſon Collégue. Le ſuccès fut tel qu'ils l'avoient prévû. Quinze mille Romains demeurérent ſur la place avec leur Chef, & rendirent célébre à jamais par leur ſanglante défaite le lac de Thraſyméne.

Fabius Dictateur.

Ib. n. 7. 30. Cette triſte nouvelle, quand on l'eut appriſe à Rome, y jetta une grande allarme. On s'attendoit à tout moment d'y voir arriver Annibal. Fabius Maximus *Prodictator.* fut nommé Dictateur. Après avoir ſatisfait aux devoirs de la religion, & donné les ordres néceſſaires pour la ſureté de la ville, il ſe rendit à l'armée, bien réſolu de ne point hazarder de combat ſans y être forcé, ou ſans être bien aſſuré du ſuccès. Il conduiſoit ſes troupes par des hauteurs, ſans perdre de vûe Annibal, ne s'approchant jamais aſſez de l'ennemi pour en venir aux mains; mais ne s'en éloignant pas non plus tellement, qu'il pût lui échaper. Il tenoit exactement ſes ſoldats dans ſon camp, ne les laiſſant jamais ſortir que pour les fourages, où il ne les envoioit qu'avec de fortes eſcortes. * Il n'engageoit

* Neque univerſo periculo ſumma rerum committebatur: & parva momenta levium certami-

que de légéres escarmouches, & avec tant de précaution, que ses troupes y avoient toûjours l'avantage. Par ce moien il rendoit insensiblement au soldat la confiance que la perte de trois batailles lui avoit ôtée, & le mettoit en état de compter comme autrefois sur son courage & sur son bonheur. L'ennemi s'apperçut bien-tôt que les Romains, instruits par leurs défaites, avoient enfin trouvé un Chef capable de tenir tête à Annibal; & celuici comprit dès-lors qu'il n'auroit point à craindre de la part du Dictateur des attaques vives & hardies, mais une conduite prudente & mesurée.

* Minucius, Général de la cavalerie des Romains, souffroit avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la sage conduite de Fabius. Emporté & violent dans ses discours comme dans ses desseins, il ne cessoit de décrier le Dictateur: il le traitoit d'homme irrésolu & timide, au lieu de prudent & de circonspect qu'il

num ex tuto cœptorum, finitimo receptu, assuefaciebat territum priſtinis cladibus militem, minùs jam tandem aut virtutis aut fortunæ pœnitere suæ. *Liv. lib. 22. n. 12.*

* Sed non Annibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat, quàm magistrum equitum. Ferox rapidusque in consiliis, ac linguis immodicus, pro cunctatore segnem, & cauto timidum, affingens vicina virtutibus vitia, compellabat; premendorumque superiorum arte (quæ pessima ars nimis prosperis multorum successibus crevit) se se extollebat. *Ibid. n. 12.*

étoit, donnant à ſes vertus le nom des vices qui en approchoient le plus : & par un artifice qui ne réuſſit que trop ſouvent, il établiſſoit ſa réputation en ruinant celle de ſon ſupérieur. Enfin, par ſes intrigues & ſes cabales auprès du Peuple, il vint à bout de faire égaler ſon autorité à celle du Dictateur, ce qui étoit ſans exemple. * Fabius bien perſuadé que le Peuple, en les égalant dans le commandement, ne les égaloit pas de même dans l'art de commander, ſouffrit cette injure avec une modération, qui fit bien voir qu'il n'étoit pas moins invincible à ſes citoiens, qu'à ſes ennemis.

Munucius, en conſéquence de l'égalité de pouvoir qu'on venoit de mettre entre lui & Fabius, lui propoſa de commander chacun leur jour, ou même un plus long eſpace de tems. Fabius refuſa ce parti, qui expoſoit toute l'armée au danger, pendant le tems qu'elle ſeroit commandée par Minucius ; & il aima mieux partager les troupes, pour ſe mettre en état de conſerver au moins la partie qui lui ſeroit échue.

Ce que Fabius avoit prévû, arriva bientôt. Son Collégue, avide & impatient de combattre, avoit donné tête baiſſée dans des embuches que lui avoit dreſſé Annibal, & ſon armée alloit être entiérement

* Satis fidens haud quaquam cum imperii jure artem imperandi æquatam, cum invicto à civibus hoſtibuſque animo ad exercitum rediit. *lb.* n. 16.

défaite. * Le dictateur, sans perdre de tems en d'inutiles reproches : „ Marchons, dit-il à ses soldats, „ au secours de Minucius, & arrachons aux ennemis la victoire, & à nos citoiens l'aveu de leur faute. „ Il arriva fort à propos, & obligea Annibal de sonner la retraite. ** Ce dernier en se retirant disoit, " que cette nuée „ qui depuis lontems paroissoit sur le haut „ des montagnes, avoit enfin crevé avec „ un grand fracas, & causé un grand orage.

Un service si important, & placé dans une telle conjoncture, ouvrit les yeux à Minucius, & lui fit reconnoitre sa faute. Pour la réparer sans délai, il alla dans le moment même avec son armée à la tente de bius, & l'appellant son pere & son libérateur, lui déclara qu'il venoit se remettre sous son obéissance, § & qu'il cassoit lui même un decret dont il se trouvoit plus chargé qu'honoré. Les soldats de leur côté en firent autant, & ce ne furent plus de part & d'autre qu'embrassemens & marques de la reconnoissance la plus

* Aliud jurgandi succensendique tempus erit : nunc signa extra vallum proferte. Victoriam hosti extorqueamus, confessionem erroris civibus. *Ib.* n. 29.

** Annibalem ex acie redeuntem dixisse serunt, tandem eam nubem, quæ sedere in jugis montium solita sit, cum procella imbrem dedisse. *Ib.* n. 30.

§ Plebiscitum, quo oneratus magis quàm honoratus sum, primus antiquo abrogoque n. 30.

vive : * & le reſte de ce jour, qui avoit penſé être ſi funeſte à la République, ſe paſſa dans la joie & les divertiſſemens.

Bataille de Cannes.

L'action la plus célébre d'Annibal, & qui devoit ce ſemble renverſer pour toujours la puiſſance Romaine, fut la bataille de Cannes. On avoit nommé à Rome pour Conſuls L. Æmilius Paulus, & C. Terentius Varro. Ce dernier, (*a*) d'une baſſe & vile naiſſance, par les grands biens que ſon pere lui avoit laiſſés, & par ſon adreſſe à gagner les bonnes graces du peuple en ſe déclarant contre les Grands, avoit trouvé le moiens de parvenir au Conſulat, ſans y porter d'autre mérite que celui d'une ambition démeſurée, & d'une eſtime de lui-même ſans bornes. Il diſoit hautement „ que le moien de perpétuer la guerre étoit de mettre des Fabius „ à la tête des armées : que pour lui dès le „ premier jour qu'il verroit l'ennemi, il „ ſauroit bien la terminer. „ Son Collégue, qui ſavoit que la ** témérité, outre qu'elle eſt deſtituée de raiſon, avoit toujours été juſques-là très-malheureuſe, penſoit bien autrement. Fabius le voiant près de partir pour la campagne, le confirma en-

Liv. lib. 22. n. 34. §3.

(a) On dit que ſon pere étoit boucher.

* Lætuſque dies, ex admodum triſti paulò antè ac propè execrabili, factus. *n.* 30.

** Temeritatem, præterquam quod ſtulta ſit, infelicem etiam ad id locorum fuiſſe. *Liv. lib.* 22. *n.* 38.

core dans ces sentimens, & lui répéta bien des fois que le seul moien de vaincre Annibal, étoit de temporiser, & de traîner la guerre en longueur. * Mais, lui dit-il, les citoiens, encore plus que les ,, ennemis, travailleront à vous rendre ce ,, moien impraticable. Vos soldats en ce- ,, la conspireront avec ceux des Cathagi- ,, nois : Varron & Annibal penseront de ,, même sur ce point. Il faut que vous ,, seul teniez tête & résistiez à ces deux ,, Chefs. Le moien de le faire, c'est de ,, demeurer fermer contre les bruits & ,, les discours populaires, & de ne vous ,, laisser ébranler ni par la fausse gloire de ,, votre Collégue, ni par la fausse honte ,, dont on tâchera de vous couvrir. Souf- ,, frez qu'au lieu d'homme précaution- ,, né, circonspect, & habile dans le mé- ,, tier de la guerre, on vous fasse passer ,, pour un Chef timide, lent, sans con- ,, noissance de l'art militaire. J'aime

* Hæc una salutis via, L. Paule : quam difficilem infestamque cives * sibi magis quàm hostes facient. Idem enim tui, quod hostium milites, volent : idem Varro Consul Romanus, quod Annibal Pœnus imperator, cupiet. Duobus ducibus unus resistas oportet. Resistes autem, adversùs famam rumoresque hominum si satis firmus steteris : si te neque collegæ vana gloria, neque tua falsa infamia moverit... Sine timidum pro cauto, tardum pro considerato. ** imbellem pro perito belli vocent. Malo te sapiens hostis metuat, quàm stulti cives laudent. *Ibid. n.* 39.

* *Je croi qu'il faut lire* tibi.

** Imbellis, *doit signifier ici* rudis in bello, imperitus belli.

„ mieux vous voir craint par un ennemi sa-
„ ge, que loué par des citoiens imprudens.

Chez les Romains, en tems de guerre, on levoit chaque année quatre légions, dont chacune étoit composée de quatre mille hommes de pié, & de trois cens cavaliers. Les Alliés, c'est-à dire, les peuples voisins de Rome, fournissoient un pareil nombre de fantassins, avec le double & quelquefois le triple de cavalerie. Et pour l'ordinaire on partageoit ces troupes entre les deux Consuls, qui faisoient la guerre séparément, & en différens pays. Ici, comme l'affaire étoit décisive, les deux Consuls marchérent ensemble, & le nombre des troupes tant Romaines que Latines fut doublé, & les légions augmentées chacune de mille hommes de pié, & de cent cavaliers.

Polyb. lib. 3. p. 257.

Le fort de l'armée d'Annibal étoit dans la cavalerie : c'est pourquoi L. Paulus vouloit éviter de combattre en rase campagne. D'ailleurs les Carthaginois manquoient absolument de vivres, & ne pouvoient pas encore subsister dix jours dans le pays, de sorte que les troupes Espagnoles étoient près de se débander. Les armées furent quelques jours à se regarder : enfin après divers mouvemens, Varron, malgré les remontrances de son Collégue, engagea la bataille près du petit village de Cannes. Le terrain étoit fort favorable aux Carthaginois, & Annibal,

qui savoit profiter de tout, avoit rangé ses troupes de sorte que le vent * Vulturne, qui se leve dans un certain tems réglé, devoit souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, & les inonder de poussiére. La bataille se donna. Je n'entreprens point d'en marquer le détail. Le lecteur curieux peut en avoir la description dans Polybe & dans Tite-Live, surtout dans le premier qui étant lui-même homme de guerre, a dû mieux réussir que l'autre à raconter toutes les circonstances d'une si mémorable action. La victoire fut longtems disputée, & tourna enfin pleinement du côté des Carthaginois. Le Consul L. Paulus fut blessé à mort, & plus de cinquante mille hommes demeurérent sur la place, parmi lesquels étoit l'élite des Officiers. Varron, l'autre Consul, se retira à Venouse avec soixante & dix cavaliers seulement.

Maharbal, l'un des Généraux Carthaginois, vouloit que sans perdre de tems l'on marchât droit à Rome, promettant à Annibal de le faire souper à cinq jours de-là dans le Capitole. Et sur ce que celui-ci répliqua qu'il faloit prendre du tems pour délibérer sur cette proposition: ** „ Je vois bien, dit Maharbal, „ que

* *C'est un vent qui vient du midi, vers lequel les Romains étoient tournés.*

** Tum Maharbal: Non omnia nimirum eidem dii dedere. Vincere scis, Annibal, Victoria uti

„ les dieux n'ont pas donné au même „ homme tous les talens à la fois. Vous „ savez vaincre, Annibal, mais vous ne „ savez pas profiter de la victoire. „ En effet, plusieurs croient que ce délai sauva Rome & l'Empire.

Il est aisé de comprendre quelle fut la *Ib. n.* 54. 61. consternation à Rome, quand cette funeste nouvelle s'y fut répandue. Cependant on n'y perdit point courage. Après avoir imploré le secours des dieux par des priéres publiques, & par des sacrifices, les magistrats rassurés par les sages conseils & par la ferme contenance de Fabius, donnérent ordre à tout, & pourvurent à la sureté de la ville. On leva sur le champ quatre légions, & mille cavaliers, en accordant dispense d'âge à plusieurs, qui n'avoient pas dix-sept ans. Les Alliés firent aussi de nouvelles levées. Dix Officiers Romains, qu'Annibal avoit laissé sortir sur leur parole, arrivérent à Rome, pour demander qu'on rachetât les prisonniers. Quelque besoin qu'eût la République de soldats, elle refusa constamment de racheter ceux-ci, pour ne point donner d'atteinte à la discipline Romaine, qui punissoit sans pitié quiconque se rendoit volontairement à l'ennemi; & elle aima mieux armer des esclaves qu'elle acheta des particuliers jusqu'au nombre

nescis. *Liv. lib.* 22. *n.* 51. | ditur saluti fuisse urbi at- Mora ejus diei satis cre- | que imperio. *Ibid.*

de huit mille, & des prisonniers qui étoient arrêtés pour dettes, ou pour crimes, qui montérent jusqu'à six mille; * l'honnête, dit l'historien, cédant à l'utile dans ces tristes conjonctures.

A Rome, le zéle des particuliers & l'amour du bien public éclatérent alors d'une maniére merveilleuse. Il n'en fut pas ainsi des Alliés. Les défaites précédentes n'avoient pu ébranler leur fidélité; mais ce dernier coup, qui selon eux, devoit abattre l'Empire, les renversa, & plusieurs se rangérent du côté du Vainqueur. Cependant ni la perte de tant de troupes, ni la défection de tant d'Alliés, ne purent porter le Peuple Romain à entendre parler d'accommodement. ** Loin de perdre courage, jamais il ne fit paroître tant de grandeur d'ame: & lorsque le Consul, après une si grande défaite dont il avoit été la principale cause, revint à Rome, tous les Corps de l'Etat allérent au-devant de lui, & lui rendirent graces de ce qu'il n'avoit point désespéré de la république; au lieu qu'à Carthage,

* Ad ultimum propè desperatæ reipublicæ auxilium, cùm honesta utilibus cedunt, descendit. *Liv. lib.* 23. *n.* 14.

** Adeo magno animo civitas fuit, ut consuli ex tanta clade, cujus ipse causa maxima fuisset, redeunti, & obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, & gratiæ actæ quod de republica non desperasset: cui, si Carthaginensium ductor fuisset, nihil recusandum supplicii foret. *Lib.* 22. *n.* 61.

après une telle disgrace, il n'y avoit point de supplice auquel un Général n'eût dû s'attendre.

Capoue fut une des villes alliées qui se rendit à Annibal. Mais le séjour qui firent ses troupes pendant les quartiers d'hiver, leur devint bien funeste. * Ce courage mâle, que nuls maux, nulles fatigues n'avoient pu vaincre, fut entiérement énervé par les délices de Capoue, où les soldats se plongérent avec d'autant plus d'avidité, qu'ils y étoient moins accoutumés. Cette faute d'Annibal, selon les connoisseurs, fut plus grande que celle qu'il avoit commise, en ne marchant pas droit contre Rome après la bataille de Cannes. Car ce délai pouvoit paroître n'avoir que différé la victoire: au lieu que cette derniére faute le mit absolument hors d'état de vaincre. Ainsi Capoue fut pour Annibal, ce que Cannes avoit été pour les Romains.

Scipion, *élu général, rétablit les affaires d'Espagne.*

La mort des deux Scipions, pere

* Quos nulla mali vicerat vis, perdidere nimia bona ac voluptates immodicæ: & eo impensius, quo avidius ex insolentiâ in eas se merserant. . . Majusque id peccatum ducis apud peritos artium militarium habitum est, quàm quod non ex Cannensi acie protinus ad urbem Romanam duxisset. Illa enim cunctatio distuliſſe modo victoriam videri potuit; hic error vires ademisse ad vincendum. *Lib.* 23 *n.* 18.

Capuam Annibali Cannas fuisse. *Ib. n.* 45.

& oncle de celui dont nous entreprenons de parler, paroiſſoit devoir ruiner entiérement les affaires des Romains en Eſpagne, qui juſques-là avoient eu un heureux ſuccès. On ne peut dire ſi cette mort cauſa un plus grand deuil à Rome, qu'en Eſpagne. Car enfin la défaite de deux armées, la perte preſque aſſurée d'une province ſi conſidérable, la vûe des maux publics, entroient pour quelque choſe dans la douleur des citoiens: * mais les Eſpagnes ne regrettoient & ne pleuroient que leurs Chefs, ſur tout Cn. Scipion, qui les avoit gouvernées lontems, & leur avoit le premier fait connoître & goûter les doux fruits de la juſtice, du déſintéreſſement, & de la modération Romaine.

Les larmes coûlérent de nouveau à Rome, quand il s'agit de donner un ſucceſſeur à ces deux grands hommes. Perſonne n'oſoit ſe préſenter pour demander leur place, tant les affaires de cette province paroiſſoient deſeſpérées; & le morne ſilence qui regnoit dans toute l'aſſemblée, fit encore regretter & ſentir d'avantage la perte qu'on avoit faite. Dans cette conſternation univerſelle, P. Cornelius Scipion, âgé ſeulement de vingt-

Liv. lib. 26. n. 18. & 19.

* Hiſpaniæ ipſos luge- rem occupaverat, & ſpe- bant deſiderabant que du- cimen juſtitiæ tempe- ces; Cnæum tamen ma- tiæque Romanæ primus gis, quo diutius præfue- dederat. *Lib.* 25. *n.* 36. rat eis, priorque & favo-

quatre ans, fils de Publius qui venoit d'être tué, se leve, & paroissant dans un lieu éminent s'offre pour aller commander en Espagne, si le Peuple agrée son service. Cette offre si courageuse rend la vie & la joie à l'assemblée, & tous, sans exception, le nomment d'une voix commune pour Général. Mais lorsque cette premiére chaleur se fut un peu rallentie, le Peuple faisant réflexion à l'âge de Scipion, commença à se repentir de ce qu'il avoit fait. Quelques-uns tiroient même un mauvais préſage de son nom & de sa famille, lorsqu'ils considéroient qu'on l'envoioit dans une province où il lui faudroit combattre entre les tombeaux de son pere & de son oncle. Scipion s'étant apperçu de ce refroidissement, fit un discours si plein de confiance, & parla avec tant de sagesse & de son âge, & de l'honneur qu'on lui avoit fait, & de la guerre qu'il entreprenoit, qu'il dissipa tout-à fait les allarmes du Peuple, & ralluma cette ardeur qui l'avoit porté à lui donner le commandement. Le même Scipion, quelques années auparavant, aiant demandé l'Edilité avant le tems marqué par les Loix, & les Tribuns par cette raison s'opposant à sa demande: * Si le peuple, dit-il, juge à pro-

* Si me, inquit, omnes Quirites Ædilem facere volunt, satis annorum habeo. *Lib.* 25. *n.* 2.

pos

„ pos de me nommer Edile, mon âge eſt
„ compétant.

L'arrivée de Scipion en Eſpagne rendit le courage aux troupes. * Elles reconnoiſſoient avec joie ſur ſon viſage les traits & la reſſemblance de ſon pere & de ſon oncle : & dans le premier diſcours qu'il leur fit, il dit qu'il eſpéroit que bientôt elles reconnoîtroient auſſi en lui le même eſprit, le même courage, & la même droiture.

Ses promeſſes ne furent pas vaines. La premiére entrepriſe qu'il forma fut le ſiége de Carthagéne, ville en même tems la plus riche & la plus forte de toute l'Eſpagne. C'étoit-là la place d'armes des ennemis, leur arſenal, leur magazin, leur tréſor, & le lieu de ſûreté, où ils tenoient tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſubſiſtance de leurs armées ; ſans compter que tous les ôtages des Princes & des Peuples y étoient renfermés. Ainſi la priſe de cette unique ville devoit le rendre maître en quelque ſorte de toute l'Eſpagne. Cette expédition ſi importante, ſi difficile, & jugée juſqu'alors impoſſible, ne lui coûta qu'un jour. ** Le butin fut immenſe, en

* Brevi faciam, ut, quemadmodum nunc noſcitatis in me patris patruique ſimilitudinem oris vultuſque, & lineamenta corporis; ita ingenii, fidei, virtutiſque exemplum expreſſam ad effigiem vobis reddam. *Lib.* 26. *n.* 3.

** Ut minimum omnium, inter tantas opes belli captas, Carthago ipſa fuerit. *Lib.* 26. *n.* 47.

sorte que, dans la prise de cette ville, Carthagéne même fut regardée comme la moindre partie du gain qu'on y fit. Scipion commença par remercier les dieux, non seulement de l'avoir rendu maître en une seule journée de la plus opulente de toutes les villes du païs, mais d'y avoir auparavant rassemblé les forces & les richesses de presque toute l'Afrique & de toute l'Espagne. Puis il marqua sa reconnoissance aux troupes, qu'il combla de louanges, de récompenses, & de marques d'honneur, chacun selon son état & son mérite.

* Alors, aiant fait venir les ôtages, il leur parla avec bonté, & les rassura, en leur représentant, " Qu'ils étoient tombés entre les mains du Peuple Romain, qui aimoit mieux gagner les cœurs par des bienfaits, que de les assujettir par la crainte; & s'attacher les peuples étrangers par la qualité honorable d'amis & d'alliés, que de les réduire à la triste & honteuse condition d'esclaves.

Ce fut en cette occasion qu'une Dame, respectable par son âge & par sa naissance, femme de Mandonius frere d'Indibilis, roi des Ilergetes, vint se jetter aux piés de Scipion avec plusieurs jeunes Prin-

* Scipio, vocatis obsidibus, universos bonum animum habere jussit: veniisse eos in populi Romani potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit; exteraſque gentes fide ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio. *Liv. lib. 26. n. 49.*

ceſſes, files d'Indibilis & d'autres de même qualité, pour le prier d'ordonner à ſes gardes d'en prendre un ſoin particulier. Scipion, qui ne comprit pas d'abord ſa penſée, répondit que rien ne leur manqueroit. Alors cette Dame reprenant la parole : * " Ce n'eſt pas-là, dit-elle, ce „ qui nous occupe : car dans l'état où la „ fortune nous a réduites, de quoi ne „ devons-nous pas nous contenter ? Une „ autre inquiétude me trouble & m'allar„ me, quand je conſidére la jeuneſſe & la „ beauté de ces captives : (car pour moi „ mon âge me met hors de danger & de „ crainte „) & elle lui montra en même tems ces jeunes Princeſſes, qui toutes la reſpectoient comme leur mere. " Ma ** „ gloire, & celle du Peuple Romain, ré„ pliqua Scipion, m'engageroient à fai„ re reſpecter parmi nous ce qui doit être „ reſpecté en quelque lieu du monde que „ ce ſoit. Mais vous me fourniſſez un nou„ veau motif d'y veiller encore avec plus „ de ſoin, par l'attention vertueuſe que „ je remarque en vous à ne penſer qu'à la

* Haud magni iſta faſimus, inquit; quid enim huic fortunæ non ſatis eſt ? Alia me cura, ætatem harum intuentem (nam ipſa jam extra periculum injuriæ muliebris ſum) ſtimulat. *Liv. lib 26, n. 49.*

** Tum Scipio : Meæ populique Romani diſciplinæ cauſa facerem, inquit, ne quid, quod ſanctum uſquam eſſet, apud nos violaretur. Nunc, ut id curem impenſiùs, veſtra quoque virtus dignitaſque facit, quæ ne in malis quidem oblitæ decoris matronalis eſtis. *Ib.*

„ conſervation de votre honneur au mi-
„ lieu de tant d'autres ſujets de crainte.
Après cet entretien, il les confia à un Officier d'une ſageſſe reconnue, & lui ordonna d'avoir pour elles les mêmes égards que ſi elles appartenoient à des amis, ou à des alliés des Romains.

Après cela, on lui amena une Princeſſe d'une rare beauté. Elle étoit fiancée avec Allucius, Prince des Celtibériens. Il fit auſſitôt venir ſes parens avec celui qui lui étoit deſtiné pour époux. Il marqua à ce dernier que ſon épouſe avoit été dans ſa maiſon, comme elle auroit pu être dans celle de ſon pere. „ * J'en ai uſé ainſi, „ ajoutat-il, pour être en état de vous fai-
„ re un préſent digne de vous & de moi. Je
„ ne vous demande d'autre marque de re-
„ connoiſſance, ſinon que vous deveniez
„ ami du Peuple Romain. Si vous me
„ croiez homme de bien, tels qu'ont été
„ parmi ces nations mon pere & mon on-
„ cle; ſachez qu'il y en a beaucoup d'autres
„ dans Rome qui nous reſſemblent, &

* Fuit ſponſa tua apud me eadem, qua apud ſoceros tuos parentesque ſuos, verecundia. Servata tibi eſt, ut inviolatum & dignum me teque dari tibi donum poſſet. Hanc mercedem unam pro eo munere paciſcor; amicus populo Romano ſis, &, ſi me virum bonum credis eſſe, quales patrem patruumque meum jam antè hæ gentes norant, ſcias multos noſtri ſimiles in civitate Romana eſſe; nec ullum in terris populum hodie dici poſſe, quem minùs tibi hoſtem tuiſque eſſe velis, aut amicum malis. *Liv. lib.* 26. *n.* 50.

„ qu'il n'y a point de peuple aujourd'hui „ ſur la terre, dont vous deviez recher- „ cher avec plus de ſoin l'amitié pour „ vous & pour les vôtres, ni dont vous „ deviez plus redouter l'inimitié. „ Comme les parens de la fille preſſoient Scipion d'accepter la ſomme conſidérable qu'ils avoient apportée pour la racheter, aiant fait mettre à ſes piés tout cet or & cet argent: „ J'ajoute, dit-il, en s'adreſſant „ à Allucius, cette ſomme à la dot que „ vous devez recevoir de vôtre beau pere, " & il l'obligea de l'emporter. Ce Prince ne fut pas plutôt de retour dans ſon pays, qu'il publia par tout les grandes qualités de Scipion, en diſant, „ Qu'il * étoit venu dans l'Eſpagne un „ jeune homme ſemblable aux dieux, qui „ ſe ſoumettoit tout par la force de ſes „ armes & encore plus par ſa bonté & „ par ſes bienfaits. Peu de tems après, aiant fait des levées parmi ſes vaſſaux, il revint le trouver avec quinze cens Cavaliers.

Scipion, après avoir employé l'hiver à ſe concilier l'eſprit des peuples, partie en leur faiſant des préſens, partie en leur renvoiant les ôtages & les priſonniers, ſe mit en campagne dès que la ſaiſon le permit. Les deux Princes dont nous avons

* Veniſſe diis ſimillimum juvenem, vincentem omnia cùm armis, tum benignitate ac beneficiis. *lib.* 26. *n.* 50.

parlé, Indibilis & Mandonius, vinrent à sa rencontre avec leurs troupes, * & l'assurant que jusques-là leur corps seul étoit demeuré parmi les ennemis, mais que leur cœur avoit été où ils savoient que la vertu & la justice étoient en honneur, ils se rendirent à lui, & se mirent sous sa protection. On fit ensuite venir devant eux leurs femmes & leurs enfans; & la joie de part & d'autre, étouffant la voix & les paroles, ne s'expliqua lontems que par les pleurs & les embrassemens.

Asdrubal, effraié des succès rapides de l'armée Romaine, crut que l'unique moien de les arrêter étoit de donner une bataille. C'est ce que demandoit Scipion, & à quoi il s'étoit bien préparé. Elle se donna en effet. Les Carthaginois furent vaincus, & laissérent sur la place plus de huit mille hommes. Asdrubal prit sa route vers les Pyrénées, d'où il partit ensuite pour aller joindre en Italie son frere Annibal. Ce fut après cette victoire de Scipion, que les peuples charmés de sa valeur & de sa modération, voulurent lui donner le nom de Roi. Scipion leur représenta, que ce nom, si estimé par tout ailleurs, étoit détesté chez les Romains. Que pour lui il se contentoit d'avoir les inclina-

Liv. lib. 27. n. 19.

* Itaque corpus duntaxat suum ad id tempus apud eos (Carthaginenses) fuisse: animum jampridem ibi esse, ubi jus ac fas crederet coli. *lib. 27. n. 17.*

tions royales. Que s'ils les regardoient comme ce qu'il y a de plus capable de faire honneur à l'homme, qu'ils se contentassent de les lui attribuer en secret, sans lui en donner le nom. Ces peuples, quoique barbares, sentirent quelle grandeur d'ame il y avoit à mépriser une qualité qui faisoit l'objet de l'admiration & de l'envie du reste des mortels.

Scipion deux ans après envoia son frere à Rome, pour y porter la nouvelle de la conquête des Espagnes. Mais il portoit ses vûes bien plus loin, & ne regardoit cette conquête que comme un prélude & une préparation à celle de toute l'Afrique. *Liv. lib. 28. n. 4.*

La valeur n'étoit pas la seule qualité de Scipion. Il avoit une merveilleuse dextérité à manier les esprits, & à les amener à son but par la voie de l'insinuation, comme il le fit voir dans la célébre entrevûe qu'il eut avec Syphax roi de Numidie, où se trouva Asdrubal *, qui avoua quelque idée qu'il eût des vertus militaires de Scipion, il lui avoit encore paru plus grand & plus admirable dans cette conférence. *Liv. lib. 28. n. 18.*

* *Cet Asdrubal n'étoit pas le frere d'Annibal.*

Scipion *retourne à Rome, est nommé Consul, & se prépare à la conquête de l'Afrique.*

Le bruit des victoires & des grandes vertus de Scipion l'avoit dévancé à Rome, & avoit disposé tous les esprits en *liv. lib. 28. n. 38. 46.*

sa faveur. Dès qu'il y fut arrivé, on le nomma Consul d'un consentement général, & on lui donna pour département la province de Sicile. C'étoit un acheminement certain pour passer en Afrique, & il ne dissimuloit pas que c'étoit là sa vûe & son dessein.

Fabius Maximus, soit circonspection excessive, qui approchoit assez de son caractére, soit jalousie secrette, emploia tout son crédit & toute son éloquence dans le Sénat pour le traverser, & allégua plusieurs raisons très fortes en apparence. Scipion les réfuta toutes; & aiant fini cette dispute, en déclarant qu'il s'en tiendroit à l'avis du Sénat, il fut arrêté qu'il auroit pour province la Sicile, avec permission de passer en Afrique, s'il le jugeoit utile au bien de la République.

Il ne perdit point de tems, & partit aussitôt pour la Sicile, * ne quittant point de vûe le dessein qu'il avoit de porter la guerre chez les ennemis. Lélius étoit passé en Afrique avec quelque troupes. Le bruit se répandit que c'étoit Scipion lui-même qui y étoit arrivé avec son armée. Carthage trembla, & se crut perdue. Elle fut bientôt détrompée, mais elle ne laissa pas de dépêcher des courriers vers les Généraux qu'elle avoit en Italie, avec ordre de faire tous leurs efforts pour obliger

* Nihil parvum, sed Carthaginis jam excidia agitabat animo. *lib.* 28. *n.* 1.

Scipion d'y revenir. Massinisa, qui avoit embrassé le parti des Romains, & qui étoit fort puissant en Afrique, le pressoit vivement d'y passer, & lui faisoit faire des reproches de ce qu'il frustroit si lontems l'attente des Alliés. Scipion n'avoit pas besoin d'être animé par de telles remontrances. Il travailloit sans relâche aux préparatifs de la guerre, & hâtoit son départ avec toute la vivacité possible.

Cependant les ennemis de Scipion avoient fait courir le bruit à Rome qu'il passoit le tems à Syracuse dans la bonne chere & dans les plaisirs; que la garnison de la ville à son exemple étoit plongée dans la débauche, & que la licence & le désordre régnoient dans toute l'armée. Fabius, ajoutant foi à ces bruits, se porta aux derniéres violences contre Scipion, & fut d'avis qu'on le rappellât sur le champ. Le Sénat, plus sage & plus modéré, voulut avant toutes choses être éclairci de la vérité. Il nomma des Commissaires, qui s'étant transportés sur les lieux, trouvérent tout dans un merveilleux ordre; les troupes parfaitement disciplinées, les magazins fournis de vivres, les arsenaux remplis d'armes & d'habits, les galéres biens équipées, & prêtes à mettre à la voile. Ce spectacle les remplit de joie & d'admiration. Ils conçurent que si Carthage pouvoit être vaincue, ce devoit être par un tel Chef & une telle

Liv. lib. 28. n. 19. 25.

armée ; & ils preſſerent Scipion au nom du Sénat, de qui ils avoient reçu cet ordre, de hâter ſon départ, & de remplir au plutôt l'attente & les vœux du Public.

ib. n. 26. 27. Il partit donc. La Sicile accourut en foule pour être témoin de ſon départ. Scipion, déja ſi célébre par ſes victoires, & deſtiné dans l'eſprit des peuples aux plus grands événemens, attiroit les yeux & l'attention de tout le monde. On admiroit ſur-tout la hardieſſe du deſſein, dont lui ſeul étoit auteur, & qui n'étoit venu dans l'eſprit à aucun des autres Chefs, d'arracher Annibal de l'Italie, en allant attaquer Carthage, & de tranſporter & finir la guerre en Afrique même. Scipion, après avoir fait du haut de la poupe des priéres & des libations aux dieux, s'avança en pleine mer, ſuivi des cris de joie, des vœux, & des bénédictions de tout le peuple.

Ib. n. 28. La navigation fut courte & heureuſe. Dès que Scipion aperçut les bords de l'Afrique, levant les yeux & les mains vers le ciel, il pria les dieux de favoriſer ſon entrepriſe. Le bruit de ſon débarquement jetta l'allarme ſur toute la côte, & dans Carthage même.

Scipion, après avoir ravagé tout le plat pays, ſe rendit maître d'une ville d'Afrique aſſez opulente, où il fit huit mille priſonniers. Mais ce qui lui donna plus de joie, fut l'arrivée de Maſiniſſa, Prince

fort brave, qui lui amena un corps de cavalerie considérable.

Les Carthaginois avoient mandé promptement Asdrubal, qui leva une armée de plus trente mille hommes. Mais leur grande ressource étoit dans Syphax, qui arriva effectivement bientôt après avec cinquante mille hommes de pié, & dix mille chevaux. Son arrivée obligea Scipion d'interrompre le siége d'Utique, ville maritime, qu'il avoit commencé d'attaquer. n. 35.

Quand l'hiver fut passé, Scipion reprit le siége. Asdrubal étoit campé assez près de lui, & Syphax n'en étoit pas fort éloigné. Celui-ci proposa quelques conditions de paix, dont la principale étoit que les Romains sortiroient d'Afrique, & qu'Annibal abandonneroit l'Italie. Rien n'étoit plus contraire aux vûes & aux desseins de Scipion: mais il feignit de ne pas s'éloigner des propositions qu'on lui faisoit, & traîna exprès la négociation en longueur, faisant naître tous les jours quelque nouvelle difficulté. Dans les différentes entrevûes qui se firent de part & d'autre, il avoit fait déguiser en valets quelques Officiers de mérite, avec ordre, lorsqu'ils seroient chez les ennemis, d'examiner avec soin tous les dehors des deux camps, leur étendue, la distance qu'il y avoit entre l'un & l'autre, & la matiére dont étoient fabriquées les baraques des lib. 30. n. 3. 12.

ſoldats : outre cela la diſcipline qui s'y obſervoit, & l'ordre de la garde pendant le jour, & des veilles pendant la nuit. Lorſqu'il fut inſtruit de tout ce qu'il vouloit ſçavoir, il rompit la tréve, ſous prétexte que ſon Conſeil ne vouloit la paix qu'avec Syphax. Et pour ôter tout ſoupçon aux ennemis, il fit mine de vouloir attaquer Utique du côté de la mer. Quand il jugea qu'il étoit tems d'exécuter l'entrepriſe, il chargea Lélius & Maſiniſſa d'aller bruler le camp de Syphax, pendant que lui même iroit mettre le feu à celui d'Aſdrubal. Ils partirent à l'entrée de la nuit avec des feux. Les meſures que Scipion avoit priſes étoient ſi juſtes, que ſon deſſein réuſſit au-delà de ce qu'il pouvoit eſpérer. Le fer ou le feu détruiſit les deux puiſſantes armées des ennemis; & de plus de cinquante mille hommes dont elles étoient compoſées, à peine s'en ſauva-t-il trois mille. Ceux qui voulurent paſſer d'un camp dans l'autre, s'imaginant être les ſeuls qu'on eût ſurpris, tombérent dans une embuſcade qu'il avoit diſpoſée au milieu de l'eſpace qui ſéparoit les deux camps. Le butin fut immenſe. Pluſieurs villes auſſitôt ſe rendirent à lui volontairement. Une ſeconde victoire remportée ſur les mêmes chefs, & ſur la nouvelle armée qu'on avoit miſe ſur pié avec grande peine, rendit Scipion maître abſolu de la campagne. Lélius & Maſiniſſa pourſui-

virent Syphax, qui fut fait prisonnier dans un combat : après quoi ils assiégérent & prirent la capitale de son roiaume. Ce fut pour lors qu'arriva la fameuse histoire de Sophonisbe. Syphax fut mené à Rome. Dès qu'on y eut appris la nouvelle d'un succès si complet, le Peuple se répandit aussitôt dans tous les temples pour en rendre graces aux dieux.

Annibal reçut en même tems des ordres de Carthage, qui l'obligeoient de partir sur le champ. La face des affaires étoit bien changée en Italie. Il y avoit reçu plusieurs échecs, qui l'avoient extrêmement affoibli. Il avoit eu la douleur de voir prendre presque à ses yeux Capoue par les Romains, sans que sa marche vers Rome eût pu les arracher de ce siége. Il s'en approcha inutilement, * & cette parole alors lui échapa : „ Que les dieux lui ôtoient „ tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de „ prendre Rome. „ Ce qui lui fit plus de peine, fut d'apprendre que dans le tems même qu'il étoit aux portes de la ville, il étoit parti une recrue pour l'Espagne. Mais ce qui acheva de le déconcerter, fut la défaite entiére de l'armée d'Asdrubal son frere, qu'il n'apprit que par la tête de ce Général, qui fut jettée dans son camp. Il fut donc forcé de se retirer dans *lib.* 30. n.

* Audita vox Annibalis fertur, Potiundæ sibi nunquam Romæ modò mentem non dari, modo fortunam. *lib.* 26. *n.* 11.

les extrémités de l'Italie. * C'eſt-là qu'il reçut les ordres de Carthage, qu'il ne put entendre ſans pouſſer des ſoupirs, & ſans preſque verſer des larmes, frémiſſant de colére de ſe voir ainſi forcé d'abandonner ſa proie. Jamais exilé ne témoigna plus de regret en quittant ſon pays natal, qu'Annibal en ſortant d'une terre ennemie. Il tourna ſouvent les yeux vers les côtes de l'Italie, accuſant les dieux & les hommes de ſon malheur, & prononçant contre lui-même mille exécrations, de ce qu'au ſortir de la bataille de Cannes, il n'avoit pas conduit à Rome ſes ſoldats, encore tout fumans du ſang des Romains.

lib. 30. n. 29. 30. Quand il fut arrivé en Afrique, il propoſa à Scipion une entrevûe. On convint du tems & du lieu. Ces deux Capitaines, non ſeulement les plus illuſtres de leur tems, mais dignes d'être mis en parallèle avec ce qu'il y avoit jamais eu de plus grands Princes & de plus fameux Généraux, demeurérent quelque tems en ſilence, comme étonnés à la vûe l'un de l'autre, & occupés d'une mutuelle admi-

* Frendens, gemenſque, ac vix lachrymis temperans, dicitur legatorum verba audiſſe .... Rarò quemquam alium, patriam exilii cauſa relinquentem, magis mœſtum abiiſſe ferunt, quàm Annibalem hoſtium terra excedentem. Reſpexiſſe ſæpè Italiæ littora, deos hominesque accuſantem, in ſe quoque ac ſuum ipſius caput execratum, QUOD NON CRUENTUM AB CANNENSI VICTORIA MILITEM ROMAM DUXISSET. *liv. 30. n. 20.*

ration. Enfin Annibal prit le premier la parole, & après avoir loué Scipion d'une maniére fine & délicate, il lui fit une vive peinture des désordres de la guerre, & des maux qu'elle avoit causés, tant aux victorieux qu'aux vaincus. Il l'exhortoit à ne se laisser pas éblouir par l'éclat de ses victoires. Que quelque heureux qu'il eût été jusques-là, il devoit appréhender l'inconstance de la fortune. Que sans en chercher bien loin des exemples, il en étoit, lui-même qui lui parloit, une preuve éclatante. Que Scipion étoit alors ce qu'Annibal avoit été à Thrasyméne & à Cannes. Qu'il profitât de l'occasion mieux qu'il n'avoit fait lui-même, en faisant la paix dans un tems, où il étoit le maître des conditions. Il finit en déclarant que les Carthaginois vouloient bien céder aux Romains la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne; & toutes les îles qui sont entre l'Afrique & l'Italie. Qu'il faloit bien se résoudre, puisque les dieux en ordonnoient ainsi, à se renfermer dans les bords de l'Afrique, tandit qu'ils verroient les Romains maîtres sur mer & sur terre de tant de roiaumes étrangers.

Scipion répondit en moins de paroles, n. 31.
mais non avec moins de dignité. Il reprocha aux Carthaginois la perfidie avec laquelle ils venoient de piller quelques galéres Romaines avant que la tréve fût expirée. Il rejetta sur eux seuls & sur leur in-

juſtice tous les maux des deux guerres. Après avoir remercié Annibal des conſeils qu'il lui donnoit ſur l'incertitude des événemens humains, il finit en l'avertiſſant de ſe préparer au combat, s'il n'aimoit mieux accepter les conditions qu'il avoit déja propoſées, auſquelles néanmoins on en ajouteroit encore quelques-unes pour punition d'avoir rompu la tréve.

n. 32. Chacun des Généraux exhorta donc ſes troupes. Annibal raportoit toutes les victoires qu'il avoit remportées ſur les Romains, tous les Chefs qu'il avoit tués, toutes les armées qu'il avoit taillées en piéces. Scipion repréſentoit aux ſiens la conquête des Eſpagnes, le ſuccès qu'il avoit eus dans l'Afrique, & l'aveu que les ennemis faiſoient de leur foibleſſe en venant demander la paix; * & il diſoit tout cela d'un air & d'un ton de vainqueur. Jamais motifs de bien combattre ne furent plus puiſſans. Ce jour alloit mettre le comble à la gloire de l'un ou de l'autre des Chefs, ** & décider qui de Rome ou de Carthage donneroit la loi aux nations.

n. 34. 35. Je n'entreprens point de décrire l'ordre de la bataille, ni la valeur des deux armées. Il eſt aiſé d'imaginer que deux

* Celſus hæc corpore, vultuque ita læto, ut viciſſe jam crederes, dicebat. *lib.* 30. *n.* 32.

** Roma an Carthago jura gentibus darent, ante craſtinam noctem ſciturus. *lib. n.* 32.

Capitaines si expérimentés n'oubliérent rien de ce qui devoit contribuer au gain de la bataille. Les Carthaginois, après un combat fort opiniâtre, furent enfin obligés de prendre la fuite, en laissant vingt mille des leurs sur le champ de bataille; & les Romains firent un pareil nombre de prisonniers. Annibal se sauva pendant le tumulte; & étant rentré dans Carthage, après trente-six ans d'absence, il avoua qu'il étoit vaincu sans ressource, & que Carthage n'avoit plus d'autre parti à prendre que de demander la paix à quelques conditions que ce fût. Scipion lui donna de grands éloges, & assura qu'Annibal s'étoit surpassé lui-même dans cette journée, quoique le succès n'eût pas répondu à son courage.

Pour lui il sut bien profiter de sa victoire, & de la consternation des ennemis. Il ordonna à un de ses Lieutenans de mener son armée de terre à Carthage, pendant que lui-même alloit conduire la flote jusqu'aux piés de ses murailles. Il n'en étoit pas éloigné, lorsqu'il rencontra un vaisseau couvert de bandelettes & de branches d'oliviers. Il portoit dix Ambassadeurs des plus considérables de Carthage, qui venoient implorer sa clémence. Il les renvoia sans réponse, avec ordre de le venir trouver à Tunis, où il devoit s'arrêter. Les Députés de Carthage vinrent au nombre de trente trouver Scipion au lieu mar- n. 36. 38.

qué, & lui demandérent la paix en des termes très-soumis. Il assembla son Conseil. La plûpart étoient assez d'avis qu'il rasât Carthage, & qu'il traitât ses habitans avec la dernière sévérité. Mais la vûe du tems que dureroit le siége d'une ville si bien fortifiée, & la crainte qu'avoit Scipion qu'on ne lui envoiât un successeur pendant qu'il seroit occupé à ce siége, le firent pancher vers la douceur. Il leur accorda une tréve, pour leur laisser le tems d'envoier à Rome.

Liv. 40. 43. Les Députés y étant arrivés, & aiant exposé le sujet de leur voiage, le Sénat & le Peuple donnérent un plein pouvoir à Scipion, & lui permirent de ramener son armée après la conclusion du traité. La paix fut donc conclue. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cens vaisseaux, qu'il fit bruler à la vue de Carthage : spectacle bien triste pour les habitans de cette malheureuse ville. Il fit trancher la tête aux Alliés du nom latin, & pendre les citoiens Romains, qui lui furent rendus comme transfuges.

Liv. 43. Ainsi fut terminée la seconde guerre Punique, après avoir duré dix-sept ans. Scipion retourna à Rome à travers une multitude infinie de peuples, que la curiosité attiroit sur son passage. On lui décerna le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vû. Il n'y manqua que la présence du Roi Syphax, qui étoit mort

à Tivoli quelques jours auparavant. Le surnom *d'Africain* lui fut donné ; on ne sait si ce fut par l'armée, ou par le peuple, ou par ses amis, & ceux de sa famille. Quoi qu'il en soit, il est le premier à qui l'honneur de prendre le nom d'une nation vaincue ait été accordé.

Guerre *contre Philippe Roi de Macédoine.*

Cette guerre commença immédiatement après que celle de Carthage eut été terminée ; & elle ne dura que l'espace de quatre ans. La seconde guerre Punique fut l'occasion & la cause de celle-ci. * Philippe, selon la coutume des Princes politiques, qui réglent leur conduite sur leurs intérêts, & qui dans leurs entreprises consultent moins l'équité que l'utilité, voiant aux mains des peuples aussi puissans qu'étoient les Carthaginois & les Romains, avoit attendu pour se déclarer, que la fortune elle-même se déclarât, bien résolu de se ranger du côté du plus fort. Il étoit d'autant plus intéressé dans cette guerre, que l'Italie se

* In hanc dimicationem duorum opulentissimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant : inter quos Philippus Macedonum rex . . . . . Is utrius populi mallet victoriam esse, incertis adhuc viribus, fluctuatus animo fuerat. Postquam tertia jam pugna, tertia victoria cum Pœnis erat, ad fortunam inclinavit, legatosque ad Annibalem misit. *Liv. lib.* 23. *n.* 33.

trouvoit assez près de ses Etats, qui n'en étoient séparés que par la mer d'Ionie. Trois victoires considérables remportées de suite par Annibal, lui firent juger que la guerre se termineroit à son avantage, & le déterminérent à embrasser le parti de ce dernier. Il lui envoia donc des Ambassadeurs. Le bonheur des Romains voulut qu'à leur retour ils fussent surpris chargés des lettres d'Annibal pour Philippe, & conduits à Rome. C'étoit peu de tems après qu'on y avoit appris la sanglante défaite de Cannes. * Le Sénat comprit quel surcroit de danger ce seroit que la guerre de Macédoine, ajoutée à celle de Carthage. Cependant, loin de succomber à une telle crainte, les Romains ne songérent qu'aux moiens de porter la guerre en Macédoine, pour empêcher Philippe de passer en Italie. La prise des Ambassadeurs leur en donna le tems. Il falut que Philippe en envoiât de seconds, qui lui rapportérent enfin le traité qu'ils avoient conclu avec Annibal. Polybe nous l'a conservé tout entier : il mérite d'être lu. Il y est fait mention de tous les dieux de l'un & de l'autre parti, sous les yeux desquels se faisoit ce traité ;

liv. lib. 23. n. 33. 34. & 38. 39.

Polyb. lib. 7. p. 502.

a Gravis cura Patres incessit, cernentes quanta vix tolerantibus Punicum bellum Macedonici belli moles instaret. Cui tamen adeo non succubuerunt, ut extemplo agitaretur quemadmodum ultro inferendo bello averterent ab Italia hostem. *lib. 23. n. 38.*

& il y eſt marqué expreſſément, que c'étoit du ſecours des dieux qu'Annibal attendoit l'heureux ſuccès de la guerre.

Les Romains ne manquérent pas d'envoier contre Philippe une flote qui lui fit perdre l'envie de paſſer en Italie, en l'obligeant de ſonger à défendre ſon propre pays. Tout le tems que dura la guerre Punique, ſe paſſa en différentes expéditions que ce Prince fit dans la Gréce, où ſous prétexte de ſoutenir les Achéens contre les Etoliens leurs ennemis, il ſe rendit maître de pluſieurs villes aſſez conſidérables.

Dès qu'à Rome la paix eut été conclue avec les Carthaginois, la premiére affaire qu'on y mit en délibération, fut celle qui regardoit Philippe. Les plaintes d'Athénes, qui imploroit le ſecours des Romains, y donnérent lieu. Il fut décidé qu'on déclareroit la guerre à Philippe. * Rome, toujours attentive à ce qui regarde la religion, ſur tout dans le commencement des nouvelles guerres, ne manqua à rien de ce qui avoit coutume de ſe pratiquer en pareille occaſion, & ordonna des priéres publiques, & des ſacrifices dans tous les temples des dieux. *Liv. lib. 31. n. 1. &c.*

Le Conſul, chargé du département de la Macédoine, partit dès le commence-

* Civitas religioſa, in principiis maximè novarum bellorum, decrevit ſupplicationes, &c. *Lib. 31. n. 9.*

ment du printems. Je ne rapporterai ici aucun détail de tout ce qui se passa pendant le cours de cette guerre. On parla plusieurs fois de paix, & il y eut plusieurs entrevûes, mais toujours inutilement. Une
lib. 33. n. 7. 10. derniére action décida du sort de Philippe : ce fut la bataille de Cynoscéphale. T. Quintius Flamininus Proconsul commandoit l'armée des Romains. Celle des Macédoniens fut vaincue, & le Roi obligé de prendre la fuite. Son premier soin, dans ce moment de trouble & de confusion, fut d'envoyer à Lariſſe brûler tous ses papiers, de peur qu'ils ne nuisissent à ses alliés & à ses amis, si les Romains ve-
Lib. 17. pag. 767. noient à s'en rendre les maîtres : & Polybe fait remarquer cette attention comme une preuve de la sageſſe & de la prudence de ce Prince dans l'adverſité : au lieu que d'abord ses succès heureux l'aiant rempli de vanité & d'orgueil, avoient fait dégénérer sa conduite, sage & modérée dans les commencemens, en un gouvernement violent & tyrannique.

liv. lib. 33. n. 11. &c. Philippe songea alors véritablement à faire la paix. Il y trouva beaucoup de disposition de la part de Flamininus, parce qu'on savoit, à n'en pouvoir douter, qu'Antiochus roi de Syrie songeoit à passer en Europe, & à déclarer la guerre aux Romains. Les conditions furent les mêmes que celles qu'on avoit déja proposées auparavant, & entre autres, que

toutes les villes des Grecs, tant en Europe qu'en Asie, jouiroient de la liberté, & que Philippe feroit sortir les garnisons de celles dont il s'étoit emparé. Ce traité fut ratifié à Rome, où son fils Démétrius, qu'il y avoit envoié en otage, demeura encore quelques années après que cette grande affaire eut été conclue, & s'y lia d'une amitié particuliére avec les Romains.

Le courrier, qui étoit chargé de la ratification du traité, arriva fort à propos en Gréce, dans le tems qu'on étoit près de célébrer les jeux solennels à Corinthe. La curiosité naturelle aux Grecs pour ces sortes de spectacles, & la situation commode du lieu où l'on pouvoit aborder par mer des deux côtés, rendoient toujours l'assemblée fort nombreuse: mais l'impatience d'apprendre quel seroit à l'avenir le sort de toute la Gréce, y avoit attiré pour lors un concour incroiable de peuples. Quand les Romains, au jour marqué, eurent pris séance, le héraut s'avança dans l'aréne, & après que par le son de la trompette on eut imposé silence à toute l'assemblée, il prononça à haute voix les paroles suivantes: Le Senat et le Peuple Romain, et T. Quintius General, aiant vaincu le Roi Philippe et les Macedoniens, ordonnent que les Peuples de la Grece vivront desormais sous leurs *n.* 30. 33. *Imperator.*

LOIX, LIBRES ET EXEMTS DE TOUTE SERVITUDE ; & il fit en même tems le dénombrement de tous les peuples qui avoient été assujettis à Philippe. Une nouvelle si heureuse & si inespérée, paroissoit plutôt un songe qu'une réalité. On n'osoit en croire ni ses yeux ni ses oreilles, & chacun vouloit voir encore & entendre le héraut, pour s'assurer par soi-même de son propre bonheur. Quand la chose fut bien certifiée, il s'éleva de si grands cris de joie, & ils furent tant de fois réitérés, * qu'il parut évidemment que de tous les biens il n'y en a aucun dont les hommes soient plus vivement touchés, que de la liberté. On célébra les jeux à la hâte & fort rapidement, personne ne s'y intéressant plus, & ne daignant y prêter la moindre attention, tant une seule joie avoit étouffé dans les esprits le sentiment de tout autre plaisir. Quand les Jeux furent finis, tous presque coururent en foule vers le Général Romain, en sorte que chacun s'empressant d'approcher de son libérateur, de le saluer, de lui baiser la main, & de jetter sur lui des couronnes & des festons de fleurs, il auroit été dans quel-

* Ut facile appareret, nihil omnium bonorum multitudini gratius quam libertatem, esse Ludicrum deinde ita raptim peractum est, ut nullius nec animi nec oculi spectaculo intenti essent; adeo unum gaudium præoccupaverat omnium aliarum sensum voluptatum. *Liv. lib.* 33. *n.* 32.

que

que danger pour sa santé, si la vigueur de l'âge, (car il n'avoit guéres que trente-trois ans) & la joie d'une journée si glorieuse, ne l'avoient soutenu, & mis en état de résister à toutes ces fatigues.

Guerre *contre Antiochus Roi de Syrie*

Les Romains, qui jusques-là avoient prudemment dissimulé leur mécontentement, & fermé les yeux sur plusieurs entreprises d'Antiochus, pour ne point avoir en même tems deux ennemis puissans sur les bras, commencérent à lui parler plus nettement dès qu'ils se virent delivrés de la guerre contre les Macédoniens, & lui firent dire qu'il eût à sortir des villes d'Asie qui avoient appartenu à Philippe, ou à Ptolomée; qu'il laissât les villes grecques vivre en liberté, & qu'il ne songeât point à entrer en Europe, ni à y faire passer des troupes. *liv. lib. 35. n. 44. 45.* *lib. 34. n. 58.*

Ce Prince, déja assez porté de lui-même à la guerre, y étoit encore poussé fortement par les sollicitations violentes des Etoliens, & par les conseils d'Annibal, qui s'étoit retiré chez lui, depuis que les Romains, avertis de ses intrigues secrettes & de ses intelligences avec le Roi de Syrie, avoient, contre le sentiment de Scipion, demandé aux Carthaginois de leur livrer cet ennemi implacable de Rome, qui ne pouvoit souffrir la paix, & qui causeroit infailliblement la ruine de sa patrie. *n. 60. & lib. 53. n. 19.*

lib. 35. n. 42. Enfin Antiochus se déclara ouvertement, fit entrer ses troupes dans la Gréce, & prit plusieurs villes.

lib. 36. n. 1. &c. Alors les Romains, qui s'attendoient depuis lontems à cet événement, lui déclarérent la guerre dans les formes, après avoir consulté les dieux sur le succès de cette entrepriſe, & avoir imploré leur secours par des priéres publiques & des sacrifices.

L'avis d'Annibal, dans un Conseil général qui se tint sur les résolutions qu'il faloit prendre, avoit été qu'Antiochus fît partir sur le champ sa flote pour débarquer des troupes en Italie, & il s'offroit de la commander, pendant que le Roi demeureroit en Gréce avec son armée, faisant toujours mine, & se tenant effectivement toûjours prêt à y passer; lorsqu'il en seroit tems. Cet avis fut négligé aussi bien que tous ceux qu'il donna encore depuis; & soit défiance, soit jalousie & crainte qu'un étranger n'eût toute la gloire de cette entrepriſe, il ne fit aucun usage d'Annibal, qui auroit dû lui tenir lieu d'une armée entiére

Outre cela, ce Prince, enflé mal à propos du premier succès de ses armes, & oubliant tout d'un coup les deux grands projets qu'il avoit formés, de faire la guerre

lib. 36. n. 11. aux Romains, & de délivrer la Gréce, se laissa emporter à une passion qu'il conçut pour une fille de Chalcis, passa le quartier

d'hiver dans cette ville à célébrer ſes noces au milieu des feſtins & des réjouiſſances, & énerva par ce ſéjour les forces & le courage de ſes troupes.

La campagne ſuivante s'en reſſentit. Ces troupes amollies par les plaiſirs & la bonne chére, ne purent tenir devant celles des Romains, & furent battues en pluſieurs occaſions. Le Roi lui même, fuiant de ville en ville & de contrée en contrée, & toujours vivement pourſuivi, fut enfin obligé de repaſſer en Aſie. Sa flotte ſur mer n'eut pas un meilleur ſuccès.

L'année ſuivante, on nomma pour Conſuls L. Cornelius Scipion, & C. Lelius. Scipion l'Africain s'offrit de ſervir ſous ſon frere en qualité de Lieutenant, au cas qu'on voulût lui donner pour département la Gréce, ſans tirer les provinces au ſort, comme c'étoit la coûtume. Cette propoſition cauſa une grande joie au Peuple, perſuadé qu'il étoit que Scipion vainqueur ſeroit d'une plus grande reſſource pour le Conſul & l'armée Romaine, qu'Annibal vaincu pour Antiochus. Sa demande lui fut donc accordée preſque d'un conſentement univerſel, & cinq mille vieux ſoldats, qui avoient ſervi ſous lui, le ſuivirent en qualité de volontaires. *lib. 37. n. 1. & 4.*

L'effet répondit à l'eſpérance. Le Conſul ſe prépara à porter la guerre en Aſie. Il faloit auparavant s'aſſurer des diſpoſi- *n. 7.*

tions de Philippe, par le pays duquel l'armée devoit passer. On le trouva très-bien intentionné. Il fournit aux troupes tous les rafraîchissemens nécessaires. Il se piqua surtout de traiter les Généraux & les Officiers, avec une magnificence roiale. Il les accompagna, non seulement dans la Macédoine, mais dans la Thrace, & jusqu'à l'Hellespont.

n. 25. Antiochus fit beaucoup d'efforts pour engager dans son parti Prusias roi de Bithynie, en lui faisant craindre pour lui même les suites des conquêtes de Scipion *, & lui représentant que le dessein des Romains, étoit de détruire tous les roiaumes de la terre, pour y établir leur seul empire. Les lettres des Scipions qui lui furent rendues dans ce même tems, & l'arrivée de l'Ambassadeur Romain, qui survint fort à propos lorsqu'il délibéroit, firent plus d'impression sur son esprit, que les raisons & les promesses d'Antiochus. Il sentit combien il étoit & plus sûr & plus utile pour lui d'entrer en alliance avec les Romains, & il la conclut sur le champ.

n. 34. 36. Plusieurs échecs qu'Antiochus avoit reçus & par terre & par mer, le firent songer sérieusement à la paix.** La grandeur

* Venire eos ad omnia regna tollenda, ut nullum usquam orbis terrarum nisi Romanum imperium esset. *liv. lib.* 37. *ni* 25.

** In Scipione Africano maximam spem habebat: præterquam quod & magnitudo animi, & satietas gloriæ, placabilem

d'ame de Scipion l'Africain, la modération avec laquelle il avoit usé de ses victoires en Espagne & en Afrique, & le haut point de gloire où il étoit parvenu, & dont il devoit être rassasié, lui faisoient espérer de trouver par son canal plus de facilité dans sa négociation : outre qu'il avoit entre les mains le fils de ce Général, qui apparemment avoit été fait prisonnier dans quelque combat, & il offroit de le rendre à son pere, sans rançon, si la paix se concluoit. Les Romains accoutumés à ne jamais rien rabattre des conditions qu'ils avoient une fois proposées, s'en tinrent à celles qui avoient été offertes au Roi dès le commencement de la guerre. Ainsi la négociation fut sans effet. Scipion pour répondre à l'honnêteté d'Antiochus, lui fit dire, que comme pere & particulier, il ne manqueroit aucune occasion de lui marquer sa réconnoissance ; mais qu'il ne devoit rien attendre de lui comme homme public & commandant. Qu'au reste, le seul conseil qu'il pouvoit lui donner comme ami, étoit de renoncer à la guerre, & de ne refuser aucune des conditions de paix qu'on lui offroit.

Les Romains firent une marche de plusieurs jours, pour chercher & atteindre n. 37.

eum maximè faciebat : notumque erat gentibus qui victor ille in Hispania, qui deinde in Africa fuisset. n. 34.

l'ennemi. Le Roi étoit campé à Thyatire. Il apprit que Scipion l'Africain étoit demeuré malade à Élée : il lui renvoia son fils. * La joie de revoir un fils tendrement aimé, ne fit pas moins d'impression sur le corps que sur l'esprit de ce pere. Après l'avoir tenu lon-tems embrassé, & satisfait sa tendresse : „ Allez, dit-il aux députés, assurer le Roi „ de ma réconnoissance, & dites-lui que „ pour le présent, je ne puis lui en don„ ner d'autre marque, que de lui con„ seiller d'attendre, pour donner le „ combat, que je sois retourné au camp.

n. 38. 44. Cependant le Consul avançoit toujours. Enfin il arriva près de l'armée d'Antiochus. Celui-ci la tint plusieurs jours dans son camp, sans vouloir hazarder la bataille. L'hiver étoit proche, & le Consul craignoit que la victoire ne lui échapât des mains. Voiant donc ses troupes pleines d'ardeur, il les mena contre l'ennemi. Le combat fut long & opiniâtre : mais enfin la victoire tourna entiérement du côté des Romains. Le Roi perdit en cette journée cinquante mille hommes de pié, & quatre mille de cavalerie, sans compter les prisonniers. Il se retira en désordre avec le peu de troupes qui lui restoit, d'abord à Sardes, puis

* Non solùm animo patrio gratum munus, sed corpori quoque salubre gaudium fuit. n. 37.

à Apamée. Cette victoire fut suivie de la reddition des plus fortes villes de l'Asie.

Il arriva bientôt après des Députés de la part d'Antiochus, qui avoient ordre d'accepter telles conditions de paix qu'il plairoit aux Romains de lui imposer. Ce furent les mêmes qui avoient été proposées dès le commencement : Que le Roi céderoit tout ce qu'il possédoit en Europe, & toutes les villes qu'il avoit dans l'Asie en deça du mont Taurus, qui serviroit désormais de borne à son roiaume : qu'il paieroit au Peuple Romain pour les fraix de la guerre quinze mille talens Euboïques, & quatre mille au Roi Euméne : mais qu'avant tout il livreroit Annibal, sans quoi les Romains n'écouteroient aucune proposition : mais Annibal trouva le moyen de s'échaper. Ce traité fut ratifié à Rome. L'honneur du triomphe fut accordé à L. Scipion, & il prit le surnom d'*Asiatique*. n. 45. n. 58.

Fin & mort de Scipion.

Quelque droiture & quelque désintéressement que Scipion eût fait paroître dans la guerre d'Antiochus, il ne laissa pas d'être accusé d'avoir eu des intelligences avec ce Prince. Quelque tems après son retour à Rome les deux Petillius Tribuns du Peuple l'appellérent en jugement. Ils disoient qu'Antiochus lui avoit rendu son fils sans rançon, & lui liv. lib. 38. n. 50. 53.

avoit fait la cour comme à celui qui décidoit seul à Rome de la paix & de la guerre : Que dans la province il avoit eu auprès du Consul l'autorité d'un Dictateur, plutôt que la soumission d'un Lieutenant : que son motif, en partant pour cette guerre, avoit été de persuader à la Gréce, à l'Asie, & à tous les peuples de l'Orient, ce qu'il avoit déja fait connoître à l'Espagne, à la Gaule, à la Sicile, & à l'Afrique : savoir, * qu'un homme seul étoit l'appui & le soûtien de l'Empire ; que Rome, maîtresse de l'univers, devoit sa gloire & sa sûreté à Scipion ; qu'un seul mot de sa bouche avoit plus d'autorité, que ni les arrêts du Sénat, ni les ordres du Peuple. Enfin ne trouvant point de prise sur sa vie qui étoit irréprochable, ils tâchérent de rendre sa puissance odieuse.

Scipion, sans dire un seul mot des chefs dont il étoit accusé, fit un discours si magnifique sur les grandes entreprises qu'il avoit heureusement terminées, que tout le monde convint que jamais éloge n'avoit été ni plus pompeux, ni plus véritable. ** Car il raportoit ces actions

* Unum hominem caput columenque Imperii Romani esse : sub umbra Scipionis civitatem dominam orbis terrarum latere : nutus ejus pro decretis Patrum, pro Populi jussis esse. Infamia intactum, invidia, qua possunt, urgent. *liv. lib.* 38. *n.* 51.

** Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, à quo gesta erant :

avec la même élévation d'esprit, & la même grandeur d'ame qu'il avoit montrée en les faisant; & l'on n'étoit point blessé de l'entendre lui-même se louer, parce que c'étoit la nécessité de se défendre, & non le désir de se faire valoir, qui le faisoit parler de la sorte. Tout le tems se passa en discours, & la nuit étant survenue, le jugement fut remis à un autre jour.

Quand ce jour fut arrivé, Scipion parut avec une foule de cliens & d'amis; & aiant fait faire silence : „ Ce fut à pareil „ jour que celui-ci, dit-il en s'adressant aux Tribuns du peuple & aux citoiens, „ que je vainquis Annibal & les Carthaginois auprès de Carthage. Comme „ donc il n'est pas juste de le passer en „ disputes & en contestations, je vais de „ ce pas au Capitole rendre graces de „ cette victoire à Jupiter, à Junon, à Minerve, & à tous les dieux qui habitent le Capitole. Accompagnez-moi „ dans ce devoir de religion & de reconnoissance, tous tant que vous êtes qui „ en avez le tems; & priez les dieux de „ vous donner des Chefs qui me ressemblent : s'il est vrai que depuis l'âge de „ dix-sept ans, de même que vous avez „ prévenu en moi les années par vos dig-

& autium fastidium abe. | non in gloriam, refere. „
rat, quia pro periculo, | bantur. n. 50.

„ nités, j'ai tâché auſſi de prévenir vos „ ſuffrages par mes ſervices. Après avoir ainſi parlé, il prit le chemin du Capitole, où toute l'aſſemblée le ſuivit, juſques aux greffiers & aux huiſſiers des Tribuns, qui ſe virent abandonnés de tout le monde, excepté de leurs eſclaves. Ce fut-là le le jour le plus glorieux de la vie de Scipion; &, à juger de ce qui fait la véritable grandeur, il avoit quelque choſe de plus éclatant & de plus mémorable que celui où il entra dans Rome triomphant de Syphax & des Carthaginois.

Depuis ce jour, qu'on peut regarder comme le dernier d'une ſi belle vie, il ſe retira à Literne pour éviter la jalouſie & la malignité de ſes accuſateurs, avec réſolution de ne ſe point trouver au jugement de ſa cauſe qui avoit été remiſe. * Il avoit l'ame trop haute, & avoit juſques-là ſoutenu un trop grand perſonnage dans la République, pour pouvoir s'abaiſſer à celui de ſuppliant & d'accuſé.

Quand le jour du jugement fut venu, L. Scipion ſon frere rejetta la cauſe de ſon abſence ſur une maladie fâcheuſe, qui ne lui permettoit pas de venir à Rome. Ses accuſateurs, prenant occaſion de ſa retraite pour le rendre encore plus odieux au

* Major animus & fortuna erat, ac majori fortunæ aſſuetus, quàm ut reus eſſe ſciret, & ſummittere ſe in humiliratem cauſam dicentium. *lib.* 38, *n.* 52.

Peuple, demandérent qu'on l'arrachât de sa maison de campagne, & qu'on l'amenât de force à Rome pour y venir répondre aux accusations dont il étoit chargé. Tib. Sempronius Gracchus, l'un des Tribuns du peuple, & qui avoit été toujours ennemi de Scipion, ne pouvant souffrir une telle indignité, se déclara en sa faveur; & plein d'indignation contre ses Collégues: „ Quoi, Tribuns, dit-il, ce „ vainqueur de l'Espagne & de l'Afrique „ sera sous vos piés! N'a-t'il défait qua„ tre Généraux Carthaginois, taillé en „ piéces & mis en fuite quatre grandes „ armées dans l'Espagne, vaincu Sy„ phax, Annibal, & Antiochus, (car „ son frere veut bien lui laisser partager „ avec lui l'honneur de cette dernière vic„ toire) que pour succomber à la haine „ & à l'envie de deux Petillius? * N'y a„ t'il donc point de mérites, point d'hon„ neurs qui puissent procurer aux grands „ hommes une retraite assurée & comme „ un asyle sacré & inviolable, où leur „ vieillesse, si l'on ne peut se résoudre à „ la respecter, soit au moins à couvert „ d'insulte & d'outrage? Ce discours fut reçu avec un applaudissement général; & le Sénat peu après fit faire des remerci-

* Nullusne meritis suis, nullis vestris honoribus, nunquam in arcem tutam, & velut sanctam, clari viri pervenient: ubi, si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum confidat? *lib. 38. n. 53.*

mens à Sempronius, de ce qu'il avoit préféré l'intérêt public à son ressentiment particulier. Les accusateurs ne pouvant soutenir les reproches qu'on leur faisoit de tous côtés, se désistérent de leur poursuite.

Scipion passa le reste de sa vie à Literne, sans regretter le séjour de Rome, & il s'y fit lui-même élever un tombeau, pour n'être point inhumé dans une patrie ingrate.

Mort d'Annibal.

Annibal, ne se croiant plus en sûreté dans les Etats d'Antiochus, s'étoit retiré chez Prusias roi de Bithynie. Mais les Romains ne l'y laissérent pas en repos, & députérent Quintius Flamininus vers ce Roi, pour se plaindre de ce qu'il lui donnoit une retraite. Il ne fut pas difficile à Annibal de deviner quel étoit le sujet de cette ambassade, & il n'attendit pas qu'on le livrât à ses ennemis. D'abord il essaia de se sauver par la fuite : mais il s'apperçut que les sept issues cachées qu'il avoit fait faire à son palais, étoient occupées par les soldats de Prusias, qui vouloit faire sa cour aux Romains, en trahissant son hôte. Il se fit donc apporter le poison qu'il gardoit depuis lontems pour s'en servir dans l'occasion ; & le tenant entre ses mains : „ Délivrons, dit-il, le Peuple Romiin d'une „ inquiétude qui le tourmente depuis lon-

Liv. lib. 39. n. 51.

„ tems, puiſqu'il n'a pas la patience d'at-
„ tendre la mort d'un vieillard. La vic-
„ toire que remporte Flamininus ſur un
„ homme déſarmé & trahi, ne lui fera pas
„ beaucoup d'honneur. Ce jour ſeul fait
„ voir combien les Romains ont dégéné-
„ ré. Leurs peres avertirent Pyrrhus de
„ ſe garder d'un traître qui vouloit l'em-
„ poiſonner, & cela dans le tems que ce
„ Prince leur faiſoit la guerre dans le cœur
„ de l'Italie : & ceux-ci ont envoié un
„ un homme Conſulaire pour engager
„ Pruſias à faire mourir par un crime abo-
„ minable ſon ami & ſon hôte. Après a-
voir fait des imprécations contre Pruſias, & invoqué contre lui les dieux protecteurs & vengeurs des droits ſacrés de l'hoſpitalité, il avala le poiſon, & mourut.

Telle fut la fin des deux plus grands hommes de leur ſiécle, qui tous deux ſuccombérent à la jalouſie de leurs ennemis, & éprouvérent l'ingratitude de leur Patrie.

GUERRE *contre Perſée, dernier Roi de Macédoine.*

PERSE'E avoit ſuccédé à Philippe ſon pere dans le roiaume de Macédoine. Il s'étoit écoulé près de vingt ans depuis la paix accordée à Antiochus.

Les Romains, après avoir ſontems diſſimulé pluſieurs ſujets de mécontentemens qu'ils avoient contre Perſée, réſolu- *Liv. lib. 42. n. 25. 32.*

rent enfin de lui faire la guerre, s'il ne leur donnoit satisfaction. * Ce Prince étoit sans honneur & sans religion ; & pour parvenir à ses fins, il ne craignoit point d'emploier les calomnies, les meurtres, & les empoisonnemens. Aveuglé & corrompu par les flatteries des Courtisans, il se croioit un grand homme de guerre, capable de tenir tête aux Romains. C'est pourquoi il répondit à leurs députés avec une hauteur & une fierté, qui les obligea de lui déclarer la guerre sur le champ.

§. 22. Quelques heureux succès qu'il eut dans la première campagne, ne servirent pas peu à lui enfler le courage. Cependant il suivit le conseil qu'on lui donna de ** profiter de l'avantage qu'il avoit remporté dans un combat pour obtenir des conditions de paix plus favorables, plutôt que de tout risquer sur une espérance incertaine. Il fit donc faire au Consul *a* des offres assez avantageuses. § Dans le Conseil de guerre qu'on tint sur ce sujet, la constance Romaine l'emporta. Le

a *Publius Licinius Crassus.*

* Hunc per omnia clandestina grassari scelera latrociniorum ac veneficiorum cernebant. *liv. lib. 41 n. 18.*

** Aussi sunt quidam amicorum consilium dare, ut secunda fortuna in conditiones honestæ pacis uteretur, potiùs quàm spe vana erectus in casum irrevocabilem se daret. *lib. 42. n. 62.*

§ Romana constantia vicit in concilio. Ita tum mos erat, in adversis vultum secundæ fortunæ gerere, moderari animos in secundis. *Ibid.*

caractére de la nation pour lors étoit de montrer beaucoup de courage & de grandeur d'ame dans les disgraces, comme aussi l'on se piquoit dans la prospérité de faire paroître beaucoup de modération. La réponse qu'on donna au Roi fut donc, qu'il n'avoit de paix à espérer, qu'en s'abandonnant entiérement à la discrétion du Peuple Romain, & en lui laissant la décision de son sort. Toute espérance d'accommodement étant perdue, on se prépara de part & d'autre à continuer la guerre. Le nouveau Consul pénétra jusques dans la Macédoine, & alla attaquer le Roi dans son propre pays. Cependant comme les choses traînoient beaucoup plus en longueur, qu'on ne s'y étoit attendu, les Romains entrérent dans une grande inquiétude. *lib. 44. n. 1. &c.*

Paul Emile ayant été nommé Consul, & chargé de la guerre contre Persée, on conçut de meilleures espérances. Il se mit en état de les remplir. Avant son départ, il crût devoir parler au Peuple; & il le pria de vouloir bien ne point ajouter foi aux bruits vagues qui se répandroient contre sa conduite. Qu'il étoit une espéce de gens oisifs & desœuvrés, qui du fond de leur cabinet faisoient la guerre fort à leur aise; & qui, si l'on ne suivoit pas leurs vûes & leur plan, censuroient le Général dans les cercles & dans les assemblées, & lui faisoient son pro- *n. 17. 21.*

cès. Qu'il ne refuſoit pas de recevoir des avis, mais qu'il faloit être ſur les lieux pour les lui donner

n. 36. Quand il fut arrivé en Macédoine, & qu'il ſe vit tout près des ennemis, les troupes pleines d'ardeur demandérent à les attaquer ſur le champ; & un jeune Officier de grand mérite, nommé Naſica, le preſſa de profiter de l'occaſion, pour ne pas laiſſer échaper un ennemi, dont les fuites & les retraites précipitées avoient donné tant d'exercice à ſes prédéceſſeurs. Il loua l'ardeur du jeune Officier & des ſoldats, mais il ne ſe rendit pas à leur déſir. La marche avoit été longue & pénible, dans un jour d'été fort chaud, où la pouſſiére, la ſoif, la laſſitude, & l'ardeur du ſoleil en plein midi, avoient extrêmement fatigué l'armée. Il ne jugea donc pas à propos d'envoier au combat des troupes ainſi affoiblies & épuiſées, contre des ennemis, qui étant frais & repoſés, avoient toute leur force.

n. 37. 42. *Plut. in vit. Æmil. Pauli.* Quelques jous après, la bataille ſe donna. Paul Emile y fit paroitre toute la ſageſſe & tout le courage qu'on devoit attendre d'un Chef ſi expérimenté. L'opiniâtre réſiſtance des ennemis montra qu'ils n'avoient pas entiérement dégénéré de leur ancienne réputation. Le grand choc fut contre la phalange Macedonienne, qui étoit une eſpéce de bataillon quar-

ré, hériſſé de piques & de lances, & qu'il étoit preſque impoſſible d'enfoncer, tant ils étoient accoutumés à joindre tous enſemble leurs boucliers, & à préſenter à l'ennemi comme un mur de fer. Paul Emile avouoit dans la ſuite que ce rempart d'airain, & cette forêt de piques, l'avoient rempli d'étonnement & de crainte; & que quelque bonne contenance qu'il fit, il n'avoit pu d'abord s'empêcher de ſentir quelque doute & quelque inquiétude ſur le ſuccès du combat. En effet, toute ſa premiére ligne étant miſe en déſordre, la ſeconde découragée commençoit auſſi à plier. Le Conſul s'étant aperçu que l'inégalité du terrain obligoit la phalange de laiſſer des ouvertures & des intervalles, ſépara ſes troupes par pelotons, & leur ordonna de ſe jetter dans les eſpace vuides de la bataille des ennemis, & de ne les plus attaquer tous enſemble de front, mais par troupes détachées, & par différens endroits tout à la fois. Cet ordre, donné à propos, fut cauſe de la victoire. La phalange, ainſi déſunie & ſéparée, ne put ſoutenir l'effort des Romains. Ce ne fut plus que meurtre & que carnage; & l'on croit qu'il périt dans ce combat du côté des Macédoniens plus de vingt-cinq mille hommes.

Perſée n'avoit pas attendu la fin du combat pour ſe retirer. Après quelques *lib. 45. n. 4. 8.*

vains efforts, il se laissa prendre prisonnier, & se rendit au vainqueur. Il le fit avec une bassesse & une lâcheté, qui lui attira le mépris de tous ceux qui en furent témoins, au lieu que dans un tel état il sembloit ne devoir exciter que leur compassion. Il fut mené à Rome avec ses enfans, & servit d'ornement au triomphe de Paul Emile.

n. 40. Plut. in vit. Pauli.

CHAPITRE SECOND.

Reflexions.

Je ne sai si le lecteur, en voyant que je m'ingére de parler de guerre & de politique, ne sera pas tenté de m'appliquer un mot que dit Annibal, dans une occasion assez semblable : ce fut dans le tems qu'il s'étoit retiré à Ephése chez Antiochus. Chacun s'empressant de lui procurer quelque partie de plaisir qui pût lui être agréable, on lui proposa un jour d'aller entendre un Philosophe, nommé Phormion, qui faisoit grand bruit dans la ville, & passoit pour un beau parleur. Il eut la complaisance de s'y laisser conduire. Le Philosophe parla sur les devoirs d'un Général d'armée, & sur les régles de l'art militaire, & son discours fut fort long. Tout l'auditoire fut charmé de son éloquence. On ne manqua pas de demander à Annibal ce qu'il en pensoit. Sa réponse, qu'il fit en grec, fut peu po-

Cic. lib. 2. de Orat. n. 75. & 76.

sie pour le langage, mais pleine d'une liberté militaire. „ J'ai bien vû, dit-il, „ des viellards qui manquoient de sens „ & de jugement, mais je n'en ai point „ vû de moins sensé & de moins judicieux „ que celui-ci. „ Quelle extravagance en effet à un Philosophe, qui n'avoit jamais vû ni camp ni armée, de vouloir entretenir un Annibal des préceptes de l'art militaire! Je mériterois un pareil reproche, & peut-être à plus juste titre encore, si les réflexions que je fais ici venoient de mon fonds. Mais comme je les tire presque toutes des plus savans hommes de l'antiquité, dont quelques-uns étoient très-habiles & très-versés dans l'art militaire, je me croi en sûreté à l'ombre de ces grands noms, & je puis avec eux parler guerre & politique.

Mes réflexions rouleront sur deux points. D'abord je tâcherai de faire connoître le caractère, les vertus, & quand l'occasion s'en présentera, les défauts même de ceux qui ont eu le plus de part aux événemens dont j'ai parlé; tels que sont Annibal, Fabius, Scipion, Paul Emile, Antiochus, Philippe, Persée. Ensuite j'essaierai d'entrer dans les principes du gouvernement & de la politique des Romains, sur tout pour ce qui regarde la manière dont ils se conduisoient pendant la guerre, par raport à leurs citoiens, à leurs alliés, à leurs ennemis. Je ne puis avoir pour tout

cela un meilleur garant, ni un plus sûr guide, que Polybe, qui a été témoin oculaire d'une partie des événemens dont il s'agit ici, qui a étudié avec tant de soin le caractère & la constitution du Peuple Romain, & qui a servi lui-même de guide & de maître à Tite-Live, des réflexions duquel je ferai aussi grand usage.

ARTICLE PREMIER,

Diverses qualités *de ceux dont il est parlé dans ce troisiéme morceau de l'Histoire Romaine.*

On reconnoit ici clairement, que ce ne sont ni les richesses, ni la gloire des ancêtres, ni la majesté du trône, qui rendent les hommes véritablement estimables; & que, quelque brillant & quelque éblouissant que puisse paroitre tout ce vain éclat, il est entiérement obscurci & effacé par le vrai mérite & la solide vertu. Quelle idée l'histoire que nous venons de raporter, nous laisse-t-elle des Princes dont il y est parlé?

Antiochus, *Roi de Syrie.*

Sans relever les autres défauts de ce Prince, un seul trait peut faire juger de son caractère. * Tite-Live dit, que le

* Sæpe ego audivi, mi-lites, eum primum esse vi-rum, qui ipse consulat quid in rem sit; secundum eum, qui bene monenti obediat: qui nec ipse con-

premier dégré de mérite pour un homme qui commande, eſt de pouvoir par lui-même prendre un bon parti : que le ſecond eſt de ſavoir au moins ſuivre un bon conſeil : mais que de ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, c'eſt la marque d'un petit eſprit, ſans vue, ſans étendue, ſans prudence. Sur ce principe, que faut-il penſer d'Antiochus. ? Il avoit entrepris de faire la guerre au peuple du monde le plus puiſſant, le plus belliqueux, le plus heureux. Le hazard lui avoit adreſſé Annibal. C'étoit le plus grand Capitaine qu'on eût vû juſques-là. Dans une ſi longue guerre contre les Romains, il avoit fait preuve de courage, de prudence, & d'une parfaite ſcience de l'art militaire. A ces grandes qualités, il joignoit une haine perſonnelle contre les Romains, & un vif déſir de ſe venger d'eux. Quel uſage un Prince un peu ſenſé n'auroit-il pas fait d'un tel homme ?

Antiochus avoit d'abord reçu avec joie Annibal, & lui avoit fait tous les honneurs que méritoit un Général d'une ſi haute réputation. Dans le Conſeil de guerre qui ſe tint, Annibal perſiſta dans l'opinion où il avoit toûjours été, qu'on ne pouvoit vaincre les Romains que dans l'Italie. Il appuia ſon avis de raiſons auſ-

ſulere, nec alteri parere ſciat, eum extremi ingenii eſſe. *Liv. lib.* 22 *n.* 29. *La même penſée ſe trouve dans Héſiode.* Op. & Dies, v. 291. *dans Hérodote*, liv. -. *& dans Cicéron, Pro Cluent. n.* 48.

quelles il n'y avoit rien à répliquer ; & offrit ſes ſervices pour aller faire cette deſcente en Italie, pendant que le Roi demeureroit dans la Gréce pour donner de l'inquiétude aux Romains, par la crainte d'une puiſſante diverſion. Cet avis plut aſſez à Antiochus. Mais on lui repréſenta qu'il ne faloit pas ſe fier à Annibal : que c'étoit un exilé & un Carthaginois, à qui ſa fortune ou ſon génie pouvoient ſuggérer dans un même jour mille projets différens : que d'ailleurs cette réputation même qu'il avoit acquiſe dans la guerre, & qui étoit comme ſon apanage, étoit trop grande pour un ſimple Lieutenant. Que le Roi devoit être ſeul Chef, ſeul Général : qu'il devoit ſeul attirer ſur lui les yeux & l'attention : au lieu que ſi Annibal étoit emploié, cet étranger auroit ſeul la gloire de tous les heureux ſuccès.

Liv. lib. 35 n. 42.

Il n'en falut pas davantage pour faire tourner la tête à Antiochus. C'étoit le prendre par ſon foible. Un bas ſentiment de jalouſie, qui eſt la marque & le défaut des petits eſprits, étoufa en lui toute autre penſée & toute autre réflexion. Il ne fit plus aucun cas ni aucun uſage d'Annibal. Le ſuccès vangea bien celui-ci ; & montra quel malheur c'eſt pour un Prince que d'ouvrir ſon cœur à l'envie, & ſes oreilles aux diſcours empoiſonnés des flatteurs.

Philippe et Perse'e

Rois de Macédoine.

Ces Princes, en montant sur le trône de Macédoine, autrefois si illustre, & succédant aux Etats de l'ancien Philippe & de son fils Alexandre deux des plus grands Rois qui aient jamais été, soutinrent bien mal la gloire de leurs prédécesseurs, & montrérent qu'il y a une grande différence entre regner & être véritablement Roi.

Philippe, selon Polybe, avoit toutes les qualités propres à former un grand Roi, & à faire de grandes entrepriſes. Sans parler de sa taille avantageuse, & d'un air de majesté qui regnoit en lui, il avoit un esprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choſes; une * grace admirable dans ses discours; une mémoire à laquelle rien n'étoit échapé; une science parfaite de l'art militaire, avec un courage & une hardieſſe que rien n'étonnoit. Mais toutes ces belles qualités dégénérérent bientôt en lui, & firent place

Polybe, pag. 339.

* *Ce fut apparemment ce talent naturel qu'il avoit pour la parole, qui le fit tomber dans un défaut, condamnable dans les particuliers mêmes, mais infiniment plus dangereux dans les Princes, & tout-à-fait indigne de la majesté roiale, qui est de se piquer de bons mots & de raillerie,* Eratdicacior naturâ, quàm regem decet; &, ne interſerla quidem, risu satis temperans. *liv. lib. 32. n. 34.*

aux plus grands vices, tels que sont l'injustice, la fourberie, la perfidie, la cruauté, l'irréligion; & d'un grand Prince qu'il auroit pu être, en firent un Tyran insupportable à ses sujets.

Son fils Persée n'hérita de lui que ses défauts, auxquels il en ajouta un qui lui fut particulier & personnel, je veux dire une sordide & insatiable avarice. Il porta à un excès incroiable cette passion, la plus basse & la plus indigne d'un Roi. De peur de tirer quelque argent de ses coffres, il laissa perdre & ruiner tous les grands préparatifs que l'on avoit faits avec tant de soin pour soutenir la guerre contre les Romains, & renversa les espérances qu'en avoient conçu les Macédoniens. Il renvoia, par le même motif, vingt mille hommes de troupes choisies, que lui-même avoit mandées à son secours, mais à qui il ne pouvoit se résoudre de paier la solde dont on étoit convenu. Il manqua aussi de parole à Gentius Roi des Illyriens, & il se crut fort habile, en l'amusant par l'espérance de trois cens talens, qu'il refusa enfin de lui donner; & avec lesquels il auroit pû acheter contre les Romains toutes les forces de l'Illyrie. Il ne se montroit point en cela, dit Plutarque, l'héritier & l'imitateur d'Alexandre le grand, ni de Philippe, qui, en pratiquant toûjours cette maxime, *que l'on doit acheter la victoire*

Trois cens mille écus.

Plut. in vit. Emil. Paul.

victoire par l'argent, & non pas l'argent par la victoire, avoient presque subjugué le monde entier.

On sait quelle fut sa fin. Il avoit fait prier Paul Emile de ne le pas donner en spectacle aux Romains, & de lui épargner l'affront d'être mené en triomphe. *La grace qu'il demande est en son pouvoir*, répliqua le Romain, voulant lui faire entendre qu'il n'avoit qu'à se donner la mort à lui-même; action, que les ténébres du paganisme faisoient regarder comme la preuve d'une grande ame. Il ne put s'y résoudre, & il orna le triomphe de son vainqueur. Ce fut un objet de mépris pour tous les spectateurs, qui daignoient à peine jetter les yeux sur lui. Toute la compassion fut pour ses enfans, d'autant plus dignes de pitié, que leur bas âge ne leur permettoit pas encore de sentir tout leur malheur.

PAUL EMILE.

CE GE'NE'RAL étoit fils de l'illustre Paul Emile, qui mourut à la bataille de Cannes. Il vécut, dit Plutarque, dans un siécle fécond en grands hommes, & il travailla à ne le céder à aucun d'eux. Pour arriver aux dignités, il ne s'appliqua pas, comme c'étoit alors la coûtume, à briller dans le barreau par l'éloquence, ni à gagner la faveur du Peuple par de flateuses complaisances, quoi-

qu'il fût fort propre à y réussir. Il crut devoir s'ouvrir une route plus honorable & plus digne de lui, qui étoit de se rendre recommandable par la valeur, par la justice, & par un ferme attachement à tous ses devoirs, en quoi il surpassa tous les jeunes gens de son âge.

Aiant été associé au Collége des Augures, il étudia à fond, & rétablit les anciennes pratiques du culte divin, persuadé qu'en matière de réligion rien n'est plus dangereux que d'innover, & que c'est la négligence dans les petites choses qui conduit au violement des régles les plus importantes.

Il ne fut ni moins exact, ni moins sévère, à rétablir & à faire observer tous les anciens réglemens de la discipline militaire, se montrant terrible & inéxorable à ceux qui désobéissoient, * & tenant pour maxime, que vaincre ses ennemis, n'est presque que l'accessoire & la suite du soin de former ses citoiens par une exacte discipline.

Un intervalle de tems assez long qui se trouva entre ses deux Consulats, lui donna lieu de s'appliquer particuliérement à l'éducation de ses enfans. Il leur donna les plus habiles maîtres en tout genre, n'épargnant pour cela aucune dépense, quoiqu'il n'eût qu'un bien très-

* Μικρῷ δεῖν πάρεργον ἡγεῖτο τῇ παιδεύειν τοὺς πολίτας μετὰ τὸ νικᾶν τοὺς πολεμίους. | Plut.

médiocre. Il assistoit à tous leurs exercices, autant que les affaires publiques le lui permettoient, voulant par-là devenir lui-même leur premier maître, & laissant aux peres, même les plus occupés, ce grand exemple, de regarder l'éducation de leurs enfans comme le plus essentiel de leurs devoirs, & par cette raison de ne s'en reposer pas entiérement sur le soin & la bonne foi des autres.

Le grand théâtre, où parut dans tout son jour le mérite de Paul Emile, fut la Macédoine. Quand on l'eut obligé d'accepter le Consulat, il commença par demander qu'on envoiât sur les lieux des Commissaires habiles & intelligens, pour s'informer par eux-mêmes de la situation des affaires de Macédoine, du nombre & de la qualité des troupes de terre & de mer, tant Romaines qu'ennemies; de l'état des vivres, des magazins, des arsenaux, de la disposition des Alliés, en un mot de tout ce qui concernoit l'armée: * sans quoi il étoit impossible de prendre de justes mesures. C'étoit l'une des importantes instructions que Cambyse Roi de Perse donna à Cyrus son fils, lorsqu'il partit pour sa première campagne, lui recommandant de ne jamais s'engager dans aucune entreprise, sans s'être auparavant assûré de tous les

Xenoph. lib. 1. Cyropæd.

* Ex his bene cognitis, certa in futurum consilia capi posse ratus. *liv. lib. 44. n. 18.*

moiens & de tous les secours nécessaires pour la faire réussir.

Nous avons dit que Nasica avoit fort pressé Paul Emile de donner la bataille, dès qu'on fut arrivé près du camp des Macédoniens, dans la crainte que l'ennemi n'échapât encore à leur poursuite. Il ne fut point choqué de la liberté que prit cet Officier de lui faire cette remontrance. Car son grand principe, & il l'avoit déclaré en partant de Rome, étoit qu'un Commandant, plus que tout autre, doit écouter les conseils. „ Je suis „ bien éloigné, leur avoit-il dit, de croire „ que les Généraux ne doivent pas rece- „ voir d'avis : au contraire, je pense qu'il „ y a plus d'orgueil que de sagesse à vou- „ loir tout faire de sa tête. „ Il répondit donc avec bonté à ce jeune Officier. „ Je „ pensois autrefois, lui dit-il, comme „ vous pensez aujourd'hui ; & vous pen- „ serez aussi un jour, comme je fais „ maintenant. L'expérience m'a appris „ quand il faut donner le combat, & „ quand il faut le différer. Vous appren- „ drez, quand il en sera tems, les rai- „ sons de ma conduite : pour le présent, „ reposez-vous-en sur votre Général. „ Je raporte avec plaisir ces sortes d'endroits, qui me paroissent tout-à-fait propres à former les jeunes gens de qualité dans quelque élévation qu'ils doivent se trouver, & qui leur apprennent à éviter

liv. lib. 44. n. 22.

lib. 44. n. 36.

à l'égard de leurs inférieurs, ces airs de hauteur & de fierté, dans lesquels souvent on fait consister mal-à-propos l'autorité & la grandeur, & à recevoir avec bonté & docilité les avis qu'on leur donne.

Un homme qui n'a qu'une lumière médiocre, est tout plein de ses pensées; & plus il est borné, moins il est docile. * Il lui semble qu'en voulant lui donner conseil, on lui reproche de manquer de lumière: & il s'offense comme d'une injure, de ce qu'on ne paroît pas persuadé, qu'étant le maître, il est aussi le plus clairvoiant. Un homme d'un génie supérieur pense bien autrement. Il sait qu'un mot dit par un autre, donne quelquefois une grande ouverture. Il est toujours prêt à tout écouter, à faire cas de ce qu'on lui dit, à le comparer avec ce qu'il a pensé: & c'est en cela qu'il fait consister le bon esprit & le jugement.

On a pu remarquer dans la description du combat qui termina la guerre de Macédoine, ce que Polybe observe en plus d'un endroit, que la qualité propre d'un Général, sur tout dans le feu & l'ardeur du combat, c'est le sang-froid & la sagesse; & que ce n'est point de cent mille bras qui composent une armée, que dépend la victoire, mais de la tête

Polyb. pag. 36. 37.

* Ne alienæ sententiæ indigens videretur, in diversa ac deteriora transibat. *Tacit. Annal. l. 15. cap. 10.*

du Commandant. En effet, on voit dans la bataille dont je parle, que l'ordre donné à propos par le Chef, de s'insinuer dans les vuides de la phalange Macédonienne, & de ne l'attaquer que par pelotons, sauva l'armée Romaine, & lui valut la victoire. C'est à ces sortes d'endroits que Polybe veut qu'un Lecteur soit principalement attentif, & il remarque avec raison, qu'un moien des plus sûrs de se perfectionner dans la science de l'art militaire, est d'étudier dans l'histoire les actions & le génie des grands hommes.

L'usage que fit Paul Emile de sa victoire & de son loisir, est un grand modéle pour les Généraux, pour les Intendans, & pour toutes les personnes constituées en autorité; & il leur apprend comment on doit user du pouvoir, de la grandeur, & du commandement. Il partit, dit l'Historien, pour aller visiter la Gréce; & passant dans les villes, il mettoit tout son plaisir à soulager les peuples, à réformer les désordres, à répandre par tout des libéralités: occupation, ajoûte le même Historien, également douce & glorieuse, & qui ne peut être l'effet que d'un fond merveilleux d'humanité. Διαγωγὴν ἔνδοξον ἅμα καὶ φιλάνθρωπον.

Au retour de ce voiage, il fit célébrer des Jeux publics, ausquels il avoit fait inviter les peuples & les Rois d'Asie,

& il leur donna des Fêtes superbes, tirant abondamment, comme dit Plutarque, des trésors du Roi dequoi fournir à cette grande dépense, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre qu'il y fit observer. On admira sur tout sa politesse, ses manières agréables & caressantes, son attention à traiter chacun selon son rang, & à faire plaisir à tous; & l'on avoit peine à comprendre comment un homme qui faisoit de si grandes choses, pouvoit ainsi réussir dans les petites. Mais le fruit le plus doux qu'il tira de sa magnificence, fut de voir qu'au milieu de tant de choses rares, & de tant de spectacles si capables d'attirer les yeux, on ne trouvoit rien de si digne d'attention & d'admiration que lui-même. Ce fut pour lors que, comme on vantoit avec étonnement la belle ordonnance de ses fêtes & de ses Jeux, il dit cette parole célébre : „ Que „ c'étoit du même fonds d'esprit que par„ toit l'habileté, & à bien ranger une „ armée en bataille, & à bien ordon„ ner un festin, de sorte que l'une fût „ formidable aux ennemis, & l'autre „ agréable aux conviés.

Tout ce que je viens de raporter du caractère honnête & insinuant de Paul Emile, est un grand éloge pour ce Général, & une grande leçon pour tous ceux qui gouvernent. Le langage des

manières obligeantes est entendu de tout le monde; celui du mérite n'est pas si universel. Il n'est pas non plus possible de répandre ses bienfaits sur tous : on s'épuiseroit, si l'on donnoit toûjours. Mais la bonté, l'humanité, la douceur, sont des bienfaits perpétuels, généraux, dont la source ne târit jamais, & dont personne n'est exclus. C'est un grand avantage que de trouver dans un heureux naturel, perfectionné par l'étude & par les réflexions, une fécondité & une variété inépuisable d'attraits & de graces, pour toutes sortes d'hommes de toute condition, & de tout caractère: * de savoir les emploier, les mêler, les diversifier, afin que chacun y trouve quelque chose qui lui soit propre : de dispenser à tous des marques communes d'affection & de bonté, ** en mettant sur son visage un air aimable, & qui, par une espèce d'éloquence muette, mais publique, gagne & charme tous ceux à qui l'on a affaire. Ces manières douces & populaires, loin de faire tort à la dignité des Grands, servent à la relever, & la rendent encore plus respec-

Hist. lib. 1. *cap.* 1. table. *Comitate & alloquiis officia provo-*

* Apud subjectos, apud proximos, apud collegas, variis illecebris potens. *C'est ce que dit Tacite, en parlant de Mucien Gouverneur de Syrie,* Hist. lib. 1. cap. 10.

** Vultu, qui maximè populos demeretur, amabilis. *Senec. de clem. lib.* 1. *cap.* 13.

cans.... incorrupto Ducis honore, dit Tacite, en parlant du Prince le plus aimable qui fut jamais. *L'Empereur Tite.*

On ne peut trop faire lire aux jeunes gens les beaux discours que Tite-Live & Plutarque mettent dans la bouche de Paul Emile après sa victoire, qui nous apprennent comment un Prince doit soûtenir sa mauvaise fortune, & les réflexions que l'on doit faire dans le tems d'une grande prospérité. J'en raporterai ici une partie.

Persée, lorsqu'il parut pour la première fois devant son vainqueur, prosterné humblement à ses piés, laissa échaper des paroles lâches & des supplications indignes, que Paul Emile ne put ni souffrir ni entendre : mais le regardant avec un visage où étoient peintes la tristesse & l'indignation : „ Malheureux que vous „ étes, lui dit-il, pourquoi déchargez-„ vous la fortune du plus grand repro-„ che que vous puissiez lui faire, & pour-„ quoi la justifiez-vous en faisant des cho-„ ses qui prouvent que vous étes digne „ de vos malheurs, & que vous étiez in-„ digne de vos prospérités passées? Pour-„ quoi dégradez-vous ma victoire, & „ ternissez-vous la gloire de mes exploits, „ en vous montrant si petit, que les Ro-„ mains ne peuvent que rougir d'avoir un „ tel adversaire ? Apprenez donc que la „ vertu malheureuse attire le respect de *Plut.*

„ ſes ennemis, & que la lâcheté, quel-
„ que heureuſe qu'elle puiſſe être, n'at-
„ tire que le mépris des Romains. „ Cependant il le releva, & lui aiant tendu la main, il le donna en garde à Tubéron.

Il rentra enſuite dans ſa tente avec ſes fils, ſes gendres, & quelques jeunes Officiers de ſon armée; & là, après avoir été lontems recueilli en lui-même ſans parler, rompant enfin le ſilence: „ Se
„ peut-il faire, dit-il, mes enfans, qu'un
„ homme ſe laiſſe tellement aveugler à
„ la proſpérité, qu'il s'éléve & s'énor-
„ gueilliſſe pour avoir domté des nations,
„ ruiné des villes, & ſubjugué des roiau-
„ mes? Peut-on après le grand exemple
„ que la fortune vient de donner à tous
„ les guerriers, de l'inconſtance des cho-
„ ſes humaines, penſer que dans ſes plus
„ grandes faveurs il y ait rien de perma-
„ nent & de ſolide? Quel eſt le tems où
„ l'on puiſſe ſe flater d'être en ſûreté,
„ puiſque le moment même de la victoi-
„ re eſt ſouvent celui où l'on a le plus à
„ craindre; & que c'eſt dans le comble
„ de la joie que la fatale deſtinée qui
„ renverſe aujourd'hui celui-ci, & de-
„ main celui-là, prépare ſouvent les plus
„ grandes diſgraces? Quand la moindre
„ partie d'une heure a ſuffi pour abattre
„ le trône d'Alexandre, qui étoit par-
„ venu au plus haut degré de la puiſſan-
„ ce, & qui avoit aſſujetti la plus gran-

„ de partie de l'Univers, & que nous
„ voions ſes ſucceſſeurs, naguéres envi-
„ ronnés d'armées ſi formidables, réduits
„ maintenant à recevoir chaque jour leur
„ pain de la main même de leurs enne-
„ mis : oſerons-nous compter que notre
„ bonheur ſera toûjours conſtant & du-
„ rable, & à l'épreuve des viciſſitudes
„ du tems ? Pour vous, mes enfans, l'in-
„ certitude de ce que les dieux nous pré-
„ parent, & de l'iſſue qu'aura une for-
„ tune auſſi riante que la nôtre, doit
„ bien modérer l'épanouiſſement de joie
„ & l'enflure de cœur, qui ſont une ſui-
„ te naturelle de la victoire.

Ces dernières paroles étoient un preſſentiment & une eſpèce de prédiction du malheur qui pendoit ſur ſa tête. En effet de quatre fils qu'avoit Paul Emile, les deux du premier lit, nommés Scipion & Fabius, étoient paſſés dans d'autres familles ; & des deux autres, qui faiſoient toute la reſſource de la ſienne, l'un mourut cinq jours avant ſon triomphe, & l'autre trois jours après. Il n'y eut perſonne qui ne fût touché juſqu'au fond du cœur d'un ſi funeſte accident, & à qui le ſort de ce malheureux pere n'arrachât des larmes. Paul Emile ſeul, renfermant en lui-même toute ſa douleur, montra une conſtance qui le fit paroître encore plus grand que jamais. Il dit, en parlant au Peuple, qu'effraié à la vûe de tant de

ſuccès inouis, & s'attendant à quelque grand revers, il avoit prié les dieux de le faire tomber plutôt ſur ſa famille, que ſur la République. „ La fortune, ajouta-„ t'il, en plaçant mon triomphe entre les „ funérailles de mes deux enfans, comme „ pour ſe jouer des événemens humains, „ me remplit à la vérité de douleur & „ d'amertume, mais procure à ma patrie „ une pleine ſécurité, aiant épuiſé contre „ nous tous ſes traits. Elle a pris plaiſir à „ expoſer également le vainqueur & le „ vaincu en ſpectacle à tout l'Univers; „ avec cette différence pourtant, que Per-„ ſée vaincu, a encore ſes enfans, & que „ Paul Emile vainqueur a perdu les ſiens. „ Mais le bonheur public me conſole de „ mes diſgraces domeſtiques.

Il eſt aiſé de juger combien un tel citoien, ſi plein d'amour & de zèle pour ſa patrie, fut regretté après ſa mort. Ce fut alors qu'on connut juſqu'où avoit été le généreux mépris qu'il avoit toûjours fait de l'argent, ce qu'on peut dire avoir été ſa vertu dominante. Ce grand homme, iſſu d'une des plus nobles & des plus anciennes familles de Rome, & ſorti d'une maiſon illuſtrée par les plus grandes charges & les plus grands emplois; ce vainqueur de la Macédoine, * qui par les dé-

* Bis millies centies H. S. ærario contulit. *Vell. Paterc. lib. 1. cap. 9.* *ſomme pouvoit monter à vingt-cinq millions de notre Cette monnoie.*

pouilles immenſes qu'il en raporta, avoit enrichi pour lontems * le tréſor public, laiſſa pour tout bien à ſes enfans, l'ancien & médiocre patrimoine qu'il avoit reçu de ſes aieux, ſans l'avoir jamais augmenté, dit Plutarque, d'une ſeule dragme.

Voilà comment penſoient ces vieux Romains. Et ce noble deſintéreſſement n'étoit pas la vertu de Paul Emile ſeul : c'étoit celle de toute ſa famille, & je pourrois ajoûter, de preſque tous les grands hommes de ſon tems. Lorſqu'il ſe fut rendu maître des tréſors immenſes que Perſée avoit amaſſés, il donna à ſon gendre Tubéron, pour tout préſent, une coupe d'argent du poids de cinq livres. Plutarque obſerve que cette coupe fut la premiére piéce de vaiſſelle d'argent qui entra dans la maiſon des Elius : encore falut-il que la vertu & l'honneur l'y introduiſiſſent.

Fabius Maximus

Polybe nous peint admirablement en deux mots le caractère de Fabius, lorſque raportant ce qu'on penſa de lui après la belle action par laquelle il avoit ſauvé Minucius ſon rival & ſon ennemi, il dit: „ Qu'alors on reconnut évidemment à „ Rome quel avantage la prudence d'un Pag. 255.

* *Le peuple Romain fut déchargé de tout impôt, juſqu'à la guerre d'Asie.* | *toine, & du jeune Céſar.* Plut.

„ Général, & un jugement ferme & plein „ de sens, ont sur la témérité & la folle „ présomption d'un homme qui n'est que „ soldat. „ Voila en effet ce qu'on doit sur tout admirer dans Fabius, & ce qui fait proprement le Général : une sage prévoyance, un profond raisonnement, un plan suivi, un dessein formé, non au hazard, mais sur des principes fixes & & certains : στρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς νενε-
Pag. 551. χής ; ; qualité, dont Polybe, dans un autre endroit, fait dépendre le succès des grandes entreprises : ἐὰν σὺν νῷ τις πράτ ῃ τὸ προτεθέν ; & que Fabius lui-même dit devoir dominer dans un commandant : *Propediem effecturum, ut sciant homines, bono imperatori haud magni fortunam momenti esse, mentem rationemque dominari.*
Liv lib. 22. n. 52.

A cette première qualité Fabius en joignoit une autre, qui le caractérise encore davantage : c'est une fermeté à se tenir au parti qu'il avoit pris sur de bonnes raisons ; fermeté que rien dans la suite n'étoit capable d'ébranler, λογισμὸς ἰσχὺς : & Plutarque l'exprime à peu près dans les mêmes termes, en disant que Fabius persista toûjours dans ses premiers desseins & ses premières résolutions, sans que rien pût ébranler sa fermeté. Annibal qui étoit un bon juge du mérite & de la science militaire, rendit bientôt justice à Fabius, & commença, dit Tite-Live, à crain-
Lib. 22. n. 23.

dre, lorsqu'il vit que les Romains lui avoient enfin opposé un Chef qui faisoit la guerre, non au hazard, mais par principes & par régles : *qui bellum ratione, non fortunâ, gereret.*

Pour mieux comprendre la prudence de Fabius, il faut se remettre devant les yeux l'état des deux armées. Annibal avoit battu trois fois les Romains. Ses troupes, pleines d'ardeur & de courage, ne demandoient qu'à combattre. Elles étoient dans un pays ennemi : l'argent & les vivres leur manquoient : leur nombre diminuoit tous les jours : toute communication avec Carthage, pour en tirer du secours, leur étoit coupée. Ainsi elles n'avoient de ressource que dans la victoire. Pour les Romains, les trois défaites précédentes leur avoient presque entiérement abattu le courage, & à peine osoient-ils regarder les Carthaginois. Les mener au combat dans cette disposition, c'étoit les conduire à la boucherie. Il faloit peu à peu, par de légères escarmouches, dissiper leur crainte, leur rendre le courage, les remplir de confiance, & les mettre en état de soutenir leur ancienne réputation. D'ailleurs ni les vivres, ni les troupes ne leur manquoient, & tout leur étoit fourni à point nommé. Voilà ce qui fit prendre à Fabius la sage résolution de ne point hazarder de combat. στρατηγικὴν πρόνοιαν καὶ λογισμὸν ἔχων.

Mais de quelle fermeté n'eut-il pas besoin, pour persévérer constamment dans cette résolution ? Les ennemis le raillent: ses propres Officiers & ses soldats lui insultent : Rome entière se déclare contre lui, en lui égalant en autorité son Général de la cavalerie, ce qui étoit sans exemple. Tout cela ne l'ébranle point. Il demeure ferme comme un rocher. Ces railleries, ces insultes, ces traitemens injurieux ne sont point des raisons & ne changent rien dans la situation des affaires ; & pour changer de plan, il lui faut des raisons : λογισμὸς ἰσόν.

Le succès justifia pleinement sa conduite. La justice que lui rendirent & ses citoiens, & les ennemis même, le dédommagea bien avantageusement de tous les bruits qu'on avoit répandus contre lui. Parce qu'il consentit à passer pendant quelque tems pour un homme timide & lâche, il a mérité d'être regardé par toute la postérité comme le Chef le plus sage & le plus prudent que Rome ait porté. Ainsi il éprouva la vérité de ce que dit Tite-Live dans une autre occasion, que la gloire qu'on a sû mépriser dans le tems, revient avec usure & avec avantage : *Spretâ in tempore gloriâ, etiam cumulatior redit.*

Liv. lib. 2 n. 47.

Mais ce que je trouve de plus admirable dans Fabius, c'est la manière noble & généreuse dont il agit à l'égard d'un

ennemi déclaré, de qui il avoit reçu l'affront le plus sensible : action véritablement grande, comme l'observe Plutarque, & dans laquelle éclatent en même tems la valeur, la prudence, & la bonté. Il pouvoit laisser périr Minucius dans une occasion où sa témérité l'avoit engagé, & le punir, par la main des ennemis, de l'affront qu'il en avoit reçu. Voilà ce qu'auroit pensé un petit esprit, & une ame basse. Fabius vole au secours de son rival, & le tire de danger. Qu'on compare la gloire que Fabius s'est acquise par cette action, la joie qu'il eut d'avoir sauvé la République, le plaisir qu'il sentit de voir son ennemi à ses piés reconnoître sa faute, & toute l'armée le saluer comme son libérateur & son pere, avec la lâche & honteuse satisfaction d'un vindicatif, qui sacrifie tout, & le bien public même, à son ressentiment.

La conduite de Fabius à l'égard de Scipion ne paroît pas si pure ni si noble, & il est difficile de justifier d'un peu de jalousie l'opposition constante qu'il marqua au dessein que ce jeune Romain avoit formé de porter la guerre en Afrique. Il y a de l'apparence, dit Plutarque, qu'il se détermina d'abord à contredire Scipion par un excès de prudence & de précaution, épouvanté du danger auquel il croioit qu'on exposoit la République : mais qu'enfin il se roidit trop, & alla plus

loin qu'il ne faloit, poussé par une émulation démesurée, pour arrêter la gloire & la grandeur d'un jeune Chef qui lui faisoit ombrage.

Plusieurs choses donnent lieu de croire que Fabius, dans cette dispute, agit moins par raison, que par passion. Il avoit d'abord fait tous ses efforts pour engager Crassus, Collégue de Scipion dans le Consulat, à tirer les provinces au sort selon la coûtume & selon son droit, à ne point céder volontairement à Scipion le commandement de l'armée de Sicile, & à se tenir prêt à passer lui-même en Afrique, si enfin on le jugeoit à propos. N'aiant pû réussir dans cette première tentative, il emploia tout son crédit pour empêcher qu'on n'assignât à Scipion les fonds nécessaires pour la guerre. Lorsque dans la suite les ennemis de Scipion, qui étoit pour lors en Sicile, portérent des plaintes contre lui au Sénat, Fabius sans rien approfondir, donna un avis tout-à-fait violent & outré, qui étoit de le rappeller sur le champ, & de lui ôter le commandement. Il se trouva néanmoins que les plaintes n'avoient aucun fondement. Enfin, quand Scipion fut passé en Afrique, & que Rome retentit du bruit de ses glorieux exploits & de ses victoires, Fabius tint toûjours le même langage & la même conduite, & ne rougit point de demander qu'on

lui envoiât un successeur, apportant pour toute raison, dit Plutarque, *qu'il étoit dangereux de confier de si grandes choses à la fortune d'un seul homme, & qu'il étoit difficile qu'un même Général fût toûjours également heureux.*

On ne peut disconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait porté la République Romaine : mais ces sentimens de pique & d'envie contre la gloire naissante d'un jeune guerrier qui donnoit tant d'espérance, sont une tache à sa réputation, & une preuve sensible de ce que nous avons dit ailleurs, qu'il n'y a rien de plus rare, ni en même tems de plus héroïque, que de voir d'un œil tranquille, & même avec joie, les actions glorieuses & les heureux succès de ceux qui sont avec nous dans la même carrière. Il faloit en effet à Fabius un plus grand fond de vertu pour se défendre de la jalousie, à la vûe d'un mérite qui pouvoit effacer le sien, qu'il ne lui en avoit falu dans l'affaire de Minucius, pour garder la modération envers un rival, sur lequel il sentoit qu'il avoit tout l'avantage du côté du mérite.

Annibal et Scipion.

J'ai cru devoir joindre ici ces deux grands hommes, & pour ainsi dire les mettre encore aux prises ensemble, parce qu'aiant l'un & l'autre de grandes qualités

qui leur sont communes, en les raprochant ainsi, il sera plus facile de connoître leurs caractères, & de juger auquel des deux on doit donner la préférence. Je n'entreprens pas néanmoins d'en faire une comparaison exacte, mais seulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai dans ce paralléle les vertus militaires & les vertus morales & politiques : ce qui fait le grand Capitaine, & ce qui fait l'honnête homme.

§. I. Vertus militaires.

1. *Etendue d'esprit pour former & executer de grands desseins.*

Je commence par cette qualité, parce que c'est, à proprement parler, celle qui fait les grands hommes, & qui a le plus de part au succès des affaires : c'est ce que Polybe appelle comme je l'ai déja remarqué, σὺν τῷ πράττειν τὸ προτεθὲν, Elle consiste à avoir de grandes vûes ; à se former de loin un plan ; à se proposer un but & un dessein dont on ne s'écarte jamais ; à prendre toutes les mesures, & à préparer tous les moiens nécessaires pour le faire réussir ; à savoir saisir les momens favorables de l'occasion qui passent rapidement, & ne se remontrent plus ; à faire rentrer dans son plan les accidens même subits & imprévûs ; en un mot, à prévoir tout, & à veiller à tout, sans se troubler ni se déconcerter par aucun événement. Car, com-

Pag. 551.

me le remarque le même Polybe, à peine le concours de toutes les mesures le plus sagement concertées & exécutées, est-il suffisant pour faire réussir un dessein; au lieu que souvent l'omission d'une seule, quelque légère qu'elle paroisse, suffit pour en empêcher le succès. Pag. 55

Tel fut le caractère d'Annibal & de Scipion. Tous deux formérent un projet grand, hardi, singulier, d'une vaste étendue, d'une longue suite, capable de troubler les plus fortes têtes, mais seul salutaire, & seul décisif.

Annibal, dès le commencement de la guerre, comprit que le seul moien de vaincre les Romains, étoit de les aller attaquer dans leur propre pays. Il disposa tout de loin pour ce grand dessein. Il prévit toutes les difficultés & tous les obstacles. Le passage des Alpes ne l'arrêta point. Un Capitaine si sage, comme l'observe Polybe, n'auroit eu garde de s'y engager, si auparavant il ne s'étoit assuré que ces montagnes n'étoient point impraticables. Le succès répondit à ses vûes. On sait quelle fut la rapidité de ses victoires, & combien Rome se vit près de sa perte. Pag. 201. 202.

Scipion forma un dessein qui ne paroissoit guéres moins hardi, mais qui eut un succès plus heureux: ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obstacles sembloient s'opposer à ce dessein! N'étoit-il pas naturel, disoit-on,

de défendre son pays, avant que d'attaquer celui de l'ennemi, & d'assurer la paix dans l'Italie, avant que de porter la guerre en Afrique ? Quelle ressource resteroit-il à l'Empire, si Annibal vainqueur marchoit contre Rome ? Seroit-il tems pour lors de rappeller à son secours le Consul ? Que deviendroit Scipion & son armée, s'il venoit à perdre une bataille ? & que ne devoit-on pas craindre des Carthaginois & de leurs Alliés réunis tous ensemble, & combattant pour leur liberté & pour leur vie sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfans, & de leur patrie ? C'étoient les réflexions de Fabius, qui paroissoient fort plausibles, mais qui n'arrêtérent point Scipion ; & le succès de l'entreprise fit assez voir avec quelle sagesse elle avoit été formée, & avec quelle habileté elle fut conduite ; & l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme rien ne venoit du hazard, mais que tout étoit l'effet d'un solide raisonnement, & d'une prudence consommée, ce qui fait le capitaine, au lieu que les coups de main ne font que le soldat.

2. *Profond secret.*

Un des moiens les plus sûrs de faire réussir une entreprise, est le secret ; & Polybe veut qu'un Général soit tellement impénétrable sur cet article, que non seulement l'amitié ni la familiarité la

Pag. 552.

plus intime ne puiſſe jamais arracher de lui une ſeule parole indiſcrette, mais qu'il ne ſoit pas poſſible même à la plus ſubtile curioſité de rien découvrir ſur ſon viſage, ni dans ſon air, de ce qu'il a dans l'eſprit.

Le ſiége de Carthagéne fut la première entrepriſe de Scipion en Eſpagne, & comme le premier degré à toutes ſes autres conquêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius ſeul; & il ne le mit dans ſa confidence, que parce que cela étoit abſolument néceſſaire. Ce ne put être auſſi que par le ſilence, & par un profond ſecret, que réuſſit une autre entrepriſe encore plus importante, & qui entraîna la conquête de l'Afrique, lorſque Scipion brula de nuit les deux camps & tailla en piéces les deux armées des ennemis.

Les fréquens ſuccès qu'eut Annibal à dreſſer des embuſcades aux Romains, & à y faire périr tant de Généraux avec leurs meilleures troupes; à leur dérober ſes marches; à les ſurprendre par des attaques imprévûes; à ſe porter d'un endroit de l'Italie à l'autre, ſans y trouver d'obſtacles de la part des ennemis, ſont une preuve du profond ſecret avec lequel il concernoit & exécutoit toutes ſes entrepriſes. La ruſe, la fineſſe, le ſtratagême, étoit ſon talent dominant; & tout cela ne peut réuſſir que par un ſecret impénétrable.

3. *Bien connoître le caractère des Chefs contre qui l'on a à combattre.*

C'est une grande habileté, & une partie importante de la science militaire, de bien connoître le caractrère des Généraux qui commandent l'armée ennemie, & de savoir profiter de leurs défauts. Car, dit Polybe, c'est l'ignorance ou la négligence des Chefs qui fait échouer la plûpart des entrepriſes. Annibal poſſédoit cette ſcience en perfection; & l'on peut dire que ſon attention continuelle & ſuivie à étudier le génie des Généraux Romains, fut l'une des principales cauſes qui lui firent gagner les batailles de Trébie & de Thraſyméne. * Il ſavoit ce qui ſe paſſoit dans le camp ennemi, comme ce qui ſe paſſoit dans le ſien. Quand on eut envoié contre lui Paul & Varron, il fut bientôt informé du différend caractère de ces deux Chefs, & de leurs diviſions : *diſſimiles diſcordeſque imperitare*; & il ne manqua pas de profiter du caractère vif & bouillant de Varron en jettant un appas & une amorce à ſa témérité, par quelques légers avantages qu'il lui laiſſa remporter, qui furent ſuivis de la fameuſe défaite de Cannes.

* Omnia ei hoſtium haud ſecus, quàm ſua, nota erant. *Liv, lib.* 22. *n.* 41.

Nec quicquam eorum quæ apud hoſtes agebantur, eum fallebat. *Ibid. n.* 28.

Ce

Ce que Scipion apprit du peu de discipline que les Généraux des ennemis faisoient garder dans leurs camps, fut ce qui lui donna la pensée d'y mettre le feu pendant la nuit : entreprise, dont le succès lui valut la conquête de l'Afrique. *Hæc relata Scipioni spem fecerant, castra hostium per occasionem incendendi.* lib. 30. n. 3.

4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.*

La Discipline militaire est comme l'ame de l'armée, qui en lie & unit ensemble toutes les parties, qui les met en mouvement ou les tient en repos selon le besoin, qui marque & distribue à chacune ses fonctions, & qui les contient toutes dans le devoir.

On convient que nos deux Généraux excellérent dans cette partie : mais il faut avouer que dans ce genre le mérite d'Annibal doit paroitre fort supérieur à celui de Scipion. Aussi l'on a toujours regardé comme le dernier effort, & comme le chef-d'œuvre de l'habileté militaire, qu'Annibal pendant seize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangére, si loin de sa patrie, avec des succès si différens, à la tête d'une armée composée, non de citoiens Carthaginois, mais d'un amas confus de plusieurs nations, qui n'étoient unies entr'elles ni par les coûtumes, ni par le langage ; dont les ha- liv. lib. 28. n. 12.

bits, les armes, les cérémonies, les sacrifices, les dieux même étoient différens : qu'Annibal, dis-je, les ait tellement liées ensemble, qu'il ne se soit jamais élevé de sédition ni entr'elles, ni contre lui, quoique souvent les vivres leur eussent manqué & que le paiement de leur solde eût été plusieurs fois différé. Combien faloit-il pour cela que la discipline fut solidement établie, & inviolablement observée parmi les troupes!

5. *Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.*

C'est un bien mauvais goût, & qui marque peu d'élévation d'esprit, & peu de noblesse d'ame, que de faire consister la grandeur d'un Officier ou d'un Général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choses si frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires? Que suppose-t-elles, sinon de grandes richesses? & ces richesses sont-elles toûjours la preuve d'un mérite solide, & le fruit de la vertu? C'est la honte de la raison & du bon sens, c'est la dégradation d'un peuple aussi belliqueux que le notre, que de nous réduire aux mœurs & aux coûtumes des Perses, en introduisant le luxe des villes dans le camp & dans les armées. Le tems, les soins, les dépenses que tout cet attirail entraîne né-

ceſſairement après ſoi, un Officier, un Commandant, ne trouvent-ils point à quoi les mieux emploier, & ne les doivent-ils pas à leur patrie? Les anciens Capitaines penſoient & agiſſoient bien autrement.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge, dont je ne ſai ſi pluſieurs de nos Officiers ne croiroient pas devoir rougir. „Il n'y avoit point de travail, dit-il, „qui pût laſſer ſon corps ou abattre ſon „eſprit. Il ſupportoit également le froid „& le chaud. C'étoit la néceſſité & le „beſoin, non le plaiſir qui régloient ſon „boire & ſon manger. Il n'avoit point „d'heure marquée pour dormir: il donnoit au ſommeil le tems que lui laiſſoient les affaires, & il ne ſe le procuroit point par le ſilence, ni par la molleſſe de ſon lit. On le trouvoit ſouvent „couché par terre dans une caſaque de „ſoldat parmi les ſentinelles & les corps „de garde. Il ſe diſtinguoit de ſes égaux, „non par la magnificence de ſes habits, „mais par la bonté de ſes chevaux & de „ſes armes.

Polybe, après avoir loué Scipion ſur les vertus éclatantes qu'on admiroit en lui, ſa libéralité, ſa magnificence, ſa grandeur d'ame; ajoute que ceux qui le connoiſſoient de près, n'admiroient pas moins en lui * la vie ſobre & frugale

* Ἀγχίνους, ἐγκρατεῖς, ἐλευθερίους. *Polyb. pag.* 577. τὴν διαίτης περὶ τὸ πρακτέον ἰσχύν.

qu'il menoit, qui le mettoit en état de donner toute son application aux affaires publiques. Il n'étoit pas fort occupé de sa parure. Elle étoit mâle & militaire, fort convenable à sa taille, qui étoit grande & majestueuse. *Præterquam quòd suapte natura multa majestas inerat, adornabat promissa cæsaries habitusque corporis, non cultus munditiis, sed virilis verè ac militaris.* Ce que Sénéque nous dit de la simplicité de ses bains, & de sa maison de campagne, nous laisse à juger de ce qu'il étoit dans le camp, & à la tête des troupes.

Liv. lib. 28. n. 35.

Senec. Epist. 86.

C'est en menant de la sorte une vie sobre & frugale, que les Généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir, que Cambyse recommande à son fils Cyrus avec tant de soin, comme extrêmement propre à animer les troupes, & à leur faire aimer leurs Chefs; qui est de donner l'exemple du travail aux soldats, en supportant comme eux, & même plus qu'eux, le froid, le chaud, & la fatigue : * en quoi, dit-il, la différence sera toûjours fort grande entre le Général & le soldat, parce que celui-ci dans le travail n'y sent que le travail & la peine;

Xenoph. in Cyrop. lib. 1.

* Itaque semper Africanus (*c'est le second Scipion*) Socraticum Xenophontem in manibus habebat : cujus imprimis laudabat illud, quod diceret, eosdem labores non esse æquè graves imperatori & militi, quòd ipse honos laborem leviorem faceret imperatorum. *Cic. lib. 2. Tusc. quæst. n. 62.*

au lieu que l'autre, exposé en spectacle aux yeux de toute l'armée, y trouve l'honneur & la gloire ; motifs qui diminuent beaucoup du poids de la fatigue, & qui la rendent plus légère.

Ce n'est pas que Scipion fût ennemi d'une joie sage & modérée. * Tite-Live, en parlant de la reception honorable, que lui fit le Roi Philippe, lorsqu'il passa avec son frere par ses Etats pour marcher contre Antiochus, remarque que Scipion y fut très-sensible, & qu'il admira dans le Roi de Macédoine les maniéres gracieuses & insinuantes dont il sut assaisonner les repas qu'il lui donna ; qualités, ajoute Tite-Live, que cet illustre Romain, si grand dans tout le reste, trouvoit estimables, pourvû qu'elles ne dégénérassent point en luxe & en faste.

6. *Savoir également employer la force & la ruse.*

Ce que dit Polybe est bien vrai, qu'en fait de guerre la ruse & la finesse peuvent beaucoup plus que la force ouverte & les desseins déclarés.

* Venientes regio apparatu accepit, & prosecutus est Rex. Multa in eo & dexteritas & humanitas visa, quæ commendabilia apud Africanum erant, virum, sicut ad cetera egregium, ita à comitate, quæ sine luxuria esset, non aversum. *Liv. lib.* 37. *n.* 7.

C'eſt ici le fort d'Annibal. Dans toutes ſes actions, dans toutes ſes entrepriſes, dans toutes les batailles qu'il donna, la ruſe & la fineſſe y eurent toûjours la plus grande part. La maniére dont il trompa le plus aviſé & le plus prudent de tous les Chefs, en faiſant allumer de la paille aux cornes de deux mille beufs, pour ſe tirer d'un mauvais pas où il s'étoit engagé, ſuffiroit ſeule pour montrer combien Annibal étoit habile dans la ſcience des ſtratagêmes. Elle n'étoit pas non plus inconnue à Scipion; & ce qu'il fit pour bruler les deux camps des ennemis en Afrique, en eſt une grande preuve.

Liv lib. 22. n. 16. & 17.

lib. 30. n. 6.

7. *Ne hazarder jamais ſa perſonne ſans néceſſité.*

Polybe établit comme une maxime eſſentielle & capitale pour un Commandant, que jamais il ne doit expoſer ſa perſonne, quand l'action n'eſt point générale & déciſive, & qu'alors même il doit s'éloigner du danger le plus qu'il lui eſt poſſible. Il fortifie cette maxime par l'exemple contraire de Marcellus, dont la bravoure téméraire, peu convenable à un Chef de ſon âge & de ſon expérience, lui couta la vie, & penſa ruiner l'Empire. C'eſt à cette occaſion qu'il remarque qu'Annibal, qu'on ne ſoupçonnera pas ſans doute de timidité, & d'un trop grand amour de la vie,

Pag. 603.

dans tous les combats qu'il donna, eut toujours soin de mettre sa personne en sureté. Et il fait la même remarque au sujet de Scipion, qui dans le siége de Carthagéne fut obligé de paier de sa personne, & de s'exposer au danger, mais qui le fit avec sagesse & circonspection. Pag. 587.

Plutarque, dans la comparaison qu'il fait de Pélopidas & de Marcellus, dit que la blessure ou la mort d'un Général ne doit pas être simplement un accident, mais un moien qui contribue au succès, & qui influe dans la victoire & le salut de l'armée : ὐ πάθος ἀλλὰ πρᾶξις ; & il regrette que les deux grands hommes dont il parle, aient sacrifié à leur valeur toutes les autres vertus, en prodiguant sans nécessité leur sang & leur vie, & qu'ils soient morts pour eux-mêmes, & non pour la patrie, à laquelle les Généraux sont comptables de leur mort, aussi bien que de leur vie.

8. *Art & habileté dans les combats.*

IL FAUDROIT être du métier, pour faire remarquer dans les différens combats qu'ont donné Anuibal & Scipion, leur habileté, leur adresse, leur présence d'esprit, leur attention à profiter de tous les mouvemens de l'ennemi, de toutes les occasions subites que le hazard présente, de toutes les circonstances du tems & du lieu, en un mot de tout ce

qui peut contribuer à la victoire. Je comprens bien qu'un homme de guerre doit prendre un grand plaisir à lire dans les bons Auteurs la description de ces fameuses batailles qui ont décidé du sort de l'univers, aussi bien que de la réputation des anciens Capitaines, & que c'est un grand moien de se perfectionner dans la science militaire, que d'étudier sous de tels maîtres, & de se mettre en état de profiter autant de leurs fautes, que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions passent mes forces, & ne me conviennent point.

9. *Avoir le talent de la parole, & savoir manier adroitement les esprits.*

Je mets cette qualité parmi les vertus guerriéres, parce qu'un Général doit l'être en tout, & que pour en remplir les fonctions, la langue, aussi bien que la tête & la main, est souvent pour lui un instrument nécessaire. C'est une des choses qu'Annibal estimoit le plus dans Pyrrhus : *artem etiam conciliandi sibi homines mirum habuisse*; & il mettoit ce talent de pair avec la parfaite connoissance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus se distinguoit le plus.

Liv. lib. 35. n. 14.

A juger de nos deux Capitaines par les harangues que les Historiens nous en ont laissées, ils excelloient tous deux dans le talent de la parole : mais je ne sai si ces

Historiens ne leur ont pas un peu prêté de leur éloquence. Quelques reparties fort ingénieuses d'Annibal, que l'histoire nous a conservées, montrent qu'il avoit un fond d'esprit excellent, & que la nature seule avoit fait en lui ce que l'art & l'étude font dans les autres. Pour Scipion, il avoit l'esprit plus cultivé, & quoique son siécle ne fut pas encore aussi poli que celui du second Scipion, surnommé l'Africain comme lui, son intime liaison avec le poéte Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquoit pas de goût pour les belles lettres. Quoiqu'il en soit, Tite-Live remarque que, lorsqu'il fut arrivé en Espagne pour y commander les troupes, dans la première audience qu'il donna aux Députés de la province, il parla avec un certain air de grandeur qui attire le respect, & en même tems avec un air simple & naturel qui persuade & qui inspire la confiance, de sorte que sans laisser échaper aucune parole qui ressentît le moins du monde la fierté, il rassura d'abord tous les esprits, que la vûe des maux passés tenoit encore dans l'inquiétude & dans la crainte. Dans une autre occasion, où Scipion se trouva avec Asdrubal chez Syphax pour traiter d'affaires, le même Historien observe que Scipion savoit manier les esprits, & les tourner comme il lui plaisoit avec tant

lib. 26. n. 19.

lib. 28. n. 18.

de dextérité, qu'il charma également ſon hôte & ſon ennemi par la force & par les attraits de ſon éloquence. Et le Carthaginois avoua depuis, que cet entretien particulier lui avoit donné une plus haute idée de Scipion, que ſes victoires & ſes conquêtes; & qu'il ne doutoit point que Syphax & ſon roiaume ne fuſſent déja au pouvoir des Romains, tant Scipion avoit d'art & d'habileté pour gagner les eſprits. Un ſeul fait comme celui-ci marque aſſez combien il importe aux perſonnes deſtinées à la profeſſion des armes, de cultiver avec ſoin le talent de la parole: & il eſt difficile de comprendre comment des Officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talens pour la guerre, paroiſſent quelquefois avoir honte de ſçavoir quelque choſe au-delà de leur métier.

Conclusion.

Il s'agiroit maintenant de décider entre Annibal & Scipion pour ce qui regarde les qualités militaires: mais une telle déciſion n'eſt point de mon reſſort. J'entens dire qu'au jugement des bons connoiſſeurs, Annibal eſt le Capitaine le plus conſommé qu'on ait vû dans la ſcience de la guerre. C'eſt à ſon école en effet que les Romains ſe ſont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentiſſage contre Pyrrhus. Jamais Général,

il faut l'avouer, ne sut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ses troupes à l'usage où elles étoient les plus propres, ni dresser une embuscade, ni trouver des ressources dans ses disgraces, ni maintenir la discipline parmi tant de nations différentes. Il tiroit de lui seul la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, & toutes les munitions nécessaires pour soutenir une grosse guerre dans un pays eloigné, contre de puissans ennemis, pendant l'espace de seize années consécutives, & malgré une puissante faction domestique qui lui refusoit tout, & le traversoit en tout. Voilà certainement ce qu'on appelle un grand Général.

J'avoue aussi, qu'à faire une juste comparaison du dessein d'Annibal, & de celui de Scipion, on doit convenir que le dessein d'Annibal étoit plus hardi, plus hazardeux, plus difficile, plus destitué de ressources. Il lui faloit traverser les Gaules, qu'il devoit regarder comme ennemies; passer les Alpes, qui auroient paru insurmontables à tout autre; établir le théatre de la guerre au milieu du pays ennemi, & dans le sein même de l'Italie, où il n'avoit ni places, ni magasins, ni secours assuré, ni espérance de retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquoit les Romains

dans le tems de leur plus grande vigueur, lorsque leurs troupes toutes fraîches, encore fiéres & animées par le succès de la guerre précédente, étoient pleines de courage & de confiance. Pour Scipion, il n'avoit qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avoit une puissante flote, & il étoit maître de la mer. Il conservoit une communication libre avec la Sicile, d'où il tiroit à point nommé toutes les munitions de guerre & de bouche. Il attaquoit les Carthaginois sur la fin d'une guerre, où ils avoient faits de grandes pertes, dans un tems où leur puissance panchoit déja vers son déclin, & où ils commençoient à être épuisés d'argent, d'hommes, & de courage. L'Espagne, la Sardaigne, la Sicile leur avoient été enlevées, & ils n'y pouvoient plus faire de diversions contre les Romains. L'armée d'Asdrubal venoit d'être taillée en piéces : celle d'Annibal étoit extrêmement affoiblie par plusieurs échecs, & par une disette presque générale de toutes choses. Toutes ces circonstances paroissent donner un grand avantage à Annibal au dessus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrêtent : l'une tirée des Chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commises.

Ne peut-on pas dire que ces fameuses victoires, qui ont rendu si célébre le nom d'Annibal, il les a dûes autant à l'im-

prudence & à la témérité des Généraux Romains, qu'à sa valeur & à sa sagesse? Quand on lui eut opposé un Fabius, puis, un Scipion; le premier l'arréta tout court, & l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal : la premiére, en ne marchant pas droit à Rome, aussitôt après la bataille de Cannes, supposé pourtant que c'en soit une; la seconde, en laissant ses troupes s'amollir & s'énerver à Capoue', doivent beaucoup diminuer de sa réputation. Car ces fautes paroissent à quelques-uns essentielles, décisives, irréparables & toutes deux opposées à la principale qualité d'un Général, qui est la tête & le jugement. Pour Scipion, je ne sache point que dans tout le tems qu'il a commandé les armées Romaines, on lui ait reproché rien de semblable.

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement qu'il porta des Généraux les plus accomplis, s'étant adjugé à lui même la troisiéme place après Alexandre & Pyrrhus, & Scipion lui aiant demandé ce qu'il diroit donc s'il l'avoit vaincu, il lui répartit : „ Alors „ je prendrois le pas au dessus d'Alexan- „ dre & de Pyrrhus, & de tous les Géné- „ raux qui ont jamais été. * Louange fi-

* Et perplexum Punico astu responsum, & improvisum assentationis genus Scipionem movit, quòd è grege se Imperatorum velut inæstimabilem secreviſſet. *Liv. lib.* 35. n. 14.

ne & délicate, & bien flateuſe pour Scipion, qu'elle diſtinguoit de tous les autres Capitaines, comme ſupérieur à tous, & comme ne devant être mis en comparaiſon avec aucun !

§. II. VERTUS MORALES ET CIVILES.

C'EST ICI le triomphe de Scipion, dont on vante avec raiſon la bonté, la douceur, la modération, la généroſité, la juſtice, la chaſteté même, & la réligion : c'eſt ici, dis-je, ſon triomphe, ou plutôt celui de la vertu, infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités du monde. C'eſt la belle penſée de Tite-Live, lorſqu'il parle de la délibération du Sénat aſſemblé, pour décider qui de tous les Romains étoit le plus homme de bien. *Haud parvæ rei judicium Senatum tenebat, qui vir optimus in civitate eſſet. Veram certè victoriam ejus rei ſibi quiſque mallet, quàm ulla imperia honoreſve ſuffragio ſeu Patrum ſeu plebis delatos.* *Liv. lib. 29. n. 14.*

Le Lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit ſe déclarer, ſur tout s'il conſulte l'affreux portrait que Tite-Live nous a laiſſé d'Annibal. „ De grands vices, dit cet hiſtorien, après avoir fait ſon éloge, „ égaloient de ſi grandes „ vertus : une cruauté inhumaine, une *Liv. lib. 21. n. 4.*

„ perfidie plus que Carthaginoise, nul „ égard pour la vérité ni pour ce qu'il y a „ de plus saint, nulle crainte des dieux, „ nul respect pour les sermens, nulle réligion. *Has tantas viri virtutes ingentia, vitia æquabant; inhumana crudelitas, perfidia plusquam Punica, nihil veri, nihil sancti: nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio.*

Voilà un étrange portrait. Je ne sai s'il est fidélement tiré d'après nature, & si la prévention n'en a point beaucoup noirci les couleurs. Car en général on peut soupçonner les Romains de n'avoir pas rendu assez de justice à Annibal, & d'en avoir dit beaucoup de mal, parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque, qui a souvent occasion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute. Les faits même raportés par Tite-Live démentent son portrait. Pour ne parler que de ce seul défaut, * *nullus deûm metus, nulla religio*, il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Espagne, il se transporte jusqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule; & il lui en fait de nouveaux, si ce dieu favorise son entrepriſe. *Annibal Gades profectus, Herculi vota exolvit, noviſque se obligat votis, ſi cetera proſperè eveniſſent.* Est-ce là, la démarche d'un homme sans réligion & sans dieu? Qu'est-ce qui l'obligeoit de quit-

*Nulle crainte des dieux, nulle réligion

ter ſon armée, pour entreprendre un ſi long pélerinage ? Si c'étoit hypocriſie, pour impoſer à des peuples ſuperſticieux, il y auroit eu plus de gain pour lui à prendre ce maſque de réligion à la vûe de toutes ſes troupes aſſemblées, comme faiſoient les Romains dans les luſtrations de leurs armées. Bientôt après Annibal a une viſion, qu'il croit lui venir de la part des Dieux qui lui annoncent l'avenir, & le ſuccès de ſon entrepriſe. Il paſſa pluſieurs années près du riche temple de Junon Lacinia ; & non ſeulement il n'en enleva rien dans les plus preſſans beſoins de ſon armée, mais il en prit tant de ſoin, quoiqu'il fût hors de la ville, que jamais aucun de ſes ſoldats n'en tira rien furtivement : & lui-même, avant que de partir d'Italie, y laiſſa un ſuperbe monument. Il eut le même reſpect pour tous les autres temples ; & il n'eſt marqué nulle part, ce me ſemble, que ſes troupes en aient jamais pillé aucun dans la confuſion d'une guerre mélée de tant d'événemens. C'étoit reconnoitre bien clairement la puiſſance de la divinité, que de déclarer, comme il fit, que les dieux lui ôtoient tantôt la penſée, tantôt le pouvoir de prendre Rome. Dans le traité qu'il fait avec Philippe, * après avoir atteſté ſes dieux, il marque clairement que c'eſt de leur protection qu'il attend tout le ſuccès de ſes armes. Enfin, en mourant, il in-

Ib. n. 22.

Lib. 28. n. 46.

lib. 26. n. 11.

lib. 23. n 33.
* *Polybe rapporte cette circonſtance.*
lib. 39. n. 51.

voque tous les dieux vengeurs de l'ospitalité. Tous ces faits, & plusieurs autres détruisent absolument le crime d'irréligion dont Tite-Live le charge. Il en est de même de ses parjures & de ses infidélités dans les traités. Je ne sache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela soit arrivé aux Carthaginois, mais sans sa participation. Quoiqu'il en soit, je ne ferai point ici le paralléle de ces deux Capitaines, par raport aux vertus civiles & morales. Je me contenterai d'en rapôrter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

1. *Générosité, libéralité.*

C'est-la la vertu des grandes ames, comme l'amour de l'argent est le vice des ames basses & sans honneur. Scipion connoissoit le véritable prix de l'argent, qui est de s'en faire des amis, & d'acheter des hommes. Les largesses qu'il sut faire à propos, les rençons qu'il rendit généreusement à ceux qui venoient racheter leurs enfans ou leurs proches, lui gagnérent presque autant de peuples, que ses victoires. Il entroit par là dans les vûes & dans le caractére du peuple Romain qui aimoit mieux, comme il le dit lui même, s'attacher les homme par les bienfaits, que par la crainte : *qui beneficio quàm metu obligare homines malit.* liv. lib. 26. n. 50.

2. *Bonté, douceur.*

On ne peut pas faire du bien à tous, mais on peut témoigner de la bonté à tous. C'eſt une monnoie dont pluſieurs ſe contentent, & qui n'épuiſe point les tréſors du Général.

Scipion avoit un talent merveilleux pour ſe conſilier les eſprits, & pour gagner les cœurs, par des maniéres douces, honnetes, prévenantes.

Il traitoit les Officiers avec politeſſe, faiſoit valoir leurs ſervices, relevoit leurs belles actions, les combloit de préſens ou de louanges, & en uſoit ainſi avec ceux-là même qui auroient pu exiter en lui quelque mouvement de jalouſie, s'il en eût été capable. Il tint toûjours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célébre Officier, qui après la mort de ſon pere & de ſon oncle avoit maintenu les affaires d'Eſpagne, montrant par là, dit l'Hiſtorien, combien il étoit éloigné de craindre que quelqu'un ne lui fît ombrage : *ut facilè appareret nihil minùs quàm vereri, ne quis obſtaret gloriæ ſuæ.* Lib. 26. n. 20.

Il ſavoit aſſaiſonner les réprimandes mêmes d'un air de bonté & de cordialité, qui les rendoit aimables. Celle qu'il fut obligé de faire à Maſiniſſa, qui aveuglé par ſa paſſion, avoit épouſé Sophoniſbe, l'ennemie déclarée du peuple Romain, eſt un modéle achevé de la maniére dont Lib. 30. n. 14.

on doit se conduire & parler dans des conjonctures aussi délicate. On y voit emploiées toutes les finesses de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence & de la sagesse, tous les ménagemens de l'amitié, toute la dignité & la noblesse du commandement, sans aucun air de fierté.

Sa bonté éclatoit jusques dans les châtimens. Il ne les emploia qu'une fois, & bien malgré lui. Ce fut dans la sédition de Sucrone, qui demandoit nécessairement qu'on en fit un exemple. * " „ Il avoit cru, dit-il, s'arracher à lui-„ même ses propres entrailles, lorsqu'il „ se vit obligé d'expier par la mort de „ trente hommes la faute de huit mille. " Il est remarquable que Scipion ici ne se sert pas de ces mots, *scelus*, *crimen*, *facinus*, mais du mot, *noxa*, qui est beaucoup plus doux, & signifie *une faute*. Encore n'ose-t-il décider si c'est une faute; & il laisse la liberté de penser que ce n'a été qu'une imprudence & une légéreté : *octo millium seu imprudentiam, seu noxam.*

Il estimoit infiniment plus de contribuer à la conservation d'un seul citoien, que de faire mourir mille ennemis. **

* Tum se haud secus quàm viscera secantem sua, cum gemitu & lacrymis triginta hominum capitibus expiasse octo millium seu imprudentiam; seu noxam. *lib.* 28. *n.* 32.

** Antoninus Pius Scipionis sententiam frequentabat, qua ille dicebat,

Capitolin remarque que l'Empereur Antonius Pius répétoit souvent cette maxime de Scipion, & la mettoit en pratique.

3. *Justice.*

L'exercice de cette vertu est proprement la fonction de ceux qui sont constitués en dignité & en autorité. C'est par elle que Scipion rendit la domination Romaine si douce & si agréable aux Alliés & aux nations conquises, & qu'il se fit lui-même aimer si tendrement par les peuples, qui le regardoient comme leur protecteur & leur pere. Il falloit qu'il eût un grand zéle pour la justice, puisqu'il se piqua de la rendre aux ennemis mêmes, après une action qui les en rendoit tout-à-fait indignes. Les Carthaginois, pendant une tréve qu'on avoit accordée à leurs instantes priéres, prirent & pillérent au sû & par l'ordre de la République, quelques vaisseaux Romains qui s'étoient mis en mer, & pour mettre le comble à l'insulte, les Ambassadeurs qu'on avoit envoiés à Carthage pour en porter les plaintes, furent attaqués à leur retour, & presque pris par Asdrubal. Les Ambassadeurs de Carthage, qui revenoient de Rome, étoient tombés entre les mains de Scipion. On le

malle se unum civem servare, quàm mille hostes occidere. *Capitol. cap.* 9.

preſſoit d'uſer du droit de repréſailles. * „ Non, dit-il, quoique les Carthaginois „ aient violé non-ſeulement la foi de la „ tréve, mais encore le droit des gens „ dans la perſonne de nos Ambaſſadeurs, „ je ne traiterai point les leurs d'une „ manière qui ſoit indigne, ou des prin„ cipes de la grandeur Romaine, ou des „ régles de la modération que j'ai toû„ jours ſuivie juſqu'ici.

4. *Grandeur d'ame.*

Elle éclatoit dans toutes les actions, & preſque dans toutes les paroles de Scipion. Mais les peuples d'Eſpagne en furent ſur tout frapés, lorſqu'il refuſa le nom de Roi qu'ils lui offroient, charmés de ſa valeur & ſa généroſité. ** Ils ſentirent, dit Tite-Live, quelle grandeur d'ame il y avoit à regarder ainſi avec mépris & dédain un titre, qui eſt l'objet de l'admiration & des déſirs du reſte des mortels.

C'eſt avec ce même air de grandeur, qu'étant obligé de ſe défendre devant le peuple, il parla ſi noblement de ſes *lib.* 38.

* Et ſi non induciarum modò fides à Carthaginienſibus, ſed etiam jus gentium in legatis violatum eſſet : tamen ſe nihil nec inſtitutis populi Romani nec ſuis moribus indignum in iis facturum eſſe. *lib.* 30. *n.* 25.

** Senſere etiam barbari magnitudinem animi, cujus miraculo nominis alii mortales ſtuperent, id ex tam alto faſtigio aſpernantis. *lib.* 27. *n.* 19.

expéditions militaires ; & qu'au lieu de faire une timide apologie de sa conduite, il marcha vers le Capitole, suivi de tout le Peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avoient fait remporter.

5. *Chasteté.*

A PEINE pouvons-nous comprendre qu'un payen ait porté l'amour de cette vertu, aussi loin que l'a fait Scipion. L'histoire de cette jeune Princesse d'une si rare beauté, qui fut gardée chez lui comme elle l'auroit été dans la maison de son pere, est connue de tout le monde. Je l'ai raportée ailleurs, aussi bien que le beau discours qu'il tint à Masinissa sur la même matière.

6. *Réligion.*

J'AI SOUVENT cité le célébre entretien de Cambyse roi de Perse, avec son fils Cyrus, que l'on regarde avec raison comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puisse donner à quiconque doit commander les armées, ou être emploié au gouvernement. Cet excellent discours commence & finit par ce qui regarde la réligion, comme si tous les autres avis sans celui-là, devoient être inutiles. Cambyse recommande à son fils avant tout & sur tout de s'acquitter réligieusement de tous les devoirs que la Divi-

nité exige des hommes : de ne former jamais aucune entrepriſe petite ou grande, ſans conſulter les dieux : de commencer toutes ſes actions par implorer leur ſecours, & de les faire ſuivre par des actions de graces ; tout bon ſuccès venant de leur protection, qui n'eſt dûe à perſonne, & devant par conſéquent leur être raporté. C'eſt en effet ce que Cyrus pratiqua toûjours très-exactement, comme nous l'avons déja remarqué en parlant de ce Prince : & il avoue lui-même dans l'entretien dont ceci eſt tiré, qu'il part pour ſa premiére campagne plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut ſe rendre à lui-même ce témoignage qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne ſai ſi notre Scipion avoit lu la Cyropédie, comme cela eſt certain du ſecond, qui en faiſoit ſon étude ordinaire : mais il eſt viſible qu'il a imité en tout Cyrus, & ſur tout dans le culte réligieux. Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'eſt-à-dire depuis l'âge de dix-ſept ans, il ne commença jamais aucune affaire, ſoit publique, ſoit particuliére, ſans avoir auparavant été au Capitole, pour implorer le ſecours de Jupiter. On voit dans Tite-Live la priére ſolennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique : & le même Hiſtorien ne manque de faire remarquer

Liv. lib. 26. n. 19.

lib. 29. n. 27.

qu'aussitôt après la prise de Carthagéne, il remercia publiquement les dieux de l'heureux succès de cette entreprise : Lib. 26. n. 48. *Postero die, militibus navalibusque sociis convocatis, primùm diis immortalibus laudesque & grates egit.*

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle étoit cette réligion, ou de Cyrus, ou de Scipion. On sait bien qu'elle ne pouvoit être que fausse. Mais l'exemple qu'il donne à tous les Commandans & à tous les hommes de commencer & de terminer toutes leurs actions par la priére & par l'action de graces, n'en est que plus fort. Car que n'auroient-ils point dit & fait, s'ils avoient été comme nous éclairés des lumières de la vraie réligion, & s'ils avoient eu le bonheur de connoître le véritable Dieu ? Après de tels exemples, quelle honte seroit-ce pour des Généraux Chrétiens, de n'oser paroitre aussi réligieux que ces anciens Capitaines du paganisme !

ARTICLE II.

Principaux caracteres, *& principales vertus des Romains par raport à la guerre.*

L'espace de tems dont j'ai raporté l'histoire en abrégé, & que Polybe avoit choisi pour celle qu'il a écrite, a été, comme

comme je l'ai déja dit, le beau tems de la République Romaine ; qui a rendu Rome la maitresse de l'univers ; & qui a forcé toutes les nations à reconnoitre qu'un peuple si supérieur en mérite & en vertu, devoit l'être aussi en puissance & en autorité. C'est en effet après ce tems que la puissance Romaine, qui avoit luté plusieurs siécles avec ses voisins dans un terrain assèz étroit, se répandit au dehors comme un fleuve & comme une mer qui a rompu ses digues, & inonda presque les trois parties du monde avec une rapidité incroiable. *Polyb. pag. 116.*

Plutarque, dans un traité qui a pour titre *De la fortune des Romains*, fait un magnifique portrait de la grandeur de l'Empire Romain, dont on ne sera pas fâché de voir ici une partie. Les plus puissantes nations du monde, dit-il, s'étant disputé l'empire avec les derniers efforts, une confusion horrible a long-tems régné dans l'univers, jusqu'à ce que la République Romaine aiant réuni sous elle les peuples & les roiaumes, tout enfin a pris une assiette ferme & une consistance assurée sous un gouvernment, qui embrassant presque toutes les parties de la terre, les a fait jouir à son ombre des fruits du bon ordre & de la paix, par le ministére des grands hommes qu'elle a portés, en qui brilloient toutes les vertus.... Après avoir dit que

la rapidité avec laquelle Rome s'eſt étendue, ne vient pas des hommes, mais de Dieu, il ajoute : Rome ne meſure plus ſes victoires ſur la multitude des morts, ſur la grandeur des dépouilles, ſur le nombre des villes emportées. Ses exploits déſormais ſe terminent à aſſervir des nations, à aſſujettir des roiaumes, à conquérir de grandes iſles & de vaſtes contrées. On n'y voit plus que triomphes ſur triomphes, & conquêtes ſur conquêtes. Un ſeul coup abbat Philippe. Un autre coup chaſſe d'Aſie le grand Antiochus. Dans la même année un mois lui ſuffit pour faire la conquête de la Macédoine, un autre pour faire celle du roiaume d'Illyrie, & pour mettre aux fers leurs * deux rois. Un ** ſeul de ſes Capitaines, dans le cours d'une même expédition, ſoumet à ſon pouvoir l'Arménie, le Pont, la Syrie, la Paleſtine, l'Arabie, les Albaniens, les Ibéres, & porte les bornes de ſa domination juſqu'à la mer Caſpienne & à la mer Rouge. Et ce qui eſt bien remarquable, ajoute le même Auteur, c'eſt que cet heureux Génie de Rome ne l'a pas favoriſée ſeulement pour quelques jours, & pour un court eſpace de tems, ni ſimplement ou par terre ou par mer, ni après de lents efforts & de longs délais, & ne l'a point quittée rapidement, comme tout cela eſt arrivé dans les autres Empires : mais né

* *Perſée & Centius.*
** *Pompée.*

en quelque sorte & accru avec Rome, il y a établi & fixé sa demeure, a toûjours présidé à son gouvernement, en a toûjours réglé la conduite, & lui a constamment procuré de glorieux succès, en guerre & en paix, par terre & par mer, contre les Barbares & contre les Grecs.

Cet établissement de l'Empire Romain, le plus grand & le plus puissant qui ait jamais été, ne fut point, dit Polybe, l'effet du hazard. Ce fut le fruit du mérite & de la vertu : ce fut la suite de desseins concertés avec sagesse, exécutés avec courage, & conduits à leur fin avec une habileté & une attention qui ne se démentit jamais. Il est donc utile & important, continue-t-il, d'examiner quels furent du côté des vainqueurs les principes de conduite avant & après la victoire, qu'elles furent les dispositions des peuples à leur égard ; & ce qu'on pensoit de ceux qui tenoient le gouvernail de la République. Pag. 64. Pag. 681.

Nous avons vû quels ont été les grands hommes qui ont contribué pendant cet intervalle de tems à l'aggrandissement de l'Empire Romain. Il nous reste à considérer quel a été l'esprit & le caractère du peuple Romain même.

Nous en trouvons un magnifique portrait dans Salluste. * „ Il ne faut pas

* Nolite existimare majores nostros armis remp. ex parva magnam feciſſe. Alia fuere, quæ illos ma-

„ croire, fait-il dire à Caton, que ce soit „ par des nombreuses armées que nos an- „ cêtres ont si fort augmenté la puissance „ de Rome. D'autres avantages les ont „ rendu véritablement grands, & la Ré- „ publique avec eux : au dedans, une „ vie laborieuse ; au dehors, un gou- „ vernement juste & sage ; dans les „ délibérations, un esprit exemt de pas- „ sions & de vices....Dans le camp, com- „ me dans la ville, dit ailleurs le même Historien, „ les bonnes mœurs & les „ bonnes maximes dominoient ; & le „ souverain empire qu'avoient sur les Ro- „ mains la justice & la vertu, étoit „ moins l'effet des loix, que de leur bon „ naturel. Enfin ils se soutenoient eux & „ la République par deux moiens : en „ guerre, par la hardiesse & le courage ; „ en paix, par la justice & la modération.

Il ne faut pas conclure de ce que dit ici Sallustе de ces belles années de la République, & de ce que nous en dirons nous-mêmes dans la suite, que tous les Romains alors, ni même le plus grand nombre, fussent tels. C'étoit-là l'esprit de

gnos fecere, quæ nobis nulla sunt ; domi industria, foris justum imperium ; animus in consulendo liber, neque delicto neque lubidini obnoxius. *Sallust. in bello Catilin.*

Domi militiæque boni mores colebantur... Jus bonumque apud eos non legibus magis quàm natura valebat.... Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat æquitate, seque remque publicam curabant. *Ibid.*

la République, l'esprit de ceux qui gouvernoient : * & ce petit nombre entraînoit tous les autres, & produisoit ces merveilleux effets.

Il ne faut pas non plus s'imaginer que les vertus que nous faisons tant valoir ici, fussent bien pures & bien solides. Nous les donnons pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire, pour des vertus Romaines, & non pour des vertus chrétiennes. Et cependant quelque imparfaites qu'elles fussent, Dieu, selon la remarque de S. Augustin, les a couronnées par l'empire du monde : récompense digne des Romains, qui n'en attendoient point d'autre, & aussi vaines que leurs vertus. *Receperunt mercedem suam*, dit l'Evangile : *vani vanam*, pourroit-on ajoûter avec un Pere, qui parle ainsi de ces illustres payens.

Après avoir pris ces précautions, & emploié ces préservatifs, il ne me reste plus qu'à raporter les principales vertus des Romains dans la guerre. Je le ferai le plus succintement qu'il me sera possible.

1. *Equité & sage lenteur pour entreprendre & pour déclarer la guerre.*

Les Romains ne s'engageoient pas légérement ni témérairement dans une

* Ac mihi multa agitanti constabat, paucorum civium egregiam virtutem cuncta patravisse. *Ibid.*

guerre. Avant tout ils ſongeoient à ſe rendre les dieux favorables, n'attendant le ſuccès que de leur protection, * perſuadés que, comme ils préſidoient d'une maniére particuliére à l'événement des guerres, ils faiſoient toûjours pancher la victoire du côté qui avoit pour lui la juſtice & le bon droit. De là venoit que jamais ils ne prenoient les armes, ſans avoir envoié chez les ennemis des hérauts, qu'on nommoit *Féciales*, pour leur expoſer leurs griefs, & leurs ſujets de plainte; & ce n'étoit que ſur le refus qu'ils faiſoient de donner ſatisfaction, qu'on leur déclaroit la guerre. Ce fut pour ne point manquer à ces cérémonies, qui chez eux faiſoient partie de la religion, qu'ils laiſſérent périr miſérablement Sagonte, dont la ruine, comme l'avoit prédit un ſage Carthaginois, retomba ſur Carthage même, & entraîna ſa perte. Les Romains uſérent de la même retenue à l'égard de Philippe, d'Antiochus, & de Perſée, quoique ces Princes fuſſent les aggreſſeurs, & qu'ils euſſent depuis lontems violé les Traités par pluſieurs infractions manifeſtes.

* Vicerunt dii hominesque; & id, de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupiſſet, eventus belli, velut æquus judex unde jus ſtabat, ei victoriam dedit. *liv. lib.* 21. *n.* 10.

2. *Fermeté & constance dans une résolution une fois prise & arrêtée.*

* PLUS les Romains agissoient d'abord avec lenteur & maturité, plus ils étoient vifs & persévérans dans l'exécution. Le siége de Capoue seul en seroit une grande preuve. Il avoit eté résolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la révolte laissée impunie depuis plusieurs années, sembloit être la honte de Rome. Dans le tems que l'Italie étoit ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, & que les horreurs de la guerre s'y faisoient le plus sentir, ils abandonnérent tout, & quittérent Annibal lui-même pour assiéger Capoue, & ils y envoiérent les deux Consuls avec chacun une armée. Le siége dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fit Annibal pour sauver cette ville qui devoit lui être si chére. Enfin pour derniére tentative, il marche vers Rome avec une armée nombreuse. „ Il n'y a point, dit un Ci- „ toien de Capoue, de bête si acharnée „ à sa proie, à qui on ne la fasse lâcher, „ si l'on va vers son antre pour enlever „ ses petits. Mais pour les Romains, ni „ le siége de Rome, ni les cris & les ge- „ missemens de leurs femmes & de leurs

Liv. lib. 26 n. 13.

* Quo leniùs agunt, segniùs incipiunt: eo, cùm cœperint, vereor ne perseverantiùs sæviant. *lib.* 21, *n.* 10.

„ enfans qu'ils entendoient presque de
„ leur camp, n'ont pu les arracher du
N. n. 16. „ siége de Capoue. „ La prise & la punition exemplaire de cette ville rebelle, firent connoître à l'univers la persévérance des Romains à poursuivre la vengeance d'Alliés infidéles, & l'impuissance d'Annibal pour secourir une ville qui s'étoit mise sous sa protection.

Mais où ce caractère de fermeté & de constance me paroit le plus admirable dans les Romains, c'est lorsqu'il s'agissoit de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquoient des conditions, & nul événement ensuite n'étoit capable d'y apporter aucun changement. Ni des échecs qu'ils recevoient quelquefois n'en faisoient rien relâcher; ni des victoires considérables qu'ils remportoient, n'y faisoient rien ajouter : tant ce Peuple étoit ferme & invariable dans ses résolutions, parce qu'il les croioit fondées en raison & en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois, & avec les trois Princes dont la défaite suivit celle des Carthaginois, furent tous de cette sorte.

3. *Accoutumance aux pénibles travaux & aux exercices militaires ; sévérité incroiable pour la discipline ; diverses récompenses du mérite.*

On peut bien dire que les Romains étoient un peuple de soldats, né & formé pour la guerre, dont il tiroit toute sa gloire & toute sa puissance, comme il en faisoit sa principale occupation. Ce n'étoient point des troupes ramassées au hazard, mais des citoiens établis à Rome ou à la campagne, qui combattoient pour l'Etat. Ils étoient endurcis aux travaux militaires dès l'âge le plus tendre : *Robustus acri militia puer condiscat, &c.* C'est une chose étonnante de voir de quels fardeaux ils étoient chargés dans une marche. Chaque soldat portoit des vivres pour plusieurs jours, un pieu & quelquefois plusieurs, & tout ce qui lui étoit nécessaire pour l'usage de la vie ; sans parler du bouclier, de l'épée, du casque, qu'on ne comptoit point parmi les fardeaux, parce que les armes faisoient comme partie du soldat & étoient regardées comme ses membres. Les longs siéges, les marches pénibles, les expéditions éloignées, le poid extraordinaire de leurs armes, de leurs bagages, & de leurs munitions, le travail ordinaire de fortifier le camp pour des séjours très-courts, & plusieurs exercices de cette na-

Horat. Cic. Tusc. quæst. lib. 2 n. 37.

ture très-fatiguans, ne pouvoient vaincre leur amour pour la gloire de leur patrie; & une patience si invincible les mettoit en état de vaincre toute la terre.

Il est aisé de juger quelle impression avoient fait sur les esprits ces sanglantes exécutions, * où des peres & des Consuls, pour maintenir & asśurer la discipline militaire, qu'ils regardoient comme le principal appui de l'Etat, s'étoient cru obligés de répandre le sang de leurs propres enfans, & des premiers Officiers de l'armée. Après de tels exemples, un simple soldat ne pouvoit pas se flater que sa désobéissance pût demeurer impunie.

Mais ce qui rendoit les armées Romaines invincibles, étoit ce grand principe établi anciennement & gardé inviolablement parmi les troupes, que c'étoit une honte ineffaçable & un crime impardonnable pour un Romain, que de livrer ses armes, & de se rendre volontairement à l'ennemi : principe qui ne laissoit aucun milieu entre la victoire & la mort. Aussi, quand après la bataille de Cannes on proposa dans le Sénat de racheter les soldats qui s'étoient rendus

* Quemadmodum . . . . quantum in te fuit, disciplinam militarem, qua stetit ad hanc diem Romana res solvisti . . . . nostro potius nostro delicto plectemur, quàm respublica tanto suo damno nostra peccata luat. Triste exemplum, sed in posterum salubre juventuti erimus. *lib.* 8. *n.* 7.

à Annibal au nombre de plus de huit mille, quelque instance que fissent leurs parens, & quelque besoin qu'eût alors de troupes la République, on s'en tint à la maxime ancienne de ne point racheter les captifs, comme absolument nécessaire dans la conjecture présente pour affermir & conserver la discipline militaire, & l'on aima mieux armer un pareil nombre d'esclaves, que de donner la moindre atteinte à un principe qui faisoit la sûreté de l'Etat. On comprit bien, dit Polybe, que la vûe d'Annibal, dans l'offre qu'il faisoit de rendre les prisonniers pour une certaine rançon, n'étoit pas tant de tirer une somme d'argent considérable, dont pourtant il avoit un extrême besoin, que d'ôter aux troupes Romaines ce sentiment & cet éguillon d'honneur & de gloire qu'elles portoient au combat, en leur faisant entrevoir une ressource & une espérance de salut pour ceux qui cédoient à l'ennemi. * Mais le Sénat, en rejettant absolument cette proposition, voulut par ce refus confirmer autentiquement la loi ancienne des Romains, ou de vaincre ou de mourir dans le combat. Une telle fermeté, ajoute Polybe, & une telle grandeur d'ame, déconcertérent Annibal, & lui causérent plus de crainte & de fraieur, que sa vic-

Lib. 22, n. 60.

Polyb. pag. 500.

* Τοὺς παρ' αὐτοῖς ἑτοιμοτάτους θνήσκειν. *Ibid.* δίκαιοι ἢ τισὶ μαχεσθαι.

toire ne lui avoit causé de joie & d'espérance.

Ajoutez à ces différens motifs les marques d'honneur & les récompenses qui se donnoient publiquement après une bataille ou après quelque action importante, les louanges que les Généraux se faisoient un devoir d'accorder aux Officiers & même aux simples soldats, comme Tite-Live le remarque de Scipion, les témoignages glorieux qu'ils rendoient en plein Sénat au retour de la campagne à ceux qui s'étoient le plus distingués. Tout cela jettoit dans les troupes une ardeur, une émulation, un courage qu'on ne peut exprimer. Par-là de simples Officiers acquéroient le mérite d'un Général comme on le vit dans une occasion importante, qui conserva l'Espagne aux Romains. Après la mort des deux Scipions, les affaires paroissoient absolument désespérées. Un simple Chevalier Romain encore fort jeune, mais d'un courage & d'une grandeur d'ame au-dessus de son âge & de sa condition, qui avoit servi plusieurs années sous Cn. Scipion, & avoit appris sous lui la science militaire, fut choisi d'un commun consentement pour Chef, & par une hardiesse accompagnée de prudence sauva l'armée. C'est ce Marcius, dont notre Scipion fit tant de cas quand il fut arrivé en Espagne, & qu'il distingua toû-

lib. 25. n. 37.

jours dans la suite d'une manière particuliére. Voilà comment d'habiles Officiers se formoient sous d'habiles Commandans.

4. *Clémence & modération dans la victoire.*

C'etoit la maxime des Romains, de traiter avec bonté & avec clémence les peuples & les Princes qui se soûmettoient, comme aussi de faire sentir tout le poids de leur grandeur & de leur puissance à ceux qui osoient résister. C'est ce que le Poéte a si bien marqué par ce vers, qu'on peut regarder comme la devise du peuple Romain :

Parcere subjectis, & debellare superbos. Æn. lib. 6. v. 853.

1°. Quelque irrités qu'ils fussent contre les Carthaginois, quand leurs Députés parurent dans le Sénat en qualité de supplians, & que d'un ton humble & touchant ils implorérent la miséricorde du peuple Romain, alors les sentimens de vengeance & de colére firent place à ceux de bonté & de clémence ; & la paix leur fut accordée, quoiqu'assurément il n'eût pas été difficile aux Romains de détruire Carthage, & d'achever la conquête de l'Afrique. Ce fut dans cette occasion qu'Asdrubal, surnommé Hœdus, qui portoit la parole comme Chef des Députés, fit un discours si flateur pour le Peuple Romain. „ * Il est bien rare, dit-

* Rarò simul hominibus que mentem dasi. Populum bonam fortunam bonam-[illum Romanum eo invic-

„ il, que la prospérité & la modération „ se rencontrent ensemble, & qu'il soit „ donné aux hommes d'être en même „ tems heureux & sages. Le Peuple Ro- „ main est invincible, parce qu'il ne se „ laisse point aveugler par la bonne for- „ tune. Et il faudroit, ajouta-t'il, s'é- „ tonner, s'il agissoit autrement. Car la „ prospérité ne transporte de joie & n'é- „ blouit que ceux pour qui elle est nou- „ velle, au lieu que les Romains sont „ si accoûtumés à vaincre, qu'ils ne sont „ presque plus sensibles au plaisir que „ cause la victoire; & qu'on peut dire „ à leur honneur, qu'ils ont en un sens „ plus augmenté leur empire en pardon- „ nant aux vaincus, qu'en remportant des „ victoires.

Liv. lib. 33. n. 30.

2°. Les Romains ne retinrent rien des conquêtes qu'ils avoient faites sur Philippe de Macédoine. Pour tout fruit de leurs victoires ils ne se réservérent que le plaisir d'enrichir leurs Alliés, & la gloire de rendre la liberté à la Gréce. Et afin que ce présent si magnifique, si délicat, si inoui, n'eût rien de suspect, & ne pût être sujet au repentir, ils retirérent leurs

tum esse, quòd in secundis rebus sapere & consulere meminerit. Et hercule mirandum fuisse, si aliter facerent. Ex insolentia, quibus nova bona fortuna fit, impotentes lætitiæ insanire: populo Romano usitata ac propè jam obsoleta ex victoria gaudia esse, ac plus penè parcendo victis, quàm vincendo, imperium auxisse. *lib.* 30. n. 42.

garnisons de toutes les villes sans en excepter une seule.

3°. Ils usérent de la même modération après avoir vaincu Antiochus. Ils affranchirent du joug de ce Prince tous les peuples de l'Asie jusqu'au mont Taurus. Ils gratifiérent leurs Alliés de flotes, de ports de mer, de villes, de provinces entiéres, sans conserver pour eux ni galéres, ni ville, ni tribut, ni juriſdiction, ni hommage sur tant de pays conquis ou affranchis par leurs armes.

4°. Aussitôt qu'ils eurent soûmis la Macédoine, ils réduisirent à la moitié tous les tributs & tous les impôts qu'elle paioit à ses Rois. Ils renoncérent aux profits immenses que rendoient les mines d'or & d'argent, par la seule raison qu'ils étoient onéreux aux habitans. Ils accordérent à toutes les villes le droit de se gouverner par leurs loix, de créer leurs Magistrats & leurs Officiers, de tenir des assemblées provinciales pour régler souverainement les affaires publiques, & ils accordérent à ces peuples, qui avoient été si lontems ennemis, tous les priviléges d'une parfaite liberté. *liv. lib. 45. n. 18.*

5°. Les Romains traitérent avec la même humanité & la même modération le roiaume d'Illyrie qu'ils venoient de conquérir sur Gentius. Ils le firent jouir des mêmes exemptions & de la même liberté, quoiqu'il leur eût fait une si longue *Liv. lib. 45. n. 26.*

guerre ; & après en avoir retiré toutes les troupes Romaines, ils y établirent la même forme de gouvernement qu'en Macédoine.

5. *Courage & grandeur d'ame dans l'adversité.*

C'est ici le caractère le plus marqué du Peuple Romain, & qui montre davantage une force & une constance que rien ne peut abattre ni ébranler.

Jamais ce caractère n'a paru d'une manière plus merveilleuse qu'après la bataille de Cannes. Elle mit le comble aux défaites précédentes, qui avoient déja extrêmement affoibli l'Etat. Deux Consuls avec leurs armées, avoient été entiérement défaits. La République se trouvoit sans soldats & sans Chefs. Plusieurs des Alliés s'étoient rangés du côté du vainqueur. Annibal étoit maître de la Pouille, du Samnium, & de presque toute l'Italie. Un tel coup, un tel malheur, *lib. 22. n. 61.* auroit accablé tout autre peuple. Cependant ni la défaite de tant d'armées, ni la défection des Alliés, ne purent porter le Peuple Romain à vouloir entendre parler de paix. Nulle trace de foiblesse, nul signe de découragement ne parut. On vit une conspiration générale au bien public. La résolution fut aussi promte qu'unanime, de se défendre, &

de ne prêter l'oreille à aucune proposition d'accommodement.

Ce que dit Polybe à l'occasion d'une autre bataille, se vérifia bien pour lors : Que les Romains, soit en général, soit en particulier, ne sont jamais plus terribles, que lorsqu'ils se trouvent dans les plus grands dangers, & qu'ils paroissent tout près de leur perte. *Polyb. p. 227.*

6. *Justice & bonne foi, principes du gouvernement Romain : Sources de l'amour & de la confiance des Citoiens, des Alliés, & des Peuples conquis.*

C'est une opinion bien anciennement établie parmi beaucoup de personnes, & que le christianisme même n'a pas entiérement détruite, que la justice & la politique ne peuvent guères s'allier ensemble ; qu'un homme destiné à gouverner ne doit point se rendre l'esclave des loix ; qu'une exacte probité, & un scrupuleux attachement à sa parole & à des engagemens pris solemnellement, jetteroient souvent un Prince & un Ministre dans de grands embarras ; que l'intérêt de l'Etat doit toujours être la régle & le mobile du gouvernement ; en un mot, qu'il est impossible de conduire les affaires publiques, sans commettre quelque injustice : *Rempublicam regi sine injuria non posse.*

Cicéron, dans les livres intitulés, *De*

la République, qui étoient un extrait de l'admirable ouvrage de Platon sur le même sujet, avoit pleinement refuté cette opinion. Non seulement, selon lui, c'est une prétention fausse & insoutenable de croire qu'on ne puisse réussir dans le maniment des affaires publiques, sans commettre quelquefois des injustices : mais il regarde le principe opposé comme une vérité inconteſtable, & comme la base & le fondement de toutes les régles qu'on peut donner en matiére politique, savoir, QU'ON NE PEUT BIEN GOUVERNER UN ETAT SANS GARDER EN TOUT UNE EXACTE JUSTICE. *Nihil est quod adhuc de rep. putem dictum, & quo possim longiùs progredi, nisi sit confirmatum, non modò falsum esse illud, sine injuria non posse, sed hoc verissimum, sine summa justitia remp. regi non posse.*

Fragm. Cic. apud S. Aug. lib 2. cap. 21. de Civitate Dei.

Pour donner plus de poids & d'autorité à ses raisons, il les avoit mises dans la bouche de Lélius & de Scipion l'Africain, petit-fils par adoption de celui dont nous avons tant parlé. Il est aisé de sentir combien l'on doit regretter la perte d'un tel ouvrage, copié par une main si habile d'après un si parfait original. Ces deux illustres amis, Lélius & Scipion, l'admiration de leur siécle, & qu'on peut bien proposer au nôtre comme des modéles de grands Capitaines & de grands Politiques, établissent cette

maxime comme un principe indubitable en fait de gouvernement : Qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Etat que l'injuſtice, & que ſans un grand fond de juſtice une République ne peut point être bien conduite, ni même ſubſiſter : *Nihil tam inimicum quàm injuſtitiam civitati, nec omnino niſi magna juſtitia geri aut ſtare poſſe rempublicam.*

Voilà qu'elles étoient les régles & les maximes du Peuple Romain dans ces beaux jours dont nous venons de parler. C'étoit-là l'idée qu'en avoient & les Alliés, & les Peuples conquis. Tite-Live *lib. 22. n. 13.* remarque que la perte des trois premières batailles que gagna Annibal, qui répandit partout la terreur & l'allarme, n'ébranla pas néanmoins la fidélité des Alliés : *Nec tamen is terror, cùm omnia bello flagrarent, fide ſocios dimovit.* La raiſon qu'il en apporte eſt bien glorieuſe au Peuple Romain, & nous donne en peu de mots l'idée d'un parfait gouvernement. „ C'eſt, dit-il, que ces Alliés „ ſe trouvant ſous un empire juſte „ & modéré, obéiſſoient ſans peine à „ un peuple qui leur étoit infinement „ ſupérieur en mérite, ce qui eſt l'uni„ que lien de la fidélité : *Videlicet quia juſto & moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei eſt, melioribus parere.* Les peuples conquis penſoient de même, & comparant la

domination Romaine avec celle ſous laquelle ils avoient toûjours vécu, & les Généraux Romains avec leurs anciens maîtres, ils regardoient ces premiers comme des hommes deſcendus du ciel, tant ils faiſoient paroître à leur égard de juſtice, de bonté, d'humanité; & ils ſe félicitoient „ d'être tombés ſous la „ puiſſance d'un peuple qui ſongeoit à „ s'attacher les hommes plus par les bien„ faits que par la crainte, & qui s'ap„ pliquoit à mériter par un doux & juſ„ te gouvernement l'amour & la con„ fiance des nations étrangéres, au lieu „ de leur faire porter le joug d'une triſ„ te ſervitude. *Veniſſe eos in populi Romani poteſtatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit, exteraſque gentes fide ac ſocietate junctas habere, quàm triſti ſubjectas ſervitio.* lib. 26. n. 49.

Mais peut-être qu'une politique intéreſſée portoit le Sénat Romain à ménager ainſi au loin les Alliés & les peuples conquis, & qu'on avoit moins d'égard pour les citoiens & les ſujets naturels, qui par cette raiſon étoient moins attachés & moins affectionnés à la République. C'eſt par cet endroit-là même que le Peuple Romain eſt le plus admirable; & ce que je vais dire, montrera clairement que la plus grande reſſource d'un Etat eſt l'affection des peuples, l'amour qu'ils ont pour le gouvernement, & la

confiance qu'ils prennent dans la foi publique ; & que d'y donner la plus légére atteinte, c'eſt, en fait de politique, la faute la plus capitale, la plus pernicieuſe, & la plus irréparable.

Après la bataille de Cannes tout paroiſſoit déſeſpéré. La fidélité de la plupart des Alliés fut abattue par un tel coup. L'Etat ſe trouvoit ſans chefs, ſans troupes, ſans argent : & cependant il faloit faire de nouvelles levées & des recrues, équiper des flotes, acheter des vivres, des armes, des habits. Tout manquoit à l'Etat, mais le crédit ne lui manquoit pas ; & il trouva de promtes & de ſûres reſſources dans l'affection des citoiens.

Le Conſul repréſenta que les Magiſtrats devoient donner l'exemple au Sénat, & le Sénat au Peuple, d'aider la République dans l'extrémité où elle ſe trouvoit : Que le moien d'engager les inférieurs à contribuer de leurs biens au ſoutien de l'Etat, étoit de commencer par le faire ſoi-même : Qu'ainſi ils devoient tous porter au tréſor public leur or & leur argent. Cela fut exécuté ſur le champ, & avec un tel zèle, qu'à peine les Receveurs & les Greffiers pouvoient-ils ſuffire à l'empreſſement public, chacun ambitionnant l'honneur de ſe faire inſcrire des premiers. L'Ordre des Chevaliers, & enſuite le Peuple, en firent

lib. 26. n. 36.

autant, sans qu'il fût besoin pour cela d'aucun Edit public.

Des trente Colonies qui se trouvoient dans l'Italie, dix-huit * envoiérent des Députés à Rome, pour marquer qu'elles étoient prêtes à fournir les troupes qu'on leur demandoit. & encore plus si on le jugeoit à propos : que graces aux dieux elles ne manquoient, pour le faire, ni de moiens, ni de courage : *ad id sibi neque opes deesse, animum etiam superesse.* Ces Députés furent reçus & par le Sénat & par le Peuple avec des acclamations & des marques de joie & d'honneur extraordinaires. Tite-Live a cru devoir conserver dans son histoire les noms de ces colonies, * pour ne pas les frustrer, dit-il, après tant de siécles d'une gloire qui leur est si justement dûe. Pour les douze autres colonies qui refusérent de faire des levées, le Sénat crut qu'il étoit plus de la dignité du Peuple Romain de ne les punir qu'en ne faisant aucune mention d'elles. *Ea tacita castigatio magis ex dignitate populi Romani visa est.*

* *Ce fut quelque tems après.*

On avoit reçu dans ce même tems des lettres des deux Scipions qui commandoient en Espagne, par lesquelles, se chargeant de trouver par eux-mêmes dans le pays de quoi paier les troupes, ils de-

* Ne nunc quidem posteritas dentur-ve laude sua. *iib.* tot secula silentur, frau- 27. *n.* 11.

mandoient qu'on leur envoiât au plutôt des vivres & des habits, sans quoi il leur étoit impossible de conserver la province. Il ne l'étoit pas moins à la République de leur en fournir dans l'état où elle se trouvoit. Le Préteur convoqua l'assemblée. Il représenta au Peuple les nécessités publiques, * & l'impossibilité où étoit l'Etat d'y subvenir, si le crédit lui manquoit aussi bien que les fonds. Il exhorta ceux qui avoient par le passé grossi leur patrimoine en tenant les fermes du Peuple Romain, à prêter maintenant à la République une partie des biens dont ils lui étoient redevables, & à faire les avances pour l'Espagne, avec promesse que ces sommes leur seroient exactement rendues dès qu'on le pourroit. Trois puissantes Compagnies se présentérent, & tout fut fourni aux armées d'Espagne aussi abondamment que dans le tems de la plus grande opulence.

** Ce noble desintéressement & ce zèle ardent régnoient également dans tous les Ordres & dans tous les Corps de l'Etat.

La flote manquoit de matelots & de vivres. On convint d'imposer sur les particuliers une taxe, qui seroit réglée sur *lib.* 24. *n.* 11.

* Itaque, nisi fide staret respublica, opibus non staturam. *lib.* 27. *n.* 48.

** Hi mores eaque caritas patriæ per omnes ordines velut tenore uno pertinebat. *lib.* 23. *n.* 49.

le rang & sur les revenus de chacun, & la chose s'exécuta sans délai & sans murmure.

§. 18. Les bâtimens publics tomboient en ruine, parce que les fonds manquoient pour les réparations. Des entrepreneurs s'en chargérent avec joie, sans demander d'argent qu'après que la guerre seroit finie.

Dans cette émulation commune & ce mouvement général de tous les Corps de l'Etat pour aider & soulager le trésor public, on y porta d'abord l'argent des pupilles, puis celui des veuves, * ceux qui en étoient chargés ne croiant pas pouvoir le déposer dans aucun autre asyle plus sûr ni plus sacré que dans celui de la foi publique.

§. 18. Cette générosité passa de la ville dans le camp. Aucun Cavalier, aucun Centurion, aucun Officier ne voulut recevoir de paie, & l'on auroit regardé comme un mercénaire quiconque en auroit reçu.

L'événement montra qu'on avoit eu raison de se fier à la République. Toutes les dettes, toutes les avances, toutes les obligations furent acquittées avec la dernière exactitude. On voulut même pour quelques-unes prévenir le terme, & malgré la rareté de l'argent on offrit aux

* Nusquam eas tutiùs quàm in publica fide. *lib.* 24. *n.* 18. sanctiùsque deponere credentibus, qui deferebant,

maîtres

maîtres des esclaves qui avoient été affranchis, de leur en paier le prix : mais tous déclarérent qu'ils ne le recevroient qu'après la fin de la guerre.

Ce sont de tels faits qui doivent nous donner une juste idée du gouvernement Romain. Ce seul mot que j'ai raporté, & qui mériteroit d'être gravé en caractères d'or, *Qu'on ne trouva point d'asyle plus sûr ni plus sacré pour y déposer les biens des pupilles & des veuves que celui de la foi publique* ; ce seul mot, dis-je, fait l'éloge le plus magnifique qu'on puisse imaginer du caractère Romain. Il nous apprend que si, selon la maxime constante de tous les grands hommes de l'antiquité, des plus fameux Législateurs, & des plus sages Politiques, le but & la loi souveraine du gouvernement est l'utilité publique & le salut du peuple, *Salus populi suprema lex esto* ; l'affection des peuples aussi, & la confiance qu'ils prennent dans la justice & la bonne foi de ceux qui les gouvernent, sont le plus ferme appui & quelquefois le salut & l'unique ressource des Etats. *Cic. lib. 3. de leg. n. 8.*

7. *Respect pour la réligion.*

Il NE FAUT qu'ouvrir les Historiens pour voir que chez les Romains la religion dominoit en tout. S'agissoit-il d'entreprendre une guerre, ou de donner un combat, on consultoit les dieux, on

imploroit leurs secours, on emploioit tous les moiens propres à se les rendre favorables. Avoit-on remporté quelque victoire, ou quelque avantage; on indiquoit aussitôt des actions de graces publiques, des sacrifices, des jours de fête, & le concours du peuple dans tous les temples étoit incroiable. A peine Annibal s'étoit-il mis en chemin pour retourner en Afrique, qu'à Rome on se reprocha la lenteur avec la quelle on remercioit les dieux d'un bienfait si longtems attendu, & si peu espéré. lib. 30. n. 21.

* Leur grand principe étoit que la piété envers les dieux étoit la cause de tous les heureux succès, comme la négligence dans leur culte attiroit tous les malheurs. De là vient, dit Polybe, que les Romains, dans les grandes nécessités, s'appliquent avec tant de soin à se rendre les dieux & les hommes favorables, & que dans toutes les cérémonies de la religion qu'exigent ces sortes de conjonctures, ils ne trouvent rien de bas, ni d'indigne de leur grandeur, Et dans un autre endroit il remarque, que ce qui relève infiniment le Peuple Romain au dessus de tous les autres peuples, c'est le respect de la religion, & la crainte des

* Intuemini horum deinceps annorum vel secundas res vel adversas, invenietis omnia prospere eveniſſe sequentibusdeos, adversa spernentibus. lib. 5. n. 51.

dieux, qui ailleurs est souvent traitée de petitesse d'esprit & de bassesse. Chez les Grecs, ajoute-il, on a beau vouloir lier les mains de ceux qui manient les deniers publics par mille précautions de signatures, de témoins, de répondans, de surveillans ; la mauvaise foi l'emporte toûjours : au lieu que chez les Romains la seule religion du serment conserve les mains pures dans l'administration de sommes infiniment plus considérables, rien n'étant plus rare à Rome que d'y voir un Général ou un Gouverneur convaincu de péculat.

8 *Amour de la gloire.*

Je finis par cet article, parce que la disposition dont je parle ici, étoit l'ame de toutes les actions des Romains. C'est saint Augustin qui fait cette réflexion en plus d'un endroit & il remarque que cette passion, je veux dire le désir de la gloire, étouffoit souvent en eux toutes les autres passions, & que c'est elle qui leur a fait faire toutes ces actions si belles & si éclantes, qui leur ont mérité l'admiration de tous les peuples & de tous les siécles. Le désir d'être estimés, d'être loués comme défenseurs & protecteurs de la liberté, de la justice, des loix ; comme ennemis de l'injustice, de la violence, de la tyrannie ; ce désir, dis-je, étoit une espéce de frein qui retenoit

De Civ. Dei lib. 5. cap. 12

& moderoit leur ambition, & qui leur inſpiroit ces ſentimens de bonté, de clémence, de généroſité, dont le ſimple récit nous charme & nous enléve encore aujourd'hui après tant de ſiécles.

Y eut-il jamais une journée plus glorieuſe à l'Empire Romain, que celle où par ſon ordre la liberté fut rendue à tous les peuples de la Gréce, & où l'Edit en fut publié au millieu des cris de joie & de applaudiſſemens de tant de peuples ? Quel éloge que celui dont toute la Gréce retentit alors, & dont le bruit ſe répandit bientôt dans tout l'univers : * „ Qu'il y avoit ſur la terre une nation, „ qui ſe piquoit de prendre ſur elle les „ frais, les fatigues, les dangers de lon„ gues & pénibles guerres pour procurer „ la liberté à des peuples éloignés de „ leur contrée, & qui traverſoit les mers „ pour empêcher qu'il n'y eût dans quel„ que endroit du monde un gouverne„ ment & un empire injuſte, & pour „ faire régner par tout la juſtice, l'équi„ té, & les loix !

Voilà ce qui faiſoit agir les Romains dans les beaux ſiécles de la République :

* Eſſe aliquam in terris gentem, quæ ſua impenſa, ſuo labore ac periculo bella gerat pro libertate aliorum : nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, aut terris continenti junctis præſtet : maria trajiciat, ne quod toto orbe terrarum injuſtum imperium ſit, & ubique jus, fas, lex potentiſſima ſint. *liv. lib.* 33. *n.* 33.

voilà l'esprit qui animoit leur Consuls & leurs Généraux. Ils aspiroient à la domination, mais par des voies d'honneur & de gloire, & pour cela ils observoient exactement la justice & les loix : au lieu que dans la suite l'ambition n'étant plus retenue ni modérée par ce frein, se porta aux derniers excès d'injustice, de violence, & de cruauté, comme on le vit sous Marius, Sylla, César, & Antoine. *Salust. in bello Catil.*

Le Saint Esprit, qui est fort sobre dans les louanges, n'a pas dédaigné de nous marquer en détail dans un des livres de l'Ecriture les vertus par lesquelles les Romains ont porté leur République à un si haut point de gloire & de puissance. Il loue principalement leur conseil & leur sagesse ; leur conspiration pour le bien public ; leur desintéressement particulier ; leur obéissance aux loix & à l'autorité légitime ; leur fidélité dans les traités : leur patience dans le travail ; leur fermeté dans leurs résolutions ; leur courage & leur valeur ; & plus que tout cela, l'amour de l'égalité, & l'éloignement de toute ambition. Ces vertus, quoique défectueuses du côté du motif & de la fin, puisqu'elles n'étoient point raportées à Dieu, mais à la vaine gloire, ne laissoient pas d'être fort estimables en elles-mêmes eu égard aux régles & aux devoirs de la société civile. *Maccabl. lib. 1. cap. 8.* *v. 3.* *v. 15.* *v. 16.* *v. 12.* *v. 3.* *v. 2.* *v. 14.*

Je ne puis mieux terminer cet article

S. Aug Ep. 138. ad Marcell. cap. 3.

que par la solide réflexion de saint Augustin sur les causes de la puissance des Romains. „ Quoiqu'ils fussent privés, „ dit-il, de la véritable piété, qui consiste dans le culte sincère du vrai Dieu, „ ils observoient néanmoins certaines régles de probité & de justice, qui sont „ le fondement d'un Etat, qui contribuent à l'augmenter, & qui servent à l'affermir. Et Dieu a bien „ voulu leur accorder un succès incroiable, pour faire voir par l'exemple d'un si grand & si puissant empire de quelle utilité sont les vertus „ civiles & politiques, lors même qu'elles sont séparées de la vraie religion; „ & pour faire comprendre par-là aux „ autres hommes de quel prix elles deviennent lorsque la vraie religion les „ relève & les annoblit; & comment ils „ peuvent par elle devenir citoiens d'une „ autre patrie, dont le roi est la vérité, „ dont la loi est la charité, dont la durée est l'éternité. *Cujus rex veritas, cujus lex caritas, cujus modus æternitas.*

QUATRIEME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Changement de la République Romaine en Monarchie, prévu & marqué par l'Historien Polybe, livre sixiéme de son histoire.

Je diviserai en deux parties ce que j'ai à dire sur ce sujet. Dans la premiére je rapporterai en abrégé les principes que Polybe établit sur les différentes sortes de gouvernemens & d'où il a tiré des conjectures pour prévoir le changement qui devoit arriver dans la République Romaine. Dans la seconde j'exposerai le plus succintement qu'il me sera possible, comment en effet ce changement est arrivé de la manière & pour les raisons que Polybe avoit marquées.

Je me crois obligé d'avertir les Lecteurs dès l'entrée de cette petite dissertation, que lorsque je parle des différentes sortes de gouvernemens, & du jugement qu'on en doit porter, je ne fais que raporter le sentiment de Polybe. Pour moi, je m'en tiens à la décision qui se trouve dans Hérodote, où l'on donne la préférence à l'Etat Monarchique au-dessus des deux autres. *Herod. lib. 3. cap. 8.*

CHAPITRE PREMIER.

Principes de Polybe

Sur les différentes sortes de gouvernemens ; & en particulier sur celui des Romains.

On reduit ordinairement les différentes sortes de gouvernemens à trois espèces : l'une, où c'est le roi qui gouverne, & Polybe l'appelle βασιλειαν, *domination roiale* ; l'autre, où les Grands, les puissans ont l'autorité, & on l'appelle *aristocratie* ; une troisiéme enfin, nommée *démocratie*, où le Peuple a tout le pouvoir.

Chacun de ces gouvernemens en a un autre qui lui ressemble fort, qui en est tout voisin, & dans lequel souvent il dégénére. Il en sera fait mention dans la suite.

Un gouvernement parfait seroit celui qui réuniroit en lui tous les avantages des trois premiers, & qui en éviteroit les dangers & les inconvéniens.

Tel étoit celui d'Sparte. Lycurgue sachant que les trois sortes de gouvernemens dont nous avons parlé avoient chacunes de grands inconvéniens presque inévitables ; que la roiauté dégénéroit quelquefois en pouvoir arbitraire & tyrannique, l'aristocratie en un gouvernement injuste de quelques particuliers, &

le pouvoir du peuple en une domination aveugle & sans régle ; Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois gouvernemens dans celui de Sparte, & comme les fondre en un seul, de sorte que l'autorité roiale fut balancée par le pouvoir du peuple ; & qu'un troisiéme Ordre, composé des anciens & des plus sages de la République, servît comme de contrepoids aux deux premiers, pour les tenir toûjours dans une espèce d'équilibre, & empêcher l'un de s'élever trop au-dessus de l'autre. Ce sage Législateur ne se trompa point dans ses vues, & nulle République n'a conservé si lontems ses loix, ses usages, & sa liberté, que celle de Sparte. Il est vrai que les établissemens de Lycurgue n'étoient pas propres pour un Etat qui auroit songé à faire des conquêtes & à s'agrandir. Aussi n'avoit-ce pas été là son plan ni son dessein ; parce que ce n'étoit point en cela que ce sage Législateur faisoit consister le solide bonheur d'un peuple. Il vouloit que les Spartiates, se renfermant dans les bornes naturelles de leurs pays, sans songer jamais à envahir les terres d'autrui, devinssent par leur justice & par leur modération, encore plus que par leur pouvoir, les maîtres & les arbitres du sort de tous les autres peuples de la Gréce ; ce qui, selon lui, n'étoit pas moins glorieux que de faire des conquêtes au-dehors. Ils ne

déchurent de leur gloire que pour s'être écartés des sages vûes de leur Législateur. Car quand il falut trouver des vivres hors de leur territoire, équiper des flotes, payer des matelots, & fournir à tous les frais d'une longue guerre, leur monnoie de fer ne leur étoit plus d'aucun usage. Et ce fut ce qui les obligea, tout fiers qu'ils étoient, de faire servilement la cour aux Satrapes des Rois de Perse pour tirer d'eux une monnoie qui fut par tout de mise, & de devenir esclaves volontaires, en attendant qu'ils fussent assujettis par la force.

Si l'on fait consister, dit Polybe, la gloire d'un Etat à s'agrandir, à s'étendre, à faire des conquêtes, à dominer sur beaucoup de peuples, & à attirer sur soi les yeux de toute la terre; il faut avouer que jamais gouvernement n'a eu tant d'avantage & n'a été si propre pour arriver à ce but, que celui des Romains. Il réunissoit, comme celui de Sparte, les trois espèces d'autorité dont nous avons parlé. Les Consuls tenoient la place des Rois: le Sénat formoit le Conseil public: & le Peuple avoit boaucop de part dans l'administration des affaires. Il y a seulement cette différence, que ce ne fut point par un plan & par un dessein concerté dès les commencemens, comme à Sparte, mais par la suite même des événemens, que Rome fut amenée

à cette sorte de gouvernement. Chacune de ces trois parties, qui composoient le corps de l'Etat, avoit un pouvoir distingué. On ne sera pas faché d'en voir ici la description, qui peut beaucoup contribuer à l'intelligence de l'histoire Romaine. Polybe entre sur ce sujet dans un grand détail.

Pouvoir des Consuls.

Tant que les Consuls résidoient à Rome, ils avoient l'administration de toutes les affaires publiques. Tous les autres Magistrats, excepté les Tribuns du Peuple, leur étoient soumis, & obligés de leur obéir. C'étoit sur eux que rouloit tout ce qui regarde les délibérations du Sénat. Ils y admettoient les Ambassadeurs: ils proposoient les affaires: ils formoient & faisoient rédiger par écrit les résolutions. C'étoit eux qui les portoient au Peuple, qui pour cet effet convoquoient ses assemblées où l'on devoit délibérer des affaires communes de la République, qui lui présentoient les décrets du Sénat pour les examiner, & qui selon l'importance des choses, après un examen qui demandoit encore beaucoup de formalités, concluoient à la pluralité des suffrages. Ils présidoient à la création des Magistrats de la République. C'est pour cela qu'on les rappelloit si souvent de l'armée, & qu'on ne permettoit pas ordinairement qu'ils sor-

tissent tous deux de l'Italie.

Pour ce qui regarde la guerre & les expéditions militaires, les Consuls avoient un pouvoir presque souverain. Ils étoient chargés du soin de lever les armées, de faire la répartition des troupes que chacun des peuples alliés devoit fournir, & de nommer les principaux Officiers qui devoient servir sous eux. Lorsqu'ils étoient en campagne, ils avoient droit de condamner & de punir sans appel. Ils disposoient des deniers publics à leur gré, & faisoient telle dépense qu'ils jugeoient à propos, le Questeur les accompagnant par tout, & leur fournissant sur le fond qui leur avoit été mis entre les mains, les sommes qu'ils demandoient. De sorte qu'en considérant la République Romaine par cet endroit, on auroit presque cru qu'elle étoit gouvernée par une autorité roiale & monarchique.

Pouvoir du Senat.

Le Senat disposoit presque absolument des finances, & du trésor public. On lui rendoit compte de tous les revenus & de toutes les dépenses de l'Etat, & les Questeurs ne pouvoient délivrer aucune somme, excepté aux Consuls, sans un décret du Sénat. Il en étoit de même de toutes les dépenses que les Censeurs étoient obligés de faire pour l'entretien & la réparation des édifices publics.

Le Sénat nommoit des Commissaires pour connoître & juger de tous les crimes extraordinaires qui se commettoient à Rome & dans l'Italie, & qui demandoient l'attention & l'autorité publique; trahison, conjuration, empoisonnement, meurtre. Les affaires & les causes des particuliers ou des villes qui avoient raport à l'Etat, lui étoient aussi réservées. C'étoit le Sénat qui envoioit des Ambassades, qui faisoit déclarer la guerre aux ennemis de l'Etat, qui accordoit audience & donnoit réponse aux Députés & aux Ambassadeurs des peuples & des Princes. C'étoit lui aussi qui envoioit des Commissaires sur les lieux pour écouter les plaintes des peuples alliés, pour régler les limites & les frontières, pour mettre le bon ordre dans les provinces, pour juger des querelles des Etats & des Rois. Ainsi un étranger qui seroit venu à Rome dans l'absence des Consuls, auroit cru que le gouvernement de la République étoit entiérement aristocratique, c'est-à-dire, dans la main des anciens & des sages.

Pouvoir du Peuple.

Cependant le pouvoir du Peuple étoit fort considérable. Il étoit seul maître & arbitre des récompenses & des châtimens, ce qui fait la partie essentielle du gouvernement. Il condamnoit souvent à

des amendes pécuniaires ceux même qui avoient été dans les plus grandes charges : & il avoit seul le droit de condamner à mort les citoiens Romains. Et dans ce dernier cas on observoit à Rome une coûtume fort louable selon Polybe, & digne d'être remarquée, qui étoit de laisser à celui qui étoit accusé d'un crime capital le pouvoir de prévenir le jugement, & de se retirer dans quelque ville voisine, où il passoit le reste de sa vie en paix & en liberté dans un exil volontaire. C'étoit le Peuple qui par ses suffrages conféroit toutes les charges & toutes les dignités, qui font dans une République la plus belle récompense du mérite & de la probité. Il avoit seul le droit d'établir & d'abroger des loix : &, ce qui est encore plus considérable, c'étoit lui qui délibéroit de la paix & de la guerre, qui décidoit des alliances, des traités de paix, des conventions avec les peuples & les Princes étragers. Qui n'auroit pensé qu'un tel gouvernement étoit absolument populaire & démocratique ?

Mutuelle dependance *des Consuls, du Sénat, & du Peuple.*

C'est cette dépendance mutuelle des différentes parties d'une République, qui en fait la sûreté, la force, & la beauté. De ce besoin réciproque résulte une

espèce d'harmonie entre les différens membres, & un concours unanime, qui les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien & l'intérêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable & invincible à toute force étrangère.

Nous avons dit que le pouvoir du Consul en tems de guerre étoit presque souverain. Il dépandoit néanmois absolument en plusieurs choses & du Sénat, & du Peuple. Car d'un côté ce n'étoit que sur l'ordre du Sénat qu'on délivroit les sommes nécessaires pour les vivres, pour les habits, pour la paie des soldats; & le refus ou le délai de ces secours mettoit le Général hors d'état de rien entreprendre, ou de pousser ses entrepriſes aussi loin qu'il l'auroit désiré. Le même Sénat, au bout de l'année, pouvoit nommer un successeur au Consul, ou lui continuer le commandement des armées; & par-là il étoit maître de lui laisser ou de lui enlever la gloire d'avoir terminé la guerre. Enfin il dépendoit du Sénat de ternir les exploits des Généraux, ou d'en rélever l'éclat: car c'étoit lui qui décernoit l'honneur du triomphe, & qui régloit les dépenses nécessaires pour cette auguste pompe. D'un autre côté, comme c'étoit le Peuple qui ordonnoit les guerres, qui confirmoit ou cassoit les traités avec les Princes & les peuples étrangers, & qui au

retour de la campagne faisoit rendre compte aux Généraux de leur conduite ; il est aisé de voir combien ils devoient être attentifs à se concilier les bonnes graces du Peuple.

Pour le Sénat, quoique sa puissance d'ailleurs fut si grande, elle ne laissoit pas en plusieurs Chefs d'être assujettie & soumise à celle du Peuple. Dans les grandes affaires, & dans celles sur tout où il s'agissoit de la vie des citoiens, il faloit que son autorité intervînt. Quand on proposoit quelques loix, même celles qui alloient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du Sénat & les biens des Sénateurs, le peuple étoit maître de les recevoir ou non. Mais, ce qui marquoit le plus son pouvoir, c'est qu'il suffisoit qu'un seul de ses Tribuns s'opposât aux résolutions & aux entreprises du Sénat pour les arrêter tout court, ensorte qu'après cette opposition le Sénat ne pouvoit passer outre.

Enfin le Peuple aussi de son côté avoit grand intérêt de ménager les Sénateurs, soit en général, soit en particulier. Les Receveurs des impôts, des tributs, des entrées, en un mot de tous les droits & de tous les revenus de l'Etat ; les Entrepreneurs qui se chargeoient de fournir les vivres à l'armée, de faire les réparations des temples & des autres édifices publics, d'entretenir les grands che-

mins ; ces personnes formoient de nombreuses sociétés, qui toutes étoient tirées du Peuple, & faisoient subsister un grand nombre de citoiens, les uns étant emploiés à faire les receptes, les autres servant de cautions aux fermiers, d'autres prétant leur argent pour faire les avances, & les mettant ainsi à profit. Or c'étoient les Censeurs qui adjugeoient ces fermes aux Compagnies qui se présentoient pour cet effet, & qui adjugeoient aussi aux Entrepreneurs les différens ouvrages qu'il y avoit à faire : & c'étoit le Sénat qui soit par lui-même, soit par des Commissaires nommés, jugeoit sans appel des contestations qui pouvoient naître sur toutes ces matières, soit qu'il s'agit de casser quelquefois des marchés qui devenoient impraticables, & d'accorder des délais pour le paiement ; ou qu'il falut diminuer le prix des baux à cause de quelque fâcheux accident. Et ce qui étoit le plus capable d'inspirer au peuple de la retenue & du respect pour les décrets du Sénat, c'est qu'on tiroit de ce corps * les Juges pour la plûpart des affaires publiques & particulières qui étoient de quelque importance. Les citoiens étoient de même obligés de ménager les Consuls, de qui ils dépendoient tous, principalement en tems de guerre, & lorsqu'ils servoient sous eux à l'armée.

C'est ce raport mutuel & ce concert

* *Dans la suite la forme des jugemens changea.*

de tous les Ordres de la République, qui a rendu le gouvernement de Rome le plus accompli qu'on ait jamais vû.

Quand on lit dans le commencement de la République naissante, & dans les années qui suivirent, ces séditions presque continuelles qui divisérent si lontems le Sénat & le Peuple, & cette espèce de guerre intestine entre les Tribuns & les Consuls, on est étonné, & avec raison, comment un Etat agité par de si fréquentes & de si violentes secousses, non-seulement a pu subsister, mais a vaincu dans ce tems-là même tous les Peuples voisins, & bientôt après a porté ses conquêtes dans des pays fort éloignés. Polybe en raporte une raison bien solide & qui fait beaucoup d'honneur au Peuple Romain. C'est que lorsque la République étoit attaquée par un ennemi du dehors, la crainte du danger commun, & le motif du bien public, suspendoient les querelles particuliéres, & réunissoient tous les esprits. Alors l'amour de la patrie étoit comme l'ame qui mettoit en mouvement toutes les parties & tous les membres de l'Etat, chacun se piquant à l'envi de remplir ses fonctions & de faire son devoir, soit qu'il s'agit de prendre des résolutions avec maturité & sagesse, soit qu'il falut les mettre à exécution avec promptitude & vivacité. Et c'est cette bonne intelligence & cette

unanimité qui rendirent toûjours la République invincible, & qui firent que toutes ſes entrepriſes furent toûjours ſuivies d'un heureux ſuccès.

C'eſt cette même conſtitution du gouvernement Romain qui maintint encore pendant quelque tems & fit ſubſiſter la République, lors même que les citoiens, délivrés de la crainte des ennemis étrangers, devenu fiers & inſolens par leurs victoires, amollis par les délices & par les richeſſes, corrompus par les louanges & les flateries, commencérent à abuſer de leur pouvoir, & à commettre mille injuſtices & mille violences. Car dans cet état, l'autorité du Sénat & celle du Peuple, étant toûjours contrebalancées l'une par l'autre; quand l'un des deux partis ſongeoit à s'élever, l'autre auſſitôt réuniſſoit ſes forces pour le rabaiſſer & le tenir dans l'ordre. Ainſi, par cette égalité réciproque, & par ce balancement de pouvoir & de crédit, la République ſe maintenoit toûjours dans ſa liberté & dans ſon indépendance.

Causes du changement d'une *République en Monarchie.*

Il en est, dit Polybe, d'un Etat & d'une République, comme du corps humain, qui a ſes progrès & ſes accroiſſemens, ſon point de force & de maturité, ſa décadence & ſa fin; & pour l'ordinaire, quand un Etat eſt parvenu

au comble de la grandeur & de la puissance, il dégénére ensuite par des déclins plus ou moins sensibles, & tombe enfin en ruine.

C'est ainsi, dit Polybe, que Carthage, pendant que son gouvernement, aussi bien que celui de Sparte & de Rome, fut mêlé des trois * sortes de pouvoir dont nous avons parlé, étoit si puissante & si florissante. Mais au commencement de la seconde guerre Punique, & du tems d'Annibal, on peut dire en quelque sorte qu'elle étoit sur le retour. Sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur étoient déja flétries. Elle avoit commencé à déchoir de sa première élévation, & elle panchoit vers sa ruine; au lieu que Rome alors étoit, pour ainsi dire, dans la force & dans la vigueur de l'âge, & s'avançoit à grands pas vers la conquête de l'univers. La raison que Polybe rend de la décadence de l'une, & de l'accroissement de l'autre, est tirée du fonds même des principes qu'il avoit établis sur les révolutions successives des Etats: c'est que chez les Carthaginois le Peuple avoit pour lors la principale autorité dans les affaires publiques, & qu'au contraire à Rome, c'étoit le tems où le Sénat, c'est-à-dire cette compagnie composée d'hommes si sages, avoit plus du crédit que jamais. De là

* *Les Rois, autrement nommés* Suffetes, *le Sénat, le Peuple.*

il conclud qu'il falloit néceſſairement qu'un peuple conduit par la prudence des anciens l'emportât ſur un Etat gouverné, ou plutôt précipité par les conſeils téméraires de la multitude. Rome en effet, qui à proprement parler commençoit alors à s'étendre & à eſſaier ſes forces contre les étrangers, guidée par les ſages conſeils du Sénat, l'emporta enfin dans le gros de la guerre, quoiqu'en détail elle eût eu du deſavantage dans pluſieurs combats, & elle établit ſa puiſſance & ſa grandeur ſur les ruines de ſa rivale.

Mais toutes choſes dans le monde ont leur affoibliſſement & leur fin, les Républiques les plus ſages & les mieux policées comme tout le reſte. Or la ruine des Etats vient ou de cauſes intérieures & qui ſont dans l'Etat même, ou de cauſes étangères & qui naiſſent du dehors. Il eſt difficile à la ſageſſe humaine la plus pénétrante de prévoir celles-ci, qui dépendent de mille événemens incertains & obſcurs : au lieu que les premières ont, s'il eſt permis de parler ainſi, un ordre fixe, & des indices preſque certains.

Pour bien connoître la cauſe du changement des Etats, il n'y a qu'à faire quelque attention à la manière dont ordinairement ces Etats ſe forment & s'établiſſent ; & l'on verra avec étonnement

que par des révolutions imprévûes & inespérées, les choſes reviennent preſque toûjours au premier point d'où elles étoient parties.

Il eſt naturel * qu'une multitude d'hommes étant réunie enſemble dans une même contrée, mais encore ſans loix, ſans police, ſans aucune ſubordination, & ſe trouvant par une conſéquence néceſſaire expoſée à beaucoup d'injuſtices & de violences, le plus fort d'entre eux, comme il arrive toûjours parmi les animaux, devienne le maître. Cet homme enſuite emploiant ſon pouvoir & ſon autorité pour protéger & ſecourir les autres, pour les défendre contre l'injuſtice & la violence, pour leur procurer le repos & la tranquillité, pour favoriſer conſtamment ceux qui ſont regardés comme les plus gens de bien, & pour être exact à traiter chacun de ſes ſujets ſelon ſon mérite, on lui aſſure d'un conſentement unanime une autorité qu'il avoit d'abord uſurpée, & que de violente il a rendue juſte & raiſonnable; & on lui jure une obéiſſance entière & une ſoumiſſion parfaite, d'autant plus ferme & ſtable, qu'elle eſt fondée ſur l'intérêt même de ceux qui s'y engagent. Telle eſt ordinairement l'origine de la

* *On voit chez Hérodote. liv. 1. que ce fut à peu près ainſi que s'établit le royaume des Médes dans la perſonne de Déjoce.*

Monarchie, & tels sont les dégrés par lesquels elle se convertit en une roiauté; * qui pour gouverner des sujets volontaires, aime mieux emploier la sagesse des conseils, que la terreur & la force. Ce furent de pareils motifs qui contribuérent le plus à faire Romulus roi.

Dans la suite des tems, les successeurs de cette autorité si juste d'abord, si douce, si salutaire, voiant leur puissance bien affermie, & se trouvant dans l'abondance de toutes sortes de biens & d'honneurs, commencent à abuser de leur pouvoir, commettent mille violences & mille cruautés, & deviennent l'objet de la haine des peuples. Il est aisé de reconnoître ici le caractère de Tarquin le superbe, dernier roi des Romains.

La roiauté se changeant ainsi en tyrannie, il se forme des conspirations contre les tyrans : & ce sont ceux qui ont le plus d'élévation, de courage, & de hardiesse, qui se mettent à la tête des conjurés; parce que ce sont les hommes de ce caractère qui portent le plus impatiemment les injustes traîtemens de leurs maîtres. Le Peuple se voiant donc redevable à leur courage de son repos & de sa liberté, s'abandonne volontiers à leur domination, & leur confie avec joie le commandement; comme cela arriva en effet

* Μόνοι τὴν ἐξ ἐκόντων τὸ πλεῖν ἢ βίᾳ καὶ μὴ μνησικακήσαντες, καὶ τῇ γνώμῃ βεβαιωσάμενοι.

lorſque les Tarquins eurent été chaſſés de Rome. Et voilà comment ſe forme l'Ariſtocratie, c'eſt-à-dire, le gouvernement des ſages & des anciens, tels qu'étoient ces graves vieillards qui compoſérent le Sénat.

Cette ſorte de gouvernement peut avoir plus de durée & ſtabilité, mais enfin elle dégénére à ſon tour comme les autres; & au lieu de ces vieillards prudens, expérimentés, deſintéreſſés, & qui n'avoient en vûe que le bien de la patrie, un petit nombre de perſonnes, qui ne ſe diſtinguent des autres que par l'ambition, l'orgueil, l'avarice, cherchent à s'attirer l'autorité, & c'eſt ce qui fraie le chemin à l'Oligarchie; dont on vit déja des eſſais & une image dans la conduite violente des Décemvirs, & dans l'avarice cruelle des plus riches Sénateurs, qui força plus d'une fois le Peuple à ſe mettre à couvert de leurs vexations par ces fameuſes retraites ſur le mont Sacré & ſur le mont Aventin: & c'eſt ce qu'on appelle l'Oligarchie.

La République étant dans cet état, & les citoiens ſe trouvant également las & fatigués de tous les gouvernemens qui ont précédé, il eſt naturel qu'ils tournent leurs vûes & leurs déſirs vers la Démocratie, en s'efforçant d'augmenter en tout le pouvoir du Peuple, & d'égaler ſes droits & ſes priviléges à ceux de la Nobleſſe.

Nobleſſe. Pendant que dure encore le ſentiment & le ſouvenir des maux paſſés, le bon ordre ſubſiſte quelque tems, & l'égalité entre les citoiens ſe maintient. Mais ceux qui viennent après, peu touchés des avantages de l'ancienne liberté & de l'égalité populaire dont le goût eſt uſé, cherchent à s'élever au-deſſus des autres ; & ce ſont ordinairement ceux qui ont le plus de richeſſes qui prennent ce parti. Comme ſouvent l'entrée légitime aux honneurs, qui eſt la vertu & le mérite, leur eſt fermée ; ils emploient leurs grands biens pour acheter les ſuffrages du Peuple, & ils ne ſongent plus qu'à le corrompre à force de préſens & de largeſſes. Quand une fois ces hommes ambitieux, & dévorés par le déſir de dominer, ont gagné & amorcé la multitude par l'appas du gain, il n'y a plus d'excès dont elle ne ſoit capable. La République tombe ainſi dans le plus grand des maux, qui eſt que la populace ſoit maîtreſſe des affaires, ce qui s'appelle Ochlocratie.

Polybe obſerve que ce changement de mœurs, qui entraîne après ſoi celui du gouvernement, eſt la ſuite ordinaire des heureux ſuccès & de la longue proſpérité d'un Etat. Lors, dit-il, qu'une République, après avoir eſſuié de grands dangers, eſt ſortie victorieuſe de longues & pénibles guerres, & qu'arrivée au com-

ble de la gloire & de la puiſſance, elle n'a plus d'ennemis qui lui diſputent l'empire, mais que tout lui eſt ſoumis & aſſujetti ; une telle proſpérité, ſi elle eſt longue & perſévérante, ne manque jamais d'introduire dans cette République le luxe & l'ambition, qui cauſent infailliblement la ruine des Etats les plus floriſſans. Le luxe, pour fournir aux dépenſes, qui deviennent de jour en jour plus grandes & plus énormes, dégénére bientôt en avarice, & eſt forcé d'avoir recours aux injuſtices & aux rapines : & l'ambition, pour parvenir à ſes fins, n'oublie rien de ce qui peut gagner la faveur du Peuple, flateries, complaiſances, largeſſes, corruptions. Il arrive de là que la multitude, d'un côté irritée par les exactions injuſtes des riches, & de l'autre gâtée & devenue inſolente par les flateries & par les largeſſes des ambitieux, ne conſulte plus que ſa paſſion & ſes caprices dans les délibérations publiques, refuſe d'écouter la voix des premiers Magiſtrats, & de ſe ſoumettre à leur autorité & ſe parant du beau nom de liberté & de démocratie, s'abandonne à une licence effrénée, & ſecoue entiérement le joug des loix. Accoûtumée à vivre du bien d'autrui, & à s'engraiſſer dans le repos & l'oiſiveté, ſi elle trouve un Chef, qui ne ſoit pas en état de l'enrichir par lui-même, mais qui étant

hardi & entreprenant lui paroiſſe capable de remplir d'ailleurs ſes déſirs, elle s'attache à lui, elle le ſoutient, elle l'éleve. Et de là naiſſent les ſéditions, les meurtres, les exils, les proſcriptions, les nouveaux partage de terres, l'abolition des dettes; juſqu'à ce qu'enfin il ſurvienne quelqu'un plus fort & plus puiſſant que tous les autres, qui s'empare de toute l'autorité, & qui ſeul ſe rende maître du gouvernement. Ainſi le trop vif déſir de la liberté, ou, pour parler plus juſte, l'abus qu'en fait le Peuple, ſe termine par la perte de cette même liberté, & par l'établiſſement d'une nouvelle domination, ſouveraine & deſpotique.

Telles furent en effet les révolutions qui firent changer de face & de nature à la République Romaine; & c'eſt ce qu'il nous reſte à montrer.

CHAPITRE SECOND.

Changement de la Republique Romaine en Monarchie.

Ce que Polybe avoit prévû, arriva de la manière & pour les cauſes qu'il avoit marquées. Ce fut la grandeur même & la proſpérité de Rome qui cauſerent la perte de ſa liberté. Dès que la

République Romaine fut arrivée à ce haut point de gloire où le courage & la vertu de ſes anciens Généraux & de ſes anciens Magiſtrats l'avoient portée, elle commença à déchoir par des déclins d'abord imperceptibles, plus marqués dans la ſuite, & qui ſe terminérent enfin par le violement ouvert des anciennes maximes du gouvernement, & par l'infraction des loix fondamentales de l'Etat.

Salluſt. in bello Catilin. Lorſque la République, dit Salluſte, ſe fut accrue par de laborieux efforts & par la juſtice ; que des Rois puiſſans eurent été vaincus dans la guerre ; que des nations féroces & des peuples fort nombreux eurent été ſoumis par la force ; que Carthage, la rivale de Rome, eut été ruinée de fond en comble ; en un mot, que par terre & par mer tout eut été aſſujetti à l'Empire Romain : il ſe fit une révolution étonnante dans tout le corps de l'Etat. Ceux que ni les travaux, ni les dangers, ni tant d'adverſités n'avoient pu vaincre, ſuccombérent à la douceur du repos, & aux attraits de l'abondance & de la proſpérité. L'avarice & l'ambition, ſources funeſtes de tous les maux, s'accrurent à proportion que la puiſſance de Rome prit de nouveaux accroiſſemens. L'avarice bannit de la République la bonne foi, la probité, & toutes les autres vertus ; & ſubſtitua en leur place l'orgueil, le faſte, le mépris

des dieux, & un commerce honteux qui mettoit tout à prix, & vendoit tout. L'ambition de son côté introduisit la dissimulation, la fourberie, la perfidie, &, bientôt après, les violences, les cruautés, les meurtres.

C'est ainsi, selon la belle pensée de Juvenal, que le luxe, fléau plus funeste & plus cruel que la guerre, ravagea l'Empire Romain, & vengea l'univers vaincu.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumq; ulciscitur orbem.

Il ne me reste donc plus, pour montrer la justesse des sages conjectures de Polybe sur le changement qu'il avoit prévû devoir arriver dans la République, qu'à raporter en détail les principales causes qui ont entraîné cette révolution, telles que nous les trouvons dans les Auteurs contemporains, ou qui ont écrit peu de tems après ce grand événement. Par-là on verra clairement la différence étonnante qui se rencontre entre les premiers siécles de la République Romaine, & ceux qui précédérent sa ruine; & l'on aura une idée plus parfaite de tous les états par lesquels elle a passé.

Richesses, *suivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, &c.*

Je ne repeterai point ici ce que

j'ai dit dans le volume précédent sur le noble desintéressement des anciens Romains, & sur le cas qu'ils faisoient de la pauvreté, de la simplicité, de la frugalité, de la modestie : vertus si communes alors, & si généralement pratiquées, qu'on les attribuoit moins au mérite particulier des citoyens, qu'au génie de la nation, & à l'heureux caractère de ces premiers tems ; mais en même tems vertus si sublimes, & portées à un si haut point de perfection, que dans les derniers siécles de la République elles passoient pour des fables & pour des fictions, tant elles étoient éloignées du goût qui dominoit pour lors ; & tant elles paroissoient supérieures à la foiblesse humaine.

* Depuis que les richesses eurent été mises en honneur, & que seules elles ouvrirent l'entrée au commandement, à la puissance, à la gloire ; on ne fit plus de cas de la vertu, on regarda la pauvreté comme une honte, & l'innocence des mœurs comme l'effet d'une humeur mélancolique : & le fruit de ces richesses fut le luxe, l'avarice, l'orgueil.

L'époque de ce changement chez les

* Postquam divitiæ honori esse cœperunt, & eas gloria, imperium, potentia sequebatur; hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malivolentia duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria, atque avaritia, cum superbia invasere. *Sallust. in bello Jugurth.*

Romains, fut celle de l'aggrandissement de leur Empire. Le premier Scipion avoit jetté les solides fondemens de leur grandeur future : le dernier par ses conquêtes ouvrit la porte au luxe. Depuis que Carthage, qui tenoit Rome en haleine en lui disputant l'empire, eut été entiérement détruite, la décadence des mœurs n'alla plus lentement ni par dégrés, mais fut prompte & précipitée. La vertu aussitôt fit place aux vices, l'ancienne discipline au relâchement, la vie occupée & laborieuse à l'oisiveté & aux plaisirs. *Vell. Patere. lib. 2. n° 1.*

Au lieu que les anciens Romains se piquoient d'honorer les dieux plus par la piété que par la magnificence, *colebantur religiones piè magis quàm magnificè* : les richesses immenses, qui étoient le fruit des dernières conquêtes, furent emploiées à construire des temples superbes pour les dieux, & des bâtimens magnifiques pour décorer & embellir Rome. *Liv. lib. 3. n. 37.*

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que ce qui fait l'objet de l'admiration publique, ne devienne tôt ou tard le goût des particuliers. Aussi un Historien remarque-t-il, que dès qu'on eut commencé à faire entrer le marbre dans la construction des temples, qu'on eut bâti des théâtres & des portiques, le luxe des particuliers suivit de près la magnificence publique : *publicamque magnificentiam*

Vell Pat. lib. 2. n. 1. Salluſt. in bello Catilin. *ſecuta privata luxuria eſt.* On ſait à quel excès la fureur des bâtimens fut portée, & comment de ſimples particuliers ſe firent un jeu, & en même tems une gloire, de venir à bout à force de dépenſes de raſer des montagnes, & de combler les mers.

Le luxe fut égal pour tout le reſte ; & ce fut l'armée revenue victorieuſe d'Aſie qui l'introduiſit dans Rome, ou du moins qui l'y rendit beaucoup plus commun. Tite-Live fait un dénombrement de tous les meubles précieux qui depuis ce tems-là devinrent en uſage. Les comédiennes, les chanteuſes, les joueuſes d'inſtrument, commencérent auſſi alors à faire l'agrément des repas. Les repas même ne ſe ſentirent plus de l'ancienne ſimplicité, & ne ſe faiſoient plus qu'à grands frais & avec un grand appareil. Un cuiſinier, qui n'étoit regardé chez les anciens que comme un vil eſclave, fut alors en eſtime & en honneur, comme un officier dont on ne pouvoit plus ſe paſſer : & ce qui juſques-là n'avoit été qu'un bas miniſtère, devint un art fort recherché & fort eſtimé. Tout cela cependant n'étoit encore rien en comparaiſon de l'excès où les choſes furent portées dans la ſuite.

Liv. lib. 39. n. 6.

Liv. lib. 34. n. 4. Caton le Cenſeur ne s'étoit point laſſé de repréſenter dans le Sénat les ſuites funeſtes du luxe qui commençoit de ſon

tems à s'introduire dans la République. Voiant qu'on avançoit dans la Gréce & dans l'Asie, provinces remplies des amorces & des attraits dangereux de tous les plaisirs, & qu'on commençoit à porter la main sur les trésors des Rois : * „ Je crains, disoit-il, „ que nous ne devenions „ les esclaves de ces richesses, au lieu d'en „ être les maîtres ; & que les nations „ vaincues ne nous vainquent à leur tour, „ en nous communiquant leurs vices. „ Ses craintes n'étoient pas imaginaires, & tout ce qu'il avoit prévû arriva.

Goût *pour les statues, les tableaux, &c.*

** CE FUT la prise de Syracuse qui produisit ce malheureux effet. Quoique les statues & les tableaux, dont cette grande ville étoit remplie, fussent des dépouilles justement acquises par le droit de la guerre, & que Marcellus eût eu la la retenue de n'en enlever que la moindre partie pour orner seulement un temple à Rome, sans en rien réserver ni pour ses jardins, ni pour sa maison : ces ou-

* Hæc ego, quo melior lætiorque in dies fortuna Reip. est, imperiumque crescit, & jam in Græciam Asiamque transcendimus, omnibus libidinum illecebris repletas ; & regias etiam attrectamus gazas : eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quàm nos illas. *Liv.*

* Hostium quidem illa spolia, & parta belli jure : cæterùm indè primum mirandi græcarum artium opera, licentiæque huic sacra profanaque omnia vulgò Poliandi, factum est. *Liv. lib.* 25. *n.* 40.

vrages de l'art si estimés & si recherchés devinrent funestes à l'Empire, en inspirant aux Romains de l'admiration & du goût pour ces vains ornemens.

Liv. lib. 27. n. 16. Fabius, par le généreux mépris qu'il en fit après la prise de Tarente, montra plus de prudence que Marcellus n'avoit fait à Syracuse. Car un Officier demandant à Fabius ce qu'il vouloit qu'on fit d'un si grand nombre de statues qui se trouvoient dans la ville, (c'étoient autant de dieux, tous de grande taille, représentés comme combattans chacun dans une attitude particulière:) *Qu'on laisse aux Tarentins*, dit Fabius, *leurs dieux irrités.*

Le second Scipion, dans la prise de Carthage, se conduisit d'une manière encore plus digne de l'ancienne grandeur Romaine. Après avoir fait une sévére défense à ses gens de rien prendre, ni même de rien acheter des dépouilles, il fit dire aux habitans de Sicile qu'ils vinssent chacun reconnoître & reprendre les statues que les Carthaginois leur avoient autrefois enlevées. Et en rendant à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce monument de la cruauté de leurs anciens Rois & de la bonté de leurs nouveaux Maîtres, devoit leur apprendre s'il leur étoit plus avantageux d'être sous le joug des Siciliens que sous le gouvernement du Peuple Ro-

Cic. Verr. 4. n. 86.

Verr. 6. n. 73.

main. Ce n'eſt pas, dit Cicéron, que ce grand homme, d'un eſprit ſi cultivé, manquât ou d'endroits pour y placer ces ouvrages de l'art, ou de diſcernement pour en ſentir toutes les beautés. Mais c'eſt que ſurpaſſant, non ſeulement en deſintéreſſement, mais en délicateſſe de goût tous nos connoiſſeurs qui ſe piquent de l'avoir le plus fin, il jugeoit que ces ouvrages avoient été faits, non pour ſatisfaire la vaine curioſité, & encore moins le luxe des hommes, mais pour ſervir d'ornemens dans les temples & dans les villes. Et, ſelon la judicieuſe remarque d'un Hiſtorien, il auroit été à ſouhaiter pour le bien & pour l'honneur de la République, qu'elle eût toûjours conſervé pour ces beautés de l'art le noble mépris de Scipion, ou même l'ignorance & la groſſiéreté de Mummius. Ce dernier, en faiſant tranſporter à Rome ce qui s'étoit trouvé de plus rare parmi les dépouilles de Corinthe, connoiſſoit ſi peu le prix & l'excellence de ces ſortes d'ouvrages, qu'il dit aux Entrepreneurs qui étoient chargés de les voiturer, que s'ils les perdoient, ils ſeroient tenus d'en fournir d'autres à leurs dépens. La République auroit été heureuſe, ſi on n'y eût jamais introduit ce prétendu bon goût, qui ouvrit la porte à des rapines & à des violences, qui deshonorérent infiniment le Peuple Romain chez les Etrangers.

Verr. 4. n 87. & Verr. 6. n. 98.

Vell. Paterc. lib. 1. n. 13.

A peine peut-on croire ce que Cicéron raporte des excès horribles auſquels cette paſſion d'amaſſer des vaſes & des tableaux de grand prix porta Verrès pendant le tems de ſa Préture en Sicile. La plupart des autres Gouverneurs ne lui cédoient guéres dans cette eſpèce de brigandage. Quelle différence entre de tels Magiſtrats, & les anciens Romains, qui ſe faiſoient un devoir & un honneur de laiſſer aux Alliés, & même aux peuples tributaires, ces ſortes d'ornemens, pour faire ſentir aux uns la douceur du gouvernement Romain, & pour conſoler les autres de leur ſervitude !

AVARICE *inſatiable : injuſtices : rapines : mauvais traitemens à l'égard des Alliés & des peuples conquis.*

Lib. 2. de Off. n. 77. C'EST une réflexion fort judicieuſe de Cicéron, que cet oracle d'Apollon qui déclara que Sparte ne périroit jamais que par l'avarice, eſt une prédiction pour tous les peuples qui ſont dans l'opulence, auſſi bien que pour les Lacédémoniens. Cet oracle s'eſt vérifié par raport à la République Romaine plus que dans aucun autre Etat. Tous les Hiſtoriens qui parlent de ſa ruine, conviennent que l'avarice en fut la cauſe ; & que cette avarice fut allumée par les richeſſes & le luxe. * En effet dès qu'on vient à déſi-

* Delectant magnificitus cum elegantia & copia: quibus rebus effectum
apparatus, vitæque cul

rer passionnément la magnificence, les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance & la délicatesse de la table; c'est une suite naturelle & nécessaire qu'on aime sans bornes & sans mesure l'argent, qui est le prix de toutes ces choses, & sans lequel on ne peut se les procurer.

Salluste reconnoit, après avoir fait beaucoup de réflexions sur les causes de la grandeur & de la puissance des anciens Romains, qui souvent avec peu de troupes ont défait de nombreuses armées, & avec un revenu très-médiocre ont soutenu de longues guerres contre les Rois les plus opulens, sans que jamais aucune adversité ait pû abattre leur courage : Salluste, dis-je, reconnoit que Rome n'a été redevable de cette grandeur & de cette puissance qu'à un petit nombre d'illustres citoiens, dont le rare mérite & la solide vertu avoient rendu la pauvreté victorieuse des richesses, & le petit nombre des soldats supérieur à des troupes innombrables. Mais, ajoute-t-il, depuis que les citoiens se sont laissé corrompre par le luxe & par l'oisiveté, Rome, comme une mere épuisée, a cessé de produire de grands hommes; & si elle a encore subsisté quelque tems, ce n'a été que par une suite & par un effet de son ancienne grandeur, qui continuoit de soûtenir la République

Sallust. in bello Catilin.

est, ut infinita pecuniæ cupiditas esse. *De Off. lib.* 1. *n.* 25.

malgré la foiblesse & les vices de ses Magistrats.

Il est beau de comparer ces heureux tems où la pauvreté étoit généralement en honneur dans la République, avec les derniers siécles où l'on vit régner le faste, le luxe, la magnificence, & en même tems une basse & sordide avarice. Quels hommes que ces Consuls & ces Dictateurs qu'on alloit prendre à la charrue ! Quelle noblesse, quelle grandeur d'ame dans les deux Scipions, dans Fabius, dans Paul Emile ! L'argent étoit-il compté pour quelque chose chez ces anciens Romains ? Quand Pyrrhus entreprit de corrompre le Sénat par des présens, se trouva-t-il dans la ville une seule personne qui fut tentée d'en recevoir ? Les choses étoient bien changées du tems de Jugurtha, qui avoit su gagner à force d'argent les suffrages de presque tous les Sénateurs. Aussi lorsqu'il fut forcé de sortir de Rome, tournant les yeux de tems en tems vers cette ville, il dit que, prête à se vendre au plus offrant, elle ne manquoit que d'un acheteur.

Liv. lib. 34. n. 4.

Sallust. in bello Jugurt.

Tant que dura ce noble desintéressement, ceux qui avoient le commandement des troupes ou le gouvernement des provinces, loin de songer à s'enrichir des dépouilles des Alliés ou de celles des Peuples conquis, s'en regardoient comme les tuteurs & les peres. C'est qu'alors le principe du Peuple

Sallust. ibid.

Romain étoit de se soûmettre les Peuples moins par la force des armes que par les bienfaits, & d'aimer mieux se faire des amis que des esclaves. Ni la marche des troupes, ni le campement des armées, ni les quartiers d'hiver, ni le séjour des Commandans dans une ville, n'étoit à charge à personne. Et voilà ce qui faisoit tant d'honneur, & attiroit tant de respect à l'Empire Romain. Le Sénat alors, dit Cicéron, étoit le recours & l'azyle des Rois, des Peuples, des Nations. Nos Magistrats & nos Généraux faisoient consister leur plus grande gloire à défendre les provinces, & à soûtenir les Alliés avec une justice & une fidélité inviolable. * Ainsi nous étions les protecteurs plûtot que les maîtres du monde.

Ecoutons le même Cicéron, & il nous apprendra combien de son tems les choses étoient changées. Toutes les provinces, dit-il, gémissent, tous les peuples libres sont dans la désolation, tous les roiaumes se plaignent hautement des violences & des vexations qu'ils souffrent de notre part. Il n'y a maintenant dans tout l'espace des contrées qui s'étendent jusqu'à l'océan, aucun endroit ni si éloigné, ni tellement à l'écart, où l'avarice & l'injustice de nos Généraux & de nos *Verr. 4. in. 207.*

* Itaque illud patrocinium orbis terræ verius, quàm imperium poterat nominari. *De Off. lib. 2. n. 27.*

Magistrats n'aient pénétré. Il n'est plus possible de soûtenir, je ne dis pas la force, les armes, les attaques des nations ; mais leurs cris, leurs plaintes, leurs reproches. Il est difficile, dit-il ailleurs, de vous exprimer combien la conduite injuste & violente de ceux que nous envoions dans les provinces avec autorité, nous a rendus odieux à toutes les nations étrangéres. Nul temple n'a été sacré pour eux, nulle ville ne leur a paru respectable, nulle maison particulière n'a pu être fermée & inaccessible à leur avarice. Voilà ce qu'étoit la République Romaine dans les derniers tems : &, si l'on cherche quelle fut la première cause & l'origine de tous ces désordres, on trouvera (je ne puis le répéter trop souvent) que ce fut l'amour des richesses & du luxe.

Pro Lege Manil. n. 65.

AMBITION *démesurée, désir effréné de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, & de la ruine entiére de la liberté.*

CICERON, après Platon, prescrit deux régles essentielles à ceux qui sont chargés du gouvernement. La première est de n'avoir en vûe que le bien public, sans jamais regarder ce qui seroit de leur avantage particulier : & la seconde, d'étendre leurs soins également sur tout le corps de l'Etat, & de n'en pas négliger

Offic. lib. 1. n. 85

une partie, en faisant du bien à l'autre. Car, ajoute-t-il, il en est de celui qui gouverne comme d'un tuteur, & il doit en cette qualité faire le bien de ceux dont les intérêts lui ont été confiés, & non le sien propre. Et celui qui n'auroit soin que d'une partie des citoiens, & qui négligeroit les autres, exciteroit la discorde & la sédition, qui sont ce qu'il y a de plus pernicieux à toutes les Républiques.

On peut dire que ce sont là les loix fondamentales de tout bon & sage gouvernement: & c'est l'observation exacte de ces loix qui avoit toûjours fait le caractère des bons citoiens & des grands hommes de la République, parce que c'étoit sur ce plan & sur ces principes que la République, avoit d'abord été formée & établie. Lorsqu'à la puissance des Rois qui étoit devenue insupportable, on substitua celle des Magistrats annuels, le Sénat fut considéré comme le Conseil perpétuel & public de l'Etat, pour être en quelque sorte l'ame & la tête de la République, le gardien & le défenseur des loix, le protecteur de la liberté & des priviléges du peuple; & l'entrée dans cet illustre Corps fut ouverte à tous les citoiens, sans autre distinction que celle du mérite & de la vertu. Les Magistrats faisoient gloire de respecter l'autorité du Sénat, & étoient regardés comme les ministres de cet auguste Conseil: & les

Cic. Orat. pro Sext. n. 137.

différens Ordres de l'Etat contribuoient par leur éclat particulier à relever la gloire de la première & de la plus noble Compagnie. C'eſt ce concert & cette union pour le bien public, qui conſervérent ſi lontems la bonne intelligence dans la République, qui firent réuſſir toutes les guerres qu'on entreprit, & qui répandirent par tout la gloire & la terreur du nom Romain. Une conduite oppoſée produiſit un effet tout contraire.

Salluſt. in bello Jugurt. Avant la deſtruction de Carthage, les diſputes entre les citoiens pour la domination & la puiſſance, n'étoient point portées juſqu'aux dernières violences : la crainte des forces étrangères étoit un frein qui les retenoit dans la modération, & qui leur faiſoit reſpecter les loix. * Juſques-là les Romains n'avoient pas eu encore aſſez de courage pour répandre le ſang des citoiens ; & le dernier excès des diſſenſions civiles étoit de ſortir de la ville, & de ſe retirer ſur quelque montagne voiſine. Quand Rome ſe vit délivrée de toute crainte au dehors, la licence & l'orgueil, ſuites ordinaires de la proſpérité, troublérent bientôt le concert & l'union qui avoient régné juſques-là. La Nobleſſe & & le Peuple, ſous prétexte de défendre, l'une ſa dignité,

* Nondum erat tam fortes ad ſanguinem civilem, nec præter externa movérant bella: ultimaque rabies ſeceſſio ab ſuis habebatur, *Liv. l. 7. n. 40.*

l'autre sa liberté, ne songérent plus, chacun de leur côté, qu'à attirer tout à eux, & à se rendre maîtres de tout. * La plûpart de ceux qui se mirent à la tête de ces deux partis, sous le beau nom de défenseurs du bien public, ne travaillérent en effet qu'à établir leur puissance particulière; & au milieu de ces deux factions, la République, déchirée par ce partage, & livrée à l'ambition de ses citoiens, suivoit toûjours la loi du plus puissant. ** Il ne faut point demander qui, parmi ces Chefs de parti avoit pour lui la justice & le bon droit. Tous étoient injustes, tous étoient usurpateurs: mais celui qui étoit le plus fort, & qui demeuroit le vainqueur, étoit toûjours sur d'être applaudi.

§ On voit par-là que ce qu'il y a de plus capable de faire oublier la justice &

* Per illa tempora, quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii sicuti jura populi defenderent, pars quo Senatus auctoritas maxima foret, bonum publicum simulantes, pro sua quisque potentia certabant. *Sallust. in bello Catilin.*

** Boni & mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis, sed uti quisque locupletissimus, & injuria validior, quia præsentia defendebat, pro bono ducebatur. *Sallust. in fragm.*

§ Maximè adducuntur plerique ut eos justitiæ capiat oblivio, cùm in imperiorum, honorum, gloriæ cupiditatem inciderunt . . . . Est autem in hoc genere molestum, quòd in maximis animis splendidissimisque ingeniis plerumque existunt honoris, imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates. *Offic. lib. 1. n. 26.*

les loix, c'eſt la paſſion de dominer, & de ſe rendre maître des autres : paſſion d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt couverte d'une apparence de vertu & de gloire, & que par cette raiſon elle entraîne ordinairement ceux qui paſſent pour avoir plus d'élévation & de grandeur d'ame.

Nous allons voir ces funeſtes diſpoſitions ſe développer peu à peu, croître comme par dégrés avec le tems, & cauſer enfin la ruine entière de la liberté.

I. LES GRACQUES.

TIBERIUS & Caius Gracchus, deſcendus par leur mere du fameux Scipion, ſoutinrent par un rare mérite l'éclat de leur naiſſance. Ils avoient l'un & l'autre l'eſprit grand, l'ame haute, un déſintéreſſement parfait, une éloquence véhémente & propre à entraîner les eſprits, un zèle vif & ardent pour la juſtice, une compaſſion naturelle pour les miſérables, une haine irréconciliable contre toute oppreſſion, que la réſiſtance faiſoit dégénérer en animoſité perſonnelle contre les oppreſſeurs. On ne peut nier que ces deux illuſtres freres n'euſſent des intentions fort droites, que dans leurs entrepriſes ils ne ſe propoſaſſent pour but une réformation qui paroiſſoit néceſſaire, & qu'en effet ils n'aient remédié par de ſages réglémens à pluſieurs déſordres. Mais des engagemens formés d'abord par

de bonnes vûes, & poussés ensuite avec trop de chaleur, les portérent plus loin qu'ils n'avoient pensé. Ils poursuivirent avec une opiniâtreté inflexible ce qu'ils avoient commencé par un sentiment de vertu : & par-là de grandes qualités, qui auroient pû être fort utiles à l'Etat, si elles avoient été conduites par une sage modération, lui devinrent funestes & pernicieuses.

Ce qui fournit le principal sujet des discordes fut la Loi qu'ils proposérent au sujet de la distribution des terres, qui pour cette raison étoit appellée *la Loi Agraire*. Quand les Romains avoient conquis des terres sur leurs voisins, ils avoient coûtume d'en vendre une partie, d'ajouter les autres au domaine de la République, & de donner ces dernières aux plus pauvres des citoiens pour les faire valoir, à condition qu'ils en paieroient tous les ans une petite rente au tréſor public. Les riches aiant commencé à encherir sur eux & à porter beaucoup plus haut ces rentes, & à chasser par ce moien les pauvres de leurs possessions, on fit une loi qui portoit qu'aucun citoien ne pourroit posséder que jusqu'à cinq cens arpens de terre. Cette loi réprima pour quelque tems l'avarice des riches : mais ceux-ci dans la suite aiant trouvé le moien de frauder la loi, en se faisant adjuger la ferme de ces terres sous des noms em-

pruntés, & enfin les tenant ouvertement eux-mêmes, les pauvres étoient réduits à une extrême misére, & l'Italie étoit en danger de se voir remplie d'esclaves & de barbares dont les riches se servoient pour cultiver ces terres d'où ils avoient écarté les citoiens.

Rien n'étoit plus criant qu'un tel désordre, & rien aussi ne paroissoit plus raisonnable que la loi proposée par les Gracques. Ils s'étoient contentés d'abord d'ordonner que les riches qui avoient usurpé des terres en sortiroient, après avoir reçû du public le prix de ces terres qu'ils retenoient si injustement, & que les citoiens qui avoient besoins d'être soulagés, y entreroient en leur place. „ Quoi, di-„ soient-ils au Peuple, les bêtes sauvages „ trouvent dans les montagnes & dans „ les forêts de l'Italie des forts & des ta-„ niéres pour s'y retirer : & ces braves Ro-„ mains qui combattent & qui s'exposent „ à la mort pour la défense de l'Italie, ne „ jouissent que de la lumiére & de l'air „ qu'on ne peut leur ravir, & sont sans „ maisons & sans retraites, obligés d'er-„ rer dans les campagnes avec leurs fem-„ mes & leurs enfans. Ils ne font la guer-„ re & ne meurent que pour augmenter „ le revenu & entretenir le luxe des ri-„ riches : & ces prétendus maîtres de l'u-„ nivers (car on les appelle ainsi) n'ont „ pas un seul pouce de terre qui leur ap-„ partienne.

Plut. in vit. Gracch.

Il est quelquefois de certains désordres dans un Etat, auſquels on ne peut remédier ſans ruiner l'Etat même : comme il eſt des maladies dans le corps humain, dont on ne peut tenter la guériſon ſans un danger preſque certain de mort. Les plus gens de bien à Rome, & les Sénateurs les mieux intentionnés pour le bien public, voioient clairement les ſuites funeſtes des loix propoſées par les Gracques : & le malheur de ceux-ci, comme le remarque Cicéron, fut de n'être pas demeurés unis de ſentimens & de conduite avec cette portion de la République la plus ſaine & la plus ſage. Il leur en couta la vie à l'un & à l'autre : & leur fin tragique ſembla lever l'étendart des diſcordes ſanglantes, & donner aux citoiens le ſignal de combattre entr'eux à main armée pour ſatisfaire l'ambition de quelques particuliers. Depuis ce tems les loix cédérent à la violence : le plus puiſſant devint le maître : les diſſenſions civiles, qui juſques-là s'étoient terminées par des traités pacifiques, ne furent plus décidées que par la voie des armes, & comme les mauvais exemples vont toûjours en croiſſant, on vit bientôt le ſang des citoiens couler à grands flots dans Rome, & les armées Romaines marcher enſeignes déploiées les unes contre les autres.

Cic. Orat. de Haruſp. reſp. n. 41.

Vell. Paterc. lib. 2. n. 1.

2. Marius et Sylla.

Marius & Sylla, nés tous deux avec les plus rares qualités, montrérent à quels excès de fureur & de cruauté se peut porter l'ambition, quand elle n'est point retenue dans de justes bornes par des sentimens d'honneur & de probité, & par l'amour du bien public. Rien ce semble, de ce qui fait les grands hommes ne leur manquoit.

Sallust. in bello Jugurt. Le défaut de naissance dans Marius étoit couvert par les plus grandes vertus. Accoûtumé dès l'enfance à une vie dure, & nourri ensuite, non dans l'étude des lettres grecques, ni dans la délicatesse de Rome, mais dans les pénibles exercices de la guerre, il saisit bientôt la science de l'art militaire, & la porta aussi loin que personne eût jamais fait. Capable des plus grandes entteprises dans la guerre, modéré dans sa conduite particulière, infiniment éloigné de la volupté & de l'avarice, il n'avoit d'autre passion que celle de la gloire. Il se conduisit de telle sorte dans toutes les charges qu'il exerça, qu'il parut toujours digne d'en obtenir de plus considérables. Le reste de sa vie répondit à de si beaux commencemens. Plusieurs Consulats qui lui furent déférés de suite, la guetre de Jugurtha heureusement terminée, des armées innombrables de Barbares qui venoient fondre sur l'Italie

talie taillées en piéces dans deux combats, où il y en eut plus de trois cens mille tués ou pris, montre ce qu'étoit Marius. Salluſt. ibid.

Sylla, quoique d'un caractère tout différent, ne lui céda en rien. Il étoit de famille Patricienne, & avoit été parfaitement inſtruit dans l'étude des belles-lettres. Il avoit le cœur grand. Il aimoit les plaiſirs, mais il aimoit encore plus la gloire. Les délices rempliſſoient les momens de loiſir qu'il pouvoit avoir, ſans pourtant que jamais elles retardaſſent l'expédition des affaires. Il étoit éloquent, d'un eſprit fin, ami commode, d'un ſecret & d'une diſſimulation impénétrables, toujours prêt à donner, & ſur-tout prodigue d'argent. Quoi qu'avant les guerres civiles on pût le regarder comme le plus fortuné des Romains, jamais ſon mérite ne parut au-deſſous de ſa fortune, & l'on ne peut dire s'il fut plus heureux que brave. Quelles preuves de courage, de hardieſſe, de prudence, d'habileté ne donna-t-il point dans toutes les guerres dont il fut chargé, & ſur-tout dans celle qu'il eut à ſoutenir contre Mithridate le plus redoutable ennemi des Romains!

Voilà certainement de grands hommes, & bien dignes d'eſtime, s'il falloit juger de la grandeur & de la gloire par les dignités, par les talens, par les actions éclatantes. Mais c'eſt ici qu'on peut toucher au doigt cette vérité que j'ai tâché

d'établir dans le volume précédent, que l'homme est par le cœur tout ce qu'il est & que le défaut de droiture & de probité ne se peut couvrir par les qualités les plus brillantes.

Quel honteux personnage le désir violent d'obtenir le Consultat fit-il faire d'abord à Marius ! Parce que Métellus, sous qui il servoit en qualité de Lieutenant, sembloit improuver ce dessein, piqué vivement contre lui, & ne consultant plus que son ressentiment & son ambition, il travailla d'abord secretement à le décrier dans l'esprit des soldats ; & devenu bientôt l'ennemi déclaré & le calomniateur de son Général, il vint à bout par ces voies indignes de le supplanter, & de se faire nommer en sa place pour terminer la guerre contre Jugurtha. Il n'en eut pourtant pas toute la gloire. Sylla son Questeur, entre les mains de qui Jugurtha fut remis, lui en enleva une grande partie ; & fier d'un événement qui lui étoit si glorieux, il en fit graver l'image sur un anneau dont il se servit toujours pour cachet : ce qui causa un dépit mortel à Marius, & fut la première source de leurs divisions.

Lib. 2. n. 11. Paterculus peint merveilleusement en trois mots le caractère de Marius. C'étoit, dit-il, un homme avide & insatiable de gloire, violent dans ses désirs, & dévoré d'une ambition inquiette : *Immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens, semperque in-*

quietus. Aspirant à un sixiéme Consulat, il n'y eut point de bessesse qu'il ne fît devant le Peuple, point de voie indigne & criminelle qu'il n'emploiât, jusqu'à s'associer deux citoiens *a* les plus scélérats qui fussent dans la ville, pour écarter du Consulat Métellus *b* l'un de ses compétiteurs, le plus homme de bien de la République, & il alla jusqu'à le faire exiler, n'épargnant pour cela ni le mensonge, ni le parjure, * qui, selon lui, faisoient partie du mérite & de l'habileté des grands hommes.

a Glaucia & Saturninus.

b C'est la même dont il a été parlé auparavant.

A quels tourmens un ambitieux n'est-il point livré! Tant d'honneurs accumulés sur la tête de Marius, six Consulats qui lui furent déférés de suite, *c* (ce qui étoit sans exemple) des richesses immenses acquises en assez peu de tems, des victoires sans nombre & sur toutes sortes d'ennemis, plusieurs triomphes plus glorieux les uns que les autres: tout cet amas de grandeurs & de prospérités ne faisoit plus qu'une impression légère sur le cœur de cet ambitieux, au lieu que la gloire naissante de Sylla qui alloit toujours en croissant, le brûloit au dedans de lui-même, le dévoroit de chagrins, & le tourmentoit comme un forcené.

c Il y eut seulement deux années entre le premier & le second.

Ce qui réveilla sa jalousie, fut le choix d'un Général pour aller tenir tête à Mi- Plut. in vit. Mar.

* Ἀνὴρ εἰς ἀρετὴν ἐμβριθὴς καὶ δυσκίνητος. Plut. in vit. Mar.

thridate. Il ne put souffrir que ce commandement fût donné à son rival. Quoique usé de fatigues, affoibli par l'âge, & devenu très-pesant, il fit un effort pour paroître au champ de Mars parmi les jeunes gens qui s'y exerçoient à la course des chevaux, & à faire des armes: spectacle qui faisoit pitié à tous les gens de bien, & à toutes les personnes sensées. On ne pouvoit comprendre qu'à l'âge où il étoit, après tant de triomphes & tant de gloire, il pût encore songer à aller en Cappadoce & à l'extrémité du Pont-Euxin, traîner les restes de sa vieillesse, & combattre contre les Satrapes de Mithridate. Cependant il fut nommé par le Peuple pour commander dans cette guerre, & Sylla obligé de prendre la fuite, pour mettre sa vie en sureté.

Mais Sylla revint bientôt à Rome à la tête d'une armée nombreuse. Marius, après une foible résistance se vit à son tour contraint de fuir. Sa tête fut mise à prix, & le Tribun Sulpitius égorgé. Sylla, sans s'arrêter plus long-tems à Rome, marcha droit contre Mithridate, bien sûr que les victoires qu'il remporteroit contre un ennemi si formidable, serviroient plus que toute autre chose à affermir son autorité.

L'absence de Sylla donna lieu à Marius de revenir. Il avoit essuié d'étranges avantures, obligé de fuir en tramblant

de ville en ville, & de se cacher tantôt dans des forêts, tantôt dans le fond d'un marais. Son entrée dans Rome fut suivie du meurtre d'un nombre infini de citoiens, & de ce qu'il y avoit dans la ville de plus gens de bien attachés au parti de Sylla.

Cependant le bruit se répandit que Sylla, aiant terminé la guerre contre Mithridate, revenoit à Rome avec une grosse armée. Marius, qui s'étoit fait nommer Consul pour la septiéme fois, fut tellement allarmé de cette nouvelle, qu'il en perdit le sommeil, & tomba dans une maladie dont il mourut bientôt après. On dit que dans les délires, qui ne le quittérent point, il jettoit des cris, & faisoit des gestes comme s'il eût combattu contre Mithridate, * tant son envie de commander, & sa jalousie naturelle, avoient profondément imprimé dans son cœur une forte & violente passion d'avoir cette guerre à conduire.

La cruauté de Marius ne parut rien en comparaison de celles qu'on vit ensuite exercer à Sylla. Il remplit Rome de meurtres sans fin & sans mesure. Le sang des citoiens ne lui coutoit rien. Il en proscrivit à différentes repriſes un très-grand nombre, avec peine de mort contre ceux qui auroient reçû chez eux ou sauvé un

* Οὕτω δυσὶν ἄνευ χ πράξεων ἑκείνων. Plut. in vit. συναραμένους ἐκ φιλαρχίας Mar.
χ ζήλου νείας ἴσως ἐπιτυχόντων ἰ

proscrit, sans excepter celui qui auroit sauvé un frere, un fils, un pere; & proposant même une récompense pour l'homicide, fût-ce un esclave qui eût tué son maître, ou un fils qui eût égorgé son propre pere. La mort des proscrits étoit suivie de la confiscation de leurs biens. * Ainsi l'avarice donna lieu à la cruauté, les richesses devinrent un crime, chacun paroissant criminel à proportion des biens qu'il possédoit, qui faisoient en même-tems le danger des riches, & la recompense des meurtriers. Sylla se nomma & se déclara lui-même Dictateur, dignité qui depuis six-vingt ans étoit inconnue à Rome. Il se fit donner une abolition générale de tout le passé, & un plein pouvoir pour l'avenir de faire mourir les citoiens à sa volonté, de confisquer les biens, de distribuer les terres, de ruiner des villes, d'en bâtir d'autres, d'ôter les roiaumes, & de les donner à qui il voudroit.

Mais, ce qu'on a peine à comprendre, c'est qu'après avoir fait mourir tant de milliers d'hommes, après avoir introduit dans la République des nouveautés si étranges & des changemens si inouis, il osa se démettre de la Dictature pour vivre en simple particulier: & qu'il termina ses

* Id quoque accessit, ut sævitiæ causam avaritia præberet, & modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur, & qui fuisset locuples fieret nocens, suique quisque periculi merces foret. *Velle paterc. lib. 2, n. 22.*

jours dans son lit, sans que parmi tant de citoiens, dont il avoit fait égorger les peres, ou les freres, ou les enfans, il s'en trouvât aucun qui entreprît d'attenter à sa vie. La divine Justice s'en étoit réservé la punition. Elle le frapa d'une horrible maladie, & le livra en proie à une honteuse & cruelle vermine, qui renaissant sans cesse de ses chairs corrompues, sans que rien en pût arrêter la source intarissable, & infectant toute la maison d'une insupportable odeur, le fit enfin périr misérablement.

Marius & Sylla nous montrent combien peuvent être funestes les suites d'une ambition mal réglée. On est moins étonné que Marius, qui avoit toujours eu dans l'humeur quelque chose de dur, d'austère, & de farouche, *hirtus atque horridus*; qui étoit sans étude, sans éducation, sans politesse, ait porté la vengeance & la cruauté aussi loin qu'on l'a vû. Mais de tels excès sont presque incroïables dans un homme du caractère de Sylla, qui avoit toujours paru doux, humain, tendre, capable de pitié pour le malheur des autres jusqu'à verser des larmes; qui dès sa jeunesse avoit aimé la joie & les plaisirs; & qui avoit usé d'abord de sa fortune avec tant de sagesse & de modération. Seroit-ce, demande Plutarque, un changement de naturel & de mœurs, causé par de grands honneurs & de grandes

Paterc.

Plut. in Syl.

prospérités; ou plûtôt un simple développement d'une dépravation cachée dans le fond du cœur, à laquelle le souverain pouvoir donne liberté de se manifester? Quoiqu'il en soit, il faut conclurre que l'ambition, quand il s'agit d'écarter un rival, est capable des crimes les plus noirs, & des cruautés les plus inhumaines.

Celle de Sylla produisit les effets les plus funestes pendant plusieurs siécles. Possédé par une passion démesurée de dominer, il fut le premier, qui, pour gagner l'affection des troupes, les corrompit par les lâches complaisances qu'il eut pour elles, & par les largesses excessives qu'il leur fit. Il leur apprit qu'elles pouvoient donner des maîtres à l'Empire: & c'est depuis ce premier exemple que les légions s'accoutumérent à regarder comme un droit qui leur appartenoit, à l'exclusion même du Sénat, de disposer absolument de l'Empire, de faire & de défaire les Empereurs selon leurs caprices, sans respecter le mérite des plus grands & des meilleurs Princes.

3. Cesar. Pompe'e.

Voici deux autres ambitieux, d'un caractère tout différent des premiers; dont l'ambition, couverte & soutenue des qualités les plus éclatantes, paroît moins digne de blâme, & ne fut pas cependant moins pernicieuse à la République.

L'antiquité n'a rien au-dessus de ces deux grands hommes, si l'on ne considère que leurs vertus guerrières, leurs entreprises, leurs victoires, qui remplirent l'univers de la gloire de leur nom.

César, en moins de dix ans qu'il fit la guerre dans les Gaules, prit de force plus de huit cens villes, domta trois cens nations, combattit à diverses fois en bataille rangée contre trois millions d'ennemis, dont il en tailla en piéces un million, & en fit un million de prisonniers. C'est pourquoi un Historien dit que par la grandeur de ses vûes, par la rapidité de ses conquêtes, par son courage & son intrépidité dans les dangers, il pouvoit être comparé à Alexandre le Grand, mais à Alexandre exemt des excès du vin & de la colère : *Magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, magno illi Alexandro, sed sobrio neque iracundo, similimus.* *Plut. in Cæsar.* *Paterc. lib. 2. n. 41.*

Rien n'égale les éloges que Cicéron donne en mille endroits au mérite de Pompée. Dès sa jeunesse il se signala par de grands commandemens, & par d'importantes expéditions. Il eut part à plus de combats, que ceux de son rang & de son âge n'ont coutume d'en avoir lu. Il remporta autant de triomphes, que le monde a de différentes parties ; autant de victoires, qu'il y a de diverses sortes de guerres. Le bonheur & le courage l'a- *Pro Cornel. Bello. n. 9.* *Pro leg. Manil. n. 28. & 41.*

voient par tout accompagné avec tant de constance, qu'on peut dire qu'il étoit en quelque sorte élevé au-dessus de la condition humaine. Enfin toutes les vertus morales, la probité, l'intégrité, le désintéressement, la réligion l'avoient rendu infiniment respectable aux peuples étrangers, & leur avoient fait croire que ce qu'on racontoit de la vertu des anciens Romains, n'étoit point une fable ni une fiction.

Otez à ces deux rivaux l'ambition, & substituez-y un véritable amour de la patrie; je le répéte, l'antiquité n'a point eu de plus grands hommes. Mais l'un ne pouvoit souffrir de supérieur, ni l'autre d'égal. Pompée, dit un Historien, étoit exemt de presque tous les défauts, si ce n'en étoit pas un des plus grands de ne pouvoir souffrir, étant né dans une ville libre & maîtresse des nations, où de droit tous les citoiens étoient égaux, de ne pouvoir souffrir qu'aucun l'égalât en dignité & en puissance. Et César, voulant à quelque prix que ce fût dominer & être le maître, répetoit sans cesse des vers d'Euripide qui insinuent que pour monter sur le trône les plus grands crimes ne doivent rien couter :

Vell. Paterc. lib. 2. n. 29.

Cic. lib. 3. de Off. n. 82.

> Nam si violandum est jus, regnandi gratia
> Violandum est : aliis rebus pietatem colas.

Le Triumvirat formé entre Pompée, César, & Crassus, uniquement pour leurs

Paterc. lib. 2. n. 44.

intérêts particuliers, & qui entraîna leur ruine aussi bien que celle de la République, montre ce qu'il faut penser de la probité si vantée du grand Pompée. Il alla plus loin, & pour affermir sa puissance, il ne rougit point de prendre César pour son beau-pere, adoptant par cette alliance toutes ses vûes & tous ses desseins criminels, dont il connoissoit l'injustice mieux qu'un autre. Aussi Caton, répondant à ceux qui disoient que les différens survenus entre Pompée & César avoient ruiné la République: *Non*, dit-il, *mais leur union.*

Cic. lib. 3. de Off. n. 21.

Plut. in Pomp.

Caton ne s'y étoit point trompé. Il avoit prévû tout ce qui arriva. En voiant toutes les loix renversées, l'autorité du Sénat mépriſée, les Peuple corrompu par les largesses des grands, & les premières charges de la République vendues publiquement à prix d'argent, au ſû & du consentement même de Pompée, il ne cessoit d'avertir le Sénat & le Peuple qu'ils travailloient eux-mêmes à se donner un maître, & à se dépouiller du plus précieux de leurs biens, qui étoit la liberté.

La chose arriva comme il l'avoit prédit. On vit enfin éclater la discorde. Les deux partis prirent les armes. * L'un

* Alterius ducis causa melior videbatur, alterius erat firmior. Hic omnia speciosa, illic valentia. Pompeium Senatus auctoritas, Cæsarem militum armavit fiducia. *Paterc. lib. 2. n. 49.*

paroiſſoit avoir pour lui la juſtice, l'autre avoit la force. Là les prétextes étoient ſpécieux, ici les meſures priſes plus ſagement. Pompée avoit pour lui l'autorité du Sénat, Céſar comptoit ſur la valeur de ſes ſoldats. Le parti que prit Pompée d'abandonner Rome & l'Italie, rabattit beaucoup de l'eſtime qu'on avoit conçue de ſon mérite.

Le ſuccès de cette guerre civile fut tel que tout le monde ſait. Après beaucoup de ſang répandu, & le plus pur ſang de la Répuplique, Céſar demeura le maître, & s'attribua une puiſſance ſouveraine, à laquelle, pour aſſouvir ſon ambition, il ne manquoit que le diadême, & le titre de Roi, qu'il eſſaia en vain pluſieurs fois par ſes émiſſaires de ſe faire accorder. C'eſt ce qui hâta ſa mort, & qui par un dernier effort de la liberté expirante, arma contre lui les mains de ſes meilleurs amis, & de ceux qu'il avoit le plus comblés de bienfaits. On regarda comme un effet de la vengeance divine, de ce que cet uſurpateur, qui après s'être ſervi du crédit de Pompée pour établir ſa tyrannie l'avoit fait périr, étoit tombé mort & percé de coups aux piés de la ſtatue de ce même Pompée.

4. Le jeune Octavius.

Les choses en étoient venues dans

la République Romaine à ce point de désordre & de confusion dont parle Polybe, où l'unique remède des maux présens est l'autorité souveraine d'un homme puissant, seule capable de rétablir l'ordre & la régle. Le jeune Octavius fut cet homme, destiné pour introduire une nouvelle forme de gouvernement. Il étoit fils de la niéce de Jule César, qui l'avoit adopté & déclaré son héritier par son testament, & il n'avoit pas encore alors vingt ans accomplis. Dès qu'il eut appris sa mort, il se rendit à Rome, prit le nom de César, distribua aux citoiens tout l'argent que le défunt lui avoit laissé, & par-là se fit un puissant parti contre Antoine qui aspiroit à la domination.

Ce fut Cicéron qui contribua le plus à élever le jeune César. Qu'il me soit permis d'exposer ici avec quelque étendue la part qu'eut Cicéron à ce grand événement. J'ai tâché dans le second Tome de donner quelque idée de son génie & de son éloquence : il ne sera peut-être pas hors de propos de le montrer maintenant comme politique & comme homme d'Etat. Un Auteur, qui ne sort presque jamais des mains de la jeunesse, mérite d'en être connu de toute manière.

Cicéron étoit alors tout puissant dans la République. Tous les yeux étoient

tournés sur lui, comme sur le plus fort appui & le plus ferme défenseur de la liberté. Sa haine contre Antoine, dont il avoit tout à craindre, contribua beaucoup à le faire pancher du côté d'Octavius : mais il s'attacha aussi à lui, dit *Invit. Cic.* Plutarque, par un mouvement secret de vanité & d'ambition, dans l'espérance que les armes de ce jeune homme assureroient & augmenteroient sa puissance & son autorité dans le gouvernement pour le bien de la République.

Ç'avoit toûjours été là le foible de Cicéron, qui lui fit faire tant de bassesses à l'égard de César depuis sa victoire, & qui l'empêcha même de se défier de Pompée comme il auroit dû faire, & comme on l'y exhortoit, * en l'avertissant qu'il ne falloit pas toûjours compter sur ses paroles, & qu'il étoit aisé, à travers ses beaux discours, de découvrir ce qu'il pensoit, & ce qu'il désiroit. Mais Cicéron vouloit être loué, flaté, considéré, emploié. Un éloge où il paroissoit quelque réserve, étoit capable, sinon de le brouiller, du moins de le refroidir à l'égard de ses meilleurs amis; comme effectivement cela arriva par raport à Brutus, ** qui s'étoit contenté

* Pompeius solet aliud sentire & loqui : neque tamen tantum valet in gemo, ut non appareat quid cupiat. *Epist.* 1. *lib.* 8. *ad Famil.*

** Hic autem (Brutus) se etiam tribuere multum mihi putat, quòd scripse- rit optimum consulem,

dans une occasion de l'appeller *un excellent Consul*. Quoi ! dit Cicéron, un ennemi parleroit-il plus séchement ? Au contraire on obtenoit tout de lui par des louanges & des caresses. Et le jeune César ne les lui épargna point. Il le combloit d'honnêtetés & de flaterie : il l'appelloit son pere : il vouloit dépendre en tout de lui, & ne rien faire sans son conseil. Voilà pourquoi Cicéron, qui étoit extrêmement vif dans tout ce qu'il prenoit à cœur, * l'exalta si fort dans le Sénat & devant le peuple, & lui fit accorder tant de priviléges, tant de dispenses, tant d'honneurs extraordinaires, en relevant au-dessus des actions les plus glorieuses le courage avec lequel il s'étoit opposé à Antoine. Et comme les gens sensés, qui entrevoioient sans doute dans le jeune César avec beaucoup de mérite un grand fond d'ambition, craignoient que des distinctions si marquées n'eussent des suites facheuses, & que la liberté publique n'en souffrît : Cicéron, pour les rassurer, ne cessoit de répéter que bien loin d'en devoir prendre au- *Philip. 5. n. 50. 51.*

Quis enim jejunius dixit inimicus ? *Ad. Att. lib. 12. Epist. 22.*

* Laudo, laudo vos, Quirites, cùm gratissimis animis prosequimini nomen clarissimi adolescentis, vel potiùs pueri : sunt enim facta ejus immortalitatis, non ætatis. Multa memini, multa audivi, multa legi : nihil tale cognovi, *&c. Philip. 4. n. 5* Qui nisi in hac rep. natus esset, remp. scelere Antonii nullam haberemus. *Philip. n. 3. 5.*

cune allarme, on devoit au contraire tout attendre de ce jeune homme, dont il connoissoit à fond les sentimens, & pour qui il n'y avoit rien de plus cher que la République, rien de plus respectable que l'autorité du Sénat, rien de plus précieux que l'estime des gens de bien, rien enfin de plus doux ni de plus sensible que la véritable gloire.

Brut. Epist. 3. ad Cic. Brutus, quoiqu'éloigné de Rome & du centre des affaires, lui marquoit les mêmes craintes & les mêmes allarmes. Il lui représentoit que placé dans le plus haut dégré d'autorité & de crédit où pût être un citoien dans une ville libre, & où on le voioit avec joie, il devenoit en quelque sorte responsable de tous les événemens ; que pour un homme comme lui les bonnes intentions ne suffisoient pas, qu'elles devoient être accompagnées de prudence ; & que dans la conjoncture présente le principal effet de la prudence étoit de modérer les honneurs à l'égard de ceux qui rendoient service à la République, le Sénat ne devant jamais rien accorder à un particulier qui pût devenir pour les mal-intentionnés un exemple pernicieux, ou même leur fournir des armes & des forces contre l'Etat.

Epist. 17. Cic. ad Brutum. Cicéron ne connut bien la sagesse & l'importance de ces avis, que quand le jeune César commença à lui échaper. Il sentit alors quel poids c'étoit pour lui

que de s'être rendu sa caution envers la République, & il appréhenda de se trouver hors d'état de lui tenir parole. Ce n'est pas qu'il desespérât encore entiérement ; il croioit voir de la ressource dans son bon naturel : mais il craignoit la légéreté & la fléxibilité de son âge, & il redoutoit encore plus cette foule de flateurs qui ne cessoient de l'obséder, & qui travailloient à lui renverser l'esprit par de fausses idées d'une vaine & frivole grandeur.

Les conjurés, à la tête desquels étoit Brutus, avoient d'abord été comblés de louanges & d'honneurs ; le jeune César même, en poursuivant Antoine comme ennemi de la République, avoit paru se déclarer hautement en leur faveur. Mais quand il vit son pouvoir entiérement affermi, il ne dissimula plus, & se démasqua. Ce changement fit une peine extrême à Cicéron, qui en prévoioit bien les suites qu'il n'étoit plus en état d'empêcher, Il lui écrivit à ce sujet une lettre, dans laquelle il imploroit sa protection pour les Conjurés, mais d'une manière qui blessa vivement la délicatesse de Brutus, à qui, de concert sans doute avec Cicéron, Atticus, leur ami commun, avoit envoié une copie de cette lettre. Brutus en témoigna son étonnement & sa douleur à l'un & à l'autre dans deux lettres qui méritent bien d'être lues,

& qui montrent, par la noblesse & la grandeur des sentimens qu'on y voit, que c'est avec raison que ce généreux défenseur de la liberté fut appellé le dernier des Romains. J'espére qu'on ne me saura pas mauvais gré si j'en raporte ici quelques traits.

lib. Epist. ad Brut. Ep. 15. Dans celle qui est adressée à Cicéron, après les premiers complimens il lui ouvre son cœur sur la manière basse & rampante dont il a écrit à Octavius, qui feroit presque soupçonner que Cicéron croit n'avoir que changé de maître, & non secoué le joug de la domination. *On ne lui demande*, lui dites-vous, *& on n'attend de lui qu'une chose, qui est qu'il veuille protéger & conserver les citoiens qui sont estimés & chéris des gens de bien, & du peuple Romain.* Quoi ! nous voilà donc à la discrétion d'Octavius ! & s'il ne lui plaît pas de nous protéger, c'en est fait de nous ! Il vaudroit mieux cent fois mourir, que de lui être redevable de la vie. * Je ne crois point les dieux assez ennemis de Rome, pour vouloir qu'on demande par grace à Octavius la conservation d'aucun citoien, &

* Ego medius fidius non existimo tam omnes deos adversus esse à salute Populi Romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dignam pro liberatoribus orbis terrarum. Juvat enim magnificè loqui; & certè decet adversùs ignorantes quid pro quoque timendum, aut à quoque petendum sit.

bien moins encore des libérateurs de l'univers : car il nous convient de prendre ce ton avec des personnes qui ne savent ni ce qu'il faut craindre pour gens d'un certain caractère, ni ce qu'il faut demander pour eux, & à qui. Ne s'agit-il donc plus que de convenir des conditions de la servitude, & non de repousser la servitude même ? Qu'importe que ce soit ou César, ou Antoine, ou Octavius, qui domine ? N'avons nous pris les armes que pour changer de maître, & non pour devenir libres ? Les dieux m'arracheront plutôt cent fois la vie que de m'arracher la résolution où je suis de ne point souffrir, je ne dis pas que l'héritier de celui que j'ai tué régne en sa place, mais que mon pere même, s'il revenoit en vie, se rendît le maître des loix & du Sénat. Vous suppliez pour notre sureté & pour notre retour à Rome. Mais croiez-vous que nous fassions aucun cas ni de l'une ni de l'autre, s'il les faut acheter au prix de l'honneur & de la liberté ? * Vivre pour moi, ce sera de me trouver éloigné de la servitude, & de ceux qui n'en sont point ennemis. Tout endroit où je pourrai être libre, me tiendra lieu de Rome. ** Gardez-

* Ego verò longè à servientibus abero, mihique judicabo esse Romam, ubicumque locorum esse licebit.

** Me verò posthac ne commendaveris Cæsari tuo, ne te quidem ipsum,

vous donc bien à l'avenir de me recommander ainſi à votre Céſar ; &, ſi vous m'en croiez, de vous y recommander vous-même. Le peu d'années qu'il vous reſte à vivre, ne mérite pas que vous faſſiez à ce jeune homme des ſupplications ſi baſſes & ſi rampantes. Pour moi, je ſuis bien réſolu de ne me point laiſſer entraîner par la foibleſſe ni par la déſertion des autres. Je tenterai tout, j'entreprendrai tout, pour tirer notre patrie commune de la ſervitude ; * & je regarderai avec pitié ceux en qui ni leur âge avancé, ni la gloire de leurs actions paſſées, ni l'exemple de courage que d'autres leur donnent, ne peuvent diminuer l'amour de la vie. Si le ſuccès répond à nos vœux & à la juſtice de notre cauſe, nous ſerons tous contens. Si les choſes tournent autrement, je ne m'en jugerai pas moins heureux : car je crois être né, & ne devoir vivre, que pour défendre & délivrer mes citoiens.

Ibid. Epiſt. 16. Il parle d'une manière encore plus forte & plus libre dans la lettre qu'il écrit à Atticus. Je conviens, lui dit-il, que Cicéron, dans tout ce qu'il a fait, a eu les meilleures intentions du monde. Perſonne ne connoit mieux que moi ſon af-

ſi me audies. Valdè care æſtimas tot annos, quot iſta ætas recipit, ſi propter eam cauſam puero iſti ſupplicaturus es.

* Ac veſtri miſerebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit.

fection & ſon zèle pour la République. Mais dans cette occaſion, dirai-je, qu'il a été ou peu clairvoiant, lui qui eſt ſi ſage : ou trop politique, lui qui n'a point craint pour le ſalut de l'État de ſe faire un ennemi d'Antoine ? Ce que je ſai, c'eſt qu'en ménageant trop Octavius, il n'a fait que nourrir & irriter ſa cupidité & ſon audace. Il ſe vante d'avoir terminé, ſans ſortir de Rome, la guerre contre Antoine : n'a-ce été que pour lui donner un ſucceſſeur ? Je vous écris ceci avec la plus vive douleur : mais vous avez exigé de moi que je vous parlaſſe avec une ouverture de cœur entière. Quelle imprudence, d'aller par une crainte aveugle au-devant des maux qu'on appréhende, & qu'on auroit peut-être pu éviter ! * Nous craignons trop la mort, l'exil, & la pauvreté. Il ſemble que Cicéron regarde toutes ces choſes comme les derniers des malheurs : & pourvû qu'il trouve des perſonnes qui le conſidérent & le louent, & de qui il obtienne ce qu'il ſouhaite, la ſervitude ne lui fait point de peur pour peu qu'elle ſoit honorable : ſi pourtant il peut y avoir

* Nimiùm timemus mortem, exilium, & paupertatem. Hæc mihi videntur Ciceroni ultima eſſe in malis : & dum habeat à quibus impetret quæ velit, & à quibus colatur ac laudetur, ſervitutem, honorificam modò, non aſpernatur : ſi quicquam in extrema ac miſerrima contumelia poteſt honorificum eſſe.

quelque chose d'honorable dans la dernière des infamies, accompagnée en même tems des misères les plus extrêmes. Octavius a beau appeller Cicéron son pere, paroître vouloir dépendre de lui en tout, lui donner des louanges, le combler d'honnêtetés : on verra bientôt les effets détruire ce langage. Y a-t-il en effet rien de plus contraire au sens commun que de donner le nom de pere à celui que l'on ne regarde pas comme un homme libre ? Mais il est aisé de voir que le bon Cicéron ne songe & ne travaille qu'à se rendre Octavius favorable. * Je ne fais plus aucun cas de toute sa philosophie. De quel usage lui sont ces sentimens si nobles & si magnifiques dont il a rempli ses livres, en parlant de la mort, de l'exil, de la pauvreté, de la solide gloire, du véritable honneur, & du zèle qu'on doit avoir pour la liberté de sa patrie? ** Que Cicéron vive dans la soumission & dans la servitude, puisqu'il en est capable, & que ni son âge, ni ses dignités, ni ses actions passées ne le font point rougir de prendre un tel parti. Pour

* Ego verò jam iis artibus nihil tribuo, quibus scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi prosunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, de morte, exilio, pauper-tate scripsit copiosissimè.

** Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex & obnoxius, si neque ætatis, neque honorum, neque rerum gestarum pudet.

moi nulle condition de la servitude, quelque honorable qu'elle puisse paroître, ne m'empêchera de déclarer la guerre à la tyrannie, aux commandemens accordés contre les regles, à la domination injuste, & à toute puissance qui voudra s'élever au-dessus des loix. Il finit sa lettre en avouant, que sans rien diminuer de son amitié pour Cicéron, il ne peut pas ne point rabattre beaucoup de l'estime qu'il en faisoit : parce qu'il ne nous est pas libre de juger autrement des personnes que selon l'idée que nous en avons conçue.

Les choses tournérent comme Brutus l'avoit prévu. Le jeune César s'aperçut bientôt que les gens de bien, tous zélés pour la liberté, songeoient à resserrer son autorité dans les justes bornes d'un pouvoir légitime. Il apprit aussi que Cicéron, qui avoit de la peine à retenir un bon mot, & qui se piquoit d'exceller en raillerie ; (dangereux talent pour quiconque gouverne !) que Cicéron, dis-je, en jouant sur l'équivoque d'une expression latine qu'on ne peut faire sentir en françois, parloit de lui comme d'un jeune homme qu'il faloit combler de louanges & d'honneurs, puis s'en défaire : *laudandum adolescentem, ornandum, tollendum.* Mais il fut bien dire qu'il donneroit bon ordre que cela n'arrivât pas : *se non esse commissurum ut tolli possit.* *Epist. 11. lib. 10. ad famil.*

Il y pourvut en effet, & s'étant déclaré tout d'un coup contre les Conjurés, il les fit appeller en jugement. Alors César, Lépidus, & Antoine, s'étant raccommodés, & aiant fait entr'eux cette fameuse ligue si connue sous le nom de second Triumvirat, partagérent les provinces, & firent cette horrible proscription de plus de deux cens des plus illustres citoiens de Rome dont ils mirent la tête à prix. On vit ici une seconde fois combien l'ambition, dans les personnes qui paroissent du naturel le plus doux, est violente & cruelle, & comment elle éteint dans le cœur tout sentiment d'honneur, de probité, de reconnoissance. César, , pour parvenir à ses fins, après une foible & molle résistance, sacrifia à la haine d'Antoine son bienfaiteur, l'artisan de sa fortune, en un mot celui qu'il appelloit son pere. Celui qui pendant tant d'années avoit emploié sa voix pour défendre les intérêts des particuliers & du public, mourut sans trouver aucun défenseur.

Patere. lib. 2. n. 66.

Liv in fragm.

Quel spectacle ! On vit la tête de Cicéron placée entre ses deux mains sur cette même tribune aux harangues, où comme Consul, & depuis en qualité de Consulaire, il avoit tant de fois fait entendre sa voix; & où cette année là même il avoit déclamé contre Antoine avec une éloquence plus qu'humaine, & des applaudissemens

applaudiſſemens ſans exemple. Il avoit vécu ſoixante & trois ans, & ſa mort auroit pu ne point paroître prématurée, ſi elle n'avoit point été violente. Son génie éclata également & par les ouvrages qui en furent le fruit, & par les honneurs qui en furent la récompenſe. Son état de proſpérité, qui dura lontems, fut entremêlé d'épreuves fort dures : l'exil, la ruine du parti qu'il avoit embraſſé, la mort d'une fille qu'il aimoit tendrement, une fin ſi tragique & ſi funeſte. De tant de rudes coups, la mort fut le ſeul qu'il ſouffrit en homme de courage. Après tout, ſi l'on veut compenſer le bien & le mal, on peut dire que ce fut véritablement un grand perſonnage, qui mérite l'admiration de tous les ſiécles : & pour le louër dignement, il lui faudroit un autre Cicéron.

Saint Auguſtin, en parlant de cet événement, fait remarquer combien les vûes des hommes les plus prudens ſont bornées, & combien ils ſont peu clairvoians dans l'avenir. Cicéron avoit embraſſé avec chaleur le parti du jeune Céſar, dans l'eſpérance de ſurmonter par ſon crédit celui d'Antoine ſon ennemi, & de rétablir par ſon moien la liberté : & c'eſt préciſément tout le contraire qui arriva. Ce fut ce jeune homme qui le livra lui-même à la fureur d'Antoine, & qui peu de tems après envahit la domi-

De civit. Dei lib. 3. cap. 30.

nation, & se rendit maître de la République.

Pour reprendre la suite du récit & le terminer, César délivré de ses deux rivaux par des événemens qu'il seroit trop long de raporter ici, se trouva seul maître de tout ce qui obéissoit aux Romains.

Dion. lib. 52. M. de Till. vie d'Aug. Alors il délibéra avec Aggrippa & Mécéne, ses plus intimes amis, s'il rétabliroit la République en son ancienne liberté, en remettant l'autorité entre les mains du Sénat & du Peuple; ou s'il se maintiendroit dans la puissance souveraine. Agrippa, quoiqu'il fût le compagnon de sa fortune, & mari de sa niéce, lui conseilla le premier. Mécéne lui représenta par beaucoup de raisons que l'Etat ne pouvoit plus subsister que sous un Monarque; qu'il ne pouvoit lui-même se démettre de son autorité sans être en danger de sa vie; mais qu'il trouveroit sa gloire aussi bien que sa sûreté dans un gouvernement sage & équitable. César se rendit donc à ce ce dernier avis. On trouve dans M. de Saint Evremont un portrait de son gouvernement & de son génie, qui mérite d'être lu. J'en inférerai ici un extrait.

„ Après la tyrannie du Triumvirat, „ & la désolation qu'avoit apporté la „ guerre civile, il voulut enfin gouver- „ ner par la raison un peuple qu'il avoit „ assujetti par la force; & dégouté d'une

„ violence où l'avoit peut-être obligé la „ néceſſité de ſes affaires, il ſut établir „ une heureuſe ſujettion, plus éloignée „ de la ſervitude que de l'ancienne liberté.

„ Un des grands ſoins qu'il eut toû„ jours, fut de bien faire goûter aux „ Romains le bonheur du gouverne„ ment, & de leur rendre, autant qu'il „ put, la domination inſenſible. Il re„ jetta juſqu'aux noms qui pouvoient „ déplaire, & ſur toutes choſes la qua„ lité de Dictateur, déteſtée dans Sylla, „ & odieuſe en Céſar même.

„ La plûpart des gens qui s'élévent, „ prennent de nouveaux titres pour au„ toriſer un nouveau pouvoir. Il voulut „ cacher une puiſſance nouvelle ſous des „ noms connus, & ſous des dignités „ ordinaires. Il ſe fit appeller * Empe„ reur de tems en tems pour conſerver „ ſon autorité ſur les légions. Il ſe fit „ créer Tribun ** pour diſpoſer du „ peuple; Prince du Sénat pour le gou„ verner. Mais quand il réunit en ſa „ perſonne tant de pouvoir différens, „ il ſe chargea auſſi de divers ſoins; „ & il devint l'homme des armées, „ du Peuple & du Sénat, quand il s'en

* *Il tranſmit à ſes ſucceſſeurs le titre d'Empereur, auſſi bien que celui d'Auguſte, qu'il avoit reçu après la fameuſe journée d'Actium.*

** *Il eut la puiſſance Tribunicienne, mais il ne fut point Tribun.*

„ rendit le maître. Encore n'usa-t-il de
„ son pouvoir que pour ôter la confu-
„ sion qui s'étoit glissée en toutes cho-
„ ses. Il remit le Peuple dans ses droits,
„ & ne retrancha que les brigues aux
„ élections des Magistrats. Il rendit au
„ Sénat son ancienne splendeur, après
„ en avoir banni la corruption. Car il
„ se contenta d'une puissance tempérée,
„ qui ne lui laissoit pas la liberté de
„ faire le mal ; mais il la voulut ab-
„ solue, quand il s'agit d'imposer aux
„ autres la nécessité de faire le bien.
„ Ainsi le peuple ne fut moins libre,
„ que pour être moins séditieux : le Sé-
„ nat ne fut moins puissant, que pour
„ être moins injuste. La liberté ne per-
„ dit que les maux qu'elle peut causer,
„ rien du bonheur qu'elle peut produire.

M. Tillem. vie d'Aug.

Il eut la joie de voir, dès les premiers jours de son autorité souveraine, le temple de Janus fermé, ce qui ne se faisoit que lorsque les guerres avoient cessé dans tout l'Empire. Monsieur de Tillemont remarque, après Eusebe, que le Fils de Dieu étant près de se faire homme pour nous apporter du ciel la paix véritable avec Dieu, avec nous-mêmes, & avec les autres hommes, a voulu donner en même tems une image de cette paix intérieure en établissant sur la terre une paix extérieure & visible. Cette paix & cette réunion d'un grand nom-

bre de provinces en une même monarchie, étoit favorable aux desseins de Dieu par la facilité qu'elle donnoit aux prédicateurs de l'Evangile de passer de province en province pour porter par tout la lumière de la foi : & les peuples n'étant point occupés par le trouble & le tumulte des guerres, écoutoient avec liberté ce qu'on leur prêchoit, & l'embrassoient avec joie lorsque Dieu ouvroit leurs cœurs par sa grace.

C'est ainsi que Dieu, unique arbitre de tous les événemens humains, décide en maître du sort des Empires, en prescrit la forme, en régle les limites, en marque la durée, faisant servir les passions & les crimes même des hommes à l'exécution de ses desseins sur le genre humain pleins de bonté & de justice ; & que par les ressorts cachés d'une sagesse qu'on ne peut trop admirer, il dispose de loin, & sans que les hommes s'en apperçoivent, les préparatifs de la grande œuvre à laquelle tout le reste se raporte, qui est l'établissement de l'Eglise, & le salut des Elus.

QUATRIEME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

IL me reſte, dans cette quatrième Partie, à parler de la Fable & des Antiquités. Je le ferai en très-peu de mots.

CHAPITRE PREMIER.

De la Fable.

IL N'Y A guères de matière, dans ce qui regarde l'étude des belles lettres, qui ſoit ni d'un plus grand uſage que celle dont je parle ici, ni plus ſuſceptible d'une profonde érudition, ni plus embaraſſée d'épines & de difficultés. Mon deſſein n'eſt pas de percer ces obſcurités, ni de les éclaircir, mais ſeulement d'exhorter les jeunes gens à ne pas négliger une étude, dont ils peuvent retirer beaucoup de fruit. Pour cela je me bornerai à deux réflexions, que je ne toucherai même que fort légérement : dont l'une regardera l'origine de la Fable, & l'autre ſon utilité.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine de la Fable.

LA FABLE, qui eſt un mélange & un compoſé de faits réels & de menſonges embellis & ornés, eſt née de la vérité, c'eſt-à-dire de l'hiſtoire tant ſacrée que profane, dont pluſieurs événemens ont été altérés en différentes manières, & en différens tems, ſoit par les opinions populaires, ſoit par les fictions poétiques.

Premiere ſource de la Fable, Altération des Faits de l'Hiſtoire ſainte.

Je dis que la Fable eſt née en partie de l'hiſtoire Sainte, & c'eſt-là ſa première & ſa principale origine. La famille de Noé, inſtruite parfaitement de la religion par ce ſaint Patriarche, conſerva quelque tems le culte du vrai Dieu dans toute ſa pureté. Mais lorſqu'après avoir inutilement entrepris la conſtruction de la tour de Babel, elle ſe fut ſéparée, & qu'elle ſe répandit en différentes contrées, la diverſité de langage & de demeure fut bientôt ſuivie de l'altération du culte. La vérité, qui juſques-là n'avoit été confiée qu'au canal ſeul de la vive voix ſujet à mille variations, & qui n'étoit point encore fixée par l'écriture gardienne sûre des faits, la vérité, dis-je, s'obſcurcit par un nombre infini de fables, dont les dernières augmentérent beaucoup les ténébres que les plus anciennes y avoient déja répandues.

La tradition des grands principes & des grands événemens se conserva parmi tous les peuples, non sans quelque mélange de fictions, mais avec des traces de vérité évidentes & tout-à-fait reconnoissables : preuve certaine que ces peuples étoient tous sortis de la même origine.

De-là ce sentiment, répandu chez tous les peuples, d'un Dieu souverain, tout-puissant, maître & créateur de l'univers : &, ce qui en est une suite, de la nécessité d'un culte extérieur par des cérémonies & des sacrifices. De-là le consentement uniforme & général sur certains faits : la création de l'homme par les mains de Dieu-même ; son état de bonheur & d'innocence, marqué par le siécle d'or, où la terre, sans être arrosée de ses sueurs, ni cultivée par un pénible travail, lui fournissoit tout en abondance ; la chute du même homme, source de tous ses malheurs, suivie d'un déluge de crimes qui attira celui des eaux ; le genre humain sauvé par une arche qui s'arrêta sur une montagne ; & ensuite la propagation du genre humain par un seul homme & par ses trois fils.

Mais le détail des actions particulières étant moins important, & par cette raison moins connu, fut bientôt altéré par des fables & des fictions, comme on le voit clairement dans la famille

même de Noé. Comme il fut pere de trois enfans, & que les peuples qui en étoient descendus se répandirent après le déluge dans les trois différentes parties de la terre; cette histoire a donné lieu à la fable de Saturne, dont les trois enfans, si on en croit les Poétes, partagérent entr'eux l'empire du monde.

Cham est le même qu'Ammon, c'est-à-dire Jupiter. *Japhet*, connu sous ce nom dans les poétes, fut aussi adoré sous celui de Neptune; parce que les pays maritimes lui échurent. La postérité de *Sem*, plus religieuse dans plusieurs de ses descendans, a laissé son nom dans un oubli, qui l'a fait prendre pour le Dieu des morts & de l'oubli.

Il est aisé de voir sur quoi est fondée l'histoire scandaleuse de Saturne, traité injurieusement par l'un de ses fils.

Il est aisé aussi de comprendre que la licence des Saturnales venoit d'une mémoire peu respectueuse de l'ivresse de Saturne, c'est-à-dire de Noé.

La sévère punition de celui qui avoit vû la nudité de Noé, a laissé parmi les payens la mémoire de l'indignation de Saturne, qui, selon Callimaque, fit une loi irrévocable, que quiconque auroit une pareille témérité à l'égard des dieux, perdroit aussitôt la vûe. *Callimach. hym. in λέτρα τῶν παλλάδος*

Quels raports ne trouve-t-on point entre Moyse & Bacchus: & ainsi de beaucoup d'autres?

Voilà donc certainement une des sources de la Fable, qui est l'altération des faits & des événemens de l'Histoire Sainte.

Seconde Source de la Fable, Ministère des Anges.

Le Ministere des Anges à l'égard des hommes, en a été un autre. Dieu, qui avoit associé les Anges à sa nature spirituelle, à son intelligence, à son immortalité, a voulu encore les associer à sa providence dans le gouvernement du monde, soit en ce qui concerne la nature & les élémens, soit en ce qui a raport à la conduite des peuples. L'Ecriture nous parle d'Anges qui président aux eaux, aux vents, aux foudres, aux tonnerres, aux tremblemens de terre. Elle nous en montre d'autres, qui armés d'une épée foudroiante ravagent toute l'Egypte, font périr par la peste dans Jérusalem un peuple innombrable, exterminent l'armée d'un Prince impie. Il y est fait mention d'un Ange prince & protecteur de l'empire des Perses; d'un autre, prince de celui des Grecs; de l'Archange Michael, prince du peuple de Dieu. Le Ministère extérieur des Anges est aussi ancien que le monde, comme on le voit par l'exemple du Chérubin placé à la porte du Paradis terrestre pour en garder l'entrée.

Apoc. c. 7. v. 1. c. 8. v. 1. 5. & 7. c. 16. v. 5.

Dan. ch. 10. v. 20. & 21.

Noé, & les Patriarches, étoient parfaitement instruits de cette vérité qui les intéressoit très-vivement, & ils avoient

eu soin sans doute d'en instruire leurs familles; qui peu-à-peu perdant les idées plus pures & plus spirituelles d'une Divinité cachée & invisible, ne furent plus attentifs qu'aux ministres de ses bienfaits & de ses vengeances. Il a pu arriver delà que les hommes se soient formé l'idée de dieux, dont les uns présidoient aux fruits de la terre, d'autres aux fleuves, ceux-là à la guerre, ceux-ci à la paix, & ainsi de tout le reste; de dieux, dont le pouvoir & le ministère étoient bornés à certaines contrées, & à certains peuples: mais qui tous étoient soumis à l'autorité d'un Dieu suprême.

Troisième source de la Fable. Détail où entre la Providence dans le gouvernement du monde.

Un autre principe de religion, gravé généralement dans l'esprit de tous les peuples, a donné lieu encore à la multiplicité des divinités payennes: c'est la persuasion où l'on a toûjours été, que la providence divine préside à tous les événemens humains grands ou petits, & qu'aucun, sans exception, n'échape à son attention ni à ses soins. Mais les hommes, effraiés du détail immense où il falloit que la Divinité descendît, ont cru la devoir soulager, en donnant à chaque dieu en particulier une fonction propre & personnelle: *singulis rebus propria dispertientes officia numinum.* Le soin de toute la campagne auroit donné trop d'affaires à un dieu seul: les terres étoient confiées à l'un, les montagnes à l'autre,

S. Aug. de Civit Dei. lib 4. cap. 8.

les collines à un troisième, les vallées à un autre encore. Saint Augustin compte une douzaine de divinités différentes, toutes occupées au tour d'un chalumeau de blé, dont chacune d'elles, selon sa destination, prend un soin particulier dans les différens tems, depuis le premier moment que la semence a été jettée en terre, jusqu'à ce que le blé soit parfaitement muri.

Id. lib. 7. cap. 2.

Outre * la foule de dieux du bas étage destinés à ces menues fonctions, il y en a d'autres, dit Saint Augustin, ** plus considérables, & d'un rang plus élevé, parce qu'apparemment ils ont une plus noble part au gouvernement du monde.

Quatrième source de la Fable. Corruption du cœur humain, qui a voulu autoriser ses crimes & ses passions.

§ Mais, ajoute le même Pere, ce sont ces dieux-là même plus importans & plus renommés que la Fable a le plus décriés & diffamés, en leur attribuant les crimes les plus honteux & les desordres les plus déteſtables, des meurtres, des adultères, des inceſtes; au lieu que par raport à ces petits dieux, leur obscurité & leur baſſeſſe, en les laiſſant dans l'oubli, a mis leur honneur en sûreté.

* Illam quasi plebeiam numinum multitudinem minutis opusculis destinatam.

** Numina selecta dicuntur..... quia opera majora ab his administrantur in mundo.

§ Illam infimam turbam ipsa ignobilitas texit, ne obrueretur opprobriis .... Vix selectorum quispiam, qui non in se notam contumeliæ insignis acceperit. *Lib. 7. cap. 4.*

Et ceci a encore été une source féconde de fictions, que la corruption du cœur de l'homme a fournie à la Fable; pour pallier & excuser les désordres les plus affreux par l'exemple des dieux mêmes.

Il n'y avoint point d'infamie qui ne fût autorisée, & même consacrée, par le culte qu'on rendoit à certains dieux. On chantoit dans la solemnité de la Mere des dieux des chansons, dont la mere d'un Comédien auroit rougi: & Scipion Nasica, qui fut choisi par le Sénat comme le plus honnête homme de République pour aller recevoir sa statue, auroit été bien faché que sa mere eût été déesse à ce prix, & eût tenu la place de Cybéle. *Id. lib. 2. cap. 4. & 5.*

* Les Philosophes blâmoient toutes ces impures cérémonies, mais timidement, à voix basse, & seulement dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs disciples, ils suivoient le peuple dans les temples & aux théâtres, où ces abominations avoient lieu: & Sénéque, dans un ouvrage que nous avons perdu, où il invectivoit avec la dernière force contre ces superstitions sacriléges, déclare pourtant que le Sage s'y conformera au dehors pour suivre les loix de l'Etat, quoiqu'il sache bien qu'un tel culte, loin de *Lib. 6. cap. 10.*

* Etsi non liberè prædicando, saltem utcumque in disputationibus musitando, talia se improbare testati sunt. *Lib. 6. cap. 1.*

plaire aux dieux, n'eſt capable que de les irriter : *Quæ omnia ſapiens ſervabit, tanquam legibus juſſa, non tanquam diis grata.*

Cinquiéme ſource de la Fable : Honneurs rendus aux parens, aux Inventeurs des arts aux Héros &c.

Je ne me propoſe pas de raporter ici toutes les ſources d'où la Fable eſt ſortie, mais d'en indiquer ſeulement quelques-unes des plus connues. On peut mettre dans ce nombre le ſentiment d'admiration ou de reconnoiſſance qui a porté les hommes à attacher l'idée de divinité à tout ce qui frapoit leur vûe, ou qui les touchoit de près, ou qui paroiſſoit leur procurer quelque utilité ; tels que ſont le ſoleil, la lune, les étoiles ; les peres à l'égard de leurs enfans, & les enfans à l'égard de leurs peres ; les perſonnes qui avoient ou inventé, ou perfectionné les arts utiles au genre humain ; les Héros qui s'étoient diſtingués dans la guerre par un courage extraordinaire, ou qui avoient purgé la terre des brigands ennemis du repos public ; enfin tous ceux qui par quelque vertu ou quelque action éclatante paroiſſoient au-deſſus du commun des hommes. Et l'on ſent bien, ſans que j'en avertiſſe, que l'Hiſtoire profane, auſſi bien que la ſacrée, a donné lieu à tous ces demi-dieux, & à ces Héros que la Fable a placés dans le ciel, en réuniſſant ſouvent ſur la tête & ſous le nom d'un ſeul des actions très-ſéparées & pour les tems, & pour les lieux, & pour les perſonnes.

ARTICLE II.

De l'utilité de la Fable.

CE QUE j'ait dit jusqu'ici de l'origine des Fables, qui doivent leur naissance à la fiction, à l'erreur, au mensonge, à l'altération des faits historiques & à la corruption du cœur humain, peut donner lieu à une question, & faire demander s'il est fort à propos d'instruire des enfans chrétiens de toutes les folles inventions, & des réveries absurdes, dont il a plu au paganisme de remplir les livres de l'antiquité.

Cette étude, quand elle est faite avec les précautions & la sagesse que demande & qu'inspire la Religion, peut-être d'une grande utilité pour les jeunes gens.

PREMIEREMENT elle leur apprend ce qu'ils doivent à Jesus-Christ leur Libérateur, qui les a arrachés de la puissance des ténébres, pour les faire passer à l'admirable lumière de l'Evangile. Avant lui qu'étoient les hommes, même les plus sages & les plus réglés: ces célébres Philosophes, ces grands Politiques, ces fameux Législateurs de la Gréce, ces graves Sénateurs de Rome, en un mot toutes les nations du monde les mieux policées & les plus éclairées? La Fable nous l'apprend. C'étoient des adorateurs aveu-

gles du démon, qui fléchissoient le genou devant l'or, l'argent, & le marbre, qui offroient de l'encens & des prieres à des statues sourdes & muettes; qui reconnoissoient pour dieux des animaux, des reptiles, des plantes même; qui ne rougissoient point d'adorer un Mars adultère, une Vénus prostituée, une Junon incestueuse, un Jupiter souillé de tous les crimes, & digne par cette raison de tenir le premier rang parmi les dieux.

Quelles impuretés, quelles abominations ne regnoient point dans leurs cérémonies, dans leurs solemnités, dans leurs mystères! Les temples des dieux étoient des écoles de désordre: leurs tableaux, des invitations au crime: leurs bois sacrés, des lieux de prostitution: leurs sacrifices, un mêlange affreux de superstitions & de cruautés.

Voilà ce qu'ont été tous les hommes, à l'exception du peuple Juif, pendant plus de deux mille ans. Voilà ce qu'ont été nos peres, & ce que nous serions encore nous-mêmes, si la lumière de l'Evangile n'eût dissipé nos ténébres. Chaque histoire de la Fable, chaque circonstance de la vie des dieux, doit nous remplir en même-tems de confusion, d'admiration, de reconnoissance; & semble nous crier à haute voix, ce que saint Paul disoit aux Ephésiens: *Souvenez-vous*, & ne l'oubliez jamais, *qu'étant Gentils par*

Eph. 2. 11. 12.

votre origine.... vous n'aviez point l'espérance des biens promis, & que vous étiez sans Dieu en ce monde.

UN SECOND avantage de la Fable, c'est qu'en nous découvrant les cérémonies absurdes & les maximes impies du paganisme, elle doit nous inspirer un nouveau respect pour l'auguste majesté de la religion chrétienne, & pour la sainteté de sa morale. L'histoire Ecclésiastique nous apprend qu'un saint Evêque*, pour achever de décrier l'Idolatrie dans l'esprit des fidéles, produisit à la lumière, & exposa aux yeux du public, tout ce qui se trouva dans l'intérieur d'un temple qu'il avoit fait démolir; des ossemens d'hommes, de membres d'enfans immolés aux démons, & beaucoup d'autres vestiges du culte sacrilége que les payens rendoient à leurs divinités. C'est à peu près l'effet que doit produire dans l'esprit de toute personne sensée l'étude de la Fable: & c'est aussi l'usage qu'en ont fait les saints Peres, & tous les Apologistes de la religion chrétienne,

* *Theophile Evêque d'Alexandrie. Theodor. 5. c. 22. Ruff. 11. c. 23. & 24. Socr. 5. c. 16.*

IL EST impossible d'entendre les livres qu'ils ont composé sur ce sujet, sans avoir quelque connoissance des Fables. Le grand ouvrage de saint Augustin, qui a pour titre de la Cité de Dieu, & qui a fait tant d'honneur à l'Eglise, est en même-tems & une preuve de ce que j'avance, & un parfait modéle de la manière dont on

doit sanctifier les études profanes. Il en faut dire autant des autres Peres qui ont travaillé sur le même plan dès les premiers siécles de l'Eglise, Théophile d'Antioche, Tatien, Arnobe, Lactance, Théodoret, Eusébe de Césarée, & sur-tout saint Clément d'Alexandrie, dont les Stromates sont un livre fermé & inaccessible à quiconque n'est point versé dans cette partie de l'ancienne érudition : au lieu que la connoissance des Fables en facilite infiniment l'intelligence ; ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

C'EN EST encore un d'une fort grande étendue, & particulier aux jeunes gens pour qui j'écris, que l'intelligence des Auteurs soit grecs, soit latins, soit françois même, dans la lecture desquels on est souvent arrêté tout court, si l'on n'a quelque teinture de la Fable. Je ne parle pas seulement des Poétes, dont on sait qu'elle est comme le langage naturel : elle est souvent emploiée aussi par les Orateurs, & elle leur fournit quelquefois par d'heureuses applications des traits fort vifs & fort éloquens. Tel est, par exemple, entre beaucoup d'autres, celui qu'on trouve dans une harangue de Cicéron au sujet de Mithridate roi de Pont. L'Orateur marque que ce Prince fuiant devant les Romains après la perte d'une bataille, trouva le moien d'échaper aux main

Pro Lege Manil. n. 22.

avares des vainqueurs en répandant sur la route d'espace en espace une partie des trésors & des dépouilles que lui avoient acquis ses conquêtes passées: à peu près, dit-il, comme on raporte que Médée, poursuivie par son pere dans la même région, répandit sur les chemins les membres de son frere Absyrthe dont elle avoit coupé le corps en piéces, afin que le soin de ramasser ces membres épars, & la douleur dont un si triste spectacle pénétreroit un pere, retardassent la vivacité de sa poursuite. La ressemblance est parfaite; si ce n'est, comme le remarque Cicéron, que ce fut la tristesse qui arrêta Aëta pere de Médée, & la joie les Romains.

Il est d'autres espèces de livres, exposés aux yeux de tout le monde: les tableaux, les estampes, les tapisseries, les statues. Ce sont autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la Fable, qui souvent en est l'explication & le dénouement. Il n'est pas rare que dans les entretiens on parle de ces matières. Ce n'est point, ce me semble, une chose agréable, que de demeurer muet & de paroître stupide dans une compagnie, faute d'avoir été instruit pendant la jeunesse d'une chose, qui coute fort peu à apprendre.

Toutes ces raisons m'ont toûjours fait souhaiter qu'on travaillât à une histoire de la Fable, qui pût être mise entre les mains

de tout le monde, & qui fût faite exprès pour les jeunes gens. Le livre du Pere Gautruche eſt à peu près de ce genre : mais il n'a pas aſſez d'étendue, non plus que le traité du Pere Jouvenci, dont le titre eſt *Appendix de Diis*, & qui d'ailleurs eſt excellent. Celui de M. l'Abbé Banier renferme en trois tomes une grande partie de ce qu'on peut déſirer ſur la Fable, dont il tire le fond de l'hiſtoire même, ce qui eſt en ce genre le meilleur ſyſtême, & dont il explique les différentes ſources avec beaucoup de ſolidité & d'érudition : mais cet ouvrage eſt trop ſavant & trop étendu pour de jeunes gens : comme le ſeroit auſſi celui du Pere Tournemine, dont il nous a tracé un plan, qui feroit déſirer que l'ouvrage fût achevé. On a donné depuis peu un Livre, qui a pour titre, Dictionnaire de la Fable. Il peut être fort utile pour s'éclaircir ſoi-même ſur les difficultés qu'on trouve dans ſes lectures ſur la Fable : mais ce n'en eſt pas une hiſtoire ſuivie.

On pourroit en donner une, renfermée en un ſeul tome, qui fût d'une raiſonnable étendue ; où l'on raporteroit les faits les plus conſidérables & les plus connus, & qui peuvent le plus contribuer à l'intelligence des Auteurs. Il ſeroit bon, ce me ſemble, d'éviter ce qui n'a raport qu'à l'érudition, & qui rendroit l'étude de la Fable plus difficile,

& moins agréable ; ou du moins de rejetter dans de courtes notes les réflexions qui seroient de ce genre. Mais avant tout, il faudroit en écarter avec une sévérité inflexible tout ce qui pourroit nuire à la pureté des mœurs, & n'y laisser, non-seulement aucune histoire, mais aucune expression, qui pût blesser le moins du monde des oreilles chastes & chrétiennes.

CHAPITRE SECOND.

DES ANTIQUITE'S.

OUTRE les événemens contenus dans l'Histoire, & les réflexions qui en sont une suite naturelle ; cette étude renferme encore une autre partie, moins nécessaire & moins agréable à la vérité, mais qui peut être fort utile, si elle se fait avec goût & discernement : je veux dire, la connoissance des usages, des coûtumes, & de tout ce qu'on entend par le nom d'Antiquités.. Il me semble qu'il en est à peu près de ceux qui étudient l'Histoire, comme des voiageurs. Ceux-ci pour l'ordinaire se proposent un certain but, qui est d'arriver dans leur patrie, ou dans quelque autre lieu où leurs affaires & leurs intérêts les appellent : & c'est ce but, ce motif, qui les fait agir, & les met en mouvement. Ils ne laissent pas néanmoins, s'ils en ont le loisir, &

s'ils se piquent de curiosité, d'examiner chemin faisant ce qui se rencontre sur leur route de plus remarquable, & d'en faire des espèces de journaux & de mémoires pour leur usage particulier. Voilà ce qu'on doit aussi pratiquer en étudiant l'Histoire ; c'est-à-dire, qu'outre la suite des faits & des événemens, & les sages réflexions auxquelles ils donnent lieu, on doit encore y ramasser avec soin tout ce qui regarde les usages, les coûtumes, les loix, les arts, & mille autres connoissances curieuses, qui servent à orner l'esprit, & qui contribuent aussi beaucoup à l'intelligence parfaite de l'Histoire.

Utilité de l'étude des Antiquités.

CETTE ETUDE est, jusqu'à un certain point, d'une nécessité absolue pour tous les maîtres. Sans elle il y a dans tous les Auteurs beaucoup d'expressions, d'allusions, de comparaisons, qu'on ne peut entendre : sans elle il n'est presque pas possible de faire un pas dans la lecture même de l'Histoire, qu'on ne se trouve arrêté par des difficultés, dont souvent une légère connoissance de l'Antiquité donneroit la solution. Qu'on parcoure seulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du Peuple Romain renferme celle de presque toutes ses loix & ses coûtumes, & l'on reconnoîtra de quelle utilité & de quel secours est l'étude dont je parle.

Je sçai que cette étude, comme toutes les autres, si on la pousse trop loin, a ses dangers & ses écueils. Il y a une sorte d'érudition obscure & mal conduite, qui ne s'occupe que de questions également vaines & épineuses, qui dans chaque matière cherche ce qu'il y a de plus abstrus & de plus inconnu, & qui se borne presque à la découverte des choses absolument superflues, qu'il seroit souvent plus utile d'ignorer que de sçavoir. * Sénéque, en plus d'un endroit, se plaint que ce mauvais goût, qui avoit pris naissance chez les Grecs, étoit passé chez les Romains, & commençoit à saisir la nation. ** Il remarque qu'il y a, en matiére d'étude, comme dans le reste, un excès & une intempérance vicieuse: Qu'il n'est pas moins blâmable de faire à grands frais un amas de connoissances inutiles, que de meubles superflus: Que cette sorte d'érudition n'est propre qu'à faire d'importuns discoureurs, sottement entêtés de leur mérite, & qui dans le fond sont de vrais ignorans. Il par-

* Ecce Romanos quoque invasit inane studium supervacua discendi. *Lib. de brev vit. cap.* 14.

** Plus scire velle, quàm sit satis, intemperantiæ genus est .... An tu existimas reprehendendum, qui supervacua usu sibi comparat, & pretiosarum rerum pompam in domo explicat? non putas eum, qui occupatus est in supervacua literarum supellectile? Quid quod ista liberalium artium consectatio molestos, verbosos, intempestivos, sibi placentes facit, & ideo non discentes necessaria, quia supervacua didicerunt. *Ep.* 88.

le de Didyme, ce fameux Grammairien, qui avoit composé quatre mille volumes, où il examinoit une infinité de questions inutiles, qui n'étoient bonnes qu'à être oubliées. Je le trouverois, dit Sénéque, bien malheureux, s'il avoit été condamné, je ne dis pas à composer, mais seulement à lire un si grand nombre de livres : *Quatuor millia librorum Didymus Grammaticus scripsit ; miser, si tam multa supervacua legisset.*

Juvenal * se mocque aussi avec raison du mauvais goût de ceux de son tems ; qui exigeoient qu'un Précepteur fût en état de répondre sans préparation sur mille questions absurdes & ridicules. En effet, c'est bien peu connoître le prix du tems, & bien mal placer sa peine & son travail, que de les emploier à l'étude de choses obscures & difficiles, & en même-tems, comme le dit ** Cicéron, non nécessaires ; & quelquefois même vaines & frivoles.

* Sed vos sævas imponite leges ;
Ut præceptori verborum regula constet ;
Ut legat historias ; auctores noverit omnes
Tanquam ungues digitosque suos ; ut forte rogatus,
Dum petit aut thermas, aut phœbi balnea, dicat
Nutricem Anchisæ, nomen patriamque novercæ
Anchemoli : dicat, quot Acestes vixerit annos,
Quot Siculus Phrygibus vini donaverit urnas.
Juvenal. lib. 3. Satyr. 7.

** Alterum est vitium, quòd quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt, easdemque non necessarias. *Offic. lib. 1. n. 19.*

Turpe

Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum. *Martial.*

Un maître sensé évitera avec soin ce défaut. En s'appliquant à l'Histoire & aux Antiquités, il ne poussera point trop loin ses recherches, & gardera dans cette étude une sage sobriété. Il se souviendra de ce que dit Quintillien, que c'est une sote & pitoiable vanité que de se piquer de sçavoir sur un sujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins estimables ; qu'une telle occupation use & consume mal à propos un tems & des efforts que l'on doit réserver pour de meilleures choses, & qu'entre les vertus & les perfections d'un bon maître, celle de sçavoir ignorer certaines choses n'est pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes Grammatici habebitur, aliqua nescire.* *Quintil. lib. 1. cap. 8.*

Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matières séches pour l'ordinaire & rebutantes, de les assaisonner par de courtes histoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter presque toutes les difficultés & les épines, de n'en laisser cueillir aux jeunes gens pour ainsi dire, que la fleur, de réveiller leur gout & de piquer leur curiosité par des traits singuliers & frapans, en un mot de leur faire désirer & attendre avec quelque impatience cette sorte d'exercice.

Avec ces précautions on ne peut trop

recommander l'étude des Antiquités ni aux écoliers ni aux maîtres. Ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs essentiels. Elle fait partie d'une érudition qui est non-seulement convenable, mais absolument nécessaire à des personnes destinées par leur état à étudier & à enseigner les belles lettres. L'Université dans tous les tems s'est distinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toûjours vû sortir de son sein des sçavans en tout genre, qui ont fait honneur à la littérature & à la Nation par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnebe, Muret, Buchanan, Scaliger, Casaubon, & tant d'autres, qui ont enseigné ou étudié dans l'Université de Paris.

C'est à nous à soutenir leur gloire, & à regarder leur réputation comme un riche & précieux patrimoine que nous devons transmettre à nos successeurs dans son entier, & ne pas souffrir qu'il diminue ou se dissipe par notre paresse & notre indolence. Nous voions plusieurs de nos confreres se distinguer dans l'Université, chacun selon son goût & son attrait, en différens genres de litérature : composition en prose ou en vers grecs & latins ; étude profonde de la Rhétorique & des anciens Rhéteurs, de la Poétique & des Maîtres qui en ont traité, de la Grammaire en général, & de tou-

tes ſes parties ; connoiſſance exacte des Auteurs anciens, de l'Hiſtoire tant Grecque que Romaine, & des Antiquités de l'une & de l'autre Nation. Une noble émulation nous eſt permiſe en ce point. Nous devons, tous tant que nous ſommes, faire effort pour atteindre, & même, s'il ſe peut, pour paſſer ceux qui juſqu'ici nous ont devancés.

Il ne s'agit pas ſeulement de la gloire de l'Univerſité, mais de l'honneur de la Nation, qui doit nous toucher ſenſiblement. Il ſemble que certains peuples voiſins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux ſciences, & par les grands & doctes ouvrages dont ils enrichiſſent le Public. Ils ne peuvent diſputer aux François celle d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence & la poéſie, l'étude des belles lettres, la fineſſe & la délicateſſe de la compoſition; le ſiécle de Louis le grand aiant été pour nous, ce que fut autrefois celui d'Auguſte pour le Romains, c'eſt-à-dire la régle & le modéle du bon goût en tout genre. En conſervant avec ſoin & avec jalouſie cette glorieuſe partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit auſſi nous être précieuſe ; & la perfection de notre état eſt de joindre enſemble ces deux choſes, le bon goût des belles lettres, & celui de l'érudition.

Ces deux parties, quoique bien différentes, ne ſont point incompatibles, & elles doivent ſe prêter un mutuel ſecours. En effet l'érudition brille tout autrement, quand elle eſt ſoutenue d'une compoſition fine & délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce, & de beaucoup d'autres illuſtres ſavans qui ont fait tant d'honneur à la litérature : & d'un autre côté la délicateſſe de la compoſition eſt infiniment relevée par la ſolidité & la multiplicité des penſées & des choſes que l'érudition lui fournit.

Je ne ſai ſi l'amour de la patrie, & la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent : mais il me ſemble que les deux caractéres dont je viens de parler ſe trouvent heureuſement réunis dans la plupart des Mémoires qu'a donné au public l'Académie Roiale des Inſcriptions & des Belles Lettres. On y trouve une grande partie des Antiquités expliquées avec beaucoup de netteté & d'élégance. J'en ai fait grand uſage dans le peu que j'en raporte ici. Le double titre d'inſcriptions & de Belles Lettres que porte cette Académie, marque aſſez que ſon but eſt de joindre la délicateſſe de la litérature à la profondeur de l'érudition. Pour ne point parler de beaucoup d'autres ſavans Académiciens, tels qu'étoient M. l'Abbé Fraguier, &

M. l'Abbé Massieu, elle a perdu depuis peu un excellent sujet, qui réunissoit dans un dégré éminent ces deux qualités : je parle de M. Boivin le jeune, Professeur Roial en langue Grecque, Garde de la Bibliothéque du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise. Il avoit une vaste érudition, & je ne sai si dans toute l'Europe il y avoit un homme qui possédât la langue Grecque plus parfaitement que lui. Mais en même tems il composoit dans les trois langues, grecque, latine, & françoise, soit en prose soit en vers, avec une extrême délicatesse. Plusieurs de nos plus habiles Professeurs de l'Université ne manquoient jamais de lui montrer leurs compositions, & ils se trouvoient toûjours bien de sa critique, également modeste & judicieuse. Pour moi, quoiqu'il fût mon cadet pour l'âge, je l'ai toûjours regardé comme mon maître pour les belles lettres, sur tout pour le grec ; & je lui dois une grande partie du peu que je sai.

C'est à cette érudition que doivent tendre les jeunes maîtres qui songent à faire des études sérieuses, & à conduire celles des autres. La longueur & la difficulté du travail ne doivent point les rebuter. En consacrant tous les jours un certain tems réglé à la lecture des anciens Auteurs, ils feront peu-à-peu un amas de richesses, dont ils feront eux-

mêmes étonnés dans la suite. Il ne s'agit que de commencer, de mettre le tems à profit, & de faire ses remarques avec ordre & clarté. Pour savoir ce qu'il est à propos d'observer dans ses lectures, il faudroit déja avoir quelque goût & quelque teinture d'érudition. Ainsi, pour me renfermer dans celle dont il s'agit ici, il seroit à souhaiter qu'un maître, avant que de s'engager dans l'étude des anciens Historiens, eût parcouru au moins ce que Rosinus a écrit sur les antiquités Romaines. Ce travail n'est pas de longue haleine, & il peut cependant être d'un grand usage pour les jeunes maîtres dans la lecture des Auteurs, en les rendant attentifs à plusieurs choses, qui sans cela pourroient leur échaper. On a un petit traité latin du P. Cantel Jésuite, intitulé *De Romana Republica*, qui est fort propre pour les commençans. Il y en a un françois, * mais fort abrégé, qui a pour titre, *Abrégé des Antiquités Romaines*, qu'on pourroit mettre entre les mains des jeunes gens, jusqu'à ce qu'on en ait fait un exprès pour eux : & j'espére que quelque habile maître voudra bien se charger de ce petit ouvrage.

* *Il est imprimé chez* Jean Luc *N on près le Collége Mazarin.*

On peut raporter à sept ou huit chefs une bonne partie de ce qui regarde les Antiquités : La réligion ; le gouvernement politique ; la guerre ; la naviga-

tion ; les monumens & édifices publics ; les jeux ; les combats ; les spectacles ; les arts & les sciences ; les usages de la vie commune, comme les repas, les habits, les monnoies, &c.

Chacune de ces parties en renferme beaucoup d'autres. Par exemple, sous le titre de religion sont compris, les dieux, les prêtres, les temples, les vases, meubles, instrumens emploiés à divers actes de religion, les sacrifices, les fêtes, les vœux & les oblations, les oracles & les présages. Sous le titre de gouvernement politique, les Comices ou Assemblées, les différentes Magistratures, les Loix, les Jugemens. Et ainsi de tout le reste.

Il y a mille choses curieuses, & dignes certainement d'être observées, qu'un maître un peu versé dans cette étude fait remarquer à ses disciples selon que l'occasion s'en présente ; & à la longue il leur remplit l'esprit d'un grand nombre de connoissances utiles & agréables, qui ne leur coutent presque aucun travail. Quelques exemples en seront la preuve, & montreront combien l'étude des Antiquités peut servir soit pour exciter la curiosité des jeunes gens & leur inspirer du goût pour la lecture, soit même pour leur insinuer d'utiles principes par raport aux mœurs & à la religion. Je me bornerai ici à un seul article qui regarde

les Arts, & je n'en traiterai qu'une très-médiocre partie.

Faits & réflexions sur ce qui regarde l'invention des Arts.

Il est important, en lisant les Auteurs, d'y remarquer soigneusement l'origine des arts, & des sciences, leurs différens progrès, leur décadence & leur chute, les faits rares & curieux qu'on y trouve sur ce sujet, les hommes illustres qui y ont excellé, les Princes qui en ont fait fleurir l'étude en accordant leur protection aux personnes qui se distinguoient en quelque genre que ce fût; & l'on ne doit pas omettre les découverres qui ont échapé aux recherches des Anciens, & qui étoient réservées pour les siécles postérieurs. Je ne toucherai que les deux derniers articles, & je me contenterai d'en indiquer seulement quelques exemples. J'y joindrai quelque chose sur les mesures & les monnoies.

§. 1. *Découvertes échapées aux Anciens.*

Les jeunes gens entendent souvent parler de cavalerie dans les descriptions des combats dont les Auteurs sont pleins, mais il est rare qu'ils fassent attention à une chose fort étonnante en elle-même, & qu'on a de la peine à comprendre : C'est qu'anciennement les cavaliers ne se servoient point d'étriers. Il falloit donc,

quand l'âge les appesantissoit, qu'ils se fissent mettre à cheval par leurs Ecuiers s'ils en avoient, ou qu'ils prissent l'avantage d'un terrain plus élevé, ou de quelque pierre, ou d'un tronc d'arbre. Plutarque observe que Gracchus fit mettre sur les grands chemins d'espace en espace des pierres pour aider les cavaliers à monter à cheval. *In vit Gracch.*

On est surpris, avec raison, que les Anciens n'aient point emploié le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant étoit en usage chez eux. Sans parler des glaces & des miroirs dont les chambre étoient parées, on emploioit le verre pour faire des vases, des tasses, des gobelets, qui imitoient parfaitement le cristal, & qui n'étoient pas un des moindres ornemens des buffets. Quoi de plus facile que d'en faire des vitres ? Cependant les Anciens ne s'en étoient point avisés.

Ils n'usoient point non plus de lin pour les chemises, qui contribuent beaucoup pourtant à la propreté & à la santé : & c'est une des raisons qui rendoient chez eux le bain absolument nécessaire.

On fait de même observer aux jeunes gens que plusieurs inventions des plus nécessaires à la vie, telles que sont les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la bousole, l'imprimerie, & d'autres choses pareilles n'étoient point connues des Anciens ; & que nous de-

vons la plûpart de ces rares & précieuses inventions à des siécles de barbarie, où regnoient encore la grossiéreté & l'ignorance que l'irruption des peuples du Nord, ennemis & destructeurs de tous les ouvrages de l'art, avoit répandues dans toute l'Europe. Quelles découvertes n'a-t-on point fait dans l'astronomie par le moien des lunettes d'approche ! Quel changement la bousſole n'a-t-elle point apporté dans la navigation !

On ne manque pas, à cette occasion, de faire remarquer aux jeunes gens que l'invention des arts ne doit point être attribuée à l'industrie humaine seule, mais à une providence particulière, qui se cachant pour l'ordinaire sous des rencontres qui ne paroissoient que l'effet du hazard, a conduit les hommes par dégrés à des découvertes merveilleuses, pour leur procurer dans les tems marqués les nécessités & les commodités de la vie. C'est une vérité que les payens même ont reconnue ; & Cicéron, parcourant ce qu'il y a de plus utile & de plus précieux dans la nature, avoue que tout cela seroit demeuré enseveli dans l'oubli, & caché dans les entrailles de la terre, si Dieu n'en avoit donné la connoissance & l'usage à l'homme.

Cic. lib. 1. de Divin. 4, 6.

Pour appuier cette réflexion, & rendre cette vérité plus sensible, on explique en détail aux jeunes gens ce qui re-

garde la bouſſole, & un tel récit ne peut que leur faire beaucoup de plaiſir. La bouſſole, leur dit-on, eſt une boette où il y a une éguille aimantée, & ſoutenue de telle ſorte qu'elle peut tourner de tous côtés. Cette éguille, par la vertu de l'aimant dont on l'a frottée, ſe dirige toûjours d'une manière fixe à peu de choſe près ſur la ligne méridienne, tournant une de ſes extrêmités vers le nord, & l'autre vers le midi; & par ce moien elle découvre au Pilote de quel côté eſt porté le vaiſſeau. Les Anciens, avant l'invention de la bouſſole, ne pouvoient naviger fort loin en pleine mer, parce qu'ils n'avoient pour ſe conduire que le ſoleil & les étoiles, & quand ce ſecours leur manquoit, ils alloient au hazard, & ne ſavoient de quel côté le vaiſſeau avançoit. C'eſt pour cela qu'ils ne s'éloignoient pas beaucoup des côtés, & qu'ils n'oſoient entreprendre des voiages de long cours. La bouſſole a levé ces difficultés, parce que quelque tems qu'il faſſe pendant le jour, & quelque obſcurité qu'il y ait pendant la nuit, elle montre toûjours où eſt le nord & le midi, & par une ſuite néceſſaire, où eſt l'orient & l'occident, & fait connoître ſurement la route que tient le vaiſſeau.

La découverte du nouveau monde, & par conſéquent le ſalut d'une infinité d'ames, dépendoit de l'invention de la

bouſſole : & il eſt étonnant qu'elle ait été ignorée ſi long tems, car elle n'eſt connue en Europe que depuis environ trois cens ans. Des deux vertus ſpécifiques qu'a la pierre d'aimant, les Anciens en connoiſſoient une parfaitement, ſavoir celle d'attirer & de ſoutenir le fer. Comment ne ſont-ils point parvenus à découvrir l'autre, qui eſt de ſe tourner & de ſe fixer toûjours vers le nord & le midi ; découverte qui nous paroît maintenant ſi facile & ſi naturelle ? Qui ne voit clairement que Dieu, qui rend les hommes attentifs ou diſtraits ſur les effets de la nature ſelon ſes vûes & ſon bon plaiſir, avoit réſervé dans ſes décrets éternels cette importante découverte pour les tems où il vouloit que l'Evangile fût porté dans ces terres inacceſſibles juſques-là à nos vaiſſeaux, parce qu'elles étoient ſéparées de nous par des eſpaces immenſes de mer qu'ils ne pouvoient traverſer, & que Dieu n'avoit point encore levé les barriéres qui nous en avoient fermé l'entrée.

En parlant aux jeunes gens des vaiſſeaux des Anciens, on les avertit qu'il y a une grande difficulté entre les Savans pour expliquer comment les rangs de rames étoient diſpoſés. Il y en a, dit le P. de Montfaucon, qui veulent qu'ils fuſſent mis en long, & à peu près comme ſont aujourd'hui les rangs de rames dans les galéres. D'autres, & il eſt lui-même de

ce nombre, soutiennent que les rangs des birémes, des trirémes, des quinquérémes, ou pentéres, & d'autres, multipliés jusqu'au nombre de quarante en certains vaisseaux, étoient les uns sur les autres, non perpendiculairement, ce qui auroit été impossible, mais obliquement, & comme par dégrés; & ils le prouvent par une infinité de passages d'Auteurs. Mais ce qu'il y a de plus fort pour ce sentiment, c'est que les anciens monumens, sur tout la colonne Trajane, nous représentent ces rangs les uns sur les autres. Cependant, ajoute le P. de Montfaucon, nos plus habiles gens de marine prétendent que cela est impossible. Tous ceux, dit-il, à qui j'en ai parlé, dont quelqu'uns sont de la première distinction, & d'une habileté reconnue de tout le monde, parlent de même.

Sans être fort habile dans la marine, on conçoit aisément qu'il devoit y avoir une difficulté presque insurmontable dans la manœuvre des vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, tels que ceux * de Ptolomée Philopator roi d'Egypte, & d'Hiéron roi de Syracuse. Le vaisseau d'Hiéron, fabriqué sous la direction d'Archiméde, avoit vingt rangs de rames, & l'autre quarante. Celui-ci étoit long de 280. coudées, large de 38. & en avoit de hauteur environ 50. Les rames de ceux qui tenoient le plus haut

* *On en peut voir la description dans Athénée l. 5.*

rang, avoient de longueur 38. coudées. Il paroit par la colonne Trajane que dans les birémes & dans les trirémes, il n'y avoit qu'un rameur à chaque rame : il n'eſt pas aiſé de décider pour les autres. Auſſi Plutarque remarque-t-il que le vaiſſeau de Ptolomée, plus ſemblable à un bâtiment immobile qu'à un navire, n'étoit que pour la pompe & le ſpectacle, & non pour l'uſage. Tite-Live dit à peu près la même choſe du navire de Philippe roi de Macédoine, qui avoit ſeize rangs de rames : *Juſſus Philippus naves omnes tectas tradere ; quin & regiam unam inhabilis propè magnitudinis quam ſexdecim verſus remorum agebant.* Végéce ne compte entre les vaiſſeaux de raiſonnable grandeur, & propres pour la guerre, que les quinquérémes, & ceux de moindre rang ; & il n'eſt guères parlé que de ceux-là dans les Auteurs. Il paroit même que depuis Auguſte on n'a guères emploié d'autres vaiſſeaux à pluſieurs rangs de rames que les trirémes & les birémes.

In vit. Demetr.

Liv. lib. 33. n. 30.

Mais, pour bien juger de la manœuvre de ces vaiſſeaux d'une grandeur extraordinaire, il faudroit l'avoir vûe de ſes propres yeux. L'Hiſtoire parle des navires de Démétrius ſurnommé le Poliorcéte, qui étoient à ſeize rangs de rames : avant lui on n'en avoit point encore vû de tels. Leur agilité, dit Plutarque,

Plut. in vit. Demetr. Diod. Sic. lib. 26.

leur viteſſe, & leur adreſſe à tourner, étoient encore plus admirables que leur grandeur énorme. Tout cela étoit de l'invention de ce Prince, qui avoit un merveilleux génie pour les arts, & qui inventa bien de choſes inconnues aux architectes. Ces navires faiſoient l'admiration des gens de ſon tems, qui n'auroient jamais pû croire que cela fût poſſible, s'ils ne l'avoient vû.

J'ai fait ces remarques, pour montrer combien il eſt important, en liſant les Auteurs grecs & latins, d'être attentif à y obſerver exactement dans les deſcriptions qu'on y trouve de flotes & de combats ſur mer, tout ce qui a raport à la conſtruction des vaiſſeaux, à leurs formes, & à leurs eſpèces différentes, & aux différens changemens qui ſont arrivés dans la marine par raport à la navigation.

Je dois pourtant avertir les jeunes gens en général qu'il y a certains faits merveilleux raportés par les Anciens, ſur leſquels il eſt bon de ſuſpendre un peu ſa croiance, juſqu'à ce qu'on les ait examinés avec plus de ſoin. Pline dit que du tems de Tibére on avoit trouvé le ſecret de rendre le verre malléable, mais qu'on avoit étouffé entiérement cette invention, de peur qu'elle ne fit perdre le prix & l'eſtime à l'or, à l'argent, & à toutes ſortes de métaux. Dion raporte *lib.* 36. *cap.* 26. *lib.* 57. *pag.* 617.

l'hiſtoire d'un ouvrier, qui aiant laiſſé tomber à deſſein devant Tibére un vaſe de verre qu'il lui préſentoit, en ramaſſa ſur le champ les morceaux, & après les avoir un peu maniés, montra le vaſe entier & ſans aucune fracture. D'autres Auteurs, ſur la foi de Pline, ont raconté le même fait. Cependant les ſavans aſſurent que la prétendue *malléabilité* du verre eſt une chimére; que la ſaine phyſique dément abſolument. Auſſi Pline avoue que ce qu'on en diſoit, avoit plus de cours que de fondement : *Ea fama crebrior diù quàm certior fuit.*

Je ne ſai ſi l'on peut faire plus de fond ſur ce que le même Pline raconte d'un petit poiſſon appellé par les Grecs *Echeneis*, & par les Latins *Remora*, qui s'étant attaché ſous le gouvernail de la galére qui portoit l'Empereur Caligula, l'arrêta tout court, ſans que quatre cens rameurs qui y étoient, la puſſent faire avancer. *lib. 32. cap. 1.*

§. 2. *Honneurs rendus aux Savans.*

Il y auroit beaucoup de choſes à obſerver dans l'Hiſtoire ancienne ſur ce qui regarde les honneurs rendus à ceux qui ont inventé ou perfectionné les arts, & en général aux Savans du premier ordre qui ſe ſont diſtingués d'une manière particulière : mais mon deſſein ne me permet pas de m'étendre beaucoup

sur ce sujet, quelque intéressant qu'il fût pour nous.

On ne peut lire la lettre que Philippe Roi de Macédoine écrivit à Aristote, sans être ravi d'admiration en voiant que ce Prince préféroit à la joie que lui avoit causé la naissance d'un fils, celle qu'il auroit de lui donner pour maître le premier Philosophe de son tems, & le plus habile qui eût jamais été. *Aul. 9. cap. 3.*

L'estime singuliére que fit Alexandre le Grand des poésies d'Homére, & les égards qu'il eut dans le sac de la ville de Thébes pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guères moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes : & on l'admire presque autant, lorsque, déchargé du faste de la roiauté, il aime à s'entretenir familiérement avec les célébres Peintres & Sculpteurs de son tems, que lorsque marchant à la tête de ses armées il porte par tout la terreur.

La protection éclatante que Mécéne accorda aux gens de lettres, emploiant pour leur faire du bien tout le crédit qu'il avoit auprès du Prince, a rendu son nom immortel, & a procuré au siécle d'Auguste la gloire d'être regardé à jamais comme l'âge d'or de la litérature, & la régle du bon goût en tout genre d'érudition.

Quand on lit que le Roi Catholique & le Cardinal Ximénès, allant un jour *Hist. de Ximen par M. Flechier. l. 6.*

à un Acte public qui se soûtenoit dans la nouvelle Université d'Alcala, voulurent que le Recteur marchât au milieu d'eux, (prérogative que cette Université a toûjours conservée depuis;) on sent bien que ce n'étoit point à la personne du Recteur qu'ils rendoient cet hommage public, mais qu'en grand Roi & en grand Ministre, ils vouloient par-là inspirer le goût des lettres & des sciences, qui rendent toûjours avec usure aux Princes la gloire qu'elles en reçoivent.

Les privilèges singuliers que nos Rois accordérent autrefois à l'Université de Paris, la mere & le modèle de toutes les autres, partoient du même principe: & la réputation qu'elle s'est acquise à elle-même & au Roiaume dans tout le monde chrétien, montre que les Rois nos fondateurs n'ont point été trompés dans leurs vûes, qu'elle a remplies au-delà de toutes leurs espérances. Il en sera ainsi dans tous les tems. Les arts & les sciences fleuriront toûjours dans les Etats où elles seront honorées: & à leur tour elles honoreront infiniment les Etats & les Princes qui les auront fait fleurir.

Je ne puis m'empêcher d'inférer ici un fait arrivé tout récemment & presque sous nos yeux, qui mérite d'être célébré dans toutes les langues, & inscrit en caractères éclatans dans tous les fastes de la Litérature. C'est ce qui s'est fait en

Angleterre dans les obſéques du célébre M. Newton, l'Archiméde de notre ſiécle & par la ſublimité de ſes raiſonnemens dans la théorie, & par la force de ſon génie induſtrieux & inventif dans la pratique. Je ne ferai que tranſcrire ce qui ſe trouve dans le bel éloge qu'en fit M. de Fontenelles avec ſon éloquence ordinaire dans l'ouverture de l'Académie des Sciences de l'année 1727.

„ Son corps fut expoſé ſur un lit de
„ parade dans la chambre de Jéruſalem,
„ endroit d'où l'on porte au lieu de leur
„ ſépulture les perſonnes du plus haut
„ rang, & quelquefois les têtes couron-
„ nées. On le porta dans l'Abbaye de
„ Veſtminſter, le poële étant ſoutenu
„ par Milord Grand Chancelier, par
„ les Ducs de Montroſe, & Roxbugh ;
„ & par les Comtes de Pembrock, de
„ Suſſex, & de Maſclesfield. Ces ſix
„ pairs d'Angleterre, qui firent cette
„ fonction ſolemnelle, font aſſez juger
„ quel nombre de perſonnes de diſtinc-
„ tion groſſirent la pompe funébre. L'E-
„ vêque de Rocheſter fit le ſervice, ac-
„ compagné de tout le Clergé de l'Egliſe.
„ Le corps fut enterré près de l'entrée
„ du Chœur. Il faudroit preſque remonter
„ chez les anciens Grecs, ſi l'on vouloit
„ trouver des exemples d'une auſſi gran-
„ de vénération pour le ſavoir. La fa-
„ mille de M. Newton imite encore la

„ Gréce de plus près par un monument
„ qu'elle lui fait élever, & auquel elle
„ emploie une ſomme conſidérable. Le
„ Doien & le Chapitre de Veſtminſter
„ ont permis qu'on le conſtruiſe dans
„ un endroit de l'Abbaye, qui a été
„ ſouvent refuſé à la plus haute Nobleſ-
„ ſe. La patrie & la famille ont fait écla-
„ ter pour lui la même reconnoiſſance,
„ que s'il les avoit choiſies.

Je n'ai pas beſoin de prier qu'on me pardonne cette digreſſion. Pour peu qu'on ſoit ſenſible au bien public & à l'honneur des Lettres, il ne ſe peut qu'on ne ſoit vivement touché de cette eſpèce d'hommage ſolemnel que la Nobleſſe d'un puiſſant Roiaume, au nom ce ſemble de toute la nation, rend à la ſcience & au mérite.

§. 3. *Des meſures de tems & de lieux, & des monnoies anciennes.*

J'ajoute cet article non pour entrer dans la diſcuſſion de ces matières, la plûpart très-difficiles, mais pour en donner une légère connoiſſance aux jeunes gens, & pour mettre ſous leurs yeux un tarif des différentes ſommes qui ſe rencontrent ſouvent dans les Auteurs, & qui par elles-mêmes ne préſentent à l'eſprit aucune idée claire de leur valeur.

Lib. 7. cap. 19. Pline l'ancien dit que Roſcius, le plus célébre Acteur de ſon tems, gagnoit par

en cinq cens mille ſeſterces : *Apud majores Roſcius Hiſtrio H-S quingenta annua meritaſſe proditur.* On lit dans Paterculus que Paul-Emile mit dans le tréſor public deux cens millions de ſeſterces : *Bis millies centies H-S ærario contulit.* De jeunes gens ne connoiſſent point nettement la valeur de ces ſommes. Le Tarif leur apprend en un coup d'œil que la première ſomme eſt de 62500. livres, & la ſeconde de vingt-cinq millions de notre monnoie. lib. 1. cap. 9.

I. *Meſures de tems.*

Les Grecs comptoient par *Olympiades*, dont chacune comprenoit l'eſpace de quatre années entiéres. Et ces Olympiades prenoient leur nom des Jeux Olympiques, qui ſe célébroient dans la Péloponnèſe auprès de la ville de Piſa, autrement dite *Olympia*. La première Olympiade, ou Coroebus remporta le prix, commence, ſelon Uſſérius, à l'été de l'année du monde 3228.

Varron place la fondation de Rome à la 3e. année finiſſante de la VIe Olympiade, qui eſt l'an du monde 3251. ſelon Uſſérius, & avant Jeſus-Chriſt 753. Caton la place deux ans plus tard. Uſſérius ne ſuit ni l'un ni l'autre, & la met cinq ans plus tard que Varron. Tite-Live, ſelon M. Dodwel, a ſuivi le ſentiment de Caton : c'eſt ce qui m'a déter-

miné à m'y attacher auſſi depuis que j'ai formé le deſſein de travailler à l'Hiſtoire Romaine. Ainſi je place, avec Caton, la fondation de Rome à la fin de la première année de la VIIe. Olympiade, qui eſt l'an du monde 3253. & avant Jeſus-Chriſt 751.

Voilà les deux époques les plus néceſſaires pour l'intelligence de l'Hiſtoire, les Olympiades & la fondation de Rome; en y joignant celles du monde & de l'Ere chrétienne.

II. *Meſures Itinéraires.*

Le poinct eſt la moindre partie qui ſe puiſſe décrire.

Douze poincts font une ligne.

Douze lignes font le pouce.

Douze pouces font le pié.

Deux piés & demi font le pas commun.

Deux pas communs, ou cinq piés, font le pas géométrique.

Cela poſé, voici les meſures itinéraires les plus connues.

Le Stade étoit particulier aux Grecs, & eſt de 125. pas géométriques. Par conſéquent il en faut 20. pour faire une lieue commune de France, qui eſt de 2500. pas.

Le Mille chez les Romains eſt de 8. ſtades, ou de 1000. pas géométriques: un peu moins d'une demie lieue.

LA LIEUE des anciens Gaulois eſt de 2500. pas.

LA PARASANGE chez les Perſes eſt ordinairement de 30. ſtades, c'eſt-à-dire d'une lieue & demie. Il y en a depuis 20. juſqu'à 60. ſtades.

LE SCHOENE le plus commun chez les Egyptiens eſt de 40. ſtades; & ainſi de deux lieues. Il y en a depuis 20. juſqu'à 120. ſtades.

LA LIEUE COMMUNE de France eſt de 2500. pas. LA PETITE de 2000. pas. LA GRANDE de 3000. pas. Quand on parle des lieux de France, on entend ordinairement les communes.

III. *Des Monnoies anciennes.*

La dragme Attique, à laquelle répond le Denier Romain, nous doit ſervir de régle pour connoître la valeur de toutes les autres monnoies. M. de Tillemont la fait monter à douze ſols de notre monnoie : le Pere Lamy à huit ſols à quelque choſe près : M. Dacier à dix ſols. C'eſt à ce dernier ſentiment que je m'en tiens, ſans examiner ici les raiſons de ces différences, ſeulement parce que cette manière de compter eſt la plus facile, & par conſéquent la plus propre pour les jeunes gens. Je prens notre monnoie en fixant le marc à vingt-ſept livres tournois, ce qui eſt regardé par la plûpart des

nations de l'Europe comme le prix intrinséque de l'argent.

Monnoies Grecques.

L'Obole Attique est la sixième partie d'une dragme Attique.

La Dragme Attique est composée de six oboles. Elle répond au denier Romain, & vaut dix sols de France.

La Mine Attique vaut cent dragmes, & par conséquent 50. livres de France.

Le Talent Attique vaut soixante mines, & par conséquent trois mille livres de France.

Myriade est un mot grec qui signifie dix mille. Ainsi une myriade de dragmes signifie dix mille dragmes, & vaut 5000. livres.

Le Stater Attique étoit une monnoie d'or du poids de deux dragmes, qui valoient vingt dragmes d'argent, & par conséquent dix livres de France.

Le *Darique*, monnoie d'or des Perses, & celle qui portoit le nom de Philippe roi de Macédoine, *Philippei*, étoient de la même valeur que le Stater Attique.

Le Sicle, monnoie des Hébreux, valoit quatre dragmes Attiques, c'est-à-dire 40. sols.

Monnoies Romaines.

L'As Romain, autrement appellé *libra*

bra, ou *pondo*, valoit dans son origine la dixième partie du denier Romain.

LE PETIT SESTERCE, *sestertius*, ou *nummus*, étoit la quatrième partie du denier Romain, & valoit deux sols & demi de France. Il étoit d'abord marqué ainsi, L-L-S, parce qu'il valoit deux *as*, ou deux livres & demie : *sestertius* pour *semistercius*, comme qui diroit un demi ôté de trois. Ensuite les Libraires ont mis une H pour les deux L-L, & ont ainsi marqué le Sesterce, H-S.

LE DENIER étoit une petite piéce d'argent, qui valoit 10. as, 4. sesterces, & par conséquent dix sols de France.

LE GRAND SESTERCE, c'est-à-dire *sestercium*, au neutre, signifie une somme qui valoit 1000. petits sesterces, 250. deniers Romains, 125. livres de France.

Cette dernière somme se comptoit diversement. *Decem sestercia*, dix grands sesterces, ou dix mille petits. *Centena millia* H S, ou *nummûm* : cent mille petits sesterces. *Decies centena millia* H S : dix fois cent mille petits sesterces, ou un million de petits sesterces. Quelquefois on met l'adverbe seul : *decies* ; & pour lors on sous-entend *centena millia* H S.

Le nom de la monnoie d'or étoit *Aureus* ou *Solidus*. Il est estimé ordinairement dans les Auteurs 25. deniers d'argent.

La proportion de l'or à l'argent a fort

varié dans tous les tems. On peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité. Ainſi un talent d'argent vaut trois mille livres, un talent d'or trente mille livres. Maintenant la proportion de l'or à l'argent eſt à peu près de quinze à un.

Nombres Romains.

I.	1.
V.	5.
X.	10.
L.	50.
C.	100
Ↄ.	500.
CIↃ.	1000.
IↃↃ.	5000.
CCIↃↃ.	10000.
IↃↃↃ.	50000.
CCCIↃↃↃ.	100000.

Tarif des Monnoies Grecques.

MYRIADES.

1 myrias drachmarum Atticarum.	5000 l.
2 myriades.	10000 l. dix mille livres.
3 myriades.	15000 l.
4 myriades.	20000 l.
5 myriades.	25000 l.
10 myriades.	50000 l.
20 myriades.	100000 l. cent mille livres.
50 myriades.	250000 l.
100 myriades.	500000 l.
200 myriades.	1000000 l. un million de livres.
1000 myriades.	5000000 l. cinq millons.

TALENTA.

1 talent.	3000 liv.
2 talents.	6000 liv.
5 talents.	15000 liv.
10 talents.	30000 liv.
50 talents.	150000 liv.
100 talents.	300000 liv. trois cens mille francs.
500 talents.	1500000 liv. un million cinq cens mille francs.
1000 talents.	3000000 liv. trois millons.
5000 talents.	15000000 liv. quinze millons.
10000 talents.	30000000 liv. trente millions.
20000 talents.	60000000 liv. soixante millions.
50000 talents.	150000000 liv. cent cinquante millions.
100000 talents.	300000000 liv. trois cens millions.

Tarif des Monnoies Romaines.

A S.

Millia singula æris, *ou* mille asses.	50 l.
Duo millia, æris.	100 l.
Quatuor millia æris.	200 l.
5 millia æris.	250 l.
10 millia æris.	500 l.
20 millia æris.	1000 l.
50 millia æris.	2500 l.
100 millia æris.	5000 l.
500 millia æris.	25000 l.
1000 millia æris. millies	50000 l.
10000 millia æris. decies millies	500000 l. cinq cens mille francs.
20000 millia æris. vigesies millies.	1000000 l. un million.
100000 millia æris. centies millies.	5000000 l. cinq millions.

SESTERTIUS.

2. ſ. & demi de Fr.	1 ſeſtertius, ſive nummus.	
	8 ſeſtertii, ſeu nummi.	1. l.
	24 ſeſtertii.	3. l.
	80 ſeſtertii.	10 l.
	100 ſeſtertii.	12 l. 10 l.
	200 ſeſtertii.	25 l.
	400 ſeſtertii.	50 l.
	800 ſeſtertii.	100 l.
	1000 ſeſtertii.	125 l.
	4000 ſeſtertii.	500 l.
	8000 ſeſtertii.	1000 l. mille francs.
	80000 ſeſtertii.	10000 l. dix mille francs.
	100000 vel centena millia HS. ſeu nummûm.	12500 l.
	200000 vel bis centena millia HS.	25000 l.
	500000 vel quingenta millia HS.	625000 l.
	1000000 vel decies cent. millia HS.	125000 l.
	un million de HS.	cent vingt cinq mille francs.
	Quindecies centena millia HS.	187500 l.
	Vicies centena millia HS.	250000 l.
	Quinquagies centena millia HS.	625000 l.
	Centies centena millia HS. *ou*, dix millions de ſeſterces.	1 million 250000 l.
	Quingenties centena mill. HS. *ou*, 50 millions de ſeſterces.	6. millions 250000 l.
	Millies centena millia HS. *ou* cent millions de ſeſterces.	12 millons 500000 l.
	Bis millies cent. mil. HS. *ou*, 200 millions de ſeſterces.	25. millions.
	Decies millies cent. mil. HS. *ou*, mille millons de ſeſter.	125 millions.
	Vicies millies centena millia HS. *ou*, deux mille millions de ſeſterces.	250 millions.

Quadragies millies centena millia HS. *ou*, 4. mille millions de ſeſterces.	500 millions.
Quadragies quater millies C. M. HS. *ou*, 4400 millions de ſeſterces.	550 millions.
Quadragies octies millies C. M. HS. *ou*, 4800 millions de ſeſterces.	600 millions.
Quinquagies ſexies millies C. M. HS. *ou*, 5600 millions de ſeſterces.	700 millions.
Sexagies quater millies C. M. HS. *ou*, 6400 millions de ſeſterces.	800 millions.
Septuagies Bis millies C. M. HS. *ou*, 7200 millions de ſeſterces.	900 millions.
Octuagies millies C. M. HS. *ou*, huit mille millions de ſeſterces.	1000 *ou*, mille millions.
Centies millies centena millia HS. *ou*, dix mille millions de ſeſterces.	1250 millions.

SESTERTIUM.

1 ſeſtertium.	250 drachmæ.	125 l.
2 ſeſtertia.	500	250 l.
4 ſeſtertia.	1000	500 l.
10 ſeſtertia.	2500	1250 l.
20 ſeſtertia.	5000	2500 l.
50 ſeſtertia.	12500	6250 l.
100 ſeſtertia.	25000	12500 l.

1000 ſeſtertia, ou *decies ſeſtertium*, eſt la même choſe que *decies centena millia* HS, marqué ci-devant, & ainſi des nombres ſuivans.

LIVRE CINQUIÉME.

DE LA

PHILOSOPHIE.

SI j'entreprenois de traiter à fond de la Philosophie, je pourrois adresser aux jeunes gens pour qui j'écris, les paroles que Cicéron met dans la bouche d'Antoine, qu'on avoit engagé malgré lui à parler de Rhétorique. * „ Ecoutez, disoit-il, écoutez „ un homme qui va vous instruire de ce „ qu'il n'a lui même jamais appris. „ Il y auroit seulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance étoit feinte & simulée, au lieu que du mien elle est effective & réelle, ne m'étant appliqué que très-superficiellement à l'étude de la Philosophie, de quoi j'ai souvent eu lieu de me repentir. Peut-être que, si je l'avois étudiée sous

* Audite verò, audite, inquit, hominem, &c. Docebo vos, discipuli; id quod ipse non didici, quid de omni genere dicendi sentiam. *Lib. 2. de Orat. n. 28. & 29.*

des maîtres aussi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'Université, & qu'on y en voit encore un grand nombre, j'y aurois pris autant de goût qu'à l'étude des belles lettres, auxquelles seules j'ai donné tout mon tems. Mais du moins je connois assez l'utilité & les grands avantages qu'on peut tirer de la Philosophie, pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une science si importante toute l'application dont ils sont capables : & c'est à quoi je me bornerai dans cette petite dissertation, qui ne sera point un traité de Philosophie, mais une simple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec soin.

Quand on n'auroit en vûe que l'éloquence, cette étude seroit absolument nécessaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit : & il ne craint point d'avouer, que s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en est moins redevable aux préceptes des Rhéteurs, qu'aux leçons des Philosophes : *Fateor me oratorem, si modò sim, non ex Rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis extitisse.* Orat. n. 12. Mais l'utilité de la Philosophie ne se borne point à ce qui regarde l'éloquence : elle s'étend à toutes les conditions & à tous les tems de la vie.

En effet cette étude, quand elle est bien conduite & faite avec soin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs,

à perfectionner la raison & le jugement, à orner l'esprit d'une infinité de connoissances également utiles & curieuses ; &, ce que j'estime infiniment plus, à inspirer aux jeunes gens un grand respect pour la religion, & à les prémunir par des principes solides contre les faux & dangereux raisonnemens de l'incrédulité, qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.

ARTICLE PREMIER.

La Philosophie peut beaucoup servir au réglement des mœurs.

UN DES MOYENS les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme, est de lui faire connoître ce qu'il est, à quelles conditions il a reçû l'être, quelles obligations & quels devoirs y sont attachés, où il doit tendre, & quelle est sa fin. Or c'est ce que se propose la Philosophie, je dis même la Philosophie payenne : & il me semble que ses leçons sur tous ces points, quoiqu'imparfaites & mêlées souvent de ténébres, doivent être d'un grand poids surtout esprit raisonnable.

L'homme, sorti des mains de Dieu, dont il est non-seulement l'ouvrage le plus excellent, mais encore l'image la plus parfaite, se ressent, en tout ce qu'il est, de la noblesse de son extraction, & porte comme empreints dans sa nature

les traits & les caractères de son origine.

Du côté de l'ame, une avidité d'apprendre insatiable, une pénétration & une sagacité qui s'étend à tout, un désir du bonheur que rien de borné ne peut satisfaire, le vif sentiment d'une liberté à qui tout est indifférent, excepté un seul objet, l'intime conviction de sa destination à l'immortalité : tout cela, & beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme est grand, & * comment (c'est Cicéron qui parle ainsi) il ne peut, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, être comparé qu'à Dieu seul.

a Le bien pris en général, & le souverain bien clairement connu.

A ne considérer même en lui que la structure ** de son corps, on reconnoit qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage si parfait, & d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de raports & de proportions entre toutes les parties qui le composent, § en sorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite ; & l'on voit combien Sénéque a eu raison de dire que l'homme n'étoit point un ouvrage fait à la hâ-

* Animus humanus, decerptus ex mente divina, cum alio nullo, nisi cum ipso Deo, si hoc fas est dictu, comparari potest. *Tuscul. Quæst. lib.* 5. *n.* 38.

** *On peut voir dans Cicéron.* Liv. 2. de la Nat. des dieux, n. 133. 153. *Et dans M. de Fénélon.* Lettres sur la religion, pag. 167. *la description admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, & de leurs différentes fonctions.*

§ Figuram corporis habilem & aptam ingenio humano dedit. *Lib.* 1. *de Leg. n.* 26.

te & sans dessein, mais le chef-d'œuvre de la sagesse divine : *Scias non esse hominem tumultuarium & incogitatum opus.* Lib. 6. de nef. cap. 23.

Premier devoir de l'homme, par rapport à la Divinité.

OR QUEL A ÉTÉ ce dessein ? On peut le dire en un mot : * Dieu a formé le monde entier pour l'homme, & l'homme pour lui-même, afin que par lui la nature, muette d'ailleurs & stupide, devînt en quelque sorte spirituelle & reconnoissante à l'égard de son créateur ; & que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes destinées à son usage & à son service, leur prêtât sa voix, son intelligence, son admiration, & fût comme le prêtre de la nature entière. De quels biens en effet Dieu n'a-t'il point comblé l'homme ? Non content de pourvoir à ses nécessités, son attention & sa tendresse lui ont fourni jusqu'aux délices même : *Neque enim necessitatibus tantummodo nostris provisum est : usque in delicias amamur.* ** Quelle foule d'arbres, de légumes, de fruits excellens pour les différentes saisons de l'année ! Quel nombre infini d'animaux l'air, la

Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.

* Omnia quæ sunt in hoc mundo, quibus utuntur homines, hominum causa facta sunt & parata. *Lib. 2. de nat. deor. n. 154.*

** Tot arbusta non uno modo frugifera, tot herbæ salutares, tot varientes ciborum per totum annum digestæ, ut ineunti quoque fortuita terræ alimenta præberent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime dimissa : ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret. *Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.*

terre, la mer lui fourniſſent-elles à l'envi! Il n'y a aucune partie de la nature qui ne paie un tribut à l'homme ; afin que l'homme de ſon côté paie à l'Auteur de tous ces biens le juſte hommage de reconnoiſſance & de louanges, qui font la principale partie du culte qui eſt dû à la Divinité, & le devoir le plus eſſentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude diſe que c'eſt la nature qui nous fournit tous ces biens : car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée diſtincte, on ne doit entendre autre choſe que la Divinité même, qui meut tout, qui produit tout, qui ſe montre à nous par tout, & ſe fait ſentir à chaque moment par ſes bienfaits & ſes libéralités. *Quocumque te flexeris : ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis, ingratiſſime mortalium, qui te negas Deo debere, ſed naturæ ..... Quid enim aliud eſt natura : quàm Deus ?* Senec. de benef. lib. 4. cap. 7. & 8.

Si l'homme, dit * Epictète, avoit quelque ſentiment d'honneur & de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, ſeroit pour lui un ſujet continuel de louange, de reconnoiſſance, d'action de graces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour ſa nourriture, la lai- Arriani Epicteteus. lib 1. cap. 16.

* *Epictéte étoit un philoſophe Stoïcien, qui vivoit dans le premier ſiécle. Il étoit eſclave d'Epaphrodite, Capitaine des gardes de Néron.*

ne de ces animaux qui lui fournit de quoi se vétir, devroient le remplir d'admiration. Quand il voit le soc de la charrue briser & amolir les mottes de terre, & tracer un long sillon pour recevoir la semence, il devroit s'écrier : Que Dieu est grand, qu'il est bon, de nous avoir procuré tous les instrumens propres au labourage ! Quand lui-même se met à table pour manger, tout devroit le rappeller à Dieu, & renouveller sa reconnoissance. C'est lui, devroit-il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper & la broier, un estomac pour la digérer : &, ce qui est le sujet d'une louange infiniment plus intéressante pour moi, c'est lui qui, à tous les biens dont il me comble, y ajoute encore l'avantage inestimable d'en connoître l'auteur, & d'en faire un usage conforme à sa volonté. Quoi donc, continue le même Epictéte, tous les hommes étant plongés dans un sommeil léthargique sur ce qui regarde la Providence, n'est-il pas juste que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes & des cantiques en son honneur ? Que peut faire autre chose un vieillard foible & boiteux * comme je suis, que de célé-

* *Un jour que son Maître, qui étoit fort violent, lui donna un grand coup sur la jambe, il lui dit froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le Maître aiant redoublé ses coups de telle sorte qu'il lui*

brer les louanges divines * Si j'étois cygne ou rossignol, je chanterois, parce que telle seroit ma destination. Mais j'ai reçû en partage la raison. Je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'est-là ma fonction & mon ouvrage. Je m'en acquitte régulièrement, & je ne cesserai de m'en acquitter tant qu'il me restera un souffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philosophe Stoïque, mais un chrétien.

Second devoir de l'homme par rapport à lui-même.

OUTRE ce premier devoir, qui est le fondement de la religon, l'homme en a un second, qui est de représenter & d'imiter par ses vertus la divinité dont il est l'image vivante & animée. ** Pour peu qu'il rentre en lui-même, dit Cicéron, il en reconnoit les traces précieuses & l'empreinte gravée dans son ame, qui est comme le temple de la divinité : ce qui doit le porter à répondre par la noblesse de ses sentimens à celle de son origine. De-là viennent ces idées naturelles, & ces no-

cessa l'os, Epictéte lui répondit sans s'émouvoir : Ne vous l'avois-je pas bien dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe : Il réduisoit toute la philosophie à deux points : souffrir, & s'abstenir. Ἀνέχου καὶ ἀπέχου.

* Εἰ γὰρ ἀηδὼν ἦμην, ἐποίουν τὰ τῆς ἀηδόνος· εἰ κύκνος, τὰ τοῦ κύκνου· Νῦν δὲ λογικὸς εἰμι· ὑμνῶν με δεῖ τὸν θεόν.

** Qui se ipse norit, aliquid sentiet se habere divinum, ingeniumque in se suum sicut simulacrum aliquod dedicatum putabit : tantoque munere deorum semper dignum aliquid & faciet & sentiet. *Lib.* 1. *de Leg. n.* 59.

tions primitives, que nous portons en nous-mêmes du bon & du mauvais, du juſte & de l'injuſte, de la vertu & du vice: * notions communes à tous les hommes, qui, ſans en être convenus entr'eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, & de gloire à la vertu. Car il n'y a point de nation qui n'eſtime & n'aime ceux qui ſont d'un caractère doux, humain, bienfaiſant, reconnoiſſant; & qui au contraire ne mépriſe & ne haïſſe les perſonnes fiéres, ingrates, cruelles, & qui ſe plaiſent à faire du mal.** De-là vient auſſi ce témoignage intérieur & cette voix ſecrette de la conſcience qui fait gouter aux juſtes une paix ſi douce au milieu des plus grandes afflictions, & qui cauſe aux impies de ſi cruels tourmens dans le ſein même de la joie la plus vive & des plaiſirs les plus ſenſibles: & qui preſcrit aux uns & aux autres les régles qu'ils doivent ſuivre, & les devoirs qu'ils doivent remplir.

* Communis intelligentia nobis notas res efficit, eaſque in animis noſtris inchoavit, ut honeſtas in Virtute ponantur, in vitiis turpia, ... Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum & beneficii memorem diligit? Quæ ſuperbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aſpernatur & odit? *Lib.* 1. *de Leg. n.* 44. *&* 32.

** Magna vis eſt conſcientiæ in utranque partem: ut neque timeant quid nihil commiſerunt, & pœnam ſemper ante oculos verſari putent qui peccaverunt. *Cic. pro Mil. n.* 63.

** Ces régles, ces loix ne sont point arbitraires, & ne dépendent point du caprice des hommes. Elles sont imprimées dans le fond de l'ame par la main du Créateur. Elles sont avant tous les siécles, & plus anciennes que le monde, puisqu'elles sont un écoulement de la Sagesse divine, à qui il n'est pas libre de penser autrement de la vertu & du vice. Elles sont le modèle & l'original des loix humaines, qui cessent en un sens de l'être, dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de justice & de vérité que les Législateurs doivent se proposer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premières notions de bien & de mal peuvent être affoiblies & obscurcies par une mauvaise éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des

* Hanc video sapientissimorum hominum fuisse sententiam: Legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret imperandi prohibendique sapientia..... Quæ vis non modò senior est quàm ætas populorum & civitatum, sed æqualis illius cœlum atque terras tuentis & regentis Dei. Neque enim esse mens divina sine ratione potest: nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque sanciendis habere..... Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum & ad vitandum, ratio est recta summi Jovis.... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam & rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, & defendunt & tuentur bonos. *Lib.* 2. *de Leg. n.* 8. 13.

passions, & sur-tout par les attraits dangereux de la volupté, qui gâte & corrompt notre esprit par les fausses douceurs qu'elle nous fait sentir, & que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reste toujours en nous un sentiment intérieur de ces vérités primitives; & le soin de la Philosophie est de ranimer par ses leçons salutaires ces précieuses étincelles; de nous détromper de toutes ces erreurs, en nous raprochant des premiers principes; de nous guérir des opinions & des préjugés populaires; de nous faire entendre * que nous sommes nés pour la justice & la vertu: de nous convaincre par des preuves sensibles & évidentes ** qu'il y a une Providence qui conduit tout & préside à tout, & qui prend soin non-seulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier; que rien n'échape à ses yeux clairvoyans, & que Dieu

* Nos ad justitiam esse natos, neque opinione, sed natura constitutum esse jus. *Lib.* 1. *de Leg. n.* 28.

** Dominos esse omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ gerantur, eorum geri judicio ac numine. Neque universo generi hominum solùm, sed etiam singulis à diis immortalibus consuli & provideri. *lib.* 2. *de nat. deor. n.* 164.) Eosdem qualis quisque sit, quid agat, quid in se admittat, qua mente, qua pietate religiones colat, intueri; piorumque & impiorum habere rationem. His enim rebus imbutæ mentes, haud sane abhorrebunt ab utili & à vera sententia. *lib.* 2. *de leg. n.* 15

connoit à fond toutes nos actions, & voit à nud nos pensées & nos intentions les plus secrettes : car une telle conviction est bien propre à nous inspirer du respect pour la divinité, & de l'amour pour la vertu.

Troisiéme devoir de l'homme, par raport à la société.

QUAND un homme seroit seul sur la terre, il seroit toujours tenu aux deux sortes de devoirs dont je viens de parler : c'est-à-dire qu'il devroit toujours honorer la divinité, & se respecter lui-même en vivant d'une manière sage & réglée. * Mais il a d'autres obligations par raport à la société commune, dont il fait partie. Dieu est le pere commun d'une grande famille, dont tous les hommes sont les enfans, unis ensemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conséquent de concourir au bien public, & de s'entr'aider mutuellement par toutes sortes de services. Ainsi l'homme ne doit point borner ses vûes ni son zèle au seul lieu particulier où il est né, mais se regarder comme un citoien du monde entier, ** qui dans ce

* Quoniam (ut præclarè scriptum est à Platone) non nobis solùm nati sumus, ortusque nostri partem patria vindicat, partem parentes, partem amici; hominesque hominum causa generati sunt, ut ipsi inter se alius alii prodesse possint : in hoc naturam debemus ducem sequi, & communes utilitates in medium afferre mutatione officiorum. *lib.* 1. *de Off. n.* 22.

** Universus hic mundus, una civitas communis hominum existimanda. *De leg. lib.* 1, *n.* 22.

sens ne fait qu'une seule ville.

* Il est vrai que cette société générale, qui embrasse d'abord tous les hommes, se partage ensuite par degrés en d'autres sociétés particulières plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de-là naissent les différens devoirs de la société civile à l'égard des amis, des alliés, des parens, des peres & meres, de la patrie. Mais ils ont tous leur source dans le premier principe dont nous avons parlé, qui est que l'homme, selon les vûes & la destination de Dieu, est né pour l'homme.

Voilà un petit abrégé des maximes de morale que le paganisme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, sont grands, solides, lumineux : mais ils ne vont pas jusqu'où ils devroient aller, & quelque parfaits qu'ils paroissent, ils laissent l'homme en chemin, sans lui montrer ni le motif qui doit sanctifier ses actions, ni la fin qu'il doit se proposer. Il n'y a que l'Ecriture sainte qui nous donne une notion claire & certaine de l'homme, en nous découvrant les avan-

* Socrates quidem, cùm rogaretur Cujatem se esse diceret, Mundanum inquit; totius enim mundi se incolam & Civem arbitrabatur. *lib.* 5. *Tusc. Quæst. n.* 108.

** Gradus plures sunt societatis hominum . . . Ab illa enim immensa societate generis humani, in exiguum angustumq. concluditur. *lib.* 1. *de Off. n.* 53.

tages de sa première origine : sa chûte dans le péché, & les suites funestes de cette chûte ; sa réparation par le Libérateur ; ses différens devoirs à l'égard de Dieu, du prochain, & de lui-même ; le but où il doit tendre, & la route qui peut l'y conduire : & un Philosophe chrétien ne manque pas d'instruire ses disciples de toutes ces vérités. Mais il me semble que c'est un grand avantage pour eux que de leur montrer dans le Paganisme même des régles de mœurs si pures, & des principes de conduite si sublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'est point, comme les libertins voudroient se le persuader, un simple nom ; ni les devoirs de la religion & de la vie civile, de simple établissemens humains, sagement inventés par une politique adroite pour contenir la multitude : mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces loix, sont renfermées dans la nature même de l'homme, & sont une suite nécessaire des desseins de Dieu sur lui.

C'est pour cela que je regarde comme une pratique très-utile de faire lire en classe de tems en tems aux jeunes gens qui étudient en philosophie, des endroits choisis des livres philosophiques de Cicéron, & sur-tout de ceux où il traite des Offices & des Loix.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir & entrete-

nir le goût des belles lettres qu'ils auront pris dans les classes précédentes. Cette lecture pourra être aussi d'une grande utilité aux maîtres mêmes, pour leur donner une latinité pure, nette, élégante, & propre aux matières philosophiques, ce qui n'est pas une chose de petite conséquence pour leur profession.

ARTICLE SECOND.

La Philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.

*DE TOUS les dons naturels que l'homme a reçus de Dieu, la raison est le plus excellent, celui qui le distingue davantage du reste des animaux, & qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de sa ressemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juste, du vrai: il prononce & juge sur les qualités & les propriétés de chaque chose: il compare ensemble plusieurs objets, tire les conséquences des principes: se sert d'une vérité pour passer & s'élever à une autre: enfin par elle il met dans ses connoissances & dans ses raisonnemens un ordre & une suite, qui y répandent la

* In homine optimum quid est? ratio. Hac antecedit animalia. Ratio perfecta, proprium hominis bonum est: cetera illi cum animalibus satisque communia. *Senec. Epist.* 76.

lumière & la grace, qui les rendent tout autrement intelligibles, & qui en font bien mieux sentir toute la force & toute la vérité. Il est aisé de comprendre combien est importante une science qui aide & conduit l'esprit dans toutes ces opérations.

On trouve d'excellentes réflexions sur ce sujet dans le premier discours qui est à la tête de l'Art de penser. J'en ferai ici grand usage, ne connoissant rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de l'estime & du goût pour la Philosophie, ni qui puisse mieux leur en faire sentir tous les avantages & même la nécessité.

Il n'y a rien, dit l'Auteur de cette Logique, de plus estimable que le bon sens, & la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai & du faux. Toutes les autres qualités de l'esprit ont des usages bornés: mais l'exactitude de la raison est généralement utile dans toutes les parties & dans tous les emplois de la vie. Ce n'est pas seulement dans les sciences qu'il est difficile de distinguer la vérité de l'erreur, mais aussi dans la plûpart des sujets dont les hommes parlent, & des affaires qu'ils traitent. Il y a presque par tout des routes différentes, les unes vraies, les autres fausses; & c'est à la raison d'en faire le choix. Ceux qui choisissent bien, sont ceux qui ont l'esprit juste; ceux qui prennent le mauvais parti, sont ceux qui ont

l'esprit faux. Et c'est la première & la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'esprit des hommes.

Ainsi la principale application qu'on devroit avoir, seroit de former son jugement, & de le rendre aussi exact qu'il le peut être : & c'est à quoi devroit tendre la plus grande partie de nos études. On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences : & on se devroit servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison ; la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connoissances spéculatives, ausquelles on peut arriver par le moien des sciences les plus véritables & les plus solides .... Les hommes ne sont pas nés pour emploier leur tems à mesurer des lignes, à examiner le raport des angles, à considérer les divers mouvemens de la matière. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur tems trop précieux, pour l'occuper à de si petits objets. Mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans tous leurs discours, dans toutes leurs actions, & dans toutes les affaires qu'ils manient : & c'est à quoi ils doivent particuliérement s'exercer & se former.

Ce soin & cette étude est d'autant plus nécessaire, qu'il est étrange combien c'est une qualité rare que cette exactitude de

jugement. On ne rencontre par tout que des esprits faux, qui n'ont presque aucun discernement de la vérité, qui prennent toutes choses d'un mauvais biais, qui se paient des plus mauvaises raisons, & qui veulent en paier les autres, qui se laissent emporter par les moindres apparences, qui sont toujours dans l'excès & dans les extrêmités, qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent & n'entendent point, & qui s'arrêtent à leur sens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils n'ecoutent rien de ce qui pourroit les détromper....

Cette fausseté d'esprit n'est pas seulement cause des erreurs que l'on mêle dans les sciences, mais aussi de la plûpart des fautes que l'on commet dans la vie civile : des querelles injustes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entreprises mal concertées. Il y en a peu qui n'aient leur source dans quelque erreur & dans quelque faute de jugement : de sorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de se corriger....

Une grande partie des faux jugemens des hommes est causée par la précipitation de l'esprit, & par le défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoit que confusément & obscurément. Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité, fait qu'ils ne se mettent pas en peine la plûpart du tems de distinguer ce qui est vrai de ce

qui est faux. Ils laissent entrer dans leur ame toutes sortes de discours & de maximes. Ils aiment mieux les supposer pour véritables, que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainsi ils se rempliſſent la mémoire d'une infinité de choses fausses, obscures, & non entendues; & raisonnent ensuites sur ces principes, sans presque considérer ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils pensent. La vanité & la présomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte à douter & à ignorer; & l'on aime mieux parler & décider au hazard, que de reconnoître qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement. Nous sommes tous pleins d'ignorances & d'erreurs; & cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confession si juste & si conforme à leur condition naturelle: Je me trompe, & je n'en sçai rien.

Il s'en trouve d'autres au contraire, qui aiant assez de lumière pour connoitre qu'il y a quantité de choses obscures & incertaines, & voulant par une autre sorte de vanité témoigner qu'ils ne se laissent pas aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à soutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils se déchargent ainsi de la peine de les examiner; & sur ce mauvais

principe

principe ils mettent en doute les vérités les plus constantes, & la religion même. C'est la source du Pyrrhonisme, qui est une autre extravagance de l'esprit humain, qui paroissant contraire à la témérité de ceux qui croient & décident tout, vient néanmoins de la même source, qui est le défaut d'attention. Car comme les uns ne veulent pas se donner la peine de discerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'envisager la vérité avec le soin nécessaire pour en apercevoir l'évidence. La moindre lueur suffit aux uns pour les persuader de choses très fausses, & elle suffit aux autres pour les faire douter des choses les plus certaines ; mais dans les uns & dans les autres, c'est le même défaut d'application qui produit des effets si différens.

La vraie raison place toutes choses dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui sont douteuses, rejetter celles qui sont fausses, & reconnoître de bonne foi celles qui sont évidentes.

A ces réflexions, tirées de l'Art de penser, j'en ajouterai une de M. l'Abbé Fleury.

Tout le monde, dit-il dans son Traité des études, voit l'utilité de raisonner juste, je ne dis pas seulement dans les sciences, mais dans les affaires & dans toute la conduite de la vie : mais *Pag.* 142.

peut-être plusieurs ne voient pas la nécessité de remonter jusques aux premiers principes, parce qu'en effet il y en a peu qui le fassent. La plûpart des hommes ne raisonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur passion, a imprimée dans leur esprit, jusques aux moiens nécessaires pour acquérir ce qu'ils désirent. Il faut s'enrichir : donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je souffrirai ceci & cela, & ainsi du reste. Mais que ferai-je de mon bien quand j'en aurai acquis ? mais est-il avantageux d'être riche ? c'est ce que l'on ne cherche point....

Le véritable savant, le véritable philosophe va plus loin, & commence de plus haut. Il ne s'arrête ni à l'autorité des autres, ni à ses préjugés. Il remonte toûjours, jusques à ce qu'il ait trouvé un principe de lumière naturelle, & une vérité si claire, qu'il ne la puisse révoquer en doute. Mais aussi, quand il l'a une fois trouvée, il en tire hardiment toutes les conséquences, & ne s'en écarte jamais. De-là vient qu'il est ferme dans sa doctrine & dans sa conduite, qu'il est inflexible dans ses résolutions, patient dans l'exécution, égal en son humeur, & constant dans la vertu.

On sent assez combien il est important de prémunir de bonne heure par de

tels principes l'esprit des jeunes gens contre les faux jugemens & les faux raisonnemens, si communs dans les discours & dans la conduite des hommes; & c'est ce que fait la Philosophie, dont le principal but est, comme je l'ai déja dit, de perfectionner la raison.

Je sai bien que la raison est un don naturel, qui ne vient point de l'art, & qui ne peut être un pur effet du travail: mais l'art & le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'esprit, dans les discours de la chaire & du barreau, dans les traités de science, un ordre, une exactitude, une justesse, une solidité, qui n'étoient pas autrefois si communes. Plusieurs croient, & ce n'est point sans fondement, qu'on doit cette manière de penser & d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un siécle dans l'étude de la Philosophie.

Quand je dis qu'elle est très-propre à perfectionner la raison, je n'entends pas parler seulement des régles que donne en particulier sur ce sujet la Logique. Elles sont très utiles en elles-mêmes, non seulement parce qu'elles servent à découvrir le défaut de certains argumens embarrassés, mais parce qu'elles nous aident à connoître la source de la plupart des erreurs qui se glissent dans nos pensées & dans nos raisonnemens. Il en est de ces

régles, comme de celles de la Rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne soient d'un très-grand secours pour l'éloquence, mais c'est principalement par l'application qu'on en fait aux discours des anciens & des modernes, dont on fait découvrir aux jeunes gens les beautés & les défauts par la conformité ou l'opposition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des régles de la Logique. Leur principale utilité consiste à les appliquer à toutes les questions que l'on examine, à tous les raisonnemens que l'on fait, sur quelque sujet que ce puisse être.

Comme les jeunes gens, lorsqu'ils entrent en Philosophie, ont pour l'ordinaire l'esprit encore peu formé & peu ouvert, on les exerce sur des matières faciles, intelligibles, & qui soient à leur portée. La manière de raisonner par syllogismes, qui paroît à quelques personnes longue & ennuyeuse, est d'une absolue nécessité, sur tout dans les commencemens, & les jeunes gens demeureroient muets & comme stupides, si on vouloit les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omission d'un mot, le changement d'un terme, un double sens, une équivoque, rend un raisonnement vicieux.

On leur apprend à se tenir fermes à

leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laisser écarter, & à y trouver la solution des difficultés qu'on leur oppose.

Par cet exercice journalier, & cette application continuelle des régles, leur esprit s'ouvre & se forme peu-à-peu, se dévelope de plus en plus chaque jour, s'accoutume à sentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, & devient capable d'entrer dans les questions les plus difficiles & les plus abstruses. J'étois étonné, quand j'assistois aux exercices de Philosophie, de voir dans les écoliers un changement sensible de trois mois en trois mois, tant leur raison se perfectionnoit; & à la fin du cours ils n'étoient plus reconnoissables. Voilà ce qui arrive communément dans les classes de Philosophie, quand les écoliers ne manquent ni d'esprit, ni d'application; & l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le passage subit de l'étude des Belles Lettres à celles de la Philosophie, c'est-à-dire, d'un pays agréable, riant, & tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire séche, épineuse, & escarpée; rebute quelquefois les jeunes gens: & c'est pour cela, comme je l'ai déja insinué, qu'il seroit à souhaiter que la latinité des cahiers fut pure & élégante comme celle des œuvres philosophiques de

Cicéron. Mais cet inconvénient là même prouve combien l'étude de la Philosophie est nécessaire. Rien n'est plus contraire à la solidité de l'esprit, aussi bien qu'à la santé du corps, que de les tenir dans des délices continuelles. Par-là ils contractent l'un & l'autre une foiblesse, une mollesse, qui les rend incapables de tout effort. Chercher par tout de l'agrément & du plaisir, c'est vouloir se nourrir toûjours de lait, & demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous sous deux faces. Quelquefois elle se montre avec toute la pompe & tout l'éclat de l'éloquence, dont les ornemens lui appartiennent à juste titre, & font partie de son cortége. Souvent aussi elle paroît avec un habit simple, sous un dehors négligé, sans suite & sans escorte; & cette dernière marche est celle qui lui plait davantage, & qui est plus de son goût. Le bon esprit consiste, dans le premier cas, à séparer la vérité des ornement qui l'environnent, & qui peuvent lui être communs avec la fausseté; & dans le second, à ne se point rebuter d'un extérieur peu majestueux, & quelquefois même choquant, mais de l'envisager en elle-même, & d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double service aux jeunes gens. Ceux qui leur enfei-

gnent les Belles Lettres & l'éloquence, les accoûtument de bonne heure, & dès les premières classes, à peser les raisons plus que les paroles; à discerner par tout le vrai; à dépouiller les raisonnemens de toute la parure que leur prête l'éloquence, pour en mieux sentir la force, ou la foiblesse; & à ne se point laisser éblouir par un éclat trompeur de paroles & de figures, souvent vuide de choses & de pensées. Les Philosophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les jeunes gens attentifs à la vérité considérée en elle-même, à leur donner des régles sures pour la bien discerner, à les accoûtumer à une grande justesse & à une grande exactitude dans tous leurs raisonnemens, & à leur inspirer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un certain goût & un certain sentiment du vrai, qui le leur fasse reconnoître par tout où il se rencontre, & qui leur fasse aussi rejetter ce qui n'en a que le dehors & l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non seulement dans l'étude des sciences, mais aussi dans la conduite ordinaire & dans les différens emplois de la vie; c'est de ne pouvoir donner une forte attention à des choses difficiles & épineuses, ni suivre un raisonnement un peu long & embarrassé, ni enfin s'appliquer à des matiè-

res subtiles, abstraites, & indépendantes des sens. C'est à quoi la Philosophie remédie d'une manière merveilleuse, sur tout par l'étude de la Métaphysique & des Mathématiques, dont les objets purement spirituels élévent l'ame au dessus de la matière, & la délivrent de la servitude où les sens s'efforcent de la retenir.

L'Auteur de l'art de penser n'a pas manqué de faire observer les deux inconvéniens dont je parle, pour marquer combien il est avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit est trop beau pour ne pas l'insérer ici tout entier.

Il y a, dit-il, des estomachs qui ne peuvent digérer que les viandes légères & délicates : & il y a de même des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles, & revêtues des ornemens de l'éloquence. L'un & l'autre est une délicatesse blâmable, ou plûtôt une véritable foiblesse. Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité lors même qu'elle est cachée & envelopée, & de la respecter sous quelque forme qu'elle paroisse. Si on ne surmonte cet éloignement & ce dégoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paroissent un peu subtiles & scholastiques, on étrécit insensiblement son esprit, & on le rend incapable de

comprendre ce qui ne se connoît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouit, on se rebute, & l'on se prive par ce moien de la connoissance de plusieurs choses utiles, ce qui est un défaut considérable. La capacité de l'esprit s'étend & se resserre par l'accoûtumance : & c'est à quoi servent principalement les Mathématiques, & généralement toutes les questions épineuses & abstraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, & elles l'exercent à s'appliquer davantage, & à se tenir plus ferme dans ce qu'il connoit.

On ne sçauroit croire combien cette sorte d'étude est propre à donner aux jeunes gens une force, une justesse, une pénétration d'esprit, qui les conduisent peu-à-peu à entendre par eux-mêmes & à débrouiller les questions les plus abstraites & les plus embarrassées. J'ai vû pratiquer au collége une coûtume, qui a toujours eu beaucoup de succès : c'étoit pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la classe, on leur faisoit dire soit en public, soit en particulier, certaines parties de traités de Philosophie, comme les six livres de la Recherche de la vérité du P. Mallebranche, les Méditations de Descartes, ses Principes de Physique : & après qu'on avoit lu avec eux & qu'on

leur avoit expliqué ces traités, on leur en faisoit faire des extraits & des précis, chacun à leur manière, mais toujours avec un certain ordre & une certaine méthode, en établissant d'abord bien clairement l'état de la question, posant les principes, apportant les différentes preuves sur lesquelles ils sont appuiés, raportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut opposer, & en donnant la solution. Le Maître voioit ensuite ces extraits ; & s'il y avoit quelque endroit qu'il falût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abréger, il le faisoit remarquer, & en apportoit les raisons.

Voilà certainement ce qui est bien capable de donner aux jeunes gens un esprit d'ordre, d'exactitude, de précision, de pénétration, qualités si nécessaires pour tous les emplois de la vie ; ce qui les met en état de soutenir un travail, ou un examen d'affaires long & pénible, sans se laisser rebuter par l'obscurité des questions, ni par la multiplicité des piéces qu'il faut discuter ; & ce qui leur apprend à saisir dans les affaires les plus embrouillées le point décisif, à ne le perdre jamais de vue, à y rappeller tout le reste, & à en mettre les preuves dans un jour & dans un ordre, qui en fasse sentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connoissances rares & curieuses que donne la

Philosophie, croit-on que deux années emploiées à acquérir les talens dont je viens de parler (& j'ai vû plusieurs écoliers en tirer ce fruit) soient un tems perdu, & qu'on doive le regretter ? Des parens sensés & raisonnables peuvent-ils jamais se repentir d'avoir fait instruire leurs enfans de la sorte ? & si par une précipitation aveugle & inconsidérée, qui ne devient que trop commune, ils retranchent ou abrégent le tems destiné à la Philosophie, n'ont-ils pas lieu de se reprocher de leur avoir retranché la partie des études (j'ose l'assurer, & mon goût déclaré pour les belles lettres ne peut pas ici me rendre suspect) la partie des études la plus importante, la plus nécessaire, la plus décisive pour les jeunes gens, & celle dont la perte se peut le moins couvrir, & est la plus irréparable.

Je conclus de tout ceci, que les parens qui aiment véritablement leurs enfans, doivent leur faire faire le cours entier de la Philosophie ; leur procurer pendant ce tems tous les secours nécessaires pour avancer dans cette étude, & pour la leur faciliter ; les engager à faire de tems en tems en leur présence des répétitions, où leurs maîtres préfident ; & sur-tout leur déclarer dès le commencement du cours, que leur intention est qu'ils soutiennent publiquement tous les actes qu'on a coûtume de soutenir en Philosophie. Cette

dépense n'est pas grande sur le pié où sont maintenant les choses dans l'Université, & l'on ne sçauroit la réduire à une trop grande simplicité. Mais quand elle seroit plus considérable, elle est d'une si grande importance pour leurs enfans, & elle met une si notable différence dans leur étude par l'obligation indispensable qu'elle leur impose de s'appliquer sérieusement à un travail suivi, qu'ils ne devroient pas certainement l'épargner.

ARTICLES III. ET IV.

La Philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connoissances curieuses.

Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion.

JE JOINS ici ces deux choses ensemble, parce qu'en effet elles ont une liaison naturelle, & que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Il est étonnant que l'homme placé au milieu de la nature qui lui offre le plus grand spectacle qu'il soit possible d'imaginer, & environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui sont faites pour lui, ne songe presque jamais ni à considérer ces merveilles si dignes de son attention & de sa curiosité, ni à se considérer soi-même. Il vit au milieu du mon-

de, dont il eſt le Roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui ſe paſſe ſeroit indifférent, & qui n'y prendroit aucun intérêt. L'univers dans toutes ces parties, annonce & montre ſon Auteur : mais, pour le plus grand nombre, c'eſt à des ſourds & à des aveugles, qui ont des oreilles ſans entendre, & des yeux ſans voir.

Un des plus grands ſervices que la Philoſophie puiſſe nous rendre, c'eſt de nous réveiller de cet aſſoupiſſement, & de nous tirer de cette léthargie, qui deshonore l'humanité, & qui nous rabaiſſe en quelque ſorte au-deſſous des bêtes, dont la ſtupidité n'eſt que la ſuite de leur nature, & non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curioſité, elle excite notre attention, & nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en faire étudier & approfondir les merveilles.

Elle préſente à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont chaque partie a ſon uſage, chaque trait ſa grace & ſa beauté : mais dont le tout enſemble eſt encore plus merveilleux. En nous montrant un ſi beau ſpectacle, elle nous fait obſerver avec quel ordre, quelle ſymmétrie, quelle proportion tout y eſt placé ; avec quelle égalité cet ordre général & particulier s'obſerve & ſe maintient : & par là elle nous fait reconnoître l'intelligence & la main inviſible qui réglent tout.

La Philosophie, en conduisant ainsi l'homme de merveilles en merveilles, & le promenant pour ainsi dire dans tout l'univers, ne souffre pas qu'il demeure étranger par raport à lui-même, ni qu'il ignore le fonds de son propre être, où Dieu s'est peint lui-même d'une manière infiniment plus sensible & plus parfaite que dans le reste des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la Philosophie qu'on appelle *Physique*, parce qu'elle s'occupe à considérer la nature. Je l'examinerai sous deux faces. J'appellerai l'une la Physique des sçavans, & l'autre la Physique des enfans. Celle-ci n'est attentive qu'aux objets mêmes, & à ce qui frape les sens; au lieu que la première en examine à fond la nature, & tâche d'en découvrir les causes.

Physique des Sçavans.

La consideration du monde, & des différentes parties qui le composent, a toûjours fait l'étude des Philosophes: & rien certainement ne mérite plus notre attention. Il n'est pas possible de voir rouler continuellement sur nos têtes les cieux & les astres, sans être tenté d'en étudier les mouvemens, & d'observer l'ordre & la régularité qui y régnent. Trois systêmes principaux ont partagé les Philosophes: je les raporterai en abrégé.

Syſtêmes du monde.

LE PREMIER ſyſtême eſt de Ptolomée : j'y comprens ce que ſes ſectateurs y ont ajouté. Ce Philoſophe vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Adrien & de Marc-Auréle-Antonin, vers l'an 138 de J. C. *Syſtême de Ptolomée.*

Il plaçoit la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune étoit de toutes les planettes la plus prochaine de la terre. Au-deſſus de la lune étoient Mercure, Venus, le Soleil, Mars, Jupiter, & Saturne : & au-deſſus de toutes ces planettes le firmament dans lequel il ſuppoſoit toutes les étoiles attachées comme dans une voûte concentrique à la terre. Il ſuppoſoit en conſéquence que le ſoleil, toutes les planettes, & mêmes les étoiles fixes étoient emportées en vingt-quatre heures d'orient en occident autour de la terre par un ciel qu'il plaçoit au-deſſus du firmament, & qui aiant ce mouvement le communiquoit à tous les cieux inférieurs, & conſéquemment aux planettes qui étoient attachées à ces cieux.

Outre ce mouvement, commun à tous les aſtres, il en attribuoit un particulier au ſoleil, aux planettes, aux étoiles fixes, d'occident en orient, mais de telle ſorte que chacun de ces aſtres faiſoit ſa révolution autour de la terre en des tems différens. Ainſi le ſoleil emploioit un an

à faire cette révolution d'occident en orient, Saturne trente ans, &c.

Système de Copernic.

COPERNIC naquît vers la fin du 15e. siécle. Croiant que les apparences céleſtes ne pouvoient être bien expliquées dans l'hypothèſe de Ptolomée, il en chercha un autre: & après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, preſſé par les reproches & les ſollicitations de ſes amis. Cette hypothèſe n'étoit pas entiérement inconnue aux anciens. En voici quelques parties.

Le Soleil eſt au centre des cercles que Mercure, Venus, Mars, Jupiter, & Saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, ſelon lui, a des mouvemens ſemblables à ceux des planettes, leſquelles ſont ſituées ainſi. Il place au-deſſus du Soleil, mais à différentes diſtances, Mercure, Venus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne: & au-deſſus de toutes ces planettes les étoiles fixes, qui ſont à une diſtance ſi conſidérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette diſtance ſont une grandeur inſenſible.

Au lieu de dire, comme Ptolomée, que tous les cieux, & conſéquemment tous les aſtres, tournent en 24 heures autour de la terre d'orient en occident, il ſuppoſe que la terre tourne en 24 heures ſur ſon axe d'occident en orient, & qu'en conſéquence de ce mouvement tous les

astres doivent paroître tourner en 24 heures d'orient en occident autour de la terre. De même pour expliquer le mouvement apparent du soleil d'occident en orient qui est annuel, il suppose que la terre tourne en un an d'occident en orient autour du soleil.

Il suppose aussi que la lune tourne en vingt-sept jours & demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du soleil.

Quant aux autres planettes, ils suppose qu'elles tournent autour du soleil dans un tems plus ou moins long, selon qu'elles en sont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou de satellites autour de Jupiter & de Saturne, lesquelles tournent autour de ces planettes pendant que ces planettes sont emportées autour du soleil, comme la lune tourne autour de la terre.

Système de Ticho-Brahé.

Le troisième système est celui de Ticho-Brahé, Philosophe né vers le milieu du 16e. siécle. Ce système, qui est à proprement parler un mêlange des deux premiers, a eu peu de cours; & je ne crois pas nécessaire d'en rien raporter ici. Le plus suivi à présent est celui de Copernic: & il est fondé sur des principes qui le rendent bien plausible.

Ces systêmes ne sont que de simples conjectures, parce qu'il n'a point plû à Dieu, qui seul connoît parfaitement son

ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre & l'arrangement : & c'est pour cela que l'Ecriture dit qu'il a livré le monde à la dispute des hommes : *Mundum tradidit disputationi eorum.* Mais cette étude, quoiqu'elle ne soit pas certaine & évidente en elle-même, ne laisse pas de satisfaire extrêmement l'esprit, en lui présentant un système selon lequel tous les effets de la nature s'expliquent d'une manière sensée & raisonnable : & en même-tems elle nous fait sentir & comme toucher au doigt la grandeur, la puissance, & la sagesse infinies de Dieu.

Eccles. 3. 11.

Par le moien des télescopes, ou lunettes d'approche, les Astronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes, qui toutes certaines qu'elles sont, paroîtront toûjours chimériques à la plûpart des hommes.

Selon ces Astronomes, Saturne est quatre mille fois plus gros que la terre, Jupiter huit mille fois le Soleil un million de fois plus gros.

La distance de la terre & des planettes au Soleil n'est pas moins incroiable. Un boulet de canon qui iroit de la terre au Soleil, & qui conserveroit toûjours sa première vîtesse, employeroit vingt-cinq ans pour y arriver : & s'il partoit de Saturne, il n'y arriveroit que dans deux cens cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toises en une seconde. Suppo-

sé donc qu'il conservât toûjours la même vîtesse avec laquelle il fait les cent premières toises depuis qu'il est sorti du canon, il feroit en une heure 180 * lieues. Et par conséquent, pour arriver de la terre au soleil, il feroit trente-neuf millions quatre cens vingt mille lieues; qui est, dans ces suppositions, la distance de la terre au soleil. Il faut juger à proportion de la distance de Saturne au Soleil.

* *On suppose chaque lieue de 2000 toises.*

La grosseur des étoiles fixes, & leur éloignement du Soleil, sont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes est un soleil, & il y a lieu de croire qu'elles ne sont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de ces étoiles qui sont les plus proches de nous, sont cependant si éloignées du soleil, qu'un boulet de canon, mû comme nous l'avons supposé, emploieroit plus de six cens mille ans pour parcourir les espaces qui sont entre ces étoiles & le soleil.

Qu'est-ce qu'un homme, une ville, un roiaume, la terre même dans toute son étendue, par raport à ces vastes corps, dont la grandeur immense passe toute imagination? Un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier qu'est-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un seul mot; *Dixit, & facta sunt*? Les Prophêtes n'ont-ils pas raison de nous dire que toutes les nations ne sont devant Dieu

Isai. 40. 12, 13. 17.

que comme une goutte d'eau, & la terre qu'elles habitent que comme un grain de pouſſiere? que tout l'univers eſt devant lui comme n'étant point, & que ſa puiſſance & ſa ſageſſe le conduiſent & en réglent tous les mouvemens avec la même facilité qu'une main ſoutient un poids léger dont elle ſe joue plûtôt qu'elle n'en eſt chargée? La Phyſique peut beaucoup ſervir à nous fortifier dans ces nobles idées de l'Etre ſouverain.

Elle nous fait preſque encore plus admirer ſa grandeur dans le plus petit des inſectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un ſiécle que les microſcopes ont été inventés, on les a pouſſés à un ſi grand point de perfection, qu'ils nous font apercevoir des animaux d'une petiteſſe ſi extraordinaire, que pluſieurs milliers de ces animaux n'égaleroient pas en groſſeur un grain de ſable: & quoiqu'ils ſoient d'une ſi grande petiteſſe, on en voit qui en contiennent d'autres, leſquels ne ſont pas plûtôt nés, qu'ils nagent avec une agilité & une vîteſſe ſurprenante.

L'eſprit ſe perd dans la diviſibilité de la matière. Le ſentiment le plus reçû eſt que quelque diviſion qui ait été faite de la matière, quelques petites que ſoient ces parties, elles peuvent encore être diviſées à l'infini. On trouve dans l'art & dans la nature des diviſions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Ro-

hault assure qu'un cube d'or de cinq lignes & $\frac{1}{2}$ est divisé par des ouvriers en six cens cinquante & un mille cinq cens quatre-vingts dix parties égales à la base. On connoit par les observations des Physiciens, qu'un pouce cubique de matière contient un million de particules visibles : qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un Eolipile produit plus de treize mille trois cens millions de particules : qu'il peut s'attacher à la pointe d'une éguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un endroit admirable des pensées de M. Pascal qui a raport à la matière que je traite. C'est le chapitre XXII, qui a pour titre, *Connoissance générale de l'homme.*

La première chose, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire, une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au-dessus de lui, & tout ce qui est au-dessous, afin de reconnoître ses justes bornes.

Qu'il ne s'arrête donc pas à regarder simplement les objets qui l'environnent. Qu'il contemple la nature entière dans sa haute & pleine majesté. Qu'il considère cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers. Que la terre lui paroisse comme un point au prix du vaste tour que

cet aſtre décrit. Et qu'il s'étonne de ce que ce vaſte tour lui-même n'eſt qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les aſtres qui roulent dans le firmament embraſſent. Mais ſi notre vûe s'arrête-là, que l'imagination paſſe outre. Elle ſe laſſera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce que nous voyons du monde n'eſt qu'un trait imperceptible dans l'ample ſein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ſes eſpaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choſes. C'eſt une ſphére infinie, dont le centre eſt par tout, la circonférence nulle part. Enfin c'eſt un des plus grands caractères ſenſibles de la toute puiſſance de Dieu, que notre imagination ſe perde dans cette penſée.

Que l'homme étant revenu à ſoi, conſidère ce qu'il eſt au prix de ce qui eſt. Qu'il ſe regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature : & que de ce que lui paroîtra ce petit cachot où il ſe trouve logé, c'eſt-à-dire ce monde viſible, il apprenne à eſtimer la terre, les roiaumes, les villes, & ſoi-même, ſon juſte prix.

Qu'eſt-ce qu'un homme dans l'infini ? qui le peut comprendre ? Mais pour lui préſenter un autre prodige auſſi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connoit les choſes les plus délicates. Qu'un

ciron, par exemple, lui offre dans la petiteſſe de ſon corps des parties incomparablement plus petites : des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du ſang dans ces veines, des humeurs dans ce ſang, des goutes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces goutes. Que diviſant encore ces dernières choſes, il épuiſe ſes forces & ſes conceptions ; & que le dernier objet où il peut arriver ſoit maintenant celui de notre diſcours. Il penſera peut-être que c'eſt-là l'extrême petiteſſe de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abyme nouveau. Je veux lui peindre, non-ſeulement l'univers viſible, mais encore tout ce qu'il eſt capable de concevoir de l'immenſité de la nature, dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

Qu'il * voie une infinité de mondes, dont chacun a ſon firmament, ſes planettes, ſa terre, en la même proportion que le monde viſible : dans cette terre, des animaux, & enfin des cirons, dans leſquels il retrouvera ce que les premiers ont donné : trouvant encore dans les autres la même choſe, ſans fin & ſans repos. Qu'il ſe perde dans ces merveilles auſſi étonnantes par leur petiteſſe, que

* *M. Paſcal veut que dans cette petite partie qu'on s'imagineroit être la dernière, on y conçoive d'autres parties qui aient entr'elles les mêmes proportions qu'ont entr'elles actuellement les parties de l'univers viſible.*

les autres par leur étendue. Car qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout à l'égard de la dernière petitesse où l'on ne peut arriver ?

Qui se considérera de la sorte, s'effraiera sans doute de se voir comme suspendu, dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abymes de l'infini & du néant, dont il est également éloigné. Il tremblera dans la vûë de ces merveilles ; & je crois que sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence, qu'à les rechercher avec présomption.

Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien & tout. Il est infiniment éloigné des deux extrémes, & son être n'est pas moins distant du néant d'où il est tiré, que de l'infini où il est englouti.

Son intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que son corps dans l'étenduë de la nature ; & tout ce qu'elle peut faire est d'appercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel d'en connoître ni le principe, ni la fin. Toutes choses sont sorties du néant, & portées jusqu'à l'infini. Qui peut suivre ces étonnantes

nantes démarches ? L'Auteur de ces merveilles les comprend : nul autre ne le peut faire.

J'ai raporté exprès ce long paſſage de M. Paſcal, pour faire voir combien l'étude de la nature peut fournir de ſolides réflexions : & il en eſt ainſi de tout ce qui s'enſeigne dans la Phyſique.

N'eſt-ce pas une curioſité digne d'un homme d'eſprit, d'examiner la nature, les cauſes, & les effets du mouvement ; la peſanteur de l'air, la cauſe des tremblemens de terre, des foudres & des tonnerres ?

Il n'eſt pas indifférent de connoître quelle eſt l'origine des fontaines & des rivières. Pluſieurs croient qu'elles viennent de la mer, qui ſe répand fort avant ſous les terres, d'où elle s'éléve par des canaux imperceptibles juſqu'à la ſurface de la terre. D'autres prétendent que la pluie & les néges ſeules ſont la cauſe des rivières & des fontaines. On a calculé pluſieurs années de ſuite la quantité d'eau & de nége qui tombe en un an ſur un certain endroit déterminé de la ſurface de la terre, & en même tems ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine : & par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau & de nége qui tombe ſur la terre eſt plus que ſuffiſant pour fournir aux fontaines & aux rivières

Tout le monde eſt témoin des Eclipſes du ſoleil & de la lune : il y a quelque honte d'en ignorer abſolument la cauſe. On ſait que les Eclipſes du ſoleil n'arrivent que parce que la lune, qui eſt un corps opaque, étant placée entre la terre & le ſoleil, intercepte la lumière qui devroit venir du ſoleil à la terre ; & que celle de lune n'arrive que parce que la terre, étant placée directement entre la lune & le ſoleil, empêche le ſoleil d'éclairer la lune. C'eſt pourquoi les Eclipſes du ſoleil n'arrivent que quand la lune eſt nouvelle, & celles de lune que quand elle eſt pleine. Ce qu'il y a ici de plus ſurprenant, c'eſt que les Aſtronomes les prédiſent avec tant de juſteſſe, qu'une erreur de quelques minutes paſſe parmi eux pour une erreur conſidérable.

Eſt-il une matière qui mérite plus notre attention que le flux & le reflux de la mer : Les Philoſophes ont preſque toûjours cru que la lune en étoit la cauſe, en comprimant l'air intermédiaire, & par ſon moien les eaux qui y répondent, mais le raport qu'il y a entre le flux & le reflux de la mer & le mouvement de cette planette, n'avoit jamais été ſi bien connu que dans le dernier ſiécle. La lune emploie douze heures vingt-quatre minutes à paſſer de la partie ſupérieure de notre méridien à la partie inférieure, & vingt-quatre heures quarante-huit minu-

tes à revenir à la partie supérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin sur nos côtes, & celle qui y arrive le soir ; & vingt-quatre heures quarante-huit minutes entre la marée qui arrive sur nos rivages un matin ; & celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore observé d'autres proportions de ce genre qui étonnent quand on les considére de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général & régulier de toutes les eaux du monde, plus sensible dans l'océan, mais qui n'est pas absolument inconnu à la méditerranée, sur tout dans ses golfes. Est-il possible de ne pas reconnoitre le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer & dans cet ordre qu'il semble avoir écrit sur le sable : „ Il t'est permis de venir jus-„ qu'ici, mais il t'est défendu de passer „ outre ? *Usque huc venies, non procedes amplius, & hic confringes tumentes fluctus tuos.* Job. 38. 11.

Peut-on raisonnablement laisser ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, & ne point les instruire des autres matiéres qui se traitent en Physique, & qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la seconde année de la Philosophie ? Quand on en a négligé l'étude dans ce

tems, il est rare qu'on y revienne dans la suite. Au lieu de les négliger alors il faudroit y préparer de loin les jeunes gens en les leur montrant presque dès l'enfance, mais de la manière qui convient à cet âge. C'est de quoi il me reste à parler dans l'article suivant.

PHYSIQUE DES ENFANS.

J'APPELLE ainsi une étude de la nature qui ne demande presque que des yeux, & qui, par cette raison, est à la portée de toutes sortes de personnes, & même des enfans. Elle consiste à se rendre attentif aux objets que la nature nous présente, à les considérer avec soin, à en admirer les différentes beautés, mais sans en approfondir les causes secrettes, ce qui est du ressort de la Physique des savans.

Je dis que les enfans même en sont capables. Car ils ont des yeux, & ils ne manquent pas de curiosité. Ils veulent savoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller & entretenir en eux le désir d'apprendre & de connoître, qui est naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, si l'on doit l'appeller ainsi, loin d'être pénible & ennuyeuse, n'offre que du plaisir & de l'agrément : elle peut tenir lieu de recréation, & ne doit ordinairement se faire qu'en jouant. Il est inconcevable combien les enfans pourroient apprendre de choses, si l'on savoit pro-

siter de toutes les occasions qu'eux-même nous en fournissent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela est un livre ouvert pour eux: mais il faut qu'ils aient appris & qu'on les ait accoûtumés à y lire. Rien n'est plus commun parmi nous que l'usage du pain & du linge: rien n'est plus rare que de trouver des enfans qui sachent comment l'un & l'autre se prépare: par combien de façons & de mains le blé & le chanvre doivent passer, avant que de devenir du pain & du linge. Il en faut dire autant des étofes de laine, qui ne ressemblent guéres à la toison des brébis dont on les forme; non plus que le papier à ces chiffons de linge qu'on ramasse dans les rues. Pourquoi ne pas instruire les enfans de ces ouvrages merveilleux de la nature & de l'art, dont ils font usage tous les jours sans y faire réflexion?

On lit avec un grand plaisir dans le livre de la vieillesse, l'élégante description que Cicéron y fait de la maniére dont vient le blé. * On admire comment

* Me quidem non fructus modò, sed etiam ipsius terræ vis ac natura delectat. Quæ cùm gremio mollito ac subacto semen sparsum excepit, tepefactum vapore & compressu suo diffundit, & elicit herbescentem ex eo viriditatem; quæ nixa fibris stirpium sensim adolescit; culmoque erecta geniculato, vaginis jam quasi pubescens includitur; è quibus cùm emerserit, fundit frugem spici ordine structam, & contra avium morsus munitur vallo aristarum. *De Senect. n.* 51.

la ſemence, échauffée & attendrie par la chaleur & par l'humidité de la terre qui la tient reſſerrée dans ſon ſein, en fait d'abord ſortir une pointe verdoiante, qui nourrie & ſoutenue par ſes racines s'éléve peu-à-peu, & pouſſe un tuyeau fortifié par des nœuds : comment l'épi, enfermé dans une eſpéce d'étui, y croît inſenſiblement, & en ſort enfin avec une ſtructure admirable, muni de pointes hériſſées, qui lui ſervent comme de défenſe contre les inſultes des petits oiſeaux. Mais voir cette merveille même de ſes propres yeux, en ſuivre attentivement les différens progrès, & la conduire juſqu'à ſa perfection, c'eſt bien un autre ſpectacle.

Un Maître attentif trouve par là le moyen d'enrichir l'eſprit de ſon éléve d'un grand nombre de connoiſſances utiles & agréables ; & y mélant à propos de courtes réflexions, il ſonge en même tems à lui former le cœur, & à le conduire par la nature à la religion. Je vais en aporter quelques exemples, qui feront mieux ſentir que tout ce que je pourrois dire, combien cette ſorte d'exercice peut être utile. Ils ne ſont pas de moi : on s'en apercevra bien. Je les tirerai la plûpart d'un excellent manuſcrit ſur la Genèſe qui eſt entre les mains de pluſieurs perſonnes. Ces exemples ſerviront à montrer comment on doit étudier la nature

dans tout ce qui se présente à nos yeux, & par elle remonter jusqu'au Créateur. Je me bornerai à ce qui regarde les plantes & les animaux.

§. I. PLANTES. FLEURS. FRUITS. ARBRES.

Ps. 18. LE PREMIER prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu souverain, est le firmament, où brillent avec tant d'éclat le soleil, la lune, & les étoiles; & il ne faut, pour rendre tous les hommes inexcusables, que ce livre écrit en caractères de lumière. Mais la Sagesse divine n'est pas moins admirable dans ses plus petits ouvrages, où elle a voulu, pour ainsi dire, se rendre plus accessible, & où elle semble nous inviter à la considérer de plus près sans craindre d'en être éblouis.

PLANTES.

IL Y A dans la plus mépriſable en apparence de quoi étonner les plus sublimes esprits, qui n'en sauroient voir néanmoins que les organes les plus grossiers, & à qui tout le secret de la vie, de la nourriture, de la multiplication demeure inconnu. Aucune feuille n'y est négligée : l'ordre & la symmétrie y sont sensibles en tout, & cela avec une si prodigieuse fécondité de découpures, d'or-

nemens, de beautés, qu'aucune ne reſſemble parfaitement à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le ſecours des microſcopes, dans les plus petites graines? Mais combien Dieu y a-t-il mis de vertu & d'efficace par une ſeule parole, par laquelle il ſemble avoir donné aux plantes une eſpèce d'immortalité? *Germinet terra herbam virentem, & facientem ſemen ſuum.*

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui auroit pu en ſoutenir ou l'éclat, ou la dureté? S'il les eût obſcurcies par des couleurs plus ſombres, qui auroit pu faire ſes délices d'une vûe ſi triſte & ſi lugubre? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, & elle a un tel raport avec la ſtructure de l'œil, qu'elle le délaſſe, au lieu de le tendre; & qu'elle le ſoutient & le nourrit, au lieu de l'épuiſer. Mais ce qu'on croioit d'abord n'être qu'une couleur, eſt une diverſité de teintures qui étonne. C'eſt du verd par tout, mais ce n'eſt nulle part le même. Aucune plante n'eſt colorée comme une autre: & cette ſurprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, ſe diverſifie encore dans chaque plante, qui eſt dans ſon origine, dans ſon progrès, &

Genes. 1. 11.

dans sa maturité, d'une espèce de verd différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des usages des plantes, ou pour la nourriture, ou pour les remédes. Je ne ferai ici qu'une seule réflexion.

Si Dieu n'avoit donné à du foin, même séché & gardé depuis long-tems, la force de nourrir les chevaux, les bœufs, & les autres animaux de service, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour rassasier des animaux d'une si grande taille, & qui ne sont utiles qu'autant qu'ils ont de force? Si l'on entreprenoit de nourrir un homme de cette sorte; ou, parce qu'il ne peut mâcher l'herbe séche, si on lui faisoit des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin & de paille, pourroit-on lui conserver la vie? Cette même herbe séche suffit à d'autres animaux pour leur fournir deux fois chaque jour une source de lait, qui peut tenir lieu à une famille entiére de toute autre nourriture. Qu'on examine cette merveille, à laquelle on est accoûtumé sans l'avoir jamais approfondie, se lassera-t-on d'admirer la sagesse & la bonté de Dieu? *Producens fœnum jumentis, & herbam servituti hominum.* Ps. 103. 14.

FLEURS.

JE ME transporte par la pensée dans une campagne fleurie, ou dans un jardin bien cultivé. Quel émail ! quelles couleurs ! quelles richesses ! mais quelle harmonie & quelle douceur dans leur mélange, & dans les nuances qui les tempérent ! Quel tableau, & par quel maître ! avec quelle profusion les ornemens sont-ils ici prodigués ! De quelle source de beautés celles que nous voions sont-elles parties ! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat, & d'une parure si riche & si diversifiée !

Mais passons de cette vûe générale à la considération de quelques fleurs en particulier ; & cueillons au hazard la première qui nous tombera sous la main, sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore, & elle a encore toute sa fraîcheur, & tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes de teinturres si vives, & en même tems si douces ? L'art a-t-il pu inventer des étofes aussi déliées, & d'un tissu si uni & si délicat ? Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon : Quel cilice grossier en comparaison ! quelle rudesse, quelle interruption dans le tissu, quelle différence dans le coloris !

Matt. 6. 29.

Mais quand cette fleur seroit moins belle dans chaque partie qu'elle n'est,

peut-on imaginer une plus aimable ſymmétrie dans ſon tout, une plus réguliére ordonnance dans ſes feuilles, une plus grande juſteſſe dans ſes proportions?

On croiroit, à n'examiner que la ſageſſe de Dieu, & (ſi j'oſe le dire) ſa complaiſance dans une fleur ſi parfaite, qu'elle doit toûjours durer. Mais du matin au ſoir elle ſera flétrie. Le lendemain elle ſera rotie du ſoleil: & un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penſer de l'immenſe océan de beautés, qui en répand ſi abondamment ſur une herbe qu'il ne conſerve que quelques heures? Que fera-t-il, quand il embellira les eſprits, lui qui fait briller ſi noblement le foin deſtiné aux animaux? Et quel eſt l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeuneſſe, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens ſolides, ſans ſe ſouvenir qu'elles ne ſont que la fleur paſſagére d'une herbe qui ne ſera plus le lendemain! *Omnis caro fœnum, & omnis gloria ejus quaſi flos agri.* Iſai. 40. 6

FRUITS.

JUSQU'ICI nous n'avons regardé la terre que comme une prairie, ou comme un jardin potager. Maintenant elle ſe montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes ſortes de fruits, dont les uns ſuccédent aux autres ſelon les ſaiſons.

Je considére l'un de ces arbres, portant ses branches courbées jusqu'en terre sous le poids de fruits excellens, dont la couleur & l'odeur annoncent le goût, & dont l'abondance m'étonne. Il me semble que cet arbre me dit par cette pompe qu'il étale à mes yeux : Apprenez de moi quelle est la bonté & la magnificence du Dieu qui m'a formé pour vous. Ce n'est ni pour lui, ni pour moi, que je suis si riche. Il n'a besoin de rien, & je ne saurois user de ce qu'il m'a donné. Bénissez-le, & déchargez-moi. Rendez-lui graces : & puisqu'il m'a rendu le ministre de vos délices, devenez-le de ma reconnoissance.

De toutes parts il me semble entendre les mêmes invitations : & à mesure que je m'avance, je découvre toûjours de nouveaux sujets de louanges & d'admiration. Car à chaque pas c'est une espèce nouvelle. Ici le fruit est caché au dedans : là c'est l'amende qui est intérieure, & une chair délicate brille au dehors des plus vives couleurs. Ce fruit est venu d'une fleur, comme presque tous : mais cet autre si délicieux n'est point précédé par la fleur, & il naît de l'écorce même du figuier. L'un commence l'été, l'autre le finit. Si l'on ne cueille promptement l'un, il tombe & se flétrit : si l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un se garde long-

tems, l'autre passe avec rapidité. L'un rafraîchit, l'autre fortifie. Tout ce que je vois m'enléve & me ravit; & je ne puis m'empêcher de m'écrier avec le Prophéte : *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous ; & ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le tems propre. Vous ouvrez votre main, & vous rempliſſez tous les animaux des effets de votre bonté.* Pſ. 144. 15 & 16.

ARBRES.

Le figuier. Les orangers. &c.

IL EN A déja été parlé en parlant des fruits, mais ils méritent quelques reflexions particulières.

Entre les arbres fertiles, il y en a qui portent des fruits en deux saiſons de l'année ; & d'autres uniſſent enſemble & les saiſons différentes, & les années même, en portant tout à la fois des fleurs naiſſantes, des fruits verds, & des fruits murs : afin de montrer la ſouveraine liberté du Créateur, qui en diverſifiant les loix de la nature, fait voir qu'il en eſt le maître, & qu'il peut en tout tems, & de toutes choſes, faire également ce qu'il lui plaît.

J'obſerve que ce ſont les arbres foibles, ou de médiocre taille, qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élévent, moins ils me paroiſſent riches, & moins leurs fruits me conviennent. J'entends cette leçon ; & le bois ſuble de la vi-

gne, de qui j'admire les grapes, me dit en ſon langage que les plus merveilleux fruits ſont ſouvent près de terre.

Les autres arbres qui n'ont que des feuilles, ou des fruits amers, & très-petits, ne ſont pas néanmoins inutiles; & la Providence a mis de ſi heureuſes compenſations entre les arbres fertiles & les autres, que dans des occaſions il eſt juſte de préférer les ſtériles aux plus féconds, qui ne ſont preſque d'aucun uſage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres beſoins indiſpenſables.

Si nous n'avions point vû d'arbres de la hauteur & de la groſſeur de ceux qui ſont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fuſſent capables de les nourrir. Car il faut un ſuc, non ſeulement très-abondant, mais plein d'eſprits & de ſels de toute eſpèce, pour donner à la racine, au tronc, aux branches la force & la vigueur que nous y admirons. Il eſt même remarquable que plus ces arbres ſont négligés, plus ils deviennent beaux, & que ſi les hommes s'appliquoient à les cultiver comme les petits arbres de leur jardins, ils ne feroient que leur nuire. Vous conſervez par-là, Seigneur, une preuve que c'eſt vous ſeul qui les avez formés: & vous apprenez à l'homme que ſes ſoins & ſon

industrie vous sont inutiles ; & que si vous les exigez pour certains arbrisseaux, c'est pour l'occuper, & pour l'avertir de sa propre foiblesse en ne lui confiant que des choses foibles.

Enfin, parmi les arbres j'en vois quelques-uns qui conservent toujours leur verdure, & je m'imagine y voir une figure de l'immortalité : comme les autres, qui se dépouillent l'hiver pour se revêtir au printems, semblent me présenter une image de la résurrection.

§. II. Animaux.

Je suivrai dans la description des animaux l'ordre que Dieu a suivi dans leur création.

Poissons.

Quelle foule de poissons de toute grandeur les eaux enfantent !

J'examine tous ces animaux, & je ne leur vois, ce me semble, qu'une tête & une queue. Ils sont sans piés & sans bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre ; & si je n'étois attentif qu'à leur figure, je les croirois privés de tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie. Mais avec si peu d'organes extérieurs, ils sont plus agiles, plus prompts, plus remplis d'artifices, que s'ils avoient plusieurs mains & plusieurs piés : & l'usage qu'ils font de leur queue & de leurs na-

geoires les pousse comme des traits, & semble les faire voler.

Les poissons se dévorant les uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il subsister ? Dieu y a pourvû en le multipliant d'une manière si prodigieuse, que sa fécondité surpasse infiniment son ardeur mutuelle à se dévorer, & que ce qui se détruit est toujours fort au-dessous de ce qui sert à le renouveller.

Je suis seulement en peine comment les petits échaperont aux grands qui les regardent comme leur proie, & qui leur donnent continuellement la chasse. Mais ce peuple foible, est plus promt à la course. Il s'approche des lieux où l'eau basse ne convient pas aux grands poissons ; & il semble que Dieu lui ait donné une prévoiance proportionnée à sa foiblesse & à ses dangers.

Comment arrive-t'il qu'au milieu des eaux, si chargées de sel que je ne puis en souffrir une goutte dans la bouche, les poissons y vivent, & y jouissent d'une vigueur & d'une santé parfaite ? Et comment au milieu du sel conservent-ils une chair qui n'en a point le goût ?

Pourquoi les meilleurs, & les plus propres à l'usage de l'homme, s'approchent-ils des côtes pour s'offrir, ce semble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui sont inutiles affectent de s'éloigner ?

Pourquoi ceux * qui se sont tenus dans des lieux inconnus pendant qu'ils se multiplioient, & qu'ils acquéroient une certaine grandeur, viennent-ils en foule dans un tems marqué inviter les pécheurs, & se jetter d'eux-mêmes, pour ainsi dire, dans leurs filets & dans leurs barques ?

* *Harangs. Sardine. Maqueau. Morue.*

Pourquoi plusieurs d'entr'eux, & des meilleures espèces, s'empressent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, & les remontent-ils jusqu'à leur source, pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en sont éloignés? Et quelle main les conduit avec tant d'attention & de bonté pour les hommes, si ce n'est la vôtre, Seigneur; quoiqu'une Providence si visible attire rarement leur reconnoissance !

Saumon. Alause.

Elle paroit à tout cette Providence, & les coquillages sans nombre qui bordent la mer, cachent des poissons de diverses espèces, qui avec une très-petite apparence de vie, ont soin d'ouvrir en des tems réglés leurs coquilles, d'en renouveller l'eau, & de prendre entre leurs écailles promptement rejointes l'imprudente proie qui donne dans ce piége.

Oiseaux.

On voit dans plusieurs animaux une imitation de la raison qui étonne, mais elle ne paroît nulle part d'une manière plus sensible que dans l'industrie des oiseaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a appris qu'ils en avoient besoin ? Qui a pris soin de les avertir de les préparer à tems, & de ne point se laisser prévenir par la nécessité ? Qui leur a dit comment il falloit les construire ? Quel mathématicien leur en a donné la figure ? Quel architecte leur a enseigné à choisir un lieu ferme, & à bâtir sur un fondement solide ? Quelle mere tendre leur a conseillé d'en couvrir le fond de matières molles & délicates, telles que le duvet & le coton ? Et lorsque ces matières manquent, qui leur a suggéré cette ingénieuse charité qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plumes de l'estomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits ?

En second lieu, quelle sagesse a marqué à chaque espèce une manière particulière de construire les nids, où les mêmes précautions fussent observées, mais en mille façons différentes ? Qui a commandé à l'hirondelle, la plus adroite de tous les oiseaux, de s'approcher de l'homme, & de choisir sa maison pour y édifier son nid à ses yeux, sans craindre de l'avoir pour témoin, & paroissant au contraire l'inviter à considérer son travail ? Ce n'est point, comme les autres, avec de petits branchages & du foin qu'elle bâtit. Elle emploie le ciment & le mortier, & d'une manière si solide, qu'il faut une espèce d'effort pour démolir son ou-

vrage. Elle n'a cependant pour tout instrument que le bec. Réduisez, s'il est possible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle : conservez lui toutes ses connoissances, en ne lui laissant que le bec, & voyez s'il aura la même adresse, & le même succès.

En troisiéme lieu, qui a fait comprendre à tous les oiseaux qu'ils devoient faire éclore leurs œufs en les couvant : que cette nécessité étoit indispensable ; que le pere & la mere ne pouvoient quitter en même-tems ; & que si l'un alloit chercher de la nourriture, l'autre devoit attendre son retour ? Qui leur a marqué dans le calendrier le nombre précis des jours de cette rigoureuse assiduité ? Qui les a avertis d'aider aux petits déja formés à sortir de l'œuf, en rompant les premiers la coque ? Et qui les a si exactement instruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais ?

Enfin, qui a fait des leçons à tous les oiseaux sur le soin qu'ils devoient prendre de leurs petits jusqu'à ce qu'ils fussent élevés, & en état de se servir eux-mêmes ? Qui leur a fait discerner entre tant de choses, dont les unes conviennent à une espèce, mais sont pernicieuses pour une autre, & entre celles qui sont propres aux peres, mais qui feroient tort à leurs petits, qui leur a fait discerner celles qui sont salutaires ? Nous connoissons la tendresse

des meres parmi les hommes, & la sollicitude des nourrices : mais je ne sçai si l'on voit rien d'aussi parfait.

Qui a enseigné à plusieurs d'entre les oiseaux cette merveilleuse industrie, de retenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, sans avaler ni l'un, ni l'autre, & de les conserver pour leurs petits, à qui cette première préparation tient lieu de lait ?

Est-ce pour les oiseaux, Seigneur, que que vous avez uni ensemble tant de miracles qu'ils ne connoissent point ? Est-ce pour des hommes qui n'y pensent pas ? Est-ce pour des curieux qui se contentent de les admirer, sans remonter jusqu'à vous ? Et n'est-il pas visible que votre dessein a été de nous rappeller à vous par un tel spectacle, de nous rendre sensibles
Matt. 10. 29. votre providence & votre sagesse infinie, & de nous remplir de confiance en votre bonté, si attentive & si tendre pour des oiseaux, dont une couple ne vaut qu'une obole.

Mais donnons des bornes aux observations sur les industries des oiseaux, car une telle matière est infinie ; & écoutons un moment le concert de leur musique, la première louange que Dieu ait reçue de la nature, & le premier cantique d'action de graces qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les sons sont différens, mais tous harmonieux

& tous ensemble composent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte & plus moileuse se fait pourtant distinguer : & je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'est un très-petit oiseau qui en est l'organe. Cela me fait considérer tous les autres qui sçavent le chant, & ils sont tous aussi petits ; les grands, ou ignorant la musique, ou aiant la voix discordante. Ainsi par tout je trouve que ce qui paroît foible & petit, est mieux partagé, & a plus de reconnoissance.

Quelques-uns de ces petits ont une grande beauté, & rien n'est plus riche ni mieux diversifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, sur qui Dieu a versé comme à pleines mains toutes les richesses qui embellissent les autres, & auquel il a prodigué avec l'or & l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiseau paroît sentir son avantage ; & c'est ce semble pour étaler à nos yeux toutes ses beautés, qu'il fait cette pompeuse roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiseaux n'a qu'un cri désagréable : & il est une preuve, qu'avec un extérieur très-brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fonds, peu de reconnoissance, & beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une chose bien singulière dans cel-

le des cygnes, & des autres oiseaux de rivière: car elle est à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toûjours séche; & nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice, ni la différence.

Je considére les piés des mêmes oiseaux, & j'y vois des nageoires qui marquent distinctement leur destination. Mais je suis très étonné de ce que ces oiseaux sont surs qu'ils ne risquent rien en se jettant à l'eau; au lieu que les autres à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des piés semblables, n'ont jamais la témérité de s'y exposer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger? & qui retient les autres, afin qu'ils n'imitent par leur exemple? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui est ensuite trompée par son affection, & qui prend pour sa famille naturelle des enfans étrangers, qui courent à l'eau au sortir de la coque, sans que leur prétendue mere puisse les en empêcher par ses avis. Elle demeure sur le bord très étonnée de leur témérité, & plus encore de ce qu'elle leur réussit. Elle se sent violemment tentée de les suivre, elle en témoigne sa vive impatience: mais rien n'est capable de la porter à une indiscrétion que Dieu lui a défendue. Les spectateurs en sont surpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence: car c'est faute d'esprit & de lumière, quand de tels prodiges excitent peu d'ad-

miration. Mais il est rare que les spectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être destiné par la Providence aux fonctions d'un état dangéreux, & avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le salut en sûreté : & que c'est une témérité funeste pour les autres qui n'ont ni la même vocation, ni les mêmes qualités.

Je ſerois infini, ſi je mattachois a conſidérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai raportés juſqu'ici. Je me contente d'une dernière obſervation, qui en comprend pluſieurs autres, & qui regarde les oiſeaux de paſſage.

Ils ont tous leur tems marqué, & ils ne le paſſent point. Mais ce tems n'eſt pas le même pour chaque eſpèce. Les uns attendent l'hyver, les autres le printems, d'autres l'été, & d'autres l'autonne. Il y a dans chaque peuple une police publique & générale, qui régle & qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne penſe à partir : depuis ſa publication ; aucun ne demeure Une eſpèce de Conſeil décide du jour, & il accorde un intervalle pour s'y préparer : après quoi tout déloge, & il ne paroit le lendemain ni traineurs, ni déſerteurs, tant la diſcipline eſt exacte. Pluſieurs ne connoiſſent que l'hirondelle qui faſſe ainſi, mais la choſe eſt certaine pour beaucoup d'autres eſpèces. Et je demande, quand nous

n'aurions que l'exemple de l'hirondelle, qu'elle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'assurer qu'elle y trouvera toutes choses préparées. Je demande pouquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiseaux, au pays où elle a élevé sa famille, qui y a été si bien traitée. Je demande par quel esprit de voiager cette nouvelle famille qui ne connoit que son pays natal, conspire toute entière à le quitter. Je demande en quel langage se publie l'ordonnance qui défend à tous, soit anciens soit nouveveaux sujets de la République, de demeurer par delà un certain jour. Et enfin je demande à quels signes les principaux Magistrats connoissent que ce seroit tout risquer, que de s'exposer à être prévenus par une saison rigoureuse. Quelle autre réponse peut-on faire à ces demandes, que celle du prophéte ? *Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands & merveilleux ! Vous les avez tous formés avec sagesse.*

Ps. 103 24.

ANIMAUX DE LA TERRE.

JE SUIS obligé d'abréger cette matière, pour mettre fin à ce petit traité, qui insensiblement est devenu fort long.

L'exemple seul du chien nous montre jusqu'où Dieu est capable de donner à la matière tous les dehors de l'esprit, de la fidélité, de l'amitié, de la reconnoissance

noissance, sans en donner le principe. Mais comme cet exemple est connu de tout le monde, je ne m'y arrête point.

Ce que fait l'abeille n'est pas moins admirable. Au lieu de se contenter de succer le miel qui se conserve mieux dans le calice des fleurs que par tout ailleurs, & de s'en nourrir jour à jour, elle en fait provision pour toute l'année, & principalement pour l'hyver. Elle charge les petits crochets dont ses jambes sont garnies de tout ce qu'elle peut emporter de cire & de gomme : mais en pompant le miel avec la trompe qui est à l'extrémité de sa tête, elle évite d'engluer ses ailes, dont elle à besoin pour voltiger ça & l'à & pour le retour.

Si l'on n'a pas pris soin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre, ou de quelque rocher. Là son premier soin est d'apporter de la cire, dont elle compose de petites cellules égales, & à plusieurs angles, afin qu'elles puissent s'unir, & ne laisser aucun intervalle. Puis elle fait couler dans ces petits réservoirs le miel pur & sans mélange. Et de quelque abondance qu'elle voie ses magasins remplis, elle ne se repose que lorsque le tems du travail & de la récolte est passé. On ne connoît dans cette République ni la paresse, ni l'avarice, ni l'amour-propre. Tout est commun. Le

néceſſaire y eſt accordé à tous : le ſuperflu n'eſt à perſonne, & c'eſt pour le bien public qu'il eſt conſervé. Les colonies nouvelles, qui chargeroient l'Etat, ſont miſes dehors. Elles ſavent travailler, & on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un ſi parfait modéle ? Attribuera-t-on au hazard ou à une cauſe aveugle, une ſi étonnante ſageſſe ? Croit-on avoir expliqué ces merveilles, en diſant que c'eſt l'inſtinct, le nuturel, je ne ſai quoi, qui en eſt le principe ? Et n'eſt-ce pas dans ces images, d'un côté ſi parfaites, & de l'autre ſi éloignées de la matiére, que Dieu a pris plaiſir de manifeſter ce qu'il eſt, & d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être ?

Paſſons de l'abeille à la fourmi, qui lui reſſemble en bien de choſes, excepté que l'abeille enrichit l'homme & qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvriſſe en le volant.

Ce petit annimal eſt averti que l'hiver eſt long, & que le blé mûr n'eſt pas lontems expoſé dans les champs. Auſſi durant la moiſſon la fourmi ne dort plus. Elle traîne avec de petites ſerres qu'elle a à la tête, des grains qui peſent trois fois plus qu'elle, & elle avance comme elle peut à reculons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui

prête secours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté est public, & aucune ne pense à faire sa provision à part. Ce grenier est composé de plusieurs chambres, qui s'entrecommuniquent par des galeries, & qui sont toutes creusées si avant, que les pluies & les neiges de l'hiver ne pénétrent point jusqu'à leur voute. Les souterrains des citadelles sont des inventions moins anciennes & moins parfaites; & ceux qui ont essaié de détruire des fourmiliéres qui avoient eu le loisir de se perfectionner, n'y ont presque jamais réussi, parce que les rameaux s'en étendent au large, & qu'ils ne se sentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorsque les greniers sont pleins, & que l'hiver approche, on commence à mettre en sûreté le grain en le rongeant * par les deux bouts, & l'empêchant par là de germer. Ainsi la premiére nourriture n'est qu'une précaution pour l'avenir; & c'est la prudence, plutôt que le besoin, qui y détermine.

Voilà le fonds incompréhensible d'industrie que Dieu a mis dans ce petit ani-

* *Pline le Naturaliste fait la même remarque sur l'industrie des fourmis qui amassent du blé pour l'hiver, & l'empêchent de germer en le rongeant.* Liv. 11. Chap. 30. *Cependant plusieurs maintenant contestent ce fait, & nient absolument que les fourmis fassent des amas de blé.*

mal. Voila cette espèce d'intelligence prophétique qu'il lui a donnée pour nous forcer à remonter jusqu'à lui, à qui seul appartient de faire de tels prodiges, & qui ne pouvoit, ce semble, nous montrer plus sensiblement, qu'il est la source de la sagesse, qu'en en réunissant tant de traits dans un si petit volume de matiére qui n'en a que l'apparence.

Peut-on assez admirer l'industrie de certains animaux qui filent avec un art & une délicatesse inimitables, où tout paroit être l'effet de la pensée, & d'une méditation géométrique ? Qui a enseigné à l'araignée, animal si mépriſable d'ailleurs, à former des fils si déliés, si égaux, si adroitement suspendus ? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes; à les réunir tous dans un centre commun ; à les tirer d'abord en droite ligne, & à les affermir ensuite par des cercles exactement paralléles ? Qui lui a dit que ces filets seroient les piéges où se prendroient d'autres animaux qui ont des ailes, & qu'elle ne sauroit atteindre que par la ruse ? Qui lui a marqué sa place dans le centre, où aboutissent toutes les lignes, & où elle est nécessairement avertie par le plus léger ébranlement, que quelque proie est tombée dans ses filets ? Enfin qui lui a dit que son premier soin devoit être alors d'embarrasser les ailes de cette imprudente proie par de nou-

veaux fils, de peur qu'elle ne conseryât quelque liberté ou pour se dégager, ou pour se défendre ?

Tout le monde a vû le travail des vers à soie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu jusqu'ici l'imiter ? Ont-ils trouvé le secret de former un fil si fin, si ferme, si égal, si brillant, si continu ? Ont-ils une matiére plus précieuse que ce fil pour faire les plus riches étofes ? Savent-ils comment ce vers converti le suc d'une feuille en des filets d'or ? Peuvent-ils rendre raison de ce qu'une matière liquide avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit & s'allonge à l'infini dès qu'elle l'a senti ? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce ver est averti de se former une retraite sous les contours sans nombre de la soie dont il est le principe, & comment il trouve dans ce riche tombeau une espéce de résurrection qui lui donne des ailes, que sa permiére naissance lui avoit refusées.

Tout ce qui est vers, & qui a rampé, devient une espèce de mouche, de moucheron, de papillon : & tout ce qui vole a rampé dans sa première origine, & a été une espèce de vers, de chenille, d'insecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoien entre ces deux extrémités d'élévation & de bassesse, est le tems où l'animal devient féve ou cocon, ce qui se fait en une infinité de façons, mais toûjours d'une maniére uniforme pour chaque espèce.

Je terminerai ce traité par quelques observations sur un petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom est *Formicaleo*. Sa figure est laide, & ne paroît qu'ébauchée. Son inclination est cruelle, car il ne vit que du sang de sa proie ; & son occupation unique est de lui tendre des piéges. On en voit mieux l'artifice quand on peut avoir dans son cabinet un tel animal.

On le met dans un vase de terre plein d'un sable assez menu, où il se cache aussitôt. Quand il y est, il forme dans le sable la figure d'un cône renversé avec une proportion exacte & géométrique : & il va se loger dans le sommet du cône qui tient lieu du centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi, ou quelque mouche à qui on a ôté les ailes, est placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugeroit pas capable du moindre effort, jette avec sa tête à coups redoublés du sable sur la proie qu'il a sentie, afin de l'étourdir, & de l'entraîner dans le fonds où il se tient caché. Alors il sort de sa retraite, & après s'être desaltéré du sang, il rejette le cadavre qui pourroit faire soupçonner sa cruauté.

Quand on veut avoir une seconde fois le plaisir de le voir travailler, on comble son cône en agitant le vase : & l'on est étonné avec quelle deligence

cette petite bête rétablit une nouvelle figure, aussi vaste & aussi régulière que la première.

Quels raisonnemens ne faudroit-il pas qu'elle fit, si son travail étoit fondé sur le raisonnement ? Peut-on penser plus finement en mathématique, & connoître mieux la nature du cône, celle du sable, celle des mouvemens, & leur retentissement du centre à toutes les parties de la circonférence ? Il est certain que c'est cette bête qui raisonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la merveille n'est pas, ni qu'elle raisonne, ni qu'un principe étranger raisonne pour elle : mais que ce principe fasse exécuter tout cela par des organes qui se meuvent eux-mêmes, & qui paroissent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaleo, dont je viens de parler, se transforme en une grande & belle mouche, appellée demoiselle, de laid & de petit qu'il étoit auparavant ; & il ne se souvient plus de son humeur sanguinaire, quand il a quitté sa première dépouille.

Utilité de ces observations physiques.

Il n'est pas nécessaire que je fasse remarquer combien ces observations physiques, & une infinité d'autres pareilles, sont capables d'orner & d'enrichir l'esprit d'un jeune homme ; de le rendre

attentif aux effets de la nature qui ſont ſous nos yeux, & qui ſe préſentent à nous preſque à chaque moment, ſans que nous y faſſions réflexion ; de lui apprendre mille choſes curieuſes qui regardent les ſciences, les arts, les métiers, comme la chymie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, &c ; de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'eſt pas une choſe indifférente ; de le mettre en état de fournir agréablement à la converſation, & de n'être pas réduit ou à y garder le ſilence, ou à ne ſavoir y parler que de bagatelles.

J'ai appellé cette Phyſique, la Phyſique des enfans, parce qu'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en ſe proportionnant à leur foibleſſe, & ne leur propoſant rien qui ne ſoit à leur portée, ſoit pour les faits, ſoit pour les réflexions qu'on y joint. Il eſt incroyable combien ce petit exercice, continué réguliérement depuis l'âge de 6 ou 7 ans juſqu'à l'âge 12 ou 15 ans, mais continué ſous l'idée & le nom de divertiſſement, & non d'étude, rempliroit l'eſprit des jeunes gens de connoiſſances utiles & agréables, & les prépareroit à l'étude de la Phyſique, qui eſt propre aux ſavans.

Mais, me dira-t-on, où trouver des

maîtres capables de donner à un enfant ces instructions, inconnues souvent à ceux même qui sont les plus habiles, & qui demandent une étendue infinie de connoissances ? La chose n'est pas si difficile qu'on pourroit se l'imaginer. Cicéron disoit en riant, dans un plaidoier où il avoit entrepris de rabaisser l'étude de la Jurisprudence, * que si on le mettoit en colére, tout occupé qu'il étoit, il deviendroit Jurisconsulte en trois jours. J'en pourrois dire à peu près autant, non de la Physique des savans, qui est une science très-profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où se trouvent ces sortes d'observations, tels que sont par exemple les Mémoires de l'Académie des Siences, où l'on trouve sur toutes les matières une infinité de remarques extrêmement curieuses. J'ai vû de jeunes gens, qui répondoient publiquement sur le quatrième livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux usage de ce qui est dit dans ces Mémoires sur la petite, mais admirable république des abeilles. Un maître curieux & studieux s'adresse à d'habiles gens pour savoir quels livres il doit consulter sur chaque matière ; il emprunte ces livres, ou les va chercher

* Itaque, si mihi, hominî vehementer occupato, stomachum moveri, tris, triduo me jurisconsultum esse profitebor. *Pro Muren. n.* 28.

dans les bibliothéques publiques ; il les parcourt, il en fait des extraits, & par là se met en état de pouvoir apprendre mille choses curieuses à ses disciples : & il a, pour faire ce petit amas, sept ou huit ans devant lui. Pour y réussir, il ne faut que le vouloir.

ARTICLE IV.

La Philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.

TOUT CE QUE j'ai dit jusqu'ici de la Physique des savans & de celle des enfans, montre bien clairement qu'un des grands effets, & le fruit le plus essentiel de la Philosophie, c'est d'élever l'homme à la connoissance de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté ; de le rendre attentif à sa providence ; de lui apprendre à remonter jusqu'à lui par la considération des merveilles de la nature ; de faire qu'il devienne sensible à ses bienfaits, & qu'il trouve par tout des sujets de le louer, & de lui rendre graces.

C'est Dieu lui-même qui nous apprend dans l'un & l'autre Testament que c'est là l'usage que nous devons faire de la vûe des créatures, qui nous enseignent tous nos devoirs. Il renvoie dans ses Ecritures les paresseux à la fourmi, pour aprendre

Prov. 6. 6.

d'elle à ne pas demeurer oisif ; l'ingrat au bœuf & à l'âne, qui sont reconnoissans des soins que prend d'eux leur maître ; l'imprudent aux oiseaux de passage, qui savent discerner les tems. Jesus-Christ veut que la considération des lis de la campagne, & des petits oiseaux du ciel, soit une instruction pour tous les hommes, & qu'elle leur apprenne à se reposer pleinement sur les soins d'une providence qui est en même tems attentive à tout, pleine de bonté, & toute puissante. Ce seroit donc ne pas répondre aux intentions de la sagesse divine, & manquer au devoir le plus essentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens dans toutes les créatures les vestiges sensibles de la divinité, qui a voulu s'y peindre, & nous y tracer nos devoirs.

Isai. 1, 3. *Jerem.* 8. 7 *Matt.* 6. 25. 30.

Dans le récit que nous fait l'Ecriture de la création du monde, * il est dit souvent que Dieu fut l'approbateur, & si l'on ose le dire, l'admirateur des ses ouvrages, pour nous apprendre quelle admiration ils devroient nous causer, quelle étude nous en devrions faire, & de quelles réflexions ils sont dignes : & pour nous reprocher en même tems notre stupidité qui ne pense à rien, notre ingratitude qui rend graces de rien, & qui demeure toujours ignorante & imbécille, quoi-

* Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valde bona. *Gen.* 1. 31.

que nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnans & que nous en soions nous-mêmes l'un des plus incompréhensibles.

Ce n'est pas la Physique seule qui nous aide à connoître Dieu. Le peu que j'ai raporté des principes de morale, tirés du paganisme même, suffit pour nous montrer combien cette partie de la Philosophie est propre à nous inspirer un grand respect pour la religion.

Y a-t'il rien de plus propre à l'enraciner dans l'esprit des jeunes gens, & à y en jetter de solides fondemens, capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité & du libertinage, que les deux célébres questions qui se traitent dans la Métaphysique, l'existence d'un Dieu, & l'immortalité de l'ame?

Mais le grand & l'important service que la bonne Philosophie rend à l'homme, c'est de le disposer à recevoir avec docilité & respect tout ce que lui enseigne la révélation divine. Elle s'applique sur tout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit se taire, la raison aussi bien que les sens, parce que rien n'est plus raisonnable que de n'écouter que lui quand il parle? *Ipsi, de se, Deo credendum est*, Que la raison ne doit pas trouver étrange qu'on la soumette à l'autorité dans des sciences qui traîtant des choses qui sont au-dessus de la raison,

Hilar. lib. 4. de Trinit.

doivent suivre une autre lumière, qui ne peut être que celle de l'autorité divine ; Que, puisque dans l'ordre même de la nature il y a mille choses que l'esprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ses yeux en soient témoins, à plus forte raison il doit respecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les mystères de la religion. Qu'enfin Dieu ne seroit pas ce qu'il est, s'il n'étoit incompréhensible, & que ses merveilles ne mériteroient plus ce nom si l'intelligence humaine pouvoit y atteindre.

Voilà les leçons que donne la Philosophie aux jeunes gens; non une Philosophie inquiette, hardie, & téméraire, dont * saint Paul avertit les fidéles de se donner de garde, & qui, pour expliquer ce qu'elle croît, anéantit souvent ce qu'elle doit croire ; mais une Philosophie sage, solide, & fondée sur les principes mêmes & sur les lumières les plus pures de la raison naturelle.

* Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, & inanem fallaciam, secundùm traditionem hominum, secundùm elementa mundi, & non secundùm Christum. *Coloss.* 2. 8.

LIVRE SIXIÉME.

DU GOUVERNEMENT INTERIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

AVANT-PROPOS.

Et Avant-propos renfermera deux Articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance eſt la bonne éducation de la Jeuneſſe : dans le ſecond j'examinerai ſi l'inſtruction publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particulière.

ARTICLE PREMIER.

Importance de la bonne éducation de la Jeuneſſe.

L'EDUCATION de la Jeuneſſe a toû-

jours été regardée par les plus grands Philosophes & par les plus fameux Législateurs comme la source la plus certaine du repos & du bonheur, non-seulement des familles, mais des Etats même & des Empires. En effet, qu'est-ce qu'une République ou un Roiaume, sinon un vaste corps dont la vigueur & la santé dépendent de celles des familles particulières, qui en sont comme les membres & les parties, & dont aucune ne peut manquer à ses fonctions, que le corps entier ne s'en ressente. Or n'est-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoiens, & encore plus les Grands & les Princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions ? n'est-il pas évident que la Jeunesse est comme la pépinière de l'Etat ? que c'est par elle qu'il se renouvelle & se perpétue ? que c'est d'elle que viennent tous les Peres de famille, tous les Magistrats, tous les Ministres, en un mot toutes les personnes constituées en autorité & en dignité ? & ne peut-on pas assûrer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places, influe dans tout le corps de l'Etat, & devient comme l'esprit & le caractère général de la nation entière ?

Les Loix, à la vérité, sont le fondement des Empires, & en y conservant la régle & le bon ordre, elles y maintien-

nent la paix & la tranquillité. Mais * d'où les Loix elles-mêmes tirent-elles leur force & leur vigueur, sinon de la bonne éducation, qui y accoutume & y assujettit les esprits; sans quoi elles sont une foible barrière contre les passions des hommes.

Horat. Od. 5. lib. 3. Quid leges sine moribus vanæ proficiunt?

In vit. Lycurg. Plutarque fait à ce sujet une réflexion bien sensée, & qui mérite d'être pesée avec attention : c'est en parlant de Lycurgue. „ Ce sage Législateur, dit-il, ne „ jugea pas à propos de coucher ses loix „ par écrit, persuadé que ce qu'il y a de „ plus fort & de plus efficace pour ren- „ dre les villes heureuses & les peuples „ vertueux, c'est ce qui est empreint dans „ les mœurs des citoiens, & ce que la „ pratique & l'habitude leur ont rendu „ comme familier & naturel. Car les „ principes que l'éducation a gravés „ dans leurs esprits, demeurent fermes „ & inébranlables, comme étant fondés „ sur la conviction intérieure & sur la „ volonté même, qui est un lien toujours „ plus fort & plus durable que celui de „ la contrainte; de sorte que cette édu- „ cation devient la régle des jeunes gens, „ & leur tient lieu de Législateur.

* Ὅτελος δὴ τῶν ὀφελιμωτάτων τόμων, καὶ συνεδὸ ξασμένων ὑπὸ πάντων τῶν πολιτευομένων, ἢ μὴ ἔσονται ἐθισμένοι καὶ πεπαιδευμένοι ἐν τῇ πολιτείᾳ. *Arist. lib. 3. Polit. cap. 9.*

Voilà, ce me semble, l'idée la plus juste qu'on puisse donner de la différence qu'il y a entre les Loix & l'éducation.

La Loi, quand elle est seule, est une maîtresse dure & impérieuse, ἀνάγκη; qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher & dont il est le plus jaloux, je veux dire sa liberté; qui l'attriste, qui le contrarie en tout, * qui est sourde à ses remontrances & à ses désirs, qui ne sçait jamais se relâcher, ** qui ne lui parle que d'un ton menaçant, & ne lui montre que des châtimens. Ainsi il n'est pas étonnant que l'homme secoue ce joug dès qu'il le peut impunément, & que n'écoutant plus des leçons importunes, il se livre à ses panchans naturels, que la Loi avoit seulement réprimés, sans les changer ni les détruire.

Il n'en est pas ainsi de l'éducation. C'est une maîtresse douce & insinuante, ennemie de la violence & de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toûjours raison & vérité, & qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile, en la rendant plus ai-

* Leges, rem surdam, inexorabilem esse.. .. nihil laxamenti nec veniæ habere, si modum excesseris. *Liv. lib.* 2 *n.* 3.

** Pœna metusque abegrant, nec verba minantia fixo Ære legebantur. *Ovid. lib* 2. 1. *Metam. C'est une belle définition des loix.* Verba minantia.

mable. Ses leçons qui commencent presque avec la naissance de l'enfant, croissent & se fortifient avec lui, jettent avec le tems de profondes racines, passent bientôt de la mémoire & de l'esprit dans le cœur, s'impriment de jour en jour dans ses mœurs par la pratique & l'habitude, deviennent en lui une seconde nature qui ne peut presque plus changer, & font auprès de lui dans toute la suite de sa vie la fonction d'un Législateur toûjours présent, qui dans chaque occasion lui montre son devoir, & le lui fait pratiquer. ἡ παίδευσις νομοθέτης διάπτειν ἀπεργάζεται περὶ ἕκαστον αὐτῶν.

Il ne faut pas après cela s'étonner que les anciens aient recommandé avec tant de soin la bonne éducation de la Jeunesse, & l'aient regardée comme le moien le plus sûr de rendre un Empire stable & florissant. Leur maxime capitale étoit que les enfans appartiennent plus à la République, qu'à leurs parens; & qu'ainsi ce n'est point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la République doit se charger de ce soin. Que par cette raison les enfans doivent être élevés, non en particulier & dans la maison paternelle, mais en public, par des maitres communs, & sous une même discipline, afin qu'on leur inspire de bonne heure l'amour de la patrie, le respect pour les loix du pays, le goût

Arist. Polit. lib. 8. cap. 1.

des principes & des maximes de l'Etat dans lequel ils ont à vivre. Car chaque espèce de gouvernement a son génie particulier. Autre est l'esprit & le caractère d'un Etat républicain, autre celui d'un Etat monarchique. Or c'est par l'éducation qu'on prend cet esprit & ce caractère.

C'est en conséquence des principes que j'ai établis jusqu'ici que Lycurgue, Platon, Aristote, en un mot tous ceux qui nous ont laissé des régles de gouvernement, déclarent que le principal & le plus essentiel devoir d'un Magistrat, d'un Ministre, d'un Législateur, d'un Prince, est de veiller à la bonne éducation, premièrement de leurs propres enfans qui souvent succédent à leur place, & ensuite des citoiens en général qui forment le corps de la République; & ils remarquent que tout le désordre des Etats ne vient que de la négligence de ce double devoir.

Platon en cite un illustre exemple dans la personne du Prince le plus accompli dont parle l'Histoire ancienne, c'est le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquoit, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ses conquêtes, il abandonna aux *a* femmes le soin de l'éducation de ses enfans. Ces jeunes Princes furent donc élevés, non selon la discipline dure & austère

Plat. lib. 3. de Leg.

* *La femme de Cyrus étoit fille du Roi des Medes.*

des Perſes, qui avoit ſi bien réuſſi par raport à Cyrus leur pere, mais à la manière des Médes, c'eſt-à-dire dans le luxe, la molleſſe, & les délices. Perſonne n'oſoit les contredire en rien. Leurs oreilles n'étoient ouvertes qu'aux louanges & aux flateries. Tout fléchiſſoit le genou & étoit rampant devant eux ; & l'on croioit qu'il étoit de leur grandeur de mettre une diſtance infinie entre eux & le reſte des hommes, comme s'ils euſſent été d'une autre eſpèce qu'eux. * Une telle éducation, dont toute remontrance & toute réprimande étoient ſévérement écartées, eut, dit Platon, le ſuccès qu'on en devoit attendre. Les deux Princes, auſſitôt ** après la mort de Cyrus, armérent leurs mains l'un contre l'autre, ne pouvant ſouffrir ni ſupérieur, ni égal ; & Cambyſe, devenu le maître abſolu par la mort de ſon frere, s'abandonna comme un inſenſé & un furieux à toutes ſortes d'excès, & mit l'Empire des Perſes à deux doigts de ſa perte. Cyrus lui avoit laiſſé une vaſte étendue de provinces, des revenus immenſes, des

* Ὅπερ ἐπέτυχον τῶν τότε Περσῶν· ἀπὸ γὰρ τῆς ἄλλης ἀγωγῆς, τρυφῇ καὶ ἀνεπιπληξίᾳ τραφέντας.

Smerdis. Hérodote ne dit rien de tel. Smerdis fut toûjours fort ſoumis à ſon frere qui ne le fit mourir que vers la fin de ſon régne, après l'expédition contre l'Ethiopie.

** *Platon ſuppoſe que ces deux Freres, prirent les armes l'un contre l'autre auſſitôt après la mort de Cyrus, & que Cambyſe fit tuer*

armées innombrables : mais tout cela tourna à sa ruine, faute d'un autre bien infiniment plus estimable qu'il négligea de lui laisser, je veux dire une bonne éducation.

Cette remarque judicieuse de Platon à l'égard de Cyrus, m'avoit entiérement échapé en lisant son histoire dans Xénophon, & je n'avois pas fait réflexion qu'effectivement cet Historien garde un profond silence sur l'éducation des enfans de ce Prince, au lieu qu'il décrit fort au long l'excellente manière dont les jeunes Perses étoient élevés, & dont Cyrus lui-même l'avoit été. Il n'y a point de faute plus capitale pour un Prince.

Philippe, Roi de Macédoine, se conduisit d'une manière bien différente. Dès qu'il fut devenu pere, (c'étoit au milieu de ses conquêtes, & dans le tems de ses plus grands exploits,) il écrivit à Aristote la lettre qui suit. *Je vous donne avis qu'il m'est né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de sa naissance, que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Aristote sur la terre. Car j'espére qu'élevé de votre main & par vos soins, il deviendra digne de la gloire de son pere, & de l'Empire que je lui laisserai.* Voilà parler & penser en grand Prince, qui connoit l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes sentimens. Un His-

Aul. Gel. lib. 9. cap. 3.

torien remarque qu'il * n'aima pas moins Ariſtote que ſon propre pere ; *parce*, diſoit-il, *qu'il étoit redevable à l'un de vivre ; & à l'autre de bien vivre.*

Si c'eſt une grande faute à un Prince de ne pas donner ſes ſoins à l'éducation de ſes propres enfans, ce n'en eſt pas une moindre de négliger celle des citoiens en général. Plutarque, dans le paralléle qu'il fait de Lycurgue & de Numa, obſerve très-judicieuſement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons deſſeins & tous les grands établiſſemens de ce dernier. L'endroit eſt fort remarquable. „ Tout le travail de Numa, dit-il, qui n'avoit viſé „ qu'à maintenir Rome paiſible & tranquille, s'évanouit avec lui ; & dès „ qu'il fut mort, le temple aux doubles „ portes, qu'il avoit toûjours tenu fermé „ comme ſi véritablement il y eût enchaîné le démon de la guerre, fut rouvert „ tout à coup, & toute l'Italie remplie „ de ſang & de carnage. Ainſi le plus „ beau & le plus juſte de ſes établiſſemens ne dura preſque point, parce „ qu'il manquoit du ſeul lien capable „ de le maintenir, qui étoit l'éducation „ de la Jeuneſſe.

Ce fut une conduite toute oppoſée qui

* Ἀριστοτέλη οὐχ ἧττον ἀγαπήσας ὅτι τοῦτον μὲν ζῆν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῆν. *Plut. Alex.*
πατρὸς, ὡς ἐκεῖνον μὲν ζῆν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῆν. *Plut. Alex.*

maintint ſi lontems les loix de Lycurgue dans leur entier. „ Car, comme obſerve le même Plutarque, la religion „ du ſerment qu'il exigea des Lacédémoniens, auroit été une foible reſſource „ après ſa mort, ſi par l'éducation il „ n'eût imprimé les loix dans leurs mœurs, „ & ne leur eût fait ſuccer preſque avec „ le lait l'amour de ſa police en la leur „ rendant comme familière & naturelle. „ Auſſi vit-on que ſes principales ordonnances ſe conſervérent plus de cinq cens „ ans, comme une bonne & forte teinture qui avoit pénétré juſqu'au fond de „ l'ame.

Tous ces grands hommes de l'antiquité étoient donc perſuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus eſſentiel d'un Légiſlateur, & il en faut dire autant d'un Prince, étoit d'établir de bonnes régles pour l'éducation de la Jeuneſſe, & de les faire exactement pratiquer. Il eſt étonnant juſqu'où ils portoient ſur ce point l'attention & la prévoiance. C'eſt dès la naiſſance même des enfans qu'ils recommandoient qu'on prît de ſages précautions par raport à toutes les perſonnes qui devoient en prendre ſoin, & l'on voit bien que Quintilien a puiſé dans Platon & dans Ariſtote ce qu'il dit à ce ſujet, ſur-tout pour ce qui regarde les nourrices. * Il

* Et morum quidem in his haud dubiè prior m-

vouloit, comme ces sages Philosophes, que dans le choix qu'on en feroit, non-seulement on prît garde qu'elles n'eussent point un langage vicieux, mais que surtout on eût égard aux mœurs & au caractère d'esprit. Et la raison qu'il en apporte est admirable. „ C'est, dit-il, que „ ce qu'on apprend à cet âge, s'imprime „ facilement dans l'esprit, & y laisse de „ profondes traces qui ne s'effacent pas „ aisément. Il en est comme d'un vase „ neuf, qui conserve lontems l'odeur de „ la première liqueur qu'on y a versé; & „ comme des laines, qui ne recouvrent „ jamais leur première blancheur, quand „ elles ont été une fois à la teinture. Et le „ malheur est que les mauvaises habitu- „ des durent encore plus que les bonnes.

Arist. Polit. lib. 7. c. 17. C'est par la même raison que ces Philosophes regardent comme un des plus essentiels devoirs de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans, d'écarter d'auprès d'eux, autant qu'il est possible, les esclaves & les domestiques, dont les discours, & encore plus les exemples, pourroient leur être nuisibles.

Ils ajoutent à cela un avis qui sera la

tio est: rectè tamen etiam loquantur. . . . . Naturâ enim tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percepimus: ut sapor quo nova imbuas durat, nec lanarum colores, quibus simplex ille candor mutatus est, elui possunt. Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

condamnation

condamnation d'un grand nombre de peres & de maîtres chrétiens. Ils veulent que non-seulement on interdise aux jeunes gens jusqu'à un certain âge toute lecture de comédie & tout spectacle ; mais que toute peinture, toute sculpture, toute tapisserie, qui pourroient offrir aux yeux des enfans quelque image indécente ou dangereuse, soient absolument bannies des villes. Ils désirent que les Magistrats veillent avec soin à l'exécution de ce réglement, & qu'ils obligent les ouvriers, même les plus industrieux, qui ne voudront pas s'y soumettre, à porter ailleurs leur funeste habileté. * Ils étoient persuadés que de cet amas d'objets propres à flater les passions, & à nourrir la cupidité, il sort comme un air contagieux & pestilentiel, capable d'infecter à la longue & insensiblement les maîtres mêmes qui le respirent à chaque moment sans crainte & sans précaution ; & que ces objets sont comme autant de fleurs empoisonnées, qui exhalent une odeur de mort d'autant

* Ἵνα μὴ ἐν κακίαις οἱ παῖδες τρυφῶμεν ἡμῖν οἱ φύλακες, ὥσπερ ἐν κακῇ βοτάνῃ πολλὰ ἑκάστης ἡμέρας κατὰ σμικρὸν ὑπὸ πολλῶν δρεπόμενοι τε καὶ νεμόμενοι, ἢ τι τοιοῦτον λανθάνωσι κακὸν μέγα ἐν τῇ αὐτῶν ψυχῇ Ἀλλ' ἐπὶ τοὺς ζητητέον τοὺς δημιουργοὺς τοὺς εὐφυῶς δυναμένους ἰχνεύειν τὴν τοῦ καλοῦ τε καὶ εὐσχήμονος φύσιν· ἵν' ὥσπερ ἐν ὑγιεινῷ τόπῳ οἰκοῦντες οἱ παῖδες ὠφελῶνται ἀπὸ παντὸς, ὁπόθεν ἂν αὐτοῖς ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ἢ πρὸς ὄψιν ἢ πρὸς ἀκοήν τι προσβάλῃ ὥσπερ αὔρα φέρουσα ἀπὸ χρηστῶν τόπων ὑγίειαν, ξ εὐθὺς ἐκ παίδων λανθάνῃ τῆς ὁμοιότητα τε καὶ φιλίαν καὶ ξυμφωνίαν τῷ καλῷ λόγῳ ἄγουσα. *Plat. lib. 3. de Rep.*

plus à craindre qu'on s'en défie moins, & que même elle paroit agréable. Ces ſages Philoſophes veulent au contraire que dans une ville tout enſeigne & inſpire la vertu, inſcriptions, tableaux, ſtatues, jeux, converſations; & que de tout ce qui ſe préſente aux ſens, & qui frape les yeux ou les oreilles, il ſe forme comme un air & un ſouffle ſalutaire, qui s'inſinue imperceptiblement dans l'ame des enfans, & qui aidé & ſoutenu par l'inſtruction des maîtres, y porte dès l'âge le plus tendre l'amour du bien, & le goût des choſes honnêtes. Il y a dans le texte original une fineſſe, une délicateſſe d'expreſſion, dont nulle autre langue n'eſt ſuſceptible. Quoique ce paſſage ſoit un peu long, j'ai cru devoir en citer une grande partie, pour donner quelque idée du ſtile de Platon.

Je reviens à mon ſujet, & je finis ce premier article en priant le Lecteur de conſidérer comment le paganiſme même a toûjours regardé comme le devoir le plus eſſentiel des peres, des Magiſtrats, des Princes, de veiller à l'éducation des enfans, parce qu'il eſt de la dernière importance pour tout le reſte de la vie de leur donner d'abord de bons principes. En effet, lorſque les eſprits ſont encore tendres & fléxibles, on les manie & on les tourne à ſon gré; au lieu que l'âge & une longue habitude rendent les défauts

presque incorrigibles : *Frangas enim citius quam corrigas, quæ in pravum indurueruntt.* Quint. lib. 1. cap. 1.

ARTICLE SECOND.

On examine si l'éducation publique doit être préférée à l'instruction domestique & particulière.

PENDANT tout le tems que j'ai été chargé de l'éducation de la Jeunesse, parfaitement instruit des dangers qui se rencontrent & dans les maisons particulières & dans les Colléges, je n'ai jamais osé prendre sur moi de donner conseil sur cette matière, & je me suis contenté de m'appliquer avec le plus de soin qu'il m'a été possible à l'instruction des jeunes gens que la divine Providence m'adressoit. Je crois devoir encore garder la même neutralité, & laisser à la prudence des parens à décider une question, qui souffre certainement de grandes difficultés de part & d'autre.

Quintilien a traité cette question avec beaucoup d'étendue & d'éloquence. L'endroit est un des plus beaux de son ouvrage, & mérite d'être lu dans l'original. J'en donnerai ici un extrait. Quint. lib. 1 cap. 2.

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coûtume de former contre les Ecoles publiques.

La première regarde la pureté des

mœurs, qu'on prétend y être expoſée à de plus grands dangers. Si cela étoit, il juge qu'il ne faudroit pas héſiter un moment, * le ſoin de bien vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler. Mais il prétend que le péril eſt égal de part & d'autre, que le tout dépend du naturel des enfans, & du ſoin qu'on prend de leur éducation : que pour l'ordinaire, c'eſt des parens mêmes que vient le mal, par le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfans. Ceux-ci, dit-il, voient tous les jours & entendent des choſes qu'ils devroient ignorer toute leur vie. ** Tout cela paſſe en habitude, & bientôt après en nature. Les pauvres enfans ſe trouvent vicieux, avant que de ſçavoir ce que c'eſt que le vice. Ainſi ne reſpirant que luxe & que molleſſe, ils ne prennent pas le déſordre dans nos écoles, mais ils l'y apportent.

La ſeconde objection concerne l'avancement dans les études, qui doit être plus grand à la maiſon où le précepteur n'a qu'un écolier à inſtruire. Quintilien n'en convient pas pour pluſieurs raiſons qu'il expoſe. Mais il ajoute que cet inconvénient, quand même il ſeroit réel, eſt abondamment réparé par les grands avan-

* Potior mihi ratio vivendi honeſtè, quàm vel optimè dicendi videretur.

** Fit ex his conſuetudo, deinde natura. Diſcunt hæc miſeri, antequam ſciant vitia eſſe. Inde ſoluti ac fluentes, non accipiunt è ſcholis mala iſta, ſed in ſcholas afferunt.

tages qui se trouvent dans l'éducation publique.

1. * L'éducation publique enhardit un jeune homme, lui donne du courage, l'accoûtume de bonne heure à ne point craindre le grand jour, & le guérit d'une certaine pusillanimité qu'inspire naturellement une vie sombre & retirée : au lieu que dans le secret & en particulier il languit pour l'ordinaire, il s'abbat, il se rouille, pour ainsi dire ; ou bien il tombe dans une extrêmité opposée, qui est de s'enfler d'un sot orgueil, & de se mettre au-dessus des autres, parce qu'il n'a personne avec qui il puisse se mesurer.

2. & 3. Au Collége on fait des connoissances & des liaisons, qui durent souvent autant que la vie ; & l'on y prend un certain usage du monde, que la société seule peut donner. Quintilien n'insiste pas sur ces deux avantages, & semble les compter pour peu.

4. Le grand avantage des écoles, c'est l'émulation. Un enfant y profite & de ce qu'on lui dit à lui-même, & de ce

* Ante omnia futurus orator, cui in maxima celebritate & in media Reip. luce vivendum est, assuescat jam à tenero non reformidare homines, neque illa solitaria & velut umbratili vita pallescere. Excitanda mens & attollenda semper est, quæ in hujusmodi secretis aut languescit, & quemdam velut in opaco situm ducit, aut contrà tumescit inani persuasione. Necesse est enim sibi nimium tribuat, qui se nemini comparat.

qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là : il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'éguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ses égaux: il se piquera même de surpasser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier, pour primer dans sa classe, & pour remporter les prix! * Voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits: & une noble émulation bien ménagée, dont on aura soin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, est un des meilleurs moiens pour les conduire aux plus grandes vertus, & aux plus difficiles entrepriſes.

5. Un autre avantage qui se rencontre encore dans les écoles, c'est qu'un jeune homme trouve dans ses compagnons des modéles qui sont à sa portée, qu'il se flate de pouvoir atteindre, & qu'il ne desespére pas même de pouvoir un jour surpasser: au lieu que, s'il étoit seul, il y auroit pour lui de la témérité d'oser se mesurer avec son maître.

6. Enfin, c'est qu'un maître, qui a un nombreux auditoire, s'anime tout autrement que celui qui étant tête à tête avec un unique disciple, ne peut lui parler

* Accendunt omnia hæc animos: & licet ipsa virtutum sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est.

que froidement, & d'un ton de conversation. Or il est incroiable combien ce feu & cette vivacité d'un maître, qui en expliquant les beaux endroits d'un Auteur se transporte lui-même & se passionne, est propre, non-seulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inspirer le même gout & les mêmes sentimens dont celui qui leur parle est pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinion qu'il soutient est appuiée sur un usage presque universel, & sur l'autorité des auteurs les plus estimés & des Législateurs les plus célébres.

Je pourrois ajouter que cette coûtume n'a pas été observée moins réguliérement depuis Quintilien, & sous le christianisme même. L'Histoire Ecclésiastique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de saint Basile & de saint Grégoire de Nazianze est connu de tout le monde. J'en raporterai le détail à la fin de ce volume. Il me suffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illustres amis étoient des plus chrétiennes qui fussent alors dans l'Eglise. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avoient de plus cher au monde: & Dieu benit leurs pieuses intentions par un succès qui passa toutes leurs espérances. Oseroit-on taxer cette conduite d'imprudence & de témérité?

D'un autre côté, oseroit-on condamner la sainte timidité de parens chrétiens, qui à la vûe des dangers qui se rencontrent dans les Colléges, (& il faut avouer aussi qu'ils sont grands) moins attentifs à faire avancer leurs enfans dans les sciences, qu'à conserver en eux le précieux & l'inestimable trésor de l'innocence, prennent le parti de les élever sous leurs yeux dans une maison où ils n'entendent que de sages discours, où ils ne voient que de bons exemples, & d'où l'on a soin d'écarter, autant qu'il se peut, tout ce qui seroit capable d'altérer la pureté de leurs mœurs? Il y a encore certainement de telles maisons: mais le nombre en est-il bien grand?

Entre les deux manières ordinaires d'élever la Jeunesse, qui sont de les mettre pensionnaires au Collége, ou de les instruire en particulier, il y en a une troisiéme, qui tient le millieu, & semble les réunir: c'est d'envoier les enfans au Collége pour y profiter de l'émulation des classes, en les retenant le reste du tems dans la maison paternelle. Par là on évite peut-être une partie des dangers, comme aussi l'on se prive d'une partie des avantages du Collége: parmi lesquels on doit compter pour beaucoup l'ordre, la régle, la discipline, qui par un coup de cloche marquent d'une manière uniforme tous les

exercices de la journée; & la vie ſimple & frugale qu'on y méne, éloignée des douceurs & des careſſes de la maiſon paternelle, qui ne ſont propres qu'à amollir les enfans. C'eſt ce que remarque un illuſtre Magiſtrat des ſiécles paſſés dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. „ Mon pere (c'eſt ce „ Magiſtrat qui parle) diſoit qu'en cette „ nourriture du Collége il avoit eu deux „ regards : l'un à la converſation de la „ Jeuneſſe gaye & innocente; l'autre à la „ diſcipline ſcholaſtique, pour nous faire „ oublier les mignardiſes de la maiſon, „ & comme pour nous dégorger en eau „ courante. Je trouve que ces dix-huit „ mois de Collége me firent aſſez bien.... „ J'appris la vie frugale de la ſcholarité, „ & à régler mes heures.

Henri de Meſmes, tom. 1. pag. 110.

Un autre avantage des Colléges, (je les ſuppoſe tels qu'ils doivent être) & le plus grand de tous, c'eſt d'apprendre à fond la religion, d'en puiſer la connoiſſance dans le ſources mêmes, d'en connoitre le véritable eſprit & la véritable grandeur, & de ſe prémunir par de ſolides principes contre les dangers que la foi & la piété ne rencontrent que trop dans le monde. Il n'eſt pas impoſſible, mais certainement il eſt rare, de trouver cet avantage dans les maiſons particuliéres.

Que doit-on conclure de tous ces principes & de tous ces faits ? Il n'y a point

de Collége qui ne puisse citer des exemples, & en très grand nombre, de jeunes gens qui y ont reçu une excellente éducation, & qui y ont infiniment profité soit pour les sciences, soit pour la piété. Il n'y en a point aussi qui n'en ait vû avec douleur un très grand nombre y faire un triste naufrage. Il en est de même des maisons particuliéres.

La conclusion qu'il me semble qu'on en doit tirer, c'est que les dangers pour la Jeunesse étant grands de tous côtés, c'est aux parens à bien examiner devant Dieu quel parti il doivent prendre, à balancer équitablement les avantages & les inconvéniens qui se rencontrent de part & d'autre, à ne se déterminer dans une délibération si importante que par des motifs de religion, & sur tout à faire un choix de Maîtres & de Colléges, supposé qu'ils prennent ce parti, qui puisse, sinon dissiper entiérement, du moins diminuer leurs justes craintes.

DU GOUVERNEMENT INTERIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

POUR entrer utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des Classes & du Collége, il est

nécessaire de considérer séparément le devoir des différentes personnes qui sont employées à l'éducation de la Jeunesse, & qui y ont quelque raport. Mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent presque à tous également, c'est par où je commencerai ce Traité, pour éviter les redites qui sans cela seroient inévitables.

PREMIERE PARTIE.

Avis généraux sur l'éducation de la Jeunesse.

JE COMMENCE par prier le lecteur, lorsque je parlerai d'avis, de régles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me dispenser d'emploier souvent dans la matière que je traite, de me rendre la justice de croire que je ne prétens prescrire de loix à personne, ni m'ériger en maître ou en censeur de mes confreres. Mon unique dessein est d'aider, si je puis, des personnes qu'on charge de l'éducation des enfans dans un âge peu avancé, où, faute d'expérience, elle sont exposées à commettre beaucoup de fautes, comme je reconnois en avoir commis moi-même beaucoup; & je me trouverai heureux de pouvoir contribuer à les leur faire éviter,

en leur prêtant mes réflexions, ou plutôt celles des plus habiles maîtres en matière d'éducation. Car je ne dirai ici presque rien de moi-même, sur tout dans cette première Partie qui est la plus importante, & qui doit servir comme de base & de fondement à tout le reste. Athénes & Rome me fourniront encore leurs richesses. Je ferai aussi grand usage de deux Auteurs modernes, souvent même sans les citer. Ces Auteurs sont, M. * de Fénelon Archevêque de Cambrai, & ** M. Locke Anglois, dont les écrits sur cette matière sont fort estimés & avec raison. Le dernier a quelques sentimens particuliers, que je ne voudrois pas toûjours adopter. Je ne sai d'ailleurs s'il étoit bien versé dans la connoissance de la langue grecque, & dans l'étude des Belles-Lettres : il ne paroit pas au moins en faire assez de cas. Mais l'un & l'autre, par raport aux mœurs & à la conduite, peuvent être d'un grand secours, non seulement pour les jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me suis mis en possession de profiter impunément du travail d'autrui ; & il me semble que le Public, content qu'on lui dise de bonnes choses sans se mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas su mauvais gré jusqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les Avis généreaux qui regardent l'éducation de la Jeunesse.

* *Education des filles.*

** *De l'éducation des enfans, traduit de l'Anglois de M. Locke.*

ARTICLE PREMIER.

Quel but on doit se proposer dans l'éducation.

* POUR réussir dans l'éducation de la Jeunesse, le premier pas, ce semble, qu'il y ait à faire, est de bien établir quel but l'on se propose, d'examiner par quelle route on y peut arriver, & de choisir un guide habile & expérimenté qui soit en état de nous y conduire sûrement. Quoique pour l'ordinaire ce soit une régle très sage & très judicieuse, d'éviter toute singularité, & de suivre les coûtumes établies, je ne sai si dans la matière que nous traitons, cette maxime ne souffre pas quelque exception, & si l'on ne doit pas craindre les dangers & les inconvéniens d'une espèce de servitude, qui fait que nous suivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés,

* Decernatur primùm, & quò tendamus, & qua; non sine perito aliquo, cui explorata sint ea, in quæ procedimus. . . . Hic tritissima quæque via & celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis præstandum, quàm ne, pecorum ritu, sequamur antecedentium gregem, pergentes, non qua eundum est, sed qua itur . . . . non ad rationem, sed ad similitudinem vivimus. . . Ita, dùm unusquisque mavult credere, quàm judicare, versat nos & præcipitat traditus per manus error. . . . . Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant: argumentum pessimi turba est. *Senec. lib. de vit. beat. cap.* 1. & 2.

que nous consultons moins la raison que la coûtume, & que nous nous réglons plûtot sur ce qui se fait que sur ce qui se doit faire : d'où il arrive souvent qu'une erreur une fois établie, se communique de main en main & d'âge en âge, & devient une loi presque imprescriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres, & suivre le grand nombre. Mais le genre humain est-il assez heureux, pour que le grand nombre approuve toûjours ce qu'il y a de meilleur ; & n'est-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus souvent ?

Pour peu donc qu'on fasse usage de sa raison, on reconnoît aisément que le but des maîtres n'est point d'apprendre à leurs disciples seulement du grec & du latin, ni de leur enseigner à faire des thêmes, des vers, des amplifications ; à charger leur mémoire de faits & de dates historiques ; à dresser des syllogismes en forme, à tracer sur le papier des lignes & des figures. * Ces connoissances, je ne le nie point, sont utiles & estimables, mais comme moiens, &

* Liberalia studia hactenus utilia sunt, si præparant ingenium, non detinent. . . . . Rudimenta sunt nostra, non opera. Non discere debemus ista, sed didicisse. . . . . Quid ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frenat? . . . . . Nihil apud illas invenies quod vetet timere, vetet cupere : quæ quisquis ignorat, alia frustra scit. Senec. Ep. 88.

non comme fin ; quand elles nous conduisent ailleurs, & non quand on s'y arrête ; quand elles nous servent de préparatifs & d'instrumens pour de meilleures choses, dont l'ignorance rend tout le reste inutile. Les jeunes gens seroient bien à plaindre, s'ils étoient condamnés à passer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais & avec des peines incroiables une ou deux langues, & d'autres choses pareilles, dont ils n'auront peut-être que rarement occasion de faire usage. Le but des maîtres, dans la longue carrière des études, est d'accoûtumer leurs disciples à un travail sérieux ; de leur faire estimer & aimer les sciences ; d'en exciter en eux une faim & une soif, qui au sortir du Collége les leur fassent rechercher ; de leur en montrer la route ; de leur en bien faire sentir l'usage & le prix ; & par-là de les disposer aux différens emplois où la providence divine les appellera. Le but des maîtres, encore plus que cela, est de leur former l'esprit & le cœur ; de mettre leur innocence à couvert ; de leur inspirer des principes d'honneur & de probité ; de leur faire prendre de bonnes habitudes ; de corriger & de vaincre en eux par les voies douces les mauvaises inclinations qu'on y remarque, telles * que sont

* Imprimis insolentiam & nimiam æstimationem

la fierté, l'insolence, l'estime de soi-même, un sot orgueil toûjours occupé à rabaisser les autres, un amour propre aveugle & uniquement attentif à ses commodités; un esprit de raillerie, qui se plaît à piquer & à insulter, une paresse & une indolence qui rend inutiles toutes les bonnes qualités de l'esprit.

ARTICLE II.

Etudier le caractère des enfans, pour se mettre en état de les bien conduire.

L'EDUCATION, à proprement parler, est l'art de manier & de façonner les esprits. C'est de toutes les sciences la plus difficile, la plus rare, & en même tems la plus importante, mais qu'on n'étudie point assez. A en juger par l'expérience commune, on diroit que de tous les animaux l'homme est le plus intraitable. C'est la réflexion judicieuse que fait Xénophon dans sa belle préface de la Cyropédie. Après avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux de moutons ou de bœufs se révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'est plus ordinaire parmi les peuples, il semble,

fui, tumoremque elatum supra ceteros, & amorem rerum suarum cœcum & improvidum, dicacitatem & superbiam contumeliis gaudentem, desidiam dissolutionemque segnis animi indormientis sibi. *Senec. lib. de beat. vit. cap.* 10.

dit-il, qu'on en devroit conclure qu'il est plus difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais en jettant les yeux sur Cyrus, qui étoit venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, & de se faire également aimer des peuples conquis & de ses sujets naturels ; * il conclut que la faute vient, non de ceux qui ont peine à obéir, mais des supérieurs qui ne savent pas gouverner.

On en peut dire autant à proportion de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans. ** Il faut avouer que l'esprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug, & se porte naturellement à ce qui lui est défendu. § Mais ce qu'il en faut conclure, c'est que pour cette raison là même il demande plus de précautions & de ménagemens, & qu'il céde plus volontiers à la douceur qu'à la violence : *Sequitur facilius, quàm ducitur.* On voit quelquefois un cheval fougueux, qui se cabre, qui secoue le mords, qui résiste à l'éperon : c'est que celui qui le monte, qui a la main dure & pesante, ne sait pas

* Οὐτε τῶν ἀδυνάτων, οὔτε τῶν χαλεπῶν ἔργων ἐστὶν ἀθρώπων ἀρχειν· ἀλλ' ὅτις ἐπισταμένως τοῦτο πράττει.

** Naturâ contumax est humanus animus, & in contrarium atque arduum nitens, sequiturque facilius quàm ducitur. *Senec. le Clem. lib.* 1. *cap.* 24.

§ Nullum animal morosius est, nullum majore arte tractandum, quam homo : nulli magis parcendum. *Ibid. cap.* 17.

le conduire, & le gourmande mal-à-propos. Donnez à ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un Ecuier habile & intelligent, il arrêtera toutes ſes ſaillies, & d'une main légère le gouvernera à ſon gré : *Generoſi atque nobiles equi meliùs facili freno reguntur.*

Senec. ibid. cap. 24.

Pour parvenir à ce but, le premier ſoin du maître eſt de bien étudier & d'approfondir le génie & le caractère des enfans : car c'eſt ſur quoi il doit régler ſa conduite. * Il y en a qui ſe relâchent & languiſſent, ſi on ne les preſſe : d'autres ne peuvent ſouffrir qu'on les traite avec empire & hauteur. Il en eſt tel que la crainte retient, & tel au contraire qu'elle abbât & décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail & d'application; d'autres qui n'étudient que par boutade & par ſaillie. Vouloir les mettre tous de niveau, & les aſſujettir à une même régle, c'eſt vouloir forcer la nature. La prudence du maître conſiſte à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités : car ici le mal eſt tout près du bien, & il eſt aiſé de prendre l'un pour l'autre, & de s'y tromper, ** & c'eſt ce qui rend la

* Sunt quidam, niſi inſtiteris, remiſſi; quidam imperia indignantur : quoſdam continet metus, quoſdam debilitat : alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit. *Quinti. lib. 1. cap. 3.*

** Difficile regimen eſt.. & diligenti obſervatione res indiget. Utrumque enim, & quod extollen-

conduite des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence : trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite & encourage, mais aussi elle inspire de la vanité & de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance & évite ces deux inconvéniens, & imiter la conduite d'Isocrate à l'égard d'Ephore & de Théopompe, qui étoient d'un caractère tout différent. * Ce grand maître, qui n'a pas moins réussi à instruire qu'à écrire, comme ses disciples & ses livres en font foi, emploiant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, & l'éperon pour reveiller la lenteur de l'autre, ne prétendoit pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un, & ajoûtant

dum, & quod deprimendum, similibus alitur : facilè autem etiam attendentem similia decipiunt. Crescit licentiâ spiritus, servitute comminuitur : assurgit, si laudatur, & in spem sui bonam adducitur ; sed eadem ista insolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus est, ut modò frenis utamur, modò stimulis. *Senec. de Ira. lib.* 2 *cap.* 21.

* Clarissimus ille præceptor Isocrates, quem non magis libri bene dixisse, quàm discipuli bene docuisse, testantur, dicebat se calcaribus in Ephoro, contrà autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem & quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantùm alteri affinxit, de altero limavit, ut id confirmaret in utroque, quod utriusque natura pateretur. *Quintil. lib.* 2. *cap.* 8. *Cic. lib.* 3. *de Orat.* n. 36.

à l'autre, étoit de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel étoit capable.

Voilà le modéle qu'il faut ſuivre dans l'éducation des enfans. Ils portent en eux les principes & comme les ſemences de toutes les vertus & de tous les vices. L'adreſſe eſt de bien étudier d'abord leur génie & leur caractère ; de s'appliquer à connoître leur humeur, leur pente, leurs talens ; & ſur tout de découvrir leurs paſſions & leurs inclinations dominantes, non dans la vûe ni dans l'eſpérance de changer tout-à-fait leur tempérament ; de rendre gai par exemple celui qui eſt naturellement grave & poſé, ou ſérieux celui qui eſt d'un naturel vif & enjoué. Il en eſt de certains caractères, comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redreſſés, mais non changés entièrement. Or le moien de connoître ainſi les enfans, c'eſt de les mettre dès l'âge le plus tendre dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations ; de laiſſer agir leur naturel, pour le mieux diſcerner ; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laiſſer voir ; de les obſerver, ſans qu'ils s'en aperçoivent, ſur tout dans le * jeu, où ils ſe montrent tels qu'ils ſont. Car

* Mores ſe inter ludendum ſimpliciùs detegunt. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 3.

les enfans ſont naturellement ſimples & ouverts : mais dès qu'ils ſe croient obſervés, ils ſe ferment, & la gêne les met ſur leurs gardes.

Il eſt bien important auſſi de diſtinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens. En général on peut eſpérer que ceux où l'âge, la mauvaiſe éducation, l'ignorance, la ſéduction, & le mauvais exemple ont quelque part, ne ſont pas ſans reméde : & l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractère naturel de l'eſprit, & dans la corruption du cœur, ſeront très-difficiles à traiter, comme la duplicité & le déguiſement ; la flaterie ; la pente aux raports, aux diviſions, à l'envie, à la médiſance ; un eſprit mocqueur, & ſur tout à l'égard des avis qu'on lui donne, & des choſes ſaintes ; une oppoſition naturelle à la raiſon, &, ce qui en eſt une ſuite, une facilité à prendre les choſes de travers. *Lettres de piété. Tom. I.*

ARTICLE III.

Prendre d'abord de l'autorité ſur les enfans.

CETTE maxime eſt de la dernière importance pour tous les tems de l'éducation, & pour toutes les perſonnes qui en

ſont chargées. J'appelle autorité un certain air & un certain aſcendant, qui imprime le reſpect, & ſe fait obéir. Ce n'eſt ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les ménaces, qui donnent cette autorité : mais un caractère d'eſprit égal, ferme, modéré, qui ſe poſſéde toûjours, qui n'a pour guide que la raiſon, & qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'eſt cette qualité & ce talent qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte diſcipline, qui fait obſerver les réglemens, qui épargne les réprimandes, & qui prévient preſque toutes les punitions. Or c'eſt dès le premier abord, dès le commencement, que les parens & les maîtres doivent prendre cet aſcendant. S'ils ne ſaiſiſſent ce moment favorable, & ne ſe mettent dès les premiers jours en poſſeſſion de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, & l'enfant ſera le maître. *Animum*, & l'on peut dire auſſi, *Puerum rege : qui niſi paret, imperat.* Cela eſt vrai à la lettre, & l'on auroit de la peine à le croire, ſi une expérience conſtante ne le montroit tous les jours. Il y a dans le fonds de l'homme un amour de l'indépendance, qui ſe montre & ſe dévelope dès l'âge le plus tendre, & dès la mammelle. *

Horat. Sat. 2, lib. 1.

* Flendo petere, etiam quod noxiè daretur : indignari acriter...., non ad nutum voluntatis ob

Que signifient ces cris, ces pleurs, ces gestes menaçans, ces yeux étincelans de colére, dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui est piqué de jalousie contre un autre ? „ J'ai vû, dit S. Augustin, un enfant „ jaloux. Il ne savoit pas encore parler: „ & avec un visage pâle, il lançoit des „ regards furieux contre un autre enfant „ qui tétoit avec lui. „ *Vidi ego & expertus sum zelantem parvulum. Nondum loquebatur, & intuebatur pallidus amaro aspectu collactaneum suum.* *Conf. lib. 1. cap. 7.*

Voilà le tems & le moment de rompre cette mauvaise inclination dans un enfant, en l'accoûtumant dès le berceau à domter ses désirs, à n'avoir point de fantaisies, en un mot à céder & à obéir. Si on ne leur donnoit jamais ce qu'ils auroient demandé en pleurant, ils apprendroient à s'en passer ; ils n'auroient garde de criailler & de se dépiter pour se faire obéir ; & ils ne seroient pas par conséquent si incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le sont, pour n'avoir pas été conduits de cette manière dès leur première enfance.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je prétende qu'il ne faille avoir aucune

temperantibus : feriendo nocere niti, quantum potest, quia non obeditur imperiis, quibus perniciosè obeditetur. Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non animus infantium. *S. Augustin. Conf. lib. 1. cap. 7.*

indulgence pour les enfans : je suis bien éloigné d'une telle disposition. Je dis seulement que ce n'est point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent : & s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuse précisément pour cette raison-là même. Et ici l'on doit tenir pour une maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatiens & chagrins, en les récompensant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin & à l'impatience.

On voit chez certains parens des enfans qui jamais à table ne demandent rien, quelque mets qu'il y ait devant eux, mais qui recoivent avec plaisir & en remerciant ce qu'on leur donne. Dans d'autres maisons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, & qu'il faut servir avant tout le monde. D'où vient une différence si notable ? de la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les enfans sont jeunes, moins on doit satisfaire leurs désirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance & à la direction de ceux entre les mains de qui ils se trouvent. Quand une fois ils

ont

ont pris ce pli, & que l'habitude a rompu leur volonté, ç'en eſt fait pour le reſte de la vie, & l'obéiſſance ne leur coute plus rien.

Adeo in teneris conſuescere multum eſt. Georg. lib. 2 v. 272.

Ce que j'ai dit des enfans au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui ſont dans un autre âge. Le premier ſoin d'un Ecolier qui a un nouveau maître, c'eſt de l'étudier & de le ſonder. Il n'y a rien qu'il n'eſſaie, point d'induſtrie & d'artifice qu'il n'emploie, pour prendre s'il peut le deſſus. Quand il voit toutes ſes peines & toutes ſes ruſes inutiles, que le maître paiſible & tranquille y oppoſe une fermeté douce & raiſonnable, mais qui finit toûjours par ſe faire obéir; pour lors il céde & ſe rend de bonne grace; & cette eſpèce de petite guerre, ou plûtot d'eſcarmouche, où de part & d'autre on a tâté ſes forces, ſe termine heureuſement par une paix & une bonne intelligence, qui répandent la douceur dans le reſte du tems qu'on a à vivre enſemble.

ARTICLE IV.

Se faire aimer & craindre.

Le respect, ſur lequel eſt fondé l'autorité dont je viens de parler, ren-

ferme deux choſes, la crainte & l'amour qui ſe prêtent un ſecours mutuel, & qui ſont les deux grands mobiles; les deux grands reſſorts de tout gouvernement en général, & en particulier de la conduite des enfans. Comme ils ſont dans un âge où la raiſon n'eſt pas encore bien développée, loin d'être dominante, ils ont beſoin que la crainte vienne quelquefois à ſon ſecours, & prenne ſa place. Mais ſi elle eſt ſeule, & que l'attrait du plaiſir ne la ſuive pas de près, * elle n'eſt pas lontems écoutée, & ſes leçons ne produiſent qu'un effet paſſager, que l'eſpérance de l'impunité fait bientôt diſparoître. De-là vient qu'en matière d'éducation la ſouveraine habileté conſiſte à ſçavoir allier par un ſage tempérament une force qui retienne les enfans ſans les rebuter, & une douceur qui les gagne ſans les amollir : *Sit rigor, ſed non exaſperans ; ſit amor, ſed non emolliens.* D'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur & d'auſtère, & en émouſſe la pointe, *hebetat aciem imperii*, c'eſt une belle penſée de Sénéque : d'un autre côté, ſa prudente ſévérité fixe & arrête la légéreté & l'inconſtance d'un âge encore peu ſuſceptible de réflexion, &

S. Greg. Pape.

* Timor, non diuturnus magiſter officii *Cic. Philip* 2. *n.* 90. Imbecillus eſt pudoris magiſter timor, qui ſi quando paululùm aberraverit, ſtatim ſpes impunitatis exultat. *Id. in Hor. tenſ.*

incapable de se gouverner par lui-même. C'est donc cet heureux mêlange de douceur & de sévérité, d'amour & de crainte, qui procure au maître l'autorité, qui est l'ame du gouvernement, & qui inspire aux disciples le respect, qui est le lien le plus ferme de l'obéissance & de la soumission : de sorte pourtant que ce qui doit dominer de part & d'autre, & prendre le dessus, c'est la douceur & l'amour.

Mais, dit-on, cette manière de conduire les enfans par la douceur, & en s'en faisant aimer, plus facile peut-être pour un précepteur particulier, est-elle pratiquable à l'égard d'un Principal dans le Collége, d'un Régent dans la Classe, d'un Maître chargé de plusieurs écoliers dans une Chambre commune ; & est-il possible, dans toutes ces places, de garder une exacte discipline, sans quoi il n'y a nul bien à espérer, & en même-tems de se faire aimer par ses disciples ? J'avoue que rien n'est plus difficile que de garder, dans la circonstance dont il s'agit, ce sage milieu & ce salutaire tempérament entre une sévérité outrée & une douceur excessive. Mais la chose n'est pas impossible, puisqu'on la voit pratiquée par des personnes qui ont le rare talent de se faire craindre, & de se faire encore plus aimer. Le tout dépend des caractères des maîtres. S'ils sont tels qu'ils doivent être, le succès répondra à leur désir. Quintilien

va nous expliquer quelles ſont les qualités d'un bon maître, & comment il peut gagner l'affection de ſes diſciples. L'endroit eſt très-beau, & renferme d'excellens avis. Je ne ferai preſque que le copier.

Comme c'eſt un principe général que l'amour ne s'achette que par l'amour, *Si vis amari, ama* : la première choſe que demande Quintilien, c'eſt * „ qu'un maître avant tout & par-deſſus tout prenne „ des ſentimens de pere pour ſes diſciples, & qu'il ſe regarde comme tenant la place de ceux qui les lui ont „ confiés : „ dont par conſéquent il doit emprunter la douceur, la patience, & ces entrailles de bonté & de tendreſſe qui leur ſont naturelles.

„ ** Qu'il n'ait point de vices dans ſa „ perſonne, & qu'il n'en ſouffre point „ dans les autres. Que ſon auſtérité n'ait „ rien de rude, & ſa facilité rien de mou, „ de crainte de ſe faire haïr, ou mépriſer.

„ § Qu'il ne ſoit ni colère, ni emporté : mais auſſi qu'il ne ferme pas les „ yeux ſur les fautes qui mériteront qu'on „ y faſſe attention. „

* Sumat ante omnia parentis erga diſcipulos ſuos animum, ac ſuccedere ſe in eorum locum, à quibus ſibi liberi traduntur, exiſtimet.

** Ipſe nec habeat vitia, nec ferat. Non auſteritas ejus triſtis, non diſſoluta ſit comitas : ne inde odium, hinc contemptus oriatur.

§ Minimè iracundus, nec tamen eorum, quæ emendanda erunt, diſſimulator.

„ * Que dans sa manière d'enseigner
„ il soit simple, patient, exact; & qu'il
„ compte plus sur une régle suivie & sur
„ son assiduité, que sur un excès de tra-
„ vail du côté de ses disciples. Qu'il se
„ fasse un plaisir de répondre à toutes les
„ questions qu'ils lui feront : qu'il aille
„ même au-devant, & qu'il les interroge
„ lui-même, s'ils ne lui en font point.

„ ** Qu'il ne leur refuse point dans l'oc-
„ casion la louange qu'ils méritent, mais
„ aussi qu'il ne la prodigue pas mal-à-
„ propos : car l'un cause le découragement,
„ & l'autre donne une sécurité dange-
„ reuse.

„ § Quand il sera obligé de les reprendre,
„ qu'il ne soit ni amer, ni offensant.
„ Car ce qui donne à plusieurs de l'aver-
„ sion pour l'étude, c'est que certains
„ maitres les réprimandent avec un air
„ chagrin, comme s'ils les avoient pris en
„ haine.

„ ¶ Qu'il leur parle souvent de la ver-
„ tu, & qu'il le fasse toûjours avec de

* Simplex in docendo, patiens laboris, assiduus potius quàm immodicus. Interrogantibus libenter respondeat : non interrogantes percontetur ultro.

** In laudandis discipulorum dictionibus nec malignus, nec effusus : quia res altera tædium laboris, altera securitatem parit.

§ In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus, minimèque contumeliosus. Nam id quidem multos à proposito studendi fugat, quòd quidam sic objurgant, quasi oderint.

¶ Plurimus ei de honesto ac bono sit sermo. Nam quo sæpius monue-

grands éloges. Qu'il la leur montre toûjours sous une idée avantageuse & agréable, comme le plus excellent de tous les biens, le plus digne d'un homme raisonnable, & qui lui fait le plus d'honneur; comme une qualité absolument nécessaire pour s'attirer l'affection & l'estime de tout le monde, & comme le moien unique d'être véritablement heureux. „ Plus „ il les avertira de leurs devoirs, moins „ il sera obligé de les punir ... Que cha„ que jour il leur dise quelque chose „ qu'ils remportent avec eux, & dont ils „ fassent leur profit. Quoique la lecture leur „ fournisse d'assez bons exemples, ce qui se „ dit de vive voix a toute une autre force, „ & produit tout un autre effet, sur-tout „ de la part d'un maître que des enfans „ bien nés aiment & honorent. Car on „ ne sçauroit croire combien nous imitons „ plus volontiers les personnes pour qui „ nous sommes favorablement prévenus.

Voilà ce que Quintilien demande pour un maître de Rhétorique; (& cela convient également à tous ceux qui sont

rit, hoc rariùs castiga- Præceptoris, quem discibit ..., Ipse aliquid, imò puli, si modo rectè sunt multa quotidie dicat, quæ instituti, & amant, & secum audita referant. Li verentur. Vix autem dici cet enim satis exemplo- potest, quanto libentiùs rum ad imitandum ex lec- imitemur eos, quibus fatione suppeditet, tamen vemus. *On peut appliquer cet* viva illa, ut dicitur, vox *endroit à ce qui regarde* alit plenius, præcipueque *les mœurs.*

chargés d'instruire la jeunesse,) afin, dit-il, que comme dans cette Classe * il y a ordinairement un grand nombre d'écoliers, ** „ la sagesse du maître pré-„ serve de la corruption ceux qui sont „ dans un âge plus tendre, & que sa „ gravité arrête la licence de ceux qu'un „ âge plus avancé rend plus difficiles à „ gouverner. Car il ne suffit pas qu'il „ soit homme de bien, s'il ne sait en-„ core tenir ses disciples dans l'ordre par „ une exacte discipline. „ N'en doutons point : un maître de ce caractère saura se faire craindre & se faire aimer. Mais plusieurs croient prendre une route plus courte & plus sure, qui est celle des châtimens & des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paroît plus facile, & qu'elle coute moins aux maîtres que celle de la douceur & de l'insinuation : mais aussi elle réussit bien moins. Car on n'arrive presque jamais par les châtimens au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader les esprits, & d'inspirer l'amour sincère de la vertu. C'est de quoi je vais parler dans les articles suivans.

* *On étudioit plusieurs années en rhétorique : ainsi les écoliers, qui s'y trouvoient ensemble, pouvoient être d'âge fort différent.*

** Major adhibenda tum cura est, ut & teneriores annos ab injuria sancti, tas docentis custodiat, & ferociores à licentia gravitas deterreat. Neque verò satis est summam præstare abstinentiam, nisi disciplinæ severitate convenientium quoque ad se mores astrinxerit.

ARTICLE V.

Des Châtimens.

COMME cet article eſt de la dernière importance pour l'éducation, je m'y arrêterai un peu plus que ſur les autres, & je le diviſerai en deux parties. Dans la première je montrerai les inconvéniens & les dangers du châtiment des verges: dans la ſeconde je marquerai les régles qu'on doit ſuivre dans ces ſortes de châtimens.

§. I. *Inconvéniens & dangers des châtimens.*

LA VOIE commune & abrégée pour corriger les enfans, ce ſont les châtimens & la verge; reſſource preſque unique que connoiſſent ou emploient pluſieurs de ceux qui ſont chargés de l'éducation de la Jeuneſſe. Mais ce remède devient ſouvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il eſt emploié hors de ſaiſon ou ſans meſure. Car outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'eſt-à-dire de la verge & du fouet, ont quelque choſe d'indécent, de bas, & de ſervile, ils ne ſont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes, & il n'y a nulle appa-

rence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir sur son esprit, que la peine même. D'ailleurs ces châtimens lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur, & ne réforment point le naturel, mais le répriment seulement pour un tems, & ne servent qu'à faire éclater les passions avec plus de violence quand elles sont en liberté. Ils abrutissent souvent l'esprit, & l'endurcissent dans le mal: * car un enfant qui a assez peu d'honeur pour n'être point sensible à la réprimande, s'accoûtume aux coups comme un esclave, & se roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire qu'on ne doive jamais emploier cette sorte de châtimens? Ce n'est pas là ma pensée. Je n'ai garde de condamner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en est dit dans plusieurs endroits de l'Ecriture, & sur tout dans les Proverbes. *Celui qui épargne la verge, hait son fils; mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger .... La folie est liée au cœur de l'enfant, & la verge de la* Prov. 13. 24. Ibid. 22. 15.

* Si cui tam est mens ma quæque mancipia, illiberalis, ut objurgatio-durabitur. Quintil. lib. 1. ne non corrigatur; is cap. 3. etiam ad plagas, ut pessi-

discipline l'en chassera. L'Ecriture sainte par ces paroles, & par d'autres pareilles, désigne peut-être la punition en général, & condamne la fausse tendresse & l'aveugle indulgence des parens, qui ferment les yeux sur les vices de leurs enfans, & par là les rendent incorrigibles. En supposant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conseille ce châtiment pour des caractères durs, grossiers, indociles, intraitables, insensibles à la réprimande & à l'honneur. Mais peut-on penser que l'Ecriture, si remplie de charité & de douceur, si pleine de compassion pour les foiblesses même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfans, dont les fautes souvent viennent plutôt de légéreté que de méchanceté ?

Je conclus donc que les punitions, dont il s'agit ici, peuvent être emploiées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, & pour des fautes importantes. Il en est de ces chatimens, comme des remédes violens qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altérent le tempérament, & usent les organes. Une ame menée par la crainte, en est toûjours plus foible. * Tout hom-

* *Sénéque, après avoir décrit fort au long la conduite d'un sage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent.* Ita legum præsidem civitatisque rectorem decet, quamdiu po-

me donc qui est proposé à la conduite des autres, doit pour guérir les esprits, user d'abord de douces remontrances, tenter la voie de la persuasion, faire goûter s'il peut l'honnêteté & la justice, inspirer de la haine pour le vice, & de l'estime pour la vertu. Si cette première tentative ne réussit pas, il peut passer à des avis plus forts, & à des reproches plus piquans. Enfin, quand tout aura été employé inutilement, il en viendra aux châtimens, mais par degrés, laissant encore entrevoir l'espérance du pardon, & réservant les derniers pour des fautes extrêmes, & pour des maux désespérés.

Que l'on compare un homme de cette sagesse & de cette modération avec un maître brusque, emporté, violent, tel qu'étoit un Orbilius, auquel Horace son disciple donne le surnom de *Plagosus* *; & celui à qui Cicéron avoit confié l'éducation de ses enfans qui poussoit l'emportement jusqu'à la fureur. C'étoit un affranchi, dont Cicéron faisoit grand cas d'ailleurs, & à qui il avoit donné toute sa confiance. *Dionysius quidem mihi in*

Epist. 1. lib.

* *Un fouetteur. Un homme sujet à battre & à frapper.*

Ad Att. Ep. 1. lib. 6.

test verbis, & his mollio nibus, ingenia curare; ut facienda suadeat, cupiditatemque honesti & æqui conciliet animis, fa ciatque vitiorum odium, pretium virtutum: tran seat deinde ad tristiorem orationem, qua moneat adhuc & exprobret: novissimè ad pœnas, & has adhuc leves & revocabiles decurrat: ultima supplicia sceleribus, ultimis ponat, ut nemo pereat, nisi quem perire etiam pereuntis interest. *De Ira, lib. 1. cap. 5.*

amoribus est. Pueri autem aiunt eum FURENTER IRASCI. *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* J'avoue que je ne reconnois point ici le bon sens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paroit peu sensible au reproche qu'on lui faisoit, comme si un tel défaut pouvoit se couvrir par la science, & subsister avec la qualité d'un très-homme de bien: *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* Il fut bien détrompé dans la suite, lorsque ce lâche & perfide esclave l'eut trahi.

* Lequel de deux maîtres, dit Sénéque, estimera-t'on le plus: celui qui par de sages avis & par des motifs d'honneur s'applique à corriger ses disciples, & un autre qui les déchire à coups de fouet pour quelques leçons mal récitées, & pour d'autres fautes pareilles? S'y prit-on jamais de la sorte pour dresser un cheval, & est-ce à force de coups qu'on le domte? Ne seroit-ce pas un moien sûr de le rendre ombrageux, fougueux, rétif? Un habile

* Uter præceptor libe-ralibus studiis dignior, qui excarnificabit discipulos, si memoria illis non constiterit, aut si parum agilis in legendo oculos flexerit: an qui monitionibus & verecundia emendare ac docere malit? *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 16.*

imperari, quàm imperari animalibus mutis? Atqui equum non crebris verberibus exterret docentem, si formidolosus & contumax, nisi eum tactu blandiente permulserit. Numquidnam æquum est, grauis homini & durus

écuier sçait le réduire, en le caressant d'une main flateuse. Pourquoi faut-il que des hommes soient traités plus durement que des bêtes?

§. II. *Régles à observer dans les châtimens.*

1. Il est certain que si les enfans sont accoûtumés de bonne heure à la soumission & à l'obéissance par la conduite ferme des parens & des maîtres, & qu'on ait soin de ne se relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte & le respect leur soient devenus comme familiers, & qu'il ne paroisse plus dans leur soumission & dans leur obéissance aucune ombre de contrainte; cette heureuse habitude qu'ils auront prise dès l'âge le plus tendre leur épargnera presque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extrêmité, c'est l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfans, qui rend presque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y opposer dans leur naissance.

2. Rien n'est plus important que de bien discerner les fautes qui méritent d'être punies, & celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces dernières toutes celles qui arrivent par inadvertance, ou par ignorance, & qui ne peuvent passer pour des effets de malice, & d'une mauvaise intention, n'y aiant

que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. Un Officier d'Auguste se promenant un jour avec lui, fut si fort troublé de crainte à la vûe d'un sanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il se mit à couvert du danger en y exposant l'Empereur lui-même. La faute étoit considérable : mais Auguste, ne l'examinant que du côté de l'intention, se contenta de tourner la chose en raillerie : *Rem non minimi periculi, quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.*

Sueton. in vit. Aug. cap. 67.

Je mets dans le même rang toutes les fautes de légéreté & d'enfance, dont le tems & l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne crois pas non plus qu'on doive emploier le châtiment des verges pour les manquemens où les enfans peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danser ; en apprenant même les langues, le latin, le grec, &c. sinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paroit ni mauvaise disposition de cœur, ni envie de secouer le joug de l'autorité.

3. C'est une grande partie du mérite des maîtres, de savoir imaginer différentes espèces & différens degrés de punitions pour corriger leurs disciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte & d'opprobre à mille choses, qui d'elles-mêmes sont indifférentes, & qui ne deviennent châtimens que par l'idée qu'on

y a attachée. Je connois une école de pauvres, où l'une des plus grandes & des plus sensibles punitions contre les enfans dont on n'est pas content, est de les faire demeurer assis sur un banc séparé, & le chapeau sur la tête, lorsqu'il vient quelque personne considérable dans l'école. C'est un tourment pour eux de demeurer dans cette situation humiliante, pendant que tous les autres sont debout & découverts. On peut inventer mille choses pareilles, & je ne cite cet exemple que pour montrer que tout dépend de l'industrie du maître. Il y a eu des enfans de qualité que l'on tenoit aussi bien dans le respect en leur faisant appréhender d'aller sans souliers, que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le seul vice, ce me semble, qui mérite un traitement sévére, c'est l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée, & bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légéreté & d'inconstance, dans lesquelles les enfans naturellement oublieux & volages, ne peuvent retomber fréquemment, sans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais fond. Je suppose qu'un enfant a fait un mensonge. Si c'est une violente crainte, qui l'y ait fait tomber, la faute est bien moindre, & ne demande qu'une douce réprimande. S'il est volontaire, délibéré, sou-

tenu avec hardieſſe, voilà une véritable faute, & certainement bien puniſſable. Cependant je ne crois pas que pour la première fois il faille encore emploier le châtiment des verges, qui eſt la dernière extrêmité par raport à des enfans. * Un pere de bon ſens, dit Sénéque, deshérite-t'il ſon fils pour une première faute, quelque conſidérable qu'elle puiſſe être? Non ſans doute. Il met tout en uſage auparavant, pour faire rentrer ſon fils en lui-même, & pour corriger, s'il le peut, ſon mauvais naturel; & ce n'eſt que lorſque tout eſt déſeſpéré, & que ſa patience eſt pouſſée à bout, qu'il en vient à une extrêmité ſi fâcheuſe. Un maître doit à proportion ſuivre la même conduite.

5. J'en dis autant de l'indocilité & de la déſobéiſſance, quand elle eſt ſoûtenue opiniâtrement, & accompagnée d'un air de mépris & de révolte.

6. Il y a une autre ſorte d'opiniâtreté, qui regarde l'étude, & qu'on peut appeller opiniâtreté de pareſſe, qui cauſe ordinairement beaucoup de peine aux maîtres, lorſque des enfans ne veulent rien apprendre ſi on ne les y contraint par

* Numquid aliquis ſanus filium ex prima offenſa exheredat? Niſi magnæ & multæ injuriæ patientiam evicerint, niſi plus eſt quòd timet quam quod damnat, non accedit ad decretorium ſtilum. Multa antè tentat, quibus dubiam indolem, & pejore locò jam poſitam, revocet. Simul deplorata eſt, ultima experitur. *Senec de Clem. lib. 1. cap. 14.*

la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarrassant, ni de plus difficile à manier que de tels caractères, sur-tout quand l'insensibilité & l'indifférence se trouvent jointes à la paresse, comme cela est assez ordinaire. C'est pour lors qu'un maître a besoin de toute sa prudence & de toute son industrie, pour rendre à son disciple l'étude, sinon aimable, du moins supportable, en mêlant la force à la douceur, les menaces aux promesses, les punitions aux récompenses. Quand tout a été employé sans fruit, on peut bien en venir au châtiment, mais non le rendre ordinaire & journalier : car c'est pour lors que le remède est pire que le mal.

7. Quand le châtiment a été jugé nécessaire, il y a tems & manière de l'exercer. Les * maladies de l'ame demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité & d'adresse, que celles du corps. Rien n'est plus dangereux pour celui-ci qu'un remède donné mal-à-propos & à contretems. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, & épie dans cette vûe les momens favorables.

La première régle est donc de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir, & de lui en faire commettre de nouvelles en le

* Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda sunt. *Senec. de Benef. lib. 7. cap. 30.*

poussant à bout : mais de lui laisser le tems de se reconnoître, des rentrer en lui-même, de sentir son tort, & en même-tems la justice & la nécessité de la punition, & par-là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître de son côté ne doit jamais punir avec passion, ni par colère, sur-tout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme seroit un manque de respect, & quelque parole choquante. * Il doit se souvenir d'un bon mot que dit Socrate à un esclave dont il avoit sujet de se plaindre : *Je te traiterois comme tu le mérites, si je ne me sentois en colère.* ** Il seroit à souhaiter que toutes les personnes qui ont autorité sur les autres, fussent semblables aux Loix, qui punissent sans trouble & sans emportement, & par le seul motif du bien public & de la justice. Pour peu qu'il paroisse d'émotion sur le visage du maître, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussitôt, & il sent bien que ce n'est pas le zèle du devoir, mais l'ardeur de la passion, qui a allumé ce feu ; & il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition ; parce

* Ad coercitionem errantium, irato castigatore non est opus. . . . Inde est quod Socrates servo ait : Cæderem te, nisi irascerer. *Senec. lib. 1. de ira, cap. 15.*

** Prohibenda maximè est ira in puniendo. . . . operandumque ut ii, qui præsunt aliis, Legum similes sint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundia. *Cic. de Offic. lib. 1. n. 89.*

que les enfans, tout jeunes qu'ils sont, sentent qu'il n'y a que la raison qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout employer pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrêmité. Paroissez-lui affligé de vous y voir réduit malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres personnes du malheur de ceux qui manquent de raison & d'honneur, jusqu'à se faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires, jusqu'à ce que vous voyiez qu'il ait besoin de consolation. Rendez ce châtiment public, & tenez le secret, selon que vous jugerez qu'il sera plus utile à l'enfant ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas encore lui dire vous-même: qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, & auquel l'enfant dans son émotion puisse ouvrir son cœur, plus librement qu'il n'oseroit le faire devant vous. Mais sur tout qu'il ne paroisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables & nécessaires. Tâchez de

faire enſorte qu'il s'y condamne lui-même, & qu'il ne vous reſte qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit emploier les régles générales ſelon les beſoins particuliers.

Mais ſi l'enfant qu'on punit n'eſt pas ſenſible ni à l'honneur, ni à la honte, il faut faire enſorte que le premier châtiment qu'on emploiera faſſe ſur lui par la douleur une vive & durable impreſſion, afin qu'au défaut d'un plus noble motif, la crainte au moins puiſſe le retenir.

Je n'ai pas beſoin d'avertir que les ſoufflets, les coups, & les autres traitemens pareils, ſont abſolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger; & la paſſion ne corrige point. Qu'on ſe demande à ſoi-même ſi c'eſt de ſang froid & ſans émotion qu'on donne un ſoufflet à un enfant. * La colére qui eſt elle-même un vice, peut-elle être un remède bien propre pour guérir les vices des autres :

ARTICLE VI.

Des Réprimandes.

CETTE matière n'eſt guères moins importante que celle des punitions, parce

* Cùm ira delictum animi ſit, non oportet peccata corrigere peccando. *Senec. lib. 1. de Ira cap. 15.*

que l'usage en est plus fréquent, & que les suites peuvent en être aussi dangereuses.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me semble qu'il y a trois choses principalement à considérer : le sujet, le tems, la manière de les faire.

1. *Sujet de réprimander.*

C'EST un défaut assez ordinaire d'emploier la réprimande pour les fautes les plus légères, & qui sont presque inévitables aux enfans : & c'est ce qui lui ôte toute sa force, & en fait perdre tout le fruit. Car ils s'y accoûtument, n'en sont plus touchés, & s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai raporté ci-devant de Quintilien, qu'un moien pour un maître de punir rarement les enfans, c'est de les avertir souvent : *Quo sapiùs monuerit, hoc rariùs castigabit.* Mais je mets une grande différence entre les avertissemens & les réprimandes. Les premiers sentent moins l'autorité d'un maître, que la bonté d'un ami. Ils sont toûjours accompagnés d'un air & d'un ton de douceur, qui les font recevoir plus agréablement : & par cette raison on en peut faire souvent usage. Mais comme les réprimandes piquent toûjours l'amour propre, & que souvent elles empruntent un air & un langage sévère, il faut les réserver pour des fautes plus considéra-

bles, & par conséquent en user plus rarement.

2. *Tems où il faut placer la réprimande.*

LA PRUDENCE du maître consiste à étudier avec soin, & à attendre le moment favorable où l'esprit de l'enfant sera disposé à profiter de la correction. C'est ce que Virgile appelle si élégamment, *molles aditus, mollissima fandi tempora*, & en quoi il fait consister l'adresse d'un négociateur : *Quis rebus dexter modus.*

Æn. lib. 4. v. 393. & 433.

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénelon, ni dans son premier mouvement, ni dans le votre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur & par promptitude, non par raison & par amitié ; & vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, & pour sentir l'importance de vos avis. C'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. Montrez-lui toûjours que vous vous possédez : rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Observez tous les momens pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.

Evang. du Mardi de la troisiéme Sem. de Car.

Que diroit-on, remarque M. Nicole en parlant du devoir de la correction fraternelle, que diroit-on d'un Chirur-

gien, qui, pour traiter une apostume, iroit surprendre celui qui l'auroit, en lui donnant un coup de poing sur son mal, & cela sans que cette apostume eut été mise par des remèdes préparatifs en état d'être percée, & sans que le malade fût disposé à une opération si douloureuse? On diroit sans doute que cet homme seroit très imprudent & très mal habile. Il est aisé d'appliquer cette comparaison à la matière que je traite.

3. *Manière de faire des réprimandes.*

Le meme M. Nicole, & au même endroit, montre combien il est difficile de faire des corrections & des réprimandes. La cause de cette difficulté, dit-il, est qu'il s'y agit de faire voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, & d'attaquer l'amour propre dans ce qu'il a de plus cher & de plus sensible, en quoi il ne céde jamais sans beaucoup de combat & de résistance. On s'aime tel que l'on est, & l'on veut avoir raison de s'aimer. Ainsi l'on a soin de se justifier dans ses défauts par diverses couleurs trompeuses. Et il ne doit pas paroître étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits & condamnés, puisqu'on attaque en même tems la raison qui est trompée, & le cœur qui est corrompu.

C'est-là le fondement des précautions

& des ménagemens que demande la correction & la réprimande. Il ne faut rien laisser entrevoir en nous à un enfant qui en puisse empêcher l'effet. * Il faut éviter d'exciter son aigreur par la dureté de nos paroles, sa colère par des exagérations, son orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de repréhensions qui lui ôtent l'espérance de se pouvoir corriger des fautes qu'on lui reproche. Il seroit bon même de ne point dire à un enfant son défaut, sans ajouter quelque moien de le surmonter : car la correction, quand elle est séche, inspire le chagrin & le découragement.

Il faut éviter de lui faire penser qu'on est prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de se défendre par là des défauts qu'on lui marque, & de n'attribuer nos avertissemens qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il ait lieu de croire qu'on les lui donne par quelque intérêt, ou par quelque passion particulière, & enfin par un autre motif que par celui de son bien.

Offic. lib. 1. p. 136. 137. On se trouve quelquefois obligé, dit Cicéron, d'user dans les corrections d'un ton de voix plus élevé, & de paroles plus fortes : mais cela doit être rare,

* Omnis animadversio & castigatio contumeliâ vacare debet. *Cic. lib. 1. Offic. n. 88.*

comme

comme les médecins n'emploient certains remèdes qu'à l'extrémité. Encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils soient, n'aient rien de dur ni d'outrageant; que la colère n'y entre pour rien, car elle n'est bonne qu'à tout gâter, & que l'enfant sente, que si l'on se sert de termes un peu forts, c'est à regret, & uniquement pour son bien.

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le succès qu'on en devoit attendre, quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ses fautes, à désirer qu'on lui fasse connoître ses défauts, & à recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne. * C'est déja avoir fait un grand progrès, que de souhaiter d'en faire. C'est une marque assurée d'un changement solide, quand on ouvre les yeux sur des imperfections qu'on n'avoit point encore connues: comme c'est une raison de bien espérer d'un malade, quand il commence à sentir son mal. Senec. Epist. 6. & 22.

** Il y a des enfans si bien nés, d'un naturel si heureux & si docile, qu'il suffit de leur montrer ce qu'il faut faire, & qui, sans avoir besoin des longues leçons d'un maître, au premier signal

* Magna pars est profectus, velle proficere. *Senec. Epist. 71.*

** Felix ingenium illis fuit, & salutaria in transitu rapuit ..... In ea quæ tradi solent, perveniunt sine longo magisterio; & honesta complexi sunt, cum primum audierunt. *Senec. Epist. 95.*

saisissent le bon & l'honnête, & s'y livrent pleinement : *rapacia virtutis ingenia.* * Vous diriez qu'il y a en eux de secrettes étincelles de toutes les vertus, qui pour se développer, & pour prendre feu, ne demandent qu'un souffle léger, & un simple avertissement. ** Ces caractères sont rares, & ils n'ont presque pas besoin de guides.

§ Il en est d'autres, qui ont à la vérité un assez bon fonds ; mais dont l'esprit paroît d'abord bouché à l'instruction, soit parce qu'ils ont peu d'ouverture & d'intelligence, soit parce qu'élevés d'une manière molle, & nourris dans une ignorance entière de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaises habitudes, qui sont comme une rouille difficile à enlever. C'est pour ces sortes de caractères qu'un maître est nécessaire, & il vient presque toûjours à bout de vaincre ces défauts, quand il emploie pour cela beaucoup de douceur & de patience.

* Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur : non aliter quàm scintilla flatu levi adjuta, ignem suum explicat. *Senec. Ep.* 94.

** Huc illuc frenis leniter motis flectendus est animus sui rector optimus. *Senec. lib.* 5. *de Benef. cap.* 25.

§ Inest interim animis voluntas bona, sed torpet, modò deliciis ac segnitia, modò officii inscientia. *Senec. lib.* 5. *de Benef. cap.* 25.

Illis aut hebetibus & obtusis, aut mala consuetudine obsessis, diu rupiendo animorum efficanda est. *Id. Epist.* 95.

ARTICLE VII.

Parler raiſon aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire uſage des louanges, des récompenſes, des careſſes.

J'AI DEJA inſinué ces moiens qui doivent être les plus ordinaires, & qui ſont toûjours les plus efficaces.

J'APPELLE parler raiſon aux enfans, agir toûjours ſans paſſion & ſans humeur, leur rendre raiſon de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénelon, chercher tous les moiens de rendre agréables aux enfans les choſes que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuſe à propoſer, faites leur entendre que la peine ſera bientôt ſuivie du plaiſir : montrez-leur toûjours l'utilité des choſes que vous leur enſeignez : faites-leur en voir l'uſage par raport au commerce du monde, & aux devoirs des conditions. C'eſt, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour : c'eſt pour vous former le jugement : c'eſt pour vous accoûtumer à bien raiſonner ſur toutes les affaires de la vie. Il faut toûjours leur montrer un but ſolide & agréable, qui les ſoutienne dans le travail, & ne prétendre jamais les aſſujettir par une autorité ſéche & abſolue.

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire sentir & toucher au doigt la nécessité, où l'on est d'en user de la sorte, & leur demander s'ils croient qu'il soit possible d'agir d'une autre manière. J'ai été quelquefois étonné, dans des conjonctures où la juste, mais fâcheuse sévérité du châtiment, ou d'une réprimande publique, pouvoit aigrir & révolter des Ecoliers, de voir l'impression que faisoit sur eux le compte que je leur rendois de ma conduite, & comment ils se condamnoient eux-mêmes, & convenoient que je ne pouvois pas les traiter autrement. Car je dois cette justice à la plûpart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnoître ici que je les ai presque toûjours trouvés raisonnables, quoiqu'ils ne fussent pas exemts de défauts. Les enfans sont capables d'entendre raison plûtot qu'on ne pense, & ils aiment à être traités en gens raisonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion & ce sentiment d'honneur dont ils se piquent, & s'en servir autant qu'il est possible, comme d'un moien universel pour les amener où l'on veut.

ILS SONT aussi fort sensibles à la louange. Il faut profiter de ce foible, & tâcher d'en faire en eux une vertu. On courroit risque de les décourager, si on ne

les louoit jamais lorſqu'ils font bien. Quoique les louanges ſoient à craindre à cauſe de la vanité, il faut tâcher de s'en ſervir pour animer les enfans, ſans les enivrer. Car de tous les motifs propres à toucher une ame raiſonnable, il n'y en a point de plus puiſſant que l'honneur & la honte, & quand on a sû y rendre les enfans ſenſibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaiſir à être loués & eſtimés, ſurtout de leurs parens, & de ceux dont ils dépendent. Si donc on les careſſe, & qu'on leur donne des louanges lorſqu'ils font bien; ſi on les regarde froidement & avec mépris lorſqu'ils font mal, & qu'on ſe faſſe une loi d'en uſer toûjours de la ſorte avec eux, ce double traitement fera ſur leur eſprit infiniment plus d'effet que ni les menaces, ni les punitions.

Mais pour rendre cette pratique utile, il y a deux choſes à obſerver. Premièrement, quand les parens ou les maîtres ſont mal contens d'un enfant, & lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui ſont auprès de lui le traitent de la même manière, & que jamais il ne trouve à ſe conſoler dans les careſſes des gouvernantes ou des domeſtiques. Car pour lors il eſt forcé de ſe rendre, & il conçoit naturellement de l'averſion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En ſecond lieu, quand le mécon-

tentement des parens ou des maîtres a éclaté, il faut bien se donner de garde, ce qui arrive pourtant assez souvent, de remettre sur son visage bientôt après la même sérénité, & de caresser l'enfant à l'ordinaire. Car il se fait à ce manège, & sait que les réprimandes sont un orage de courte durée, qu'il n'a qu'à laisser passer. On doit donc ne les remettre dans ses bonnes graces qu'avec peine, & différer de leur pardonner jusqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la sincérité de leur repentir.

Les RECOMPENSES ne sont point à négliger pour les enfans; & quoiqu'elles ne soient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doive faire agir, cependant les unes & les autres peuvent devenir utiles à la vertu, & être pour elle un puissant éguillon. N'est-il pas avantageux qu'ils connoissent qu'en tout sens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien faire, & que leur intérêt, aussi bien que leur devoir, les porte à exécuter fidélement ce qu'on demande d'eux, soit pour l'étude, soit pour la conduite.

Mais il y a un choix à faire pour les récompenses. Une régle certaine sur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement assez d'attention, c'est qu'on ne doit point proposer sur cette idée ni des

parures & un bel habit, ni des friandises & de bons morceaux, ni d'autres choses de ce genre. La raison en est claire. C'est qu'en leur promettant ces choses en forme de récompenses, on les fait passer dans leur esprit pour des choses bonnes en elles-mêmes & désirables; & ainsi on leur inspire de l'estime pour ce qu'ils doivent mépriser. J'en dirois autant de l'argent, dont le désir est d'autant plus dangereux, qu'il est plus général, & qu'il ne fait que croître avec l'âge; si ce n'est que pouvant être emploié à de bons usages, il peut aussi être regardé comme un instrument de vertu, & comme un moien de faire du bien: & c'est sous cette idée qu'il faut le leur faire envisager. J'ai vû beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageoient leur argent en trois parts, dont l'une étoit destinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la dernière pour leurs menus plaisirs.

On peut récompenser les enfans par des jeux innocens, & mêlés de quelque industrie; par des promenades, où la conversation ne soit pas sans fruit; par de petits présens qui seront des espèces de prix, comme des tableaux ou des estampes; par des livres reliés proprement; par la vûe de choses rares & curieuses dans les arts & dans les métiers, comme est par exemple la manière de faire

les tapisseries aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie, & mille autres choses de ce genre. L'industrie des parens & des maîtres consiste à inventer de telles récompenses, à les varier, à les faire désirer & attendre, en gardant toûjours un certain ordre, & commençant toûjours par les plus simples, qu'il faut faire durer le plus longtems qu'il est possible. Mais en général il faut tenir exactement ce qu'on a promis, & s'en faire un point d'honneur & un devoir indispensable avec les enfans.

ARTICLE VIII.

Accoûtumer les enfans à être vrais.

UN DES vices qu'on doit avec le plus de soin tâcher de corriger dans les enfans, c'est le mensonge, dont on ne sauroit leur donner trop d'éloignement & d'horreur. Il en faut toûjours parler devant eux comme d'une chose basse, indigne, honteuse; qui deshonore entièrement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus mépriſable, & qu'on ne peut souffrir même dans des esclaves. J'ai parlé ailleurs de la manière dont on devoit punir les enfans sujets à ce défaut.

La dissimulation, les finesses, les mauvaises excuses en approchent fort,

& y conduiſent infailliblement. Il faut qu'un enfant ſache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes, qu'un ſimple déguiſement de la verité pour en couvrir une ſeule par de mauvaiſes excuſes. Quand il confeſſe ſans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de ſon ingénuité, & de lui pardonner ſa faute, ſans là lui reprocher ni lui en parler jamais dans la ſuite. Si cet aveu devenoit fréquent, & tournoit en habitude, ſeulement pour obtenir l'impunité, le maître y auroit moins d'égard, parce qu'il ne ſeroit plus qu'un jeu, & ne partiroit point d'un fonds de ſimplicité & de ſincérité.

Il faut que tout ce que les enfans voient & tout ce qu'ils entendent de la part des parens & des maîtres ſerve à leur faire aimer la verité, & à leur inſpirer le mépris de toute duplicité. Ainſi on ne doit jamais ſe ſervir d'aucune feinte pour les appaiſer, ou pour leur perſuader ce qu'on veut; ni leur faire des promeſſes ou des menaces, dont ils ſentent bien que l'exécution ne s'en ſuivra jamais. Par-là on leur enſeigne la fineſſe, à laquelle ils n'ont déja que trop de penchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre en état de n'en avoir jamais beſoin, & les accoûtumer à dire ingénuement ce qui leur fait plaiſir, ou ce qui leur

fait de la peine. Leur faire entendre que la fineſſe vient toûjours d'un mauvais fonds ; car on n'eſt fin qu'à cauſe qu'on ſe veut cacher, n'étant pas tel qu'on devroit être ; ou parce qu'on déſire des choſes qui ne ſont pas permiſes, ou, ſi elles le ſont, parce qu'on prend pour y arriver, des moiens qui ne ſont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfans le ridicule de certaines fineſſes qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont preſque toûjours un mauvais ſuccès, & qui ne ſervent qu'à les rendre mépriſables. Faites leur honte à eux-mêmes quand vous les ſurprendrez dans quelque diſſimulation. De tems en tems privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voûlu y arriver par la fineſſe ; & déclarez qu'ils l'obtiendront, quand ils le demanderont ſimplement & ſans détour.

C'eſt ſur ce point ſur-tout qu'il faut les piquer d'honneur. Leur faire comprendre la différence qu'il y a entre un enfant vrai & ſincère, ſur la parole de qui l'on peut compter, à qui l'on ſe fie pleinement, & que l'on regarde comme incapable non-ſeulement de menſonge & de fourberie, mais du plus léger déguiſement ; & un autre enfant à l'égard de qui on eſt toûjours en ſoupçon, de qui l'on croit avoir toûjours raiſon de ſe défier ; * & aux paroles duquel on n'ajoû-

* *Mendaci homini, ne verum quidem dicenti credere ſolemus.* Cic. *lib.* 2. *de Divin.* n. 149.

te pas foi lors même qu'il dit la vérité. On a soin de leur mettre souvent devant les yeux ce que Cornélius Népos remarque au sujet d'Epaminondas, (& Plutarque en dit autant d'Aristide) qu'il aimoit tellement la verité, que jamais il ne mentoit même en riant : *A deo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.*

Cornel. Nep. in Epam.

ARTICLE IX.

Accoûtumer les jeunes gens à la politesse, à la propreté, à l'exactitude.

La Politesse extérieure est une des qualités que les parens désirent le plus dans leurs enfans, & à laquelle ils sont pour l'ordinaire plus sensibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font est fondé sur l'usage qu'ils ont du monde, où ils savent qu'on juge presque de tout par le dehors. En effet le manque de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, & fait que la vertu même paroît moins estimable & moins aimable. Un diamant brut ne ne sauroit servir d'ornement: il faut le polir pour le faire paroître avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfans civils & polis.

Quand je parle ainsi, je n'entens pas qu'on doive beaucoup exercer les enfans

ſur tous les rafinemens de la civilité, ni qu'on doive les dreſſer par meſure & par méthode à toutes ces cérémonies compaſſées qui régnent dans le monde. Ce petit manége n'eſt bon qu'à leur jetter du faux dans l'eſprit, & à les remplir d'une ſotte vanité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne conſiſte qu'en des formules de complimens fades, & cette affectation de tout faire par régle & par meſure, eſt ſouvent plus choquante qu'une ruſticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échaperont ſur cette matière. Un abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaiſe grace, un compliment mal tourné : tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis aſſaiſonnés de douceur & de bonté, mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en faſſe honte devant les compagnies, & encore moins qu'on les en puniſſe avec ſévérité. L'uſage du monde aura bien-tôt corrigé ces défauts.

L'important eſt d'aller au principe, à la racine du mal, & de combattre dans les jeunes gens certaines diſpoſitions directement oppoſées aux devoirs communs de la ſocieté & du commerce : une groſſiéreté féroce & ruſtique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut

plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on se trouve ; un amour de soi-même, qui n'est attentif qu'à ses commodités & à ses avantages ; une hauteur & une fierté, qui nous persuadent que tout nous est dû, & que nous ne devons rien aux autres ; un esprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condamne tout, & ne cherche qu'à faire peine. Voilà les défauts auxquels il faut déclarer une guerre ouverte. De jeunes gens qui auront été accoûtumés à avoir de la complaisance pour leurs compagnons, à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, & à ne se point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres : de jeunes gens de ce caractère auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les régles de la politesse & de la civilité.

Il est à souhaiter aussi que les enfans s'accoûtument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude : qu'ils prennent soin de leur extérieur, sur tout les Dimanches & les Fêtes, & les jours qu'ils ont à sortir ; que dans leur chambre & sur leur table tout soit rangé, & qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque chose, chaque livre, à leur place, quand ils s'en sont servi : qu'ils se rendent à leurs différens devoirs au moment précis & marqué. Cette exactitude est d'une grande

importance pour tous les tems & toutes les conditions de la vie.

Tout cela eſt à ſouhaiter, mais ne doit point, ce me ſemble, être exigé avec dureté, ni ſous peine du châtiment. Car il faut toûjours bien diſtinguer les fautes qui viennent de la légéreté de l'âge, de celles qui partent d'un fonds d'indocilité & de mauvaiſe volonté. Je prie le Lecteur de vouloir bien me pardonner, ſi quelquefois je prens la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étois chargé de la conduite de la Jeuneſſe. Ce n'eſt point, ce me ſemble, par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire ſentir l'utilité des avis que je donne. J'étois venu à bout au Collége de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des perſonnes de dehors qui entroient dans la cour pendant leur récréation, & exacts preſque juſqu'au ſcrupule à ſe rendre à chaque exercice au premier ſon de la cloche: mais ce n'étoit point par menaces, ni par châtimens. Je les louois, en public & les remerciois de l'honnêteté qu'ils témoignoient aux étrangers, dont chacun me faiſoit compliment, & de la promptitude avec laquelle ils quittoient leur jeu, parce qu'ils ſavoient que cela me faiſoit plaiſir. J'ajoûtois quelquefois qu'il y en avoit certains qui manquoient à ces

petits devoirs, par inadvertance sans doute, ce qui n'étoit pas étonnant dans l'ardeur du jeu : je les priois cependant d'y faire attention, & de suivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces manières honnêtes me réussissoient beaucoup mieux, que n'auroient pû faire toutes les réprimandes & toutes les menaces.

ARTICLE X.

Rendre l'Etude aimable.

C'EST ICI l'un des points les plus importans en matière d'éducation, & en même tems l'un des plus difficiles. La preuve en est que parmi un très grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite ; il s'en trouve très peu qui soient assez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs disciples.

Le succès, en ce point, dépend beaucoup des premières impressions ; * & la grande attention des maîtres chargés d'enseigner les premiers élemens, doit être de faire ensorte qu'un enfant qui n'est point encore capable d'aimer l'étude, ne la prenne point dès lors en

* Id imprimis cavere semel præceptam, etiam oportebit, ne, studia qui ultra rudes annos refor- amare nondum potest, mideat. *Quinct. lib.* 1. *cap.* 1. oderit ; & amaritudinem

aversion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord sentie ne le suive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude soit pour lui comme un jeu ; qu'on lui fasse de petites interrogations ; qu'on l'anime par la louange ; qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même, & de se savoir bon gré d'avoir appris quelque chose. Quelquefois, ce qu'il refusera d'apprendre, on l'enseignera à un autre, pour le piquer de jalousie : on proposera de petites disputes, où on lui laissera croire qu'il a souvent le dessus : on l'amorcera aussi par de petites récompenses, auxquelles cet âge est sensible.

* Mais le grand secret, dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude aux enfans, c'est que le maître sache lui-même s'en faire aimer. A ce prix, ils l'écoûtent volontiers, ils se rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils se font un plaisir de prendre ses leçons : ils reçoivent ses avis & ses corrections de bonne grace, ils sont sensibles à ses louanges, ils s'efforcent de mériter son amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfans, comme dans tous les hommes, un fond naturel de cu-

* Discipulos id unum sa studia ament.... multum moneo, ut præceptores suos non minùs quàm ipsa studio. *Quint. lib. 2. cap. 9.*

riosité, c'est-à-dire un désir de connoître & d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout est nouveau pour eux, ils font des questions, ils interrogent, ils demandent le nom & l'usage de tout ce qui se présente à leurs yeux. Il faut leur répondre sans témoigner, ni peine ni chagrin, louer leur curiosité, la satisfaire par des réponses nettes & précises, ne leur en jamais donner de trompeuses & d'illusoires; car bientôt ils s'en aperçoivent & s'en rebutent.

En tout art, & en toute science, les élémens & les principes ont toûjours quelque chose de sec & de rebutant. C'est pour cela qu'il est bien important d'abréger & de faciliter ceux des langues quon apprend aux enfans, & d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément :

Pueris dant crustula blandi
Doctores, elementa velint ut discere prima.

Par la même raison je croi la méthode de commencer par faire expliquer des Auteurs préférable à celle de faire composer des thémes : parce que celle-ci est plus pénible, plus ennuieuse, & qu'elle attire aux enfans plus de réprimandes & de châtimens.

Quand ils sont élevés en particulier, un maître habile & attentif met tout en

uſage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur tems : il étudie leur goût : il conſulte leur humeur : il mêle le jeu au travail : il paroît leur en laiſſer le choix : il ne fait point une régle de l'étude : il en excite quelquefois le déſir par le refus même, & par la ceſſation, ou plûtot par l'interruption : en un mot il ſe tourne en mille formes, & invente mille adreſſes pour arriver à ſon but.

Au Collége ce moien n'eſt preſque point praticable. Dans une chambre commune, dans une claſſe nombreuſe, la diſcipline & le bon ordre demandent qu'on ſuive une régle uniforme, & que tous la ſuivent exactement : & c'eſt ce qui en rend la conduite très difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'adreſſe à un maître, pour tenir en main & conduire les rénes de tant d'eſprits d'un caractère tout différent ; les uns vifs & impétueux, les autres lents & phlegmatiques ; ceux-ci qu'il faut arrêter ; ceux-là auſquels il faut lâcher la bride : pour manier, dis-je, en même tems tous ces eſprits, de ſorte pourtant que, malgré cette différence de tempéramens, il les faſſe tous marcher de concert, & les amene tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'eſt-là ce qui demande le plus d'habileté & de prudence.

On ne parvient-là que par beaucoup

de douceur, de raiſon, de modération, de ſang froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vûe ce grand principe, que l'étude dépend de la volonté, qui ne ſouffre point de contrainte : *Studium diſcendi, voluntate, quæ cogi non poteſt, conſtat.* On peut bien contraindre le corps, faire demeurer un écolier à ſa table malgré lui, doubler ſon travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui eſt impoſée, le priver pour cela du jeu & de la récréation. Eſt-ce étudier, que de travailler ainſi comme un forçat ; & que reſte-t-il de cette ſorte d'étude, ſinon la haine & des livres, & de la ſcience, & des maîtres, ſouvent pour tout le reſte de la vie ? C'eſt donc la volonté qu'il faut gagner : & elle ſe gagne par la douceur, l'amitié, la perſuaſion, & ſur-tout par l'attrait du plaiſir. *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

Comme nous naiſſons pareſſeux, ennemis du travail, & encore plus de la contrainte, il n'eſt pas étonnant que tout le plaiſir ſe trouvant d'un côté, & tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude, tout le plaiſir dans le divertiſſement, un enfant ſupporte l'une impatiemment, & courre ardemment après l'autre. L'habileté du maître conſiſte à jetter de l'agrément dans l'étude, & à y faire trouver de la douceur. Le jeu & la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'eſt de quoi nous avons à parler dans l'article ſuivant.

ARTICLE XI.

Accorder du repos & de la récréation aux enfans.

BIEN des raisons obligent d'accorder du repos & de la récréation aux enfans. Premièrement, le soin de leur santé, qui doit marcher avant celui de la science. Or rien n'y est plus contraire qu'une application trop longue & trop suivie, qui use insensiblement & affoiblit les organes encore tendres dans cet âge, & incapables de soûtenir de grands efforts. Ce qui me donne occasion d'avertir & de prier les parens de ne pas trop pousser leurs enfans pour l'étude dans les premières années, & de se défier d'un plaisir flateur qu'ils trouvent à les voir briller avant le tems. Car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité, & que ces progrès avancés ressemblent à ces semences qu'on jette sur la surface de la terre, & qui lévent incontinent, mais n'ont point de racines : rien n'est plus pernicieux à la santé des enfans que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en apperçoive pas d'abord le mauvais effet.

Quintil. lib. 1. cap. 3.

S'ils sont nuisibles au corps, ils ne sont pas moins dangereux pour l'esprit, * qui

* Ea quoque, quæ sensu carent, ut servare vim suam possint, alterna quiete retenduntur. *Ibid.*

s'épuiſſe & s'émouſſe par une application continue, & qui, auſſi bien que la terre, a beſoin pour conſerver ſa force & ſa vigueur, d'une alternative réglée de travail & de repos.

D'ailleurs, & nous avons déja touché cette troiſième raiſon, les jeunes gens, après s'être un peu délaſſés, ſe remettent plus gaiement & de meilleur cœur à l'étude, & ce petit relâche les anime d'un nouveau courage; au lieu que la contrainte les ſouléve & les rebute. *Quintil.*

J'ajoûte avec Quintilien, & les jeunes gens ſans doute ne me déſavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puiſque ſouvent elle eſt une marque de vivacité. En effet peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant, qui dans cet âge naturellement vif & gai, eſt toûjours triſte, morne, & indifférent, même pour le jeu.

* Mais en cela, comme en tout, il y a un ſage milieu à garder, qui conſiſte à ne pas leur refuſer le divertiſſement, de

Ut fertilibus agris non eſt imperandum: cito enim exhauriet illos nunquam intermiſſa fecunditas: ita animorum impetus aſſiduus labor frangit..... Naſcitur ex aſſiduitate laborum, animo-rum hebetatio quædam & languor. *Senec. de tranq. an. cap* 15.

* Modus tamen ſit remiſſionibus, ne aut odium ſtudiorum faciant negatæ, aut otii conſuetudinem ni-miæ. *Ibid.*

peur qu'ils ne prennent l'étude en averſion ; & à ne pas auſſi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoûtument à l'oiſiveté.

Le choix, ſur ce point, demande quelque attention. Ce n'eſt pas qu'il faille ſe mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaiſirs : ils en inventent aſſez eux-mêmes. Il ſuffit de les laiſſer faire, & de les obſerver ſans contrainte, pour les modérer quand ils s'échauffent trop.

Les divertiſſemens qu'ils aiment le mieux, & qui leur conviennent auſſi davantage, ſont ceux où le corps eſt en mouvement. Ils ſont contens, pourvû qu'ils changent ſouvent de place. Une bale, un volant, un ſabot, ſont fort de leur goût ; auſſi bien que la promenade & la courſe.

Il y a des jeux d'induſtrie, où l'inſtruction eſt mêlée au divertiſſement, qui peuvent quelquefois trouver leur place, lorſque le corps eſt moins diſpoſé à ſe remuer, ou que le tems & la ſaiſon obligent de ſe renfermer.

Comme le jeu eſt deſtiné à délaſſer, je ne ſai ſi l'on devroit communément permettre aux enfans ceux qui appliquent preſque autant que l'étude. Jacques I. roi de la grande-Brétagne, dans l'inſtruction qu'il a laiſſée à ſon fils pour bien régner, entre autres avis qu'il lui

donne ſur le jeu, lui interdit celui des échets, par la raiſon que c'eſt plûtot une étude qu'un délaſſement.

Les jeux de hazard, tels que ſont ceux des cartes & des dés, devenus ſi forts à la mode dans le monde, méritent bien plus d'être interdits aux jeunes gens. C'eſt une honte pour notre ſiécle, que des perſonnes raiſonnables ne puiſſent paſſer enſemble quelques heures, ſi elles n'ont les cartes à la main. Les écoliers ſeront heureux, s'ils remportent du Collége, & s'ils conſervent long-tems, l'ignorance & le mépris de toutes ces ſortes de jeux.

En fait d'éducation c'eſt un principe, qu'on ne peut trop inculquer aux parens ni aux maîtres, de tenir les enfans généralement pour tout dans le goût des choſes ſimples. Il ne faut ni de grands aprêts de viandes pour les nourrir; ni de grands divertiſſemens pour les réjouir. Le tempérament de l'ame ſe gâte, auſſi bien que le goût, par la recherche des plaiſirs vifs & piquans. Et comme l'uſage des ragoûts fait que les viandes communes, & aſſaiſonnées ſimplement, deviennent fades & inſipides: auſſi les grands ébranlemens de l'ame préparent l'ennui & le dégoût par raport aux divertiſſemens ordinaires de la Jeuneſſe.

On voit, dit M. de Fénelon, des parens, aſſez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfans aux ſpec-

tacles publics. Ils prétendent, en mêlant ainsi le poison avec l'aliment salutaire, leur donner une bonne éducation ; & ils la regarderoient comme triste & austère, si elle ne souffroit ce mélange du bien & du mal. Il faut avoir bien peu de connoissance de l'esprit humain, pour ne pas voir que ces sortes de divertissemens ne peuvent manquer de dégoûter les jeunes gens de la vie sérieuse & occupée, à laquelle pourtant on les destine, & de leur faire trouver fades & insupportables les plaisirs simples & innocens.

ARTICLE XII.

Former les jeunes gens au bien par ses discours & par ses exemples.

Ce que je viens de dire, marque combien ce devoir est indispensable pour les maîtres, puisque souvent c'est contre les discours & les exemples des peres & des meres qu'il faut prémunir les enfans, aussi bien que contre les faux préjugés & les mauvais principes qui se débitent ordinairement dans les conversations, & qui sont autorisés par une pratique presque générale. * Ils doivent leur tenir lieu

* Non licet ire recta via : trahunt in pravum parentes, trahunt servi... Sit ergo aliquis custos, & aurem subinde pervellat, abigatque rumores, & reclamet populis laudantibus... Itaque monitio-

de

de ce gardien & de ce moniteur, dont Sénéque parle si souvent, pour les préserver ou pour les délivrer des erreurs populaires, & pour leur inspirer des principes conformes à la droite & saine raison. Il faut donc qu'eux-mêmes en soient bien pénétrés : qu'ils pensent & parlent toujours avec sagesse & vérité. * Car rien ne se dit impunément devant les enfans, & c'est sur les discours qu'ils entendent qu'ils réglent leurs désirs & leurs craintes.

C'est pour cette raison que Quintilien, comme nous l'avons déja remarqué, recommande aux maîtres de parler souvent à leurs disciples de l'honnêteté & de la justice : & Sénéque nous apprend les merveilleux effets que produisoient sur lui les vives exhortations du sien. L'endroit est parfaitement beau. „ ** A peine, dit-„ il, peut-on s'imaginer l'impression que „ de tels discours sont capables de faire. „ Car l'esprit encore tendre des jeunes „ gens se laisse volontiers tourner du côté „ de la vertu. Comme ils sont dociles „

nibus crebris, opiniones, quæ nos circumsonant, compescamus. *Senec. Ep.* 94.

* Nulla ad aures pueri vox impune perfertur. Nocent qui optant, nocent, qui execrantur. Nam & horum imprecatio in illorum amor malè donaret bene optando. *Ibid.*

** Verisimile non est, quantum proficiat talis oratio.... Facillimè enim tenera conciliantur ingenia ad honesti rectique amorem. Adhuc decilibus leviterque corruptis injicit manum veritas, falsos nobis metus inserit, si advocatum idoneum nacta est. *Senec. Epist.* 108.

„ & que la corruption ne les a pas enco-
„ re beaucoup infectés, la vérité les
„ saisit aisément, pourvû qu'un Avocat
„ intelligent plaide sa cause devant eux,
„ & leur parle en sa faveur. Pour moi,
„ quand j'entendois Attalus invectiver
„ contre les vices, contre les erreurs,
„ contre les désordres de la vie, le genre
„ humain me faisoit pitié, & je ne trou-
„ vois de grand & d'estimable qu'un
„ homme capable de penser de la sorte.
„ Quand il s'attachoit à faire valoir les
„ avantages de la pauvreté, & à prou-
„ ver que tout ce qui est au delà du né-
„ cessaire ne peut être regardé que com-
„ me une charge inutile & un fardeau
„ incommode, il me donnoit envie de
„ sortir pauvre de son école. S'il se met-
„ toit à décrier nos voluptés, à louer
„ la chasteté du corps, la frugalité de
„ la table, la pureté de l'ame; je me
„ sentois disposé à renoncer aux plaisirs
„ les plus permis & les plus légitimes.

Il est encore une autre voie plus courte & plus sûre pour conduire les jeunes gens à la vertu : c'est celle de l'exemple. Car le langage des actions est tout autrement fort & persuasif, que celui des paroles : *Longum iter est per præcepta, breve & efficax per exemplа.* C'est un grand bonheur pour de jeunes gens de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle; dont les actions

Senec. Epist. 6

Senec. Epist. 52.

ne démentent jamais les leçons ; qui faſſent ce qu'ils conſeillent, & évitent ce qu'ils blâment ; & qu'on admire encore plus lorſqu'on les voit, que lorſqu'on les entend.

Paroit-il manquer quelque choſe à ce que j'ai dit dans ce chapitre ſur les différens devoirs d'un maître, & les parens ne ſe croiroient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfans ? Cependant je prie le Lecteur d'obſerver que tout ce que j'ai dit juſqu'ici, je l'ai puiſé uniquement dans le paganiſme : que ce ſont Lycurgue, Platon, Cicéron, Sénéque, Quintilien, qui m'ont prêté leurs penſées, & fourni les régles que j'ai preſcrites : que ce que j'ai emprunté des autres Auteurs, ne ſort point de la ſphére des premiers, & ne s'éléve point au-deſſus des maximes & des idées payennes. Il manque donc encore quelque choſe aux devoirs du maître : & c'eſt de quoi il me reſte à parler dans le dernier article.

ARTICLE XIII.

Piété : religion : zéle pour le ſalut des enfans.

SAINT AUGUSTIN * dit que quelques

* Ille liber mutavit affectum meum, & vota ejus cordis incredibili : ſapientiæ concupiſcebam mea ac deſideria fecit & ſurgere jam cœperam, alia .... Immortalitatem ut ad te redirem .... Fo-

charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron qui avoit pour titre Hortensius, dont la lecture avoit préparé la voie à sa conversion, en lui inspirant un vif désir de la sagesse, il sentoit pourtant qu'il y manquoit quelque chose, parce qu'il n'y trouvoit point le nom de Jesus-Christ; & que tout ce qui ne portoit point ce nom divin, quelque bien pensé, quelque bien écrit, & quelque vrai qu'il pût être, n'enlevoit point entiérement son cœur. Il me semble aussi que mes Lecteurs ont dû n'être pas tout-à-fait contens, & trouver quelque chose à dire dans ce que j'ai raporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant nulle part le nom de Jesus-Christ, & ne découvrant nulles traces de christianisme dans des préceptes qui regardent l'éducation des enfans chrétiens.

C'est de dessein formé que j'en ai usé de la sorte pour mieux faire sentir combien nous serions condamnables si nous nous contentions de ce qu'on auroit lieu d'exiger des maîtres payens, & si même nous n'allions pas aussi loin qu'eux. En effet le christianisme est l'ame & le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé jusqu'i-

titer excitabar sermone illo & accendebar, & ardebam: & hoc solum me in tanta flagrantia refrangebat, quòd nomen Christi non erat ibi.... Quicquid sine hoc nomine fuisset, quamvis litteratum & expolitum & veridicum, non me totum rapiebat, *Conf. lib. 3. cap. 4.*

ci. C'eſt le chriſtianiſme qui les anime, qui les éléve, qui les annoblit, qui les perfectionne, & qui leur donne un mérite, dont Dieu ſeul eſt le principe & le motif, & dont Dieu ſeul peut être la digne récompenſe.

Qu'eſt-ce qu'un maître chrétien, chargé de l'éducation de jeunes gens? C'eſt un homme, entre les mains de qui Jeſus-Chriſt a remis un certain nombre d'enfans, qu'il a rachetés de ſon ſang, & pour leſquels il a donné ſa vie; en qui il habite comme dans ſa maiſon & dans ſon temple; qu'il regarde comme ſes membres, comme ſes freres & ſes cohéritiers, dont il veut faire autant de rois & de prêtres, qui régneront & ſerviront Dieu avec lui & par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t'il confiés? Eſt-ce préciſément pour en faire des poétes, des orateurs, des philoſophes, des ſavans? Qui oſeroit le dire, ou même le penſer? Il les leur a confiés, pour conſerver en eux le précieux & l'ineſtimable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur ame par le batême, pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui eſt la fin & le but de l'éducation des enfans: tout le reſte ne tient lieu que de moiens. Or quelle grandeur, quelle nobleſſe une commiſſion ſi honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres! Mais quel ſoin, quelle attention, quelle vigilance, &

sur-tout quelle dépendance de Jesus-Christ ne demande-t-elle point ?

C'est cette dernière qualité qui fait tout le mérite, & en même-tems toute la consolation des maîtres. Ils ont besoin, pour conduire les enfans, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle consolation pour un maître d'être intimement persuadé que c'est Jesus-Christ qui donne toutes ces qualités, & que c'est à une prière humble & persévérante qu'il les accorde; & de lui pouvoir dire avec les Prophétes : *C'est vous, Seigneur, qui êtes ma patience & ma force; c'est vous qui êtes ma lumière & mon conseil; c'est vous qui me soûmettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi même un seul moment. Accordez-moi, pour la conduite des autres, & pour mon propre salut, l'esprit de sagesse & d'intelligence, l'esprit de conseil & de force, l'esprit de science & de pieté, & sur-tout l'esprit de la crainte du Seigneur.*

Quand un maître a reçû cet esprit, il n'y a plus rien à lui dire: cet esprit est un maître intérieur, qui lui dicte & lui enseigne tout, & qui dans chaque occasion lui montre & lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçû, c'est lorsqu'on se sent un grand zéle pour le salut des enfans, qu'on est touché de leurs dangers, qu'on est sensible à leurs fautes, qu'on fait souvent réflexion de

quel prix eſt l'innocence qu'ils ont reçûe dans le batême, combien il eſt difficile de la réparer quand une fois on l'a perdue; quel compte nous en demandera Jeſus-Chriſt qui nous a comme placés en ſentinelle pour la garder, ſi l'homme ennemi pendant notre ſommeil leur enléve un ſi précieux tréſor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faiſoit continuellement retentir aux oreilles de Moyſe le conducteur de ſon peuple: „ Portez-les „ dans votre ſein, comme une nourrice „ a accoûtumé de porter ſon petit enfant. *Porta eos in ſinu tuo, ſicut portare ſolet nutrix infantulum.* Il doit éprouver quelque choſe de la tendreſſe & de l'inquiétude de ſaint Paul à l'égard des Galates pour qui il ſentoit les douleurs de l'enfantement, juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt fût formé en eux. *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Chriſtus in vobis.* *Num.* 11, 12. *Gal.* 4 19.

Je ne puis m'empêcher d'adreſſer ici aux maîtres quelques-uns des avis qu'on trouve dans une *Lettre à une Supérieure ſur ſes obligations*, ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement. *Lettres de morale & de piété, chez la Veuve Eſtienne Tome I.*

1. Le premier moien de conſerver le dépôt qui vous a été confié, & de le multiplier, eſt de travailler avec un zéle nouveau à votre propre ſanctification. Vous êtes l'inſtrument dont Dieu veut ſe ſervir pour les enfans: il faut donc que vous lui

soyiez étroitement uni. Vous êtes le canal: il faut donc que vous soyiez rempli. Vous devez attirer les bénédictions sur les autres: il ne faut donc pas les détourner de dessus votre tête.

2. Le second moien est de ne point espérer de fruit, si vous ne travaillez au nom de Jesus-Christ, c'est-à-dire comme il a travaillé lui-même à la sanctification des hommes.* Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées.... Son humilité & sa douceur ont été étonnantes.... Il a donné sa vie & son sang pour ses brebis. Voilà l'exemple des Pasteurs: voilà le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de dessus ce divin modéle. Enfantez ainsi, nourrissez ainsi vos éléves, devenus vos enfans. Songez moins à les réprendre, qu'à vous en faire aimer, & ne pensez a vous en faire aimer que pour mettre l'amour de Jesus-Christ dans leurs cœurs, & à vous effacer après cela s'il se peut de leur esprit.

3. Le troisième moien est de ne rien attendre de vos soins, de votre prudence, de vos lumières, de votre travail; mais de la seule grace de Dieu. Il benit rarement ceux qui ne sont pas humbles..... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arrosons & plantons en vain, s'il ne donne l'accroissement.

* Cœpit facere & docere. *Act.* 1. 1.
Potens in opere & sermone, *Luc.* 24. 19.

On croit faire merveille en multipliant les paroles : on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtimens. Cela peut être utile quelquefois : mais il faut que la grace le rende utile ; & quand on attend tout de ces moiens, on met un obstacle secret à la grace, qui est justement refusée à la présomption humaine, & à une confiance orgueilleuse.

4. Si vos discours & vos soins sont benis de Dieu, ne vous en attribuez point le succès : n'écoutez point la voix secrette de votre cœur qui s'applaudit : n'écoutez point celle des hommes qui vous séduisent. Si votre travail paroît inutile, ne vous découragez point : ne désespérez ni de vous, ni des autres : ne vous relâchez point. Les momens que Dieu s'est réservés ne sont connus que de lui. Il vous rendra le matin la récompense de votre travail pendant la nuit. Il a paru inutile : mais il ne l'étoit pas pour vous. Le soin vous étoit recommandé, & non le succès.

SECONDE PARTIE.

DEVOIRS PARTICULIERS

Par raport à l'éducation de la Jeunesse.

LEs différens devoirs que j'ai à examiner dans cette seconde partie, re-

gardent le Principal du Collége, les Régens, les Parens, les Précepteurs, les Ecoliers.

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du Principal.

LE PRINCIPAL d'un Collége en est comme l'ame, qui met tout en mouvement, & qui préside à tout. C'est sur lui que roule le soin d'établir le bon ordre, de maintenir la discipline, de veiller en général sur les études & sur les mœurs. On comprend aisément combien un tel poste est important pour le bien public, & combien en même-tems il est difficile à remplir. Il seroit à souhaiter, ce semble, que celui qui se trouve à la tête des Professeurs fût en tout le premier; qu'il pût en tout servir de conseil & de modéle; & qu'il possédât parfaitement tout ce qu'on enseigne aux jeunes gens, grammaire, belles lettres, rhétorique, philosophie, pour être en état de bien juger & de l'habileté des maîtres, & du progrès des disciples. Mais on peut suppléer au défaut de quelques-unes de ces connoissances par d'autres qualités encore plus essentielles & plus nécessaires. Une maison est heureuse, quand Dieu lui donne pour chef un homme qui a l'esprit de gouvernement, un caractère liant & sociable, un

jugement solide, une humble & prudente docilité, un désintéressement parfait; & qui n'entre dans cette place que par des vûes de religion, & nullement par des motifs humains. Alors le succès est immanquable. Car on peut dire, sans crainte de se tromper, & l'expérience en est un bon garand, que c'est le mérite du Principal qui contribue le plus à la réputation d'un Collége.

Il y a quatre ou cinq choses sur-tout qui font l'objet des soins & de l'attention du Principal: la nourriture, les études, la discipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus brièvement qu'il me sera possible.

ARTICLE PREMIER.

De la nourriture des Pensionnaires.

CE QU'UN PERE est dans sa famille, le Principal l'est dans un Collége. Il doit donc avoir l'attention & la tendresse d'un pere, & donner ses premiers soins à la santé des enfans, qui est la base & le fondement de tout le reste. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui jointe au mouvement & à l'exercice, sert à faire croître les enfans, à les fortifier, à leur donner une bonne constitution, & à les mettre en état de soutenir les fatigues des différens états où la Providence les appellera un jour. Pour cela il faut que la nour-

riture soit simple, mais bonne, solide, & réglée.

Le moien que la nourriture soit telle qu'elle doit être, & ceci me paroît un principe essentiel en matière d'économie, c'est de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre : le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le meilleur beurre, &c. & j'ai connu par expérience qu'il n'en coûtoit pas beaucoup plus, sur-tout si l'on a soin de paier régulièrement ceux qui font les fournitures, moiennant quoi l'on est assûré d'être toûjours bien servi.

Un obstacle à la régle que j'établis ici, seroit de la part du Principal un grand désir d'amasser du bien. Mais je ne dois soupçonner personne d'une disposition d'ame si éloignée du caractère d'un homme de lettres & d'un homme d'honneur, * qui sait mieux que tout autre que ce seroit dégrader son ministère que de l'exercer par des vûes basses d'intérêt, & de mettre à prix le soin qu'il prend d'élever la jeunesse. Il est bien juste que les peines qu'on se donne en ce genre, qui font la partie la plus onéreuse & la plus inquiétante du gouvernement d'un Collége, soient récompensées même temporellement. Un

* Quis ignorat quin id vendere operam, nec elelonge sit honestissimum, vare tanti beneficii auac liberalibus disciplinis doritatem ? *Quintil. lib.* & illo quem exigimus 12. *cap.* 7.
animo dignissimum, non

Principal, pour bien faire toutes choſes, & agir en tout généreuſement, doit être à ſon aiſe & au large. Mais le moien d'y parvenir, (& pluſieurs en ont fait une heureuſe expérience) c'eſt de ne rien épargner pour la nourriture des Penſionnaires.

Il* ne ſuffit pas que le Principal ſoit lui-même déſintéreſſé & généreux: il faut qu'il inſpire les mêmes ſentimens à ceux qui ſous ſon nom & à ſa place ſeront chargés de l'économie, & qu'il veille exactement ſur leur conduite, dont il eſt reſponſable au public. Une marque ſure qu'il déſire ſincérement de remplir en cela ſon devoir, c'eſt de donner aux maîtres ſur cet article, comme dans tout le reſte, une entière liberté de lui porter leurs plaintes, de les y exhorter publiquement, de déclarer que ce ſera lui faire plaiſir que d'en uſer avec lui de la ſorte, de recevoir leurs remontrances d'une manière qui le prouve, & ſur-tout d'en faire l'uſage que la juſtice & la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine qu'une telle démarche cauſe naturellement, il pourroit leur indiquer dans le Collége quelque perſonne, comme le ſous-Princi-

* His in rebus jam te uſus ipſe profecto erudivit, nequaquam ſatis eſſe ipſum haſce habere virtutes, ſed circumſpicien-dum diligenter, ut in hac cuſtodia provinciæ non te unum ſed omnes miniſtros imperii tui ſociis, & civibus, & reip. præſtare videare. *Cic Epiſt.* 1. *lib.* 1. *ad Q. fratr.*

pal, ou quelque autre, avec qui ils s'expliqueront plus volontiers & plus librement. Il doit compter que c'eſt là l'unique moien d'arrêter les diſcours.

Les maîtres, de leur côté, doivent ſur cet article marquer beaucoup de modération, & ne jamais ſe plaindre à table des mets qu'on y ſert, pour ne point accoûtumer leurs écoliers à une trop grande délicateſſe ſur le boire & ſur le manger, & pour ne point autoriſer par leur exemple un eſprit de plainte & de murmure, qui n'eſt propre qu'à ſemer la diviſion, & à fomenter le mécontentement dans un Collége. Il faut ſe ſouvenir que quelque attention & quelque bonne volonté qu'ait un Principal, il eſt impoſſible que dans une grande économie il n'échape quelques fautes & quelques négligences, que la prudence & la charité des maîtres doivent couvrir & diſſimuler.

A LA BONNE nourriture on doit joindre la propreté, qui en reléve le prix & en fait l'aſſaiſonnement. Il faut que le linge ſoit blanc, la vaiſſelle bien écurée, les ſalles où l'on mange balaiées réguliérement tous les jours après le repas, & chaque choſe toûjours rangée à ſa place. L'Univerſité, dans ſes ſtatuts, entre ſur cela dans un détail, qui montre combien elle juge cette attention importante. Un Principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ſes

Stat. 28. Append.

loins, & il faut qu'il puiſſe dire de lui-même ce que nous liſons dans Horace.

Ep. 5. lib. 1.

Hæc ego procurare & idoneus imperor, & non
Invitus : ne turpe toral, ne ſordida mappa
Corruget nares : ne non & cantharus & lanx
Oſtendat tibi te.

Le même Poëte, dans un autre endroit, remarque que cette propreté ne demandant point de dépenſe, mais ſeulement un peu de ſoin & d'exactitude, la négligence en ce point n'eſt pas pardonnable.

Vilibus in ſcopis, in mappis, in ſcobe, quantus
Conſiſtit ſumptus ? neglectis flagitium ingent.

Satyr. 4. l. 2.

ARTICLE II.

Des Etudes.

Comme le choix des Régens dépend uniquement du Principal, on peut dire pour cette raiſon que c'eſt de lui que dépend le ſuccès des études. Ce choix eſt une des parties les plus importantes de ſon miniſtère, & qui a de plus grandes ſuites, ſoit par raport au bien public, ſoit par raport à la perſonne du Principal même.

Quel avantage n'eſt-ce point pour la Jeuneſſe, quel honneur pour l'Univerſité, quand un Principal met en place des Régens qui ſe diſtinguent par

beaucoup d'érudition, qui brillent au dehors par des compositions ou par des actions publiques, & qui à ces qualités éclatantes en joignent d'autres non moins nécessaires, le talent d'enseigner & de conduire, l'autorité, la probité, la piété ! Mais quel poids accablant pour lui, si par des vues humaines il nomme des Régens peu capables de s'acquitter de leurs fonctions ! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit, lui sera reproché : & tout le mal qui suivra un choix imprudent & téméraire, sera sur son compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber son choix sur ceux que Dieu destine aux emplois ; c'est-à-dire sur ceux à qui il a donné les qualités nécessaires pour les remplir : autrement, c'est mépriser ses dons, & rejetter ce qu'il a choisi. L'Université, en donnant aux Principaux le droit d'élire les Régens, leur enjoint de s'assûrer auparavant de leur capacité, & encore plus de leur probité, afin qu'ils soient en état d'instruire les jeunes gens dans les Belles Lettres, & de les former aux bonnes mœurs.

Statut. Facult. Art. *Gymnasiarchæ ad docendam & regendam juventutem pædagogos & magistros probatæ vitæ & doctrinæ recipiant & admittant. . . . . quorum mores imprimis spectandi, ut pueri ab his & literas simul discant, & bonis moribus imbuantur.*

Ce n'est ni la chair, ni le sang, ni le pays & la patrie, qu'il faut consulter dans un tel choix, mais l'utilité publique. S'il étoit permis de comparer les petites choses aux grandes, on exhorteroit le Principal à se souvenir d'une belle parole d'un Empereur Romain, & d'imiter sa conduite. C'est Galba, lorsqu'il adopta Pison. „ Auguste, lui dit-il, s'est „ cherché un successeur dans sa famille : „ pour moi j'en ai cherché un dans tou- „ te l'étenduë de l'Empire. *Augustus in domo successorem quæsivit, ego in Republica.* Nous * devons regarder comme notre plus proche parent & notre meilleur ami, celui qui a le plus de mérite, selon la belle remarque de Pline. La brigue & la recommandation des puissances ne doivent avoir ici aucune part; & c'est dans ces sortes d'occasions qu'il doit faire paroître une fermeté inébranlable, en se représentant à lui-même de quelle injustice & de quelle infidélité il se rendroit coupable, en sacrifiant à la complaisance pour un particulier les intérêts essentiels de tant de familles qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avoient de plus cher.

Tacit. Hist. lib. 1, cap. 15.

On sait combien d'excellens sujets M. Gobinet avoit placés dans le Collége du

* An tu summæ potestatis heredem tantùm intra domum tuam quæras? non per totam civitatem circumferas oculos, & hunc tibi proximum, hunc conjunctissimum existimes, quem optimum inveneris. *Plin. in Paneg. Traj.*

Pleſſis. Il alloit les chercher lui-même ; & n'avoit égard qu'au mérite, & jamais à la recommandation ſeule. Le célébre M. Lenglet aiant lû une piéce de vers qu'il rencontra par hazard ſur la table de M. Gobinet, lui dit que l'Auteur qu'il ne connoiſſoit point, pourroit devenir un excellent Poëte, s'il ajoûtoit à ſon génie naturel la lecture de Virgile qui lui manquoit. C'en fut aſſez à ce digne Principal, quand il eût connnu d'ailleurs le autres qualités de ce jeune homme, pour le faire Régent : c'étoit M. Herſan, qui a fait tant d'honneur à l'Univerſité.

L'important pour un Principal ſeroit de former lui-même de bons ſujets dans ſon Collége, & de les préparer de loin à la Régence. Quand on les a vû croitre ainſi ſous ſes yeux, on les connoit tout autrement, non-ſeulement par raport à la capacité, mais ce qui eſt encore plus eſſentiel, par raport aux mœurs & au caractère d'eſprit. Je reviendrai à cette matière & j'y inſiſterai davantage, en finiſſant cet article.

Il ne ſuffit pas d'avoir fait un bon choix : il faut le ſoûtenir par tout le reſte de ſa conduite. La grande habileté d'un Principal conſiſte à gagner l'eſprit des Régens, à s'en faire eſtimer & aimer, à s'attirer leur confiance ; à quoi il ne peut parvenir que par des manières douces, prévenantes, éloignées de tout air de

hauteur & d'empire. Car il doit se souvenir que le caractère qui domine dans les gens des lettres, c'est l'amour de la liberté ; j'entends une liberté honnête, & réglée par la raison.

OUTRE ce qui dépend des Régens ; le Principal peut contribuer beaucoup par lui-même à l'avancement des études, en s'appliquant à jetter de l'émulation dans les Classes par les fréquentes visites qu'il y fera, pour se faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur distribuer de tems en tems des récompenses & des prix ; pour exciter les médiocres & les foibles à faire des efforts ; & pour appuier en tout l'autorité & les bonnes vues des Régens.

La distribution des prix qui se fait à la fin de l'année avec solemnité, est un des moiens les plus efficaces pour exciter & entretenir l'émulation dont je parle. Ce soin regarde le Principal, & de toutes les dépenses qu'il fait, celle-ci est la mieux emploiée. Il seroit à souhaiter, comme je l'ai déja observé, que leur revenu les mît en état d'y fournir sans s'incommoder ; & j'admire la générosité de ceux qui n'aiant point de pensionnaires, ou n'en aiant qu'un très petit nombre, ne laissent pas de distribuer des prix à la fin de l'année comme s'ils étoient fort riches.

Afin que cette distribution de prix produise tout son effet, elle doit se faire avec une grande équité, sans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du Principal de donner des prix, ou de n'en pas donner ; mais quand ils sont une fois proposés, il n'en est plus le maître, ils sont dûs, & appartiennent de droit au mérite, & ils ne peuvent, sous quelque prétexte que soit, lui être refusés sans une injustice criante. Ici les rangs sont réglés, non par la naissance ou par les richesses, mais par l'esprit & le savoir. Le roturier se trouve de niveau avec le Prince, & pour l'ordinaire le devance de beaucoup : & rien n'est plus important pour faire fleurir les études dans un Collége, que d'y bien établir la réputation d'une justice exacte & rigoureuse dans la distribution des places & des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des Régens. Le moien le plus sûr d'y réussir, & je sai que plusieurs Principaux l'ont emploié avec succès, c'est de choisir dans les Classes de pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'esprit & de la bonne volonté, de les nourrir à ses dépens, d'avoir une attention particulière sur leur conduite & sur leurs études, quand ils les ont achevées de leur confier le soin de quelques écoliers, afin qu'ils se forment eux-mêmes en les instruisant, de leur faire faire de tems en

tems quelques compositions soit en vers soit en prose, & par-là de les mettre en état d'entrer dans la Régence quand l'occasion s'en présentera.

Cette dépense ne va pas loin, & peut avoir d'heureuses suites. Le grand avantage qu'un Principal en doit espérer, c'est d'attirer sur son Collége la bénédiction de Dieu, & il en a un extrême besoin. Car, il ne faut pas le dissimuler, il y a généralement parlant sur les riches & sur les richesses une sorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mélant parmi les enfans des riches quelques pauvres écoliers, qui attirent sur eux les regards & la protection de celui qui se déclare par tout dans l'Ecriture le protecteur & le pere des pauvres.

Je ne sai s'il y a, pour un homme de lettres & pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins & par ses liberalités à former de jeunes gens, qui dans la suite deviennent d'habiles Professeurs, & par leurs rares talens font honneur à l'Université. Cette joie, ce me semble, devient encore infiniment plus sensible, quand c'est à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces services, pour reconnoitre & pour paier en quelque sorte ceux qu'on a reçû soi-même lorsqu'on étoit dans une pareille situation. Car souvent, & l'on ne doit pas en rougir, c'est du sein de la

pauvreté que sortent les plus excellens sujets; comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la République Romaine.

* Fabricium. *Horat. Od. 12. lib. 1.*

Hunc *, & incomptis Curium capillis
Utilem bello tulit, & Camillum
Sæva paupertas.

ARTICLE III.

De la discipline du Collége.

LES PRINCIPAUX sont chargés par leur place & par leur titre de veiller à la discipline générale des Colléges. C'est à eux qu'il appartient de faire examiner les écoliers, pour les placer dans les classes qui leur conviennent. Ils doivent se faire rendre compte chaque semaine de la conduite qu'ils y gardent. Ils doivent agir de concert avec les Professeurs, pour régler quels Auteurs on expliquera dans les classes. Ils sont tenus de faire observer exactement les Statuts de l'Université, & les Réglemens de la faculté des Arts qui regardent la discipline des Colléges & des Classes, tel par exemple qu'est celui qui fixe les jours de congés, & le tems de l'entrée & de la sortie des classes, qui a été renouvellé depuis peu, & autorisé par le Parlement: & c'est pour cela que l'Université leur enjoint de faire lire deux fois chaque année ces Statuts & ces Ré-

Stat. 13. Facult. Art.

Stat. 17.

Stat. 24.

Stat. 76.

glemens en présence de tous les maîtres & de tous les écoliers.

Cette dernière Ordonnance est fort sage, mais n'est pas assez exactement observée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer séparément ceux de ces Statuts & de ces Reglemens qu'on a jugé les plus essentiels pour la discipline; & il y a des Professeurs qui ne manquent point chaque année de les lire dans leurs classes. On pourroit y en ajouter quelques-uns qui ont été faits depuis, & les faire imprimer de nouveau.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du Principal à l'égard des Boursiers. Tout ce que je dois dire dans la suite leur convient jusqu'à un certain point, & leur est commun avec les autres écoliers: mais le Principal leur doit un soin particulier. Ils sont les enfans de la maison; & les Colléges, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un Principal doit toûjours s'en souvenir, & ne perdre jamais de vûe les pieux motifs des Fondateurs, qui ont consacré une partie de leurs biens à une œuvre si sainte. C'étoient pour l'ordinaire, de hauts & puissans Seigneurs dans leur tems: des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Chanceliers, des Princes, & quelquefois même des Têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être aussi chère & aussi précieuse à un Prin-

cipal, que le seroit leur personne, s'ils étoient actuellement en place & en crédit. Il doit, par respect & par reconoissance pour ces illustres Fondateurs qui sont toûjours vivans pour lui, avoir pour les Bourſiers une bonté & une tendresse de pere, leur procurer tous les secours temporels & spirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ses soins pour les mettre en état de remplir dignement les places où la divine Providence les appellera, empêcher sur tout que les enfans des riches n'aient du mépris pour eux, & pour cela leur témoigner lui-même de l'estime & de la considération. Je n'ai jamais remarqué que les Pensionnaires fussent choqués qu'en certaines occasions on leur préférât les Bourſiers, & que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir, ni oublier que c'est à titre de pauvres qu'ils sont Bourſiers; & qu'ainsi leur caractère doit être la douceur, l'obéissance, la docilité, & sur tout l'humilité: car rien n'est plus insupportable qu'un pauvre orgueillieux: *Odivit anima mea.... pauperem superbum.* A ces conditions on ne peut témoigner trop d'amitié aux Bourſiers. Quand un Principal l'a été lui-même, comme cela arrive assez fréquemment, il est bien plus porté à les favoriser, & il s'applique volontiers ce vers de Virgile:

Eccli. 25. 4.

Non

Non ignara mali miseris succurrere disco. *Æneï lib. 1. 634*

Ou plûtot il s'applique le commandement que Dieu fait souvent dans l'Ecriture aux Israélites, de prendre soin des étrangers, parce qu'eux-mêmes l'avoient été : *Amate peregrinos, quia & ipsi fuistis advenæ in terra Ægypti.* *Deut. c. 10. verſ. 9.*

Une des choses qui contribuent le plus à établir la réputation d'un Collége, c'est l'exactitude & la fermeté de la discipline. Il y a à la vérité bien de parens qui se déterminent presque à l'aveugle sur le choix d'un Collége, mais il y en a beaucoup aussi qui se conduisent autrement, & qui regardant comme le premier & le plus essentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfans, y donnent tous leurs soins & toute leur application. Or ce qui détermine de tels parens en faveur d'un Collége, c'est la connoissance qu'ils ont de la bonne discipline qui y régne.

Tout le soin d'un Principal est donc de s'acquitter fidélement de son devoir, sans être inquiet du succès. Un peu d'honneur lui suffit pour ne jamais briguer aucun Pensionnaire. Ce seroit avilir & dégrader sa profession, & la confondre avec l'emploi des mercénaires & des ouvriers, dont plusieurs mêmes rougiroient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage d'être admis

dans ſon Collége, & c'en eſt un en effet d'avoir place dans une maiſon où la Jeuneſſe eſt élevée avec ſoin : tout pere bien ſenſé ne penſera jamais autrement.

Il ſeroit auſſi, ce me ſemble, du bon ordre & de la prudence de ne point recevoir aveuglement tous les écoliers qui ſe préſenteroient, mais de s'informer auparavant de leurs mœurs & de leurs caractères, ſur tout quand ils ſont déja un peu avancés en âge, & qu'ils ſortent d'un autre Collége, ou de quelque Penſion.

Mais le point important & déciſif pour la diſcipline, c'eſt de ne jamais ſouffrir dans le Collége aucun écolier capable de nuire aux autres, ſoit en corrompant la pureté de leurs mœurs, ſoit en leur inſpirant un eſprit de mécontentement & de révolte. Dans ces deux cas, on ne craint point de l'aſsûrer, la régle dont je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre, il ne faut que changer d'objet, & ſe demander à ſoi-même ſi on laiſſeroit avec les autres un enfant malade d'une maladie contagieuſe. Eſt-ce donc que la contagion des mœurs eſt moins dangereuſe, & qu'elle a des ſuites moins funeſtes ? Un Principal, qui a de la religion, peut-il ſoûtenir cette penſée effraiante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les ames qui ſe ſeront perdues dans ſon Collége, parce que pour des vûes d'in-

térêt, ou par trop de complaisance & de mollesse, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs ? *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Ezech. 3. 18.

Quand je parle ainsi, je ne prétends pas que tout défaut considérable, ni même tout dérangement de mœurs, soit une raison de se défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'est point une raison de faire sortir le malade de l'infirmérie, mais seulement quand elle est connue pour contagieuse, & capable d'infecter les autres. Ainsi l'on souffre quelque tems un écolier ; mais quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions sont inutiles, & qu'il y a lieu de craindre que le mal ne se communique, c'est pour lors que l'éloignement & la séparation deviennent absolument nécessaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occasion où le Principal ait plus besoin de prudence & de discernement que dans celle dons il s'agit ici. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse le tenir dans un juste milieu, & lui inspirer un sage tempéramment entre une molle douceur & une sévérité outrée ; & il ne peut trop, dans de telles conjonctures, implorer son secours & sa lumière.

Un autre moien de conserver la discipline & le bon ordre dans un Collége, c'est de soûtenir avec fermeté & sa-

geſſe les maîtres ſubalternes, de bien établir leur autorité, de les appuier fortement dans l'occaſion, & de ne jamais leur donner le tort en préſence des écoliers, mais de ſe réſerver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos, & à leur donner les avis néceſſaires. Pour cela le Principal doit les voir ſouvent; les recevoir toûjours avec bonté & honnêteté, s'informer par eux de la conduite & du caractère des écoliers, écouter leurs plaintes & leurs avis; leur laiſſer une entière liberté, afin de s'attirer leur confiance. C'eſt cette union, ce concert, cette unanimité, qui eſt l'ame du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du Principal. Son eſprit régne par tout. Les maîtres, qui ſont comme ſes bras, ſes oreilles, ſes yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; & il les ménage auſſi de ſon côté comme la prunelle de ſes yeux, & comme ne faiſant qu'un même tout avec lui.

Le Sous-Principal, ſur qui roule en général le ſoin de la diſcipline, & qui tient preſque par tout la place du Principal, & ſupplée à ſon abſence, doit ſuivre en tout ſes impreſſions. L'eſprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait ſon caractère eſſentiel. Rien ne doit lui échaper. Pendant les récréations, lorſqu'il ſe proméne & s'entretient avec les autres, ſes yeux & ſon eſprit ſont ailleurs. Il obſer-

ve tout, sans presque que cela paroisse : les mouvemens, les conversations, les liaisons particulières ; & il sait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'est pas moins nécessaire, mais est beaucoup plus facile, parce qu'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à observer. Il y a des Précepteurs qui croient pouvoir en conscience se reposer de ce soin sur la personne qui est chargée de la discipline publique, c'est une erreur. Chaque maître répond de ses écoliers, & est obligé de veiller sur eux dans tous les tems où il lui est libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque chose dans son tems & dans le moment marqué. Elle ne coûte que dans les commencemens : quand la coûtume en est une fois établie, les écoliers l'observent comme naturellement, & presque sans y songer. On aime à voir une nombreuse Jeunesse disparoître tout d'un coup au premier son de la cloche, & laisser la cour vuide : & l'on n'augure pas bien de la discipline d'un Collége, quand, au lieu de ce prompt départ, on délibére pour se mettre en marche, & que des traîneurs se succédent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reste : de l'entrée dans les classes, au refectoire, à l'Eglise. Pour établir cet ordre, le Princip

& le Sous-Principal doivent en donner l'exemple, & se trouver par tout les premiers.

Cet esprit d'exactitude est d'un grand secours pour tous les emplois de la vie : c'est une qualité absolument nécessaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela il faut entrer dans un grand détail ; être attentif à tout, sans presque le paroître ; prévoir de loin & préparer tout ce qui doit se faire ; ne se pas contenter de donner des ordres, s'informer régulièrement s'ils sont exécutés, & comment ; veiller à l'observation des plus légers réglemens, afin de prévenir par-là le violement de ceux qui sont plus essentiels. Il y a des maîtres qui mépriſent l'exactitude dans les petites choses, parce qu'ils les regardent comme des minuties & des bagatelles. Ils ne font pas attention que quoique chacune de ces régles paroisse peut-être en particulier peu importante, réunies toutes ensemble elles forment ce qu'on appelle discipline & bon ordre dans un Collége ; & que la négligence par raport aux unes, entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerois ici volontiers ce que Tite-Live remarque au sujet de la religion. „ Ces „ cérémonies, dit-il, nous paroissent „ maintenant petites & mépriſables, „ mais c'est en ne les mépriſant point „ que nos ancêtres ont porté la Répu-

Liv. lib. 6. n. 14.

„ blique à ce point de grandeur où nous „ la voions. *Parva ſunt hæc : ſed parva iſta non contemnendo majores noſtri maximam hanc rem fecerunt.*

Ce n'eſt pas que je croie qu'on doive faire conſiſter le bon ordre d'un Collége dans le grand nombre des régles. La multiplicité des loix n'eſt pas toûjours la marque d'un bon gouvernement : *Ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, dit Tacite. Elles ſont plutot pour les maîtres qui en connoiſſent la néceſſité & les avantages, que pour les écoliers, que le ſeul nom de loix eſt capable de révolter. L'exemple des premiers, & du côté des autres, l'habitude contractée par la pratique même des régles, eſt une loi vivante, préférable à celles qui ſont écrites. Il eſt à ſouhaiter qu'on puiſſe dire d'un Collége, ce que dit le même Tacite des Germains : „ Que les bonnes „ mœurs y ont plus de pouvoir, qu'ailleurs les bonnes loix : „ *Plus ibi boni mores valent, quàm alibi bonæ leges.*

Tacit. Annal. lib. 3. cap. 25.

De mor. Germ. cap. 19.

ARTICLE IV.

De l'éducation.

J'ENTENS ici par ce mot le ſoin particulier qu'on prend de former les manières & le caractère des jeunes gens :

en quoi je fais consister une grande partie de l'éducation.

Ce soin regarde le corps & l'esprit. Le Principal doit veiller à la culture & à la perfection de l'un & de l'autre.

On peut raporter à la propreté & à la bonne grace tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par raport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du Statut & du Réglement de l'Université sur ce sujet. „ * Les maî-„ tres doivent prendre soin que leurs „ disciples n'aient rien dans leur exté-„ rieur de mal propre, de rebutant, ni „ de grossier; que dans leur vétement „ ils ne fassent point paroître une négli-„ gence marquée; qu'on ne leur voie „ point des habits déchirés, de che-„ veux mal peignés, des mains sales. „ Car on doit s'appliquer, non-seule-„ ment à leur donner le bon goût de la „ litérature & des sciences, mais aussi à „ leur apprendre la politesse & le savoir „ vivre, qui sont si nécessaires pour la „ société & le commerce de la vie. D'un

* Provideant pædagogi ni vitæ usu civilem humanitatem politioremque & magistri, ut sui discipuli abhorreant à culto urbanitatem ediscant, immundo lutulentu, & sed hi, neque lasciviant agresti: ne sint insigniter immodestiùs, neque torpe negligentes in vestitu, ne tos arte & studio capillos discincti, impexi, illoti: cincinnosve ferant. *Stat.* ut non solùm in literatu- 14. *Append.*
ra, sed etiam in commu-

„ autre côté, il ne faut pas souffrir que „ les jeunes gens donnent dans le luxe „ & le faste des habits, ni qu'ils affec- „ tent de porter des cheveux frisés avec „ trop de soin & trop d'art comme dans „ le monde. „ Rien n'est plus sage que ce Réglement, qui commande d'éviter les deux extrêmités, qui sont également vicieuses. Il ne faut point souffrir dans les écoliers aucune affectation de parure, & encore moins ces airs de petits maîtres par lesquels ils prétendent quelquefois se distinguer.

La bonne grace, par raport aux jeunes gens, consiste à se bien présenter, à avoir une contenance assûrée & modeste, à marcher d'un air aisé & naturel, à se tenir droits, à faire bien une révérence, à ne point être dans des postures peu décentes, à ne point s'abandonner à une certaine nonchalance. Les maîtres à danser sont utiles pour cela jusqu'à un certain point, & Quintilien approuve qu'on en fasse quelque usage : *Ne illos quidem reprehendendos putem qui paulum etiam palæstricis vacaverint.* Mais il étoit bien éloigné de permettre qu'on emploiât pour ce ministère des hommes décriés & infames par leur profession même : *Hos abesse ab eo, quem instituimus, quàm longissimè velim.* Il borne cette étude à fort peu de choses, & au simple nécessaire, tel que nous venons de l'exposer : *Ut rec-* *Quint. lib. 1. cap. 11.*

ta sint brachia, ne indocta rustica-ve manus, ne status indecorus, ne qua in proferendis pedibus inscitia, ne caput oculique ab alia corporis inclinatione dissideant.

J'ai parlé ailleurs de la politesse, qui tient quelque chose du corps & de l'esprit. Car l'essentiel de cette qualité consiste à ne point trop s'aimer soi-même, à ne point tout raporter à soi, à éviter de rien faire ou de rien dire qui puisse blesser les autres, à chercher les occasions de leur faire plaisir, & à préférer leurs commodités & leurs volontés aux siennes. C'est à quoi les maîtres doivent sur tout veiller. Quand les jeunes gens sont exercés à la pratique de ces maximes, la politesse ne leur coûte plus rien, & trois mois d'usage du monde achevent de leur apprendre tout ce qu'ils en doivent savoir.

Mais la grande & capitale application d'un Principal, (& l'on en peut dire autant à proportion de tous les autres maîtres,) c'est de travailler sur l'esprit & sur l'humeur des jeunes gens, & il peut, par cet endroit, leur rendre un service infini. Ce n'est point par les instructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là, mais par des conversations particulières, où les jeunes gens puissent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines; où on leur apprenne à se connoître eux-

mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers & les avouer de bonne foi, à chercher les moiens de s'en corriger, à demander pour cela les avis du maître, & à lui venir rendre compte de tems en tems du profit qu'ils en auront fait.

Je suppose, par exemple, que le caractère dominant d'un écolier est la fierté & la vanité. Il parle souvent de lui même, & toûjours avec estime & avec complaisance. Il vante à toute occasion la noblesse de sa famille, les dignités de ses parens, leurs richesses, la magnificence de leur équipage, de leur ameublement, de leur table; & il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'est pas rare parmi les jeunes gens, & il se trouve quelquefois dans ceux même dont les parens n'ont d'autre mérite que d'avoir amassé beaucoup de bien.

Un Principal, pour peu qu'il soit attentif sur son Collége, connoîtra parfaitement le caractère de ce jeune homme. Dans une visite que celui-ci lui rendra, après les discours préliminaires, qui durent quelquefois long-tems pour préparer la voie à quelque chose de meilleur & de plus sérieux, il fera tomber la conversation sur ce qui regarde le jeune homme. Si, sur les interrogations qu'on lui fera, il reconnoit de lui-mê-

me ſon défaut dominant, s'il l'avoue ingénûment, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort ſa ſincérité, lui marquer qu'un défaut avoué & reconnu eſt déja à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par diſſimulation, ou de bonne foi, on tâche inſenſiblement de le lui faire connoître par des faits particuliers qu'on lui cite, mais ſans reproches & ſans aigreur, par le ſentiment de ſes maîtres, par le témoignage même de ſes compagnons. On lui laiſſe quelquefois du tems pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnoître en lui ce défaut, on tâche de lui en faire ſentir la difformité & le ridicule : comment le ſeul amour propre bien entendu devroit nous en donner de l'éloignement, puiſqu'au lieu de l'eſtime que nous cherchons par de ſottes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris & de la haine. On lui propoſe l'exemple de quelque camarade humble & modeſte avec beaucoup de naiſſance & de mérite, qui eſt eſtimé & aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connoître ſa maladie, on lui en propoſe les remèdes : ne plus parler de ſoi-même, ni de ſa famille, ni de ſes parens, ni de leurs richeſſes, ou de leurs dignités : ne ſe mettre point dans ſon propre eſprit au-deſſus des autres : n'avoir du mépris pour per-

ſonne : parler de ſes compagnons avantageuſement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'eſt informé auparavant par le raport des maîtres de tout ce qui le regarde, mais on l'apprend de ſa bouche comme ſi on l'ignoroit entiérement : & pour peu qu'il y ait de progrès & de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toûjours de mieux en mieux.

Je ſuppoſe pour ſecond exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité & de reſpect à ſon maître, qui aura refuſé de lui obéir, qui aura même ajoûté quelque parole inſolente, & qui perſiſte dans ſon opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir ſur le champ comme il en avoit droit, s'eſt contenté par ſageſſe de lui témoigner ſon mécontentement, & a remis la punition à un autre tems. Cependant l'écolier ne revient point à lui, & ne reconnoît point ſa faute. Le Principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la choſe comme elle s'eſt paſſée, & il examine s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin & juge dans ſa propre cauſe. Il lui demande ſi un écolier ne doit pas être ſoûmis à ſon maître : s'il ne doit pas lui répondre avec reſpect, quand même il croiroit n'avoir pas tort : mais combien eſt-il plus condamnable, lorſque le maître a pleinement raiſon en tout ? Un Col-

lége peut-il subsister, si un tel exemple est souffert? Dépent-il ou du maître ou du Principal de le laisser impuni, & le peut-il raisonnablement? On conduit ainsi par degrés un jeune homme à se condamner lui-même, à reconnoître qu'il a mérité d'être puni, à faire satisfaction au maître, & à se soûmettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la soumission, se fait un plaisir de remettre la peine. Par une conduite si sage, la faute de l'écolier lui devient salutaire, & se termine par lui faire aimer & respecter ses maîtres plus que jamais; au lieu qu'un châtiment fait sur le champ l'en auroit peut être éloigné pour toûjours.

Il y a, dans ces occasions, une habileté bien nécessaire à un maître, qui consiste à savoir manier les esprits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, & à les conduire par différentes interrogations au point où l'on veut les amener. C'étoit l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve aussi un exemple admirable dans la Cyropédie de Xénophon, autre disciple de Socrate, qui peut servir de modéle aux maîtres pour ce genre de conversation dont nous parlons ici. Le Roi d'Arménie s'étant révolté contre Astyage roi des Médes, Cyrus marcha promptement

Cyrop. lib. 3.

contre lui, se saisit de sa personne, & l'aiant fait venir dans l'assemblée avec ses femmes & ses enfans, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondît selon la vérité. Alors le Roi d'Arménie, conduit de proposition en proposition, avoua en tremblant qu'il avoit rompu mal-à-propos le traité; qu'il méritoit d'être dépouillé de ses biens, de son roiaume, de la vie même. Mais Cyrus, l'aiant, contre toute espérance, rétabli dans tous ses droits, s'en fit un ami, dont la fidélité & la reconnoissance furent inviolables. L'endroit est fort long, mais très-beau, & & il mérite d'être lû avec attention.

Je reviens au Principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui, & lui parlent comme à un bon ami. On peut emploier quelquefois le tems des récréations à ces sortes d'entretiens. Quand les écoliers estiment & aiment le Principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui: mais il faut faire ensorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient jamais lieu de s'en repentir. On doit s'appliquer sur-tout aux grands, parce qu'ils sont plus en état de profiter des avis, & qu'ils en ont plus de besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la coûtume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est

l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel & du salut éternel, & qui est presque toûjours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même, & peu disposé à prendre conseil.

Avant que de finir cet article, je dois ajoûter que les Principaux sont en état, & peut-être aussi dans l'obligation, de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes services qu'ils rendent aux pensionnaires : car toute la Jeunesse du Collége est confiée à leurs soins. Quand un Régent s'aperçoit qu'un écolier commence à se déranger, il pourroit en avertir le Principal, qui le feroit venir dans sa chambre, & lui donneroit les avis nécessaires pour le faire rentrer dans son devoir.

ARTICLE V.

De la Religion.

JE N'AI PAS besoin de prouver que cet article est le plus important de tous, & que la négligence des maîtres sur ce point seroit très-criminelle, parce qu'elle auroit des suites d'une conséquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matière : les instructions, l'usage des sacremens, la pratique de certains exercices de piété.

§. I. *Des Instructions.*

Il est aisé de comprendre que de jeunes gens qui sortent du Collége sans être instruits de la religion, courent risque de l'ignorer tout le reste de leur vie ; & l'on ne sait que trop que cette ignorance est la funeste source des désordres & de l'irréligion qui régnent presque généralement dans le monde.

Le remède à un si grand mal, est de profiter d'un tems où les jeunes gens sont encore dociles, & naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poser pour principe de l'éducation chrétienne, (& ceci regarde tous les maîtres en général, Principaux, Régens, Précepteurs,) que les enfans sont confiés aux maîtres de la main de Jesus-Christ même, pour veiller à la conservation du précieux trésor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le batême, pour les rendre dignes de l'adoption divine & de la glorieuse qualité d'enfans de Dieu, à laquelle il les a élevés, pour les instruire de tous les mystères de sa vie & de sa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, & de tous les préceptes à l'observation desquels il a attaché leur salut. Voilà dequoi Jesus-Christ nous demandera un jour compte, & non si nous avons fait de bons poétes ou de bons orateurs.

Or dans quelle source peut-on puiser

ces divines connoissances, sinon dans les Livres sacrés de l'ancien & du nouveau Testament ? Je supplie les maîtres de lire avec attention ce que dit sur cet article M. de Fénelon dans le livre que j'ai déja cité, qui est sur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins aux jeunes gens de l'autre sexe. J'en rapporterai ici quelques endroits.

„ Les histoires de l'ancien Testament „ ne sont pas seulement propres à reveil- „ ler la curiosité des enfans ; mais, en leur „ découvrant l'origine de la religion, el- „ les en posent les fondemens dans leur „ esprit. Il faut ignorer profondément „ l'esprit de la religion, pour ne pas voir „ qu'elle est toute historique. C'est par „ un tissu de faits merveilleux que nous „ trouvons son établissement, sa perpétui- „ té, & tout ce qui doit nous la faire „ croire & pratiquer.

„ Il ne faut pas s'imaginer qu'on veuil- „ le engager les jeunes gens à s'enfoncer „ dans la science, quand on leur propose „ toutes ces histoires. Elles sont courtes, „ variées, propres à plaire aux gens les „ plus grossiers. Dieu qui connoît mieux „ que personne l'esprit de l'homme qu'il „ a formé, a mis la religion dans des „ faits populaires, qui bien loin de sur- „ charger les simples, leur aident à conce- „ voir & à retenir les mystères. M. de Fénelon en apporte un exemple qui regarde

le mistère de la Trinité, après quoi il ajoûte: „ Cet exemple suffit pour montrer l'utilité des histoires. Quoiqu'elles „ semblent allonger l'instruction, elles „ l'abrégent beaucoup, & lui ôtent la sé„ chereſſe des catéchismes, où les mys„ tères sont détachés des faits. Aussi „ voions-nous qu'anciennement on inſ„ truisoit par les histoires. La manière ad„ mirable dont saint Augustin veut qu'on „ instruise tous les ignorans, n'étoit point „ une méthode que ce Pere eût seul intro„ duite: c'étoit la méthode & la pratique „ universelle de l'Egliſe. Elle consistoit à „ montrer par la suite de l'histoire la re„ ligion aussi ancienne que le monde; „ Jesus-Christ attendu dans l'ancien Teſ„ tament, & Jesus-Christ régnant dans „ le nouveau: c'est le fond de l'instruc„ tion chrétienne.

„ Cela demande un peu plus de tems „ & de soin, que l'instruction à laquelle „ beaucoup de gens se bornent: mais aussi „ on sait véritablement la religion, quand „ on sait ce détail; au lieu que quand „ on l'ignore, on n'a que des idées con„ fuses sur Jesus-Christ, sur l'Evangile, „ sur l'Egliſe, sur la néceſſité de se soû„ mettre absolument à ses déciſions, & „ sur le fond des vertus que le nom chré„ tien nous doit inspirer. Le Cathéchiſ„ me * historique, imprimé depuis peu „ de tems, qui est un livre simple, court,

* *C'est celui de M. l'Abbé Fleury.*

„ & bien plus clair que les catéchismes or-
„ dinaires, renferme tout ce qu'il faut sa-
„ voir là-dessus. Ainsi on ne peut pas dire
„ qu'on demande beaucoup d'étude.

M. de Fénelon, après avoir parcouru & indiqué les histoires les plus remarquables de l'ancien & du nouveau Testament, ajoute ce qui suit. „ Choisissez les plus
„ merveilleuses des histoires des Martyrs,
„ & quelque chose en gros de la vie cé-
„ leste des premiers chrétiens. Mêlez-y
„ le courage des jeunes Vierges, les plus
„ étonnantes austérités des Solitaires, la
„ conversion des Empereurs & de l'Empi-
„ re, l'aveuglement des Juifs, & leur
„ punition terrible qui dure encore.

„ Toutes ces histoires, ménagées dis-
„ crettement, feroient entrer avec plai-
„ sir dans l'imagination des enfans vive
„ & tendre toute une suite de religion
„ depuis la création du monde jusqu'à
„ nous, qui leur en donneroit de très-
„ nobles idées, & qui ne s'effaceroit ja-
„ mais. Ils verroient même, dans cette
„ histoire, la main de Dieu toûjours le-
„ vée pour délivrer les justes, & pour
„ confondre les impies. Ils s'accoûtume-
„ roient à voir Dieu, faisant tout en tou-
„ tes choses, & menant secrettement à
„ ses desseins les créatures qui paroissent le
„ plus s'en éloigner. Mais il faudroit re-
„ cueillir dans ces histoires tout ce qui
„ donne les images les plus riantes & les

„ plus magnifiques, parce qu'il faut
„ emploier tout pour faire enſorte que
„ les enfans trouvent la religion belle,
„ aimable, & auguſte; au lieu qu'ils ſe
„ la repréſentent d'ordinaire comme quel-
„ que choſe de triſte & de languiſſant.

Une inſtruction ſolide, comme celle dont on vient de parler, eſt un puiſſant remède contre la ſuperſtition. „ Il ne faut
„ jamais, dit le même M. de Fénelon,
„ laiſſer mêler dans la foi, ou dans les
„ pratiques de piété, rien qui ne ſoit tiré
„ de l'Evangile, ou autoriſé par une ap-
„ probation conſtante de l'Egliſe. Il faut
„ prémunir diſcrettement les enfans con-
„ tre certains abus, qu'on eſt quelque-
„ fois tenté de regarder comme des points
„ de diſcipline, quand on n'eſt pas bien
„ inſtruit. On ne peut entiérement s'en
„ garantir, ſi on ne remonte à la ſource,
„ ſi on ne connoît l'inſtitution des choſes,
„ & l'uſage que les Saints en ont fait.

„ Accoûtumez donc les enfans naturel-
„ lement trop crédules, à n'admettre pas
„ légérement certaines hiſtoires ſans au-
„ torité, & à ne s'attacher pas à de cer-
„ taines dévotions qu'un zèle indiſcret
„ introduit, ſans attendre que l'Egliſe
„ les approuve.

On voit, par tout ce que je viens de raporter, la manière d'inſtruire ſolidement les jeunes gens, & la néceſſité d'emploier le tems du Collége „ à leur bien

Instruct. sur la man. d'élever les Nov. Tom. 1. des Lettres de piété.

„ faire connoître Jesus-Christ, ses pré-
„ ceptes, ses maximes, ses remèdes; à
„ bien expliquer son Evangile; à faire
„ connoître la grandeur de l'homme, que
„ Dieu seul peut rendre heureux; sa chû-
„ te & sa misère, dont l'incarnation &
„ la mort d'un Dieu ont pû seules être le
„ remède; la corruption de son cœur,
„ dont l'amour de lui-même & des cho-
„ ses sensibles est devenu le maître; l'im-
„ puissance où il est de faire aucun bien
„ par lui-même, & sans la grace de Je-
„ sus-Christ; & le danger continuel où le
„ met la cupidité, qui subsiste toûjours
„ quoique vaincue.... Il est aussi très-im-
„ portant de leur inculquer les grandes &
„ efficaces vérités de la religion : com-
„ bien Dieu est terrible dans ses jugemens;
„ combien ce que nous trouverons après
„ notre mort sera différent de nos idées :
„ quel malheur c'est que de perdre Dieu
„ sans retour; de quelle noirceur sont les
„ péchés après le baptême; de quel poids
„ est pour nous la vie & la mort de Je-
„ sus-Christ, dont nous devons rendre
„ compte; quelle folie c'est que de mé-
„ priser une éternelle félicité; quelle sain-
„ teté exige la grace de la loi nouvelle de
„ ceux qui sont morts & ensevélis en Jesus-
„ Christ, blanchis dans son sang, con-
„ sacrés par l'infusion de son Esprit,
„ nourris de sa chair, & associés d'une
„ manière si intime à sa divinité.

Il n'y a personne, je crois, qui sur la simple lecture de ce que je viens d'exposer, ne convienne que c'est là sans doute l'unique manière d'instruire solidement les jeunes gens par raport à la religion. Cette méthode demande du tems, & du soin : mais on est bien dédommagé de toutes ses peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de savoir où l'on peut placer ces instructions.

Les dimanches & les fêtes en sont le tems naturel. Ces jours, par leur institution, sont destinés au culte divin, dont la parole de Dieu & l'instruction font une grande partie. On sait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'étoit le Sabbat chez les Juifs : & l'on sait aussi sous quelles peines Dieu en avoit commandé la sanctification. *Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur.* Il avoit abandonné aux Juifs les six autres jours pour leurs propres ouvrages, mais il s'étoit réservé le septième. *Sex diebus operaberis, & facies omnia opera tua : septima autem die sabbatum Domini tui est.* C'étoit pour lui un jour privilégié & favori, consacré uniquement à son culte, & dont il étoit jaloux comme d'un jour qui lui appartenoit d'une manière particulière. *Custodite sabbatum meum.* Il ne vouloit pas que ce jour-là on sortît dehors, mais qu'on demeurât dans la maison, pour y méditer plus librement sa loi. *Maneat unusquis-*

Exod. 31. 15.

Exod. 20. 9. 10.

Exod. 31. 14.

Exod. 16. 29.

que apud semetipsum; nullus egrediatur de loco suo die septimo. * Enfin on est étonné de voir combien de fois, & avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre de versets, répéte & inculque ce précepte, & avec quelle force il en recommande l'observation.

On comprend assez que Dieu n'exige pas moins de nous la sanctification des dimanches & des fêtes; & l'on voit par conséquent de quelle importance il est d'y accoûtumer de bonne heure les jeunes gens: d'autant plus que ce précepte est presque généralement violé dans toutes les conditions, & sur tout parmi les personnes de qualité. Ainsi c'est une régle bien sage, établie dans plusieurs Colléges, de ne point laisser sortir les pensionnaires les dimanches & les fêtes, mais d'emploier la plus grande partie de ces jours à les instruire de la religion. Les parens ne doivent point savoir mauvais gré à un Principal qui sera exact & inflexible sur ce point: du moins ils ne pourront le soupçonner d'être attentif à ses propres intérêts.

* Videte ut sabbatum meum custadiotis ..... ut sciatis quia ego Dominus .. Custodite sabbatum meum, sanctum est enim vobis. Qui polluerit illud morte morietur.. Sex diebus facietis opus: in die septimo sabbatum est, requies sancta Domino. Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur. Custodiant filii Israël sabbatum, & celebrent illud in generationibus suis: pactum est sempiternum inter me & filios Israël. *Exod.* 31. 13. 17.

J'ai

J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits historiques, étoit utile, & en même-tems agréable pour cet âge. La plûpart des instructions que je faisois au Collége, rouloient sur l'ancien Testament. Toutes les grandes vérités, soit pour le dogme, soit pour la morale, s'y trouvent: & proposées de la sorte, elles font sur l'esprit des jeunes gens une impression d'autant plus forte & plus durable, qu'elles se trouvent jointes à des faits historiques, dont le souvenir ne s'efface pas si aisément.

A ces instructions, que je faisois régulièrement après la Messe & après Vêpres, j'en joignois un autre, qui étoit encore plus utile. Quand la récréation étoit finie, & ces jours-là elle doit-être assez longue, car les enfans ont besoin de repos & de délassement, tout le monde se retiroit à sa chambre. Alors les plus grands employoient une heure à lire dans leur particulier trois ou quatre chapitres historiques de l'ancien Testament, dont ils venoient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandois aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avoient observé dans leur lecture. J'étois souvent étonné de leurs réflexions sensées & judicieuses, dont je faisois d'autant plus de cas, qu'elles venoient de leur propre

fond, & qu'elles ne leur étoient point ſuggérées. Il eſt aiſé de comprendre combien cette ſorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non-ſeulement pour les inſtruire de la religion, mais encore pour leur former l'eſprit & le jugement.

Outre ces inſtructions, il doit y avoir un jour particulier dans la ſemaine, où l'on explique le catéchiſme, & cela ſe pratique ordinairement dans tous les Colléges. J'ai parlé ailleurs, en traitant de l'éloquence de la chaire, de la manière de faire les catéchiſmes, qui doit être différente ſelon la différence des âges. J'ajoute ſeulement ici une choſe, que j'ai vû pratiquer avec beaucoup de ſuccès.

Tome II.

Ces ſortes d'inſtructions qui ſe font aux écoliers plus avancés en âge, comme ſont les Rhétoriciens & les Philoſophes, doivent être plus fortes & plus relevées, & roulent ordinairement ſur un plan ſuivi de religion. On oblige dans quelques Colléges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, & à faire un précis du catéchiſme qu'on leur a expliqué : & pluſieurs le font avec une juſteſſe, une préciſion, une exactitude qui ſurprennent les maîtres. La même choſe ſe pratique dans pluſieurs Paroiſſes de Paris ; & j'ai vû de jeunes filles y réuſſir parfaitement.

Il ne me reſte qu'un mot à dire ſur les inſtructions qui regardent les domeſti-

ques. C'eſt un des devoirs eſſentiels du Principal. Il leur doit cette récompenſe des ſervices qu'ils rendent au Collége, & il doit cet exemple aux jeunes gens, pour leur apprendre ce qu'un jour Dieu exigera d'eux. Les gens riches & de qualité ignorent pour la plûpart juſqu'où vont leurs obligations ſur ce point. Ils oublient que leurs domeſtiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent ſervir, & par conſéquent le connoître: que par cette raiſon ils ſont indiſpenſablement chargés de les faire inſtruire ſur la religion, de veiller ſur leur conduite, de leur laiſſer le tems & de leur procurer le moien de remplir les devoirs du chriſtianiſme: qu'ils leur doivent ces ſecours ſpirituels encore plus que la nourriture & le vêtement: qu'ils répondront à Dieu du ſalut de ceux qui les ſervent, comme du leur propre; & que les domeſtiques ſont partie de ceux dont ſaint Paul recommande le ſoin en des termes qui doivent faire trembler tous les maîtres chrétiens. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'a pas ſoin des ſiens, & particuliérement de ceux de ſa maiſon, il renonce à la foi, & eſt pire qu'un infidéle.* Il eſt donc d'une abſolue néceſſité d'inſtruire les jeunes gens de ce devoir, & de leur en donner l'exemple par le ſoin exact qu'on prendra de faire inſtruire les domeſtiques. 1. Timot. 5 8.

Il ſeroit à propos de donner de tems

en tems aux domeſtiques quelques livres propres à leur apprendre la religion, & à nourir leur piété : un nouveau Teſtament, l'Imitation de Jeſus-Chriſt, des Heures, le livre des hiſtoires choiſies, & d'autres livres pareils. Cette dépenſe n'eſt pas grande, & elle peut attirer beaucoup de bénédictions ſur un Collége. Le Principal, les maîtres, les parens, peuvent y contribuer chacun de leur côté : & il ne ſeroit pas indifférent ni difficile d'accoûtumer les jeunes gens à prendre quelque choſe ſur leurs menus plaiſirs pour fournir à ces pieuſes libéralités.

§. II. *De l'Uſage des Sacremens.*

COMME les Sacremens ſont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les ſecours dont nous avons beſoin pour vivre & mourir en chrétiens, il eſt bien important d'inſpirer aux jeunes gens pour ces ſources ſacrées de grace & de ſalut un profond reſpect, qui les ſuive dans tout le reſte de leur vie, & qui leur apprenne de bonne heure à en faire un ſaint & ſalutaire uſage.

1. *Du Batême.*

ON REÇOIT maintenant le batême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux auguſtes cérémonies qui s'y obſervent, ni aux engagemens que l'on y prend. Il eſt donc néceſſaire d'en rappeller

le ſouvenir dans un tems où l'on eſt en état d'en profiter. On ne doit jamais manquer à faire renouveller aux enfans les vœux de leur batême, ſoit à l'anniverſaire du jour où ils l'ont reçu, ſoit aux veilles de Pâques & de la Pentecôte, qui étoient autrefois les ſeuls jours où l'on adminiſtroit ce ſacrement d'une manière publique & ſolemnelle, coûtume dont on voit encore des traces précieuſes dans la proceſſion qui ſe fait ces jours-là aux fonts baptiſmaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuſe pratique, il eſt bon de faire aſſiſter les jeunes gens aux batême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la ſignification. „ C'eſt, dit M. de Fénelon, ce qui „ en fera mieux ſentir l'eſprit & la fin. „ Par là vous ferez entendre combien il „ eſt grand d'être chrêtien : combien il „ eſt honteux & funeſte de l'être comme „ on l'eſt dans le monde. Rappellez ſou„ vent les exorciſmes & les promeſſes du „ batême, pour montrer que les exem„ ples & les maximes du monde, bien „ loin d'avoir quelque autorité ſur nous „ doivent nous rendre ſuſpect tout ce qui „ vient d'une ſource ſi odieuſe, & ſi empoi„ ſonnée. Ne craignez pas même de repre„ ſenter, comme ſaint Paul, le démon „ régnant dans le monde, & agitant les

„ cœurs des hommes par toutes les paſ-
„ ſions violentes qui leur font chercher
„ les richeſſes, la gloire, & les plaiſirs.
„ C'eſt cette pompe, direz-vous, qui eſt
„ encore plus celle du démon que du
„ monde: c'eſt ce ſpectacle de vanité au-
„ quel un chrétien ne doit ouvrir ni ſon
„ cœur, ni ſes yeux. Le premier pas qu'on
„ fait par le batême dans le chriſtianiſme,
„ eſt un renoncement à toute la pompe
„ mondaine. Rappeller le monde malgré
„ de promeſſes ſi ſolemnelles faites à Dieu,
„ c'eſt tomber dans une eſpèce d'apoſtaſie,
„ comme un Religieux, qui malgré ſes
„ vœux, quitteroit ſon cloître & ſon habit
„ de pénitence pour rentrer dans le ſiécle.

2. *De la Penitence.*

C'EST ICI, après le batême, le premier des ſacremens qu'on fait recevoir aux enfans; & il demande beaucoup de ſoin & de préparation. Il ne faut les y admmettre que quand ils commencent à être raiſonnables, & qu'ils témoignent vouloir ſe corriger de leurs petits défauts.

Le ſoin du Principal eſt de leur procurer des Confeſſeurs, dont la prudence, la capacité, & le zèle lui ſoient connus: après quoi il peut laiſſer aux enfans le choix de celui qui leur plaira d'avantage. Si dans la ſuite ils demandent à en changer, quoique peut être ils le faſſent ſans de trop bonnes raiſons, il faut après

leur avoir donné les avis nécessaires, le leur permettre : car sur cet article on ne doit point les géner, mais leur laisser une pleine & entière liberté.

Il faut leur bien faire sentir l'extrême importance qu'il y a pour eux de faire de bonnes confessions, qui soient sincères & sans déguisement : pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus, & les circonstances qui les rendent plus grandes. Il est bon de leur représenter souvent l'horrible état où se trouve une ame à l'heure de la mort, lorsqu'elle se voit séparée de Dieu, dans une confusion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite & passagère qui ne dure qu'un moment : que la honte, attachée à l'aveu de ses fautes, peut en devenir le remède & l'expiation ; qu'elle est couverte par la charité du Confesseur, & par le secret inviolable auquel il est obligé, & qu'elle nous épargne une autre honte, qui seule, à proprement parler, mérite ce nom, lorsque nos crimes, s'ils n'ont point été expiés par une humble & sincère pénitence, nous seront reprochés par la bouche de la vérité même à la face de tout l'univers.

Mais sur quoi il faut le plus insister, comme le remarque M. de Fénelon, c'est sur le malheur qu'il y auroit „ de faire „ un cercle continuel & scandaleux du „ péché à la pénitence, & de la péniten-

„ ce au péché. Il n'eſt donc queſtion de „ ſe confeſſer, que pour ſe convertir & „ ſe corriger : autrement, les paroles de „ l'abſolution, quelques puiſſantes qu'el- „ les ſoient par l'inſtitution de Jeſus- „ Chriſt, ne ſeroient par notre indiſpo- „ ſition que des paroles, mais des paro- „ les funeſtes, qui ſeroient notre condam- „ tion devant Dieu. Une Confeſſion, „ ſans changement intérieur, bien loin „ de décharger une conſcience du far- „ deau de ſes péchés ne fait qu'ajouter „ aux autres péchés, celui d'un monſ- „ trueux ſacrilége.

Ce doit être une régle inviolable parmi les écoliers de ne parler jamais entre eux de ce que le Confeſſeur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a impoſée, ni s'il leur a accordé ou différé l'abſolution. Il faut leur impoſer ſur tout cela un rigoureux ſilence, & les accoûtumer par-là à reſpecter, comme ils le doivent, la ſainteté & le ſecret inviolable du ſacrement de Pénitence.

On ne peut pas fixer préciſément le tems où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du beſoin des pénitens, & de la prudence des Confeſſeurs. La régle de ſe confeſſer tous les mois eſt aſſez généralement obſervée dans tous les Colléges, & elle paroît fort raiſonnable.

3, *De la Confirmation.*

LA VERTU propre de ce Sacrement est de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force nécessaire pour surmonter les tentations, & pour résister aux ennemis de notre salut : & c'est ce que les cérémonies mêmes qu'on emploie dans ce Sacrement nous enseignent. Faites bien comprendre aux jeunes gens, dit M. de Fénelon, „ combien nous devons fouler „ aux piés les mépris mal fondés, les „ railleries impies, & les violences mê- „ me du monde, puisque la Confirma- „ tion nous rend soldats de Jesus-Christ „ pour combattre cet ennemi. L'Evêque, „ direz-vous, vous a frapés * pour vous „ endurcir contre les coups les plus vio- „ lens de la persécution. Il a fait sur vous „ une onction sacrée, afin de représenter „ les anciens qui s'oignoient d'huile pour „ rendre leurs membres plus souples & „ plus vigoureux quand ils alloient au „ combat. Enfin il a fait sur vous le signe „ de la croix, pour vous montrer que „ vous devez être crucifié avec Jesus- „ Christ. Nous ne sommes plus, conti- „ nuerez-vous, dans le tems des persécu- „ tions, où l'on faisoit mourir ceux qui „ ne vouloient pas renoncer à l'Evangi- „ le : mais le monde, qui ne peut cesser „ d'être monde, c'est-à-dire, corrompu, „ fait toujours une persécution indirecte à

* *Il parle de la petite soufflete que l'Evêque donne à ceux qu'il confirme.*

„ la piété. Il lui tend des piéges, pour „ la faire tomber, il la décrie, il s'en „ moque, & il en rend la pratique si diffi- „ cile dans la plupart des conditions, „ qu'au milieu même des nations chrétien- „ nes, & où l'autorité souveraine appuie „ le christianisme, on est en danger de rou- „ gir du nom de Jesus-Christ, & de l'i- „ mitation de sa vie.

On ne peut trop inculquer cette importante vérité aux jeunes gens, dont la plus grande & la plus ordinaire tentation dans le Collége est de craindre les discours & les railleries de leurs compagnons : ce qui montre en même tems la nécessité indispensable de leur faire recevoir ce Sacrement. Il peut servir comme de préparation à l'Eucharistie, & par conséquent la précéder de quelque tems.

Il seroit bon que les Principaux eussent un regître pour marquer ceux qui ont reçu la Confirmation dans leur Collége, afin qu'on pût y avoir recours dans le besoin, lorsque les écoliers dans un âge plus avancé doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas est quelquefois arrivé.

4. *De l'Eucharistie.*

On doit regarder la premiére communion des enfans comme l'action de leur vie la plus importante, & qui souvent décide de leur salut : & l'on ne peut par conséquent y apporter trop de préparati-

faut les y disposer de loin, leur en parler de très-bonne heure, la leur représenter comme le plus grand bonheur qui puisse leur arriver sur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif désir, & sur tout leur bien faire sentir quelle pureté de mœurs demande une action si sainte.

Il est difficile de fixer le tems de la premiére communion, parce qu'il ne doit pas être réglé sur le nombre des années, mais sur le caractère d'esprit des enfans, & encore plus sur l'état de leur conscience. Il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus inquiettant pour un Principal dans la conduite d'un Collége que ce qui regarde la matière dont je parle ici: parce que les dangers sont extrêmes de part & d'autre, soit pour trop avancer, soit pour trop reculer la premiére communion. C'est ici sur tout qu'il a besoin de demander à Dieu & pour lui-même, & pour les Confesseurs, la prudence & la lumière qui leur sont nécessaires pour une décision si importante

Le sentiment de M. de Cambrai sur cet article me paroît fort sage, & sans vouloir prescrire de régle à personne, je crois pouvoir ici le proposer. „ La première „ communion, dit-il, me semble de„ voir être faite dans le tems où l'enfant, „ parvenu à l'usage de raison, paroîtra „ plus docile, & plus exemt de tout dé„ faut considérable. C'est parmi ces pré„ mices de foi & d'amour de Dieu, que

„ Jesus-Christ se fera mieux sentir & goû-
„ ter à lui par les graces de la communion
„ Quand donc on trouve réunies dans des enfans les qualités dont il est parlé ici, un fonds de docilité, une exemtion de tout défaut considérable, & par conséquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'est-à-dire des commencemens quoique foibles encore & imparfaits, de foi & d'amour de Dieu; on a lieu d'espérer que Dieu bénira une première communion faite en cet état, & qu'elle servira à faire croître & à fortifier de plus en plus de si heureuses dispositions.

Quand au contraire l'on observe dans les enfans des dispositions tout opposées, une indocilité marquée qui souffre avec peine les avis & les remontrances, des habitudes vicieuses auxquelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils sont fort attachés, nul sentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu: pour lors n'est-il pas évident qu'un Confesseur prudent & éclairé doit prendre du tems, pour s'assûrer par de sages délais d'un changement sincère & d'une conversion véritable?

C'est dans ces occasions que les maîtres & les parens, s'ils sont véritablement chrétiens, doivent laisser aux Confesseurs une pleine & entiére liberté, & ne point géner la conscience de leurs en-

fans par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peuvent avoir de très-funeſtes ſuites, & qui ſouvent donnent lieu à l'hypocriſie & à des ſacrilèges. Ils peuvent & ils doivent les exhorter avec douceur & ſageſſe à ſe diſpoſer dignement à une action ſi ſainte, mais ſe repoſer du reſte ſur la lumière & la prudence du Confeſſeur, qui connoît l'intérieur de l'enfant, & n'en peut rendre compte à perſonne.

J'en dis autant des autre communions pendant le cours de l'année. On doit inſpirer aux jeunes gens un grand déſir de communier ſouvent; leur faire entendre que le corps de Jeſus-Chriſt devroit être notre pain quotidien; que les premiers chrétiens approchoient très-fréquemment de l'Euchariſtie, & y puiſoient cette force & ce courage qui leur étoient alors ſi néceſſaires, & qui ne le ſont pas moins pour nous; & que la grande, ou plûtot l'unique douleur d'un chrétien doit être de ſe voir privé de la communion par ſa faute; *Unus ſit nobis dolor hac eſca privari.* S. Chryſ.

Il faut en même tems leur bien marquer les diſpoſitions néceſſaires pour approcher dignement de l'Euchariſtie; & ſur tout leur bien faire ſentir quel horrible crime c'eſt que de recevoir dans une conſcience ſouillée par quelque péché mortel, l'Auteur même de la ſainteté, de

trahir encore Jesus-Christ par un baiser comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en soi, de fouler aux piés le fils de Dieu, de tenir pour une chose vile & profane le sang de l'alliance par lequel il nous a sanctifiés, & de faire outrage à l'esprit de la grace. Il n'y a rien qu'on ne doive emploier pour inspirer aux jeunes gens toute l'horreur possible pour une communion indigne; & je trouve qu'ils sont bien heureux, quand ils remportent du Collége un sincère & solide respect pour les Sacremens.

Le grand danger des Communautés & des Colléges, c'est la crainte des jugemens humains quand on ne communie point avec les autres dans certains jours de fêtes. Un écolier, prêt de sortir du Collége, me vint voir la veille de Pâques au matin, & dans la conversation il me dit, sans que je lui eusse fait aucune question sur ce sujet, qu'il auroit le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, & lui marquai ma joie, ajoûtant que j'étois persuadé que nul motif humain ne l'y portoit. Il me fit sentir qu'il n'en étoit pas tout-à-fait exemt. Sur cette première ouverture, je louai extrêmement sa sincérité, & la confiance qu'il marquoit à un maître à qui il n'étoit point obligé de se découvrir, ce qui ne pouvoit venir que d'un fond de

religion dont je faisois grand cas. L'amitié que je lui témoignois aiant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nettement que la seule crainte des discours & des jugemens humains le déterminoit à la communion du lendemain, ne pouvant soutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que plusieurs de ses compagnons, moins âgés & moins avancés que lui, en approcheroient. Je lui promis de lui épargner cette confusion. Il me remercia les larmes aux yeux, & me dit que je lui épargnerois un sacrilège. Je ne manquai pas en effet, dans l'instruction de l'après midi, de prier les maîtres & les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous ensemble à la grande messe, mais de se partager, comme il leur plairoit, aux basses messes qui se diroient dans les chapelles, où personne n'observoit ce qui s'y passoit. Et cette pratique devint pour moi une régle dans la suite.

5. *Des Pratiques de Dévotion.*

Il y a certaines pratiques de dévotion courtes & faciles, qui ne sont point à charge aux jeunes gens, mais qui les avertissent de plusieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, & qui les accoûtument à faire entrer la piété dans la plupart de leurs actions.

La dévotion à Jesus-Christ doit l'em-

porter infiniment sur toutes les autres ; & l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'Evangile : *la vie éternelle consiste à vous connoître vous qui êtes le seul Dieu véritable, & Jesus-Christ que vous avez envoié.* Elles nous apprennent que la vraie piété est fondée sur la connoissance de Dieu, & sur celle de Jesus-Christ, c'est-à-dire de ses mystères, de ses maximes, & de ses exemples. Ce que les Evangélistes raportent de sa divine enfance doit leur être parfaitement connu & familier, sur tout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le Temple : circonstance précieuse, que Jesus-Christ a voulu qui fût conservée dans l'Evangile, afin que les jeunes gens y trouvassent un parfait modèle de toutes les vertus qui conviennent à leur âge. Il faut souvent le leur représenter plein de tendresse pour les enfans, leur imposant les mains, & les bénissant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le Roiaume des Cieux leur appartient, & voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

Jean 17. 3.

Luc. 2. 41. 52.

Matt. 19. & 14.

Luc. 9. 48.

Il faut aussi recommander beaucoup aux enfans la dévotion à la sainte Vierge, les exhorter à la prendre pour leur mere & leur protectrice dans tous leurs besoins, de solemniser avec une piété particulière toutes ses fêtes, & de la prier

instamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait son caractère propre, & qui sont si nécessaires aux jeunes gens, la pureté & l'humilité.

On doit aussi leur recommander la dévotion aux saints Anges, & particulièrement à leur Ange Gardien, qui leur est donné pour veiller continuellement sur eux, & sur tous leurs besoins tant corporels que spirituels; & au Saint dont ils portent le nom, & qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites Litanies où l'on fait entrer tous ces noms, n'allongent pas de beaucoup la prière. Quand on célébre dans le cours de la semaine la fête de quelque Saint plus considérable, on en insére le nom dans la Litanie du soir précédent: & il est a souhaiter que le Principal, dans l'instruction du Dimanche, annonce ces fêtes, & en dise un mot.

Dès que les enfans se réveillent, il est bon qu'ils s'accoûtument à faire le signe de la croix; & comme si Dieu dans ce moment leur disoit: *Mon fils, donnez-moi votre cœur*, qu'ils lui répondent: Je m'offre à vous, ó mon Dieu, de toute l'étendue de mon cœur: *corde magno, & animo volenti.* Præbe, fili mi, cor tuum mihi. *Prov.* 23. 26. 2. *Maccab.* 1. 3.

Chaque étude doit commencer par une courte prière. Quand les enfans parlent en public, & font quelque exercice, le signe de la croix doit en être le signal

& le commencement. J'en dis autant pour les maîtres. On sait que les premiers chrétiens emploioient ce signe salutaire en toute occasion.

Les prières avant & après le repas sont régulièrement observées dans tous les Colléges. Quoi de plus juste & de plus raisonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté & à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout, & que l'on doit par conséquent remercier de tout. Maintenant, à la honte de notre siécle, cette sainte coûtume, consacrée par l'usage de tous les tems, même chez les paiens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, sur tout chez les riches & chez les grands, où il n'en reste presque aucune trace, & où il semble qu'on rougiroit de paroître chrétiens. Il faut prémunir les enfans contre cet abus, en les accoûtumant, même au déjeuner & au goûter, à faire le signe de la croix sur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occasion de les instruire sur ce sujet, en leur expliquant ce qui est dit de Jesus-Christ, que *s'étant mis à table* avec les deux disciples qui alloient à Emmaüs, *il prit le pain*, LE BENIT, *& l'aiant rompu le leur donna.* Luc. 24. 30.

Je n'ai pas besoin d'avertir de l'obligation indispensable où nous sommes de prier tous les jours pour la personne sacrée du Roi: Le Statut de l'Université

y eſt formel, & il s'obſerve par tout exactement.

Il faut auſſi ſe ſouvenir des beſoins, tant publics de la Religion & de l'Etat, que particuliers par raport aux parens & aux amis.

On ne doit pas oublier aux Quatre-Tems d'avertir les jeunes gens de ſe joindre aux prières communes de l'Egliſe, & de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaiſe de nous accorder le repentir & le pardon de nos péchés, de répandre ſa bénédiction ſur les fruits de la terre, & de donner à ſon Egliſe de bons paſteurs & de bons miniſtres: qui ſont les trois motifs pour leſquels ces prières ont été établies. Chacun des trois jours après la Meſſe on pourroit s'acquitter de ce devoir. * *Ut remiſſionem peccatorum noſtrorum nobis dones*: *Ut fructus terra dare & conſervare digneris*; *Ut ſacerdotes tui induantur juſtitiam.* A chaque article les écoliers répondront, *Te rogamus, audi nos.* Le ſamedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette prière, compoſée des paroles de l'Ecriture: **

* *Nous vous prions de nous accorder le pardon de nos péchés: De nous donner & de nous conſerver les fruits de la terre; De revêtir vos miniſtres de juſtice & de ſainteté.*

** *Seigneur Jeſus, qui êtes la porte des brebis, & par qui il faut entrer pour être ſauvé: bon Paſteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples qui ſont languiſſans, & diſperſés comme des brebis qui n'ont point de paſteur. La moiſſon eſt grande, Seigneur; mais il y a peu*

Joan. 10. Matt. 9. Act. 1. *Domine Jesu, ostium ovium, per quem si quis introierit salvabitur; bone Pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis: miserere populorum, qui sunt afflicti & jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum messis, ut mittas operarios in messem tuam. Tu, qui corda nosti omnium, ostende quos elegeris. Amen.*

Lorsque quelqu'un des parens ou des amis, quelque Evêque ou quelque Magistrat, est dangereusement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas:

Joan. 11. 5. ** *Domine, ecce quem amas, infirmatur.*

Quand il est sorti du danger, on en remercie Dieu: * *Agimus tibi gratias, Domine, pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem, sed pro gloria tua.*

℣. 4.

S'il meurt, on prie Dieu pour lui après sa mort.

Quand la sonnette avertit qu'on porte le Corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ à quelque malade, on se met à genoux, & l'on fait les trois prières suivantes: dont la première est un acte de foi pour ado-

d'ouvriers: nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoyer des ouvriers. Vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Nous vous en prions, ô Dieu qui vivez & régnez eternellement. Amen.

* Seigneur, celui que vous aimez est malade.

** Nous vous remercions pour votre serviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais seulement pour votre gloire.

rer Jesus-Christ, la seconde regarde le malade, & par la troisième on demande pour soi-même la grace de recevoir un jour Jesus-Christ en viatique. * *Tu es Christus filius Dei vivi.... Domine, ecce quem amas infirmatur.... Domine, semper da nobis panem hunc, præsertim in hora mortis.* Matt. 16. 16. Joan. 6. 36.

Chaque écolier peut avertir du jour de sa naissance & de son batême; & l'on prie les autres de s'en souvenir le lendemain à la Messe, & d'en rendre graces pour lui & avec lui.

Ces petites pratiques, fort faciles par elles-mêmes, & qui ont lieu en différentes occasions selon les différens besoins, ne tendent, comme on le voit aisément, qu'à inspirer aux jeunes gens du goût pour la piété, & à les accoûtumer de bonne heure à s'acquitter de certains devoirs de religion, qui sont ordinairement ignorés ou négligés.

CHAPITRE SECOND.

Du Devoir des Régens.

APRE's tout ce que j'ai dit jusqu'ici dans cet Ouvrage sur la manière

* *Vous êtes le Christ, Seigneur donnez nous toûjours le fils du Dieu vivant.... ce pain, sur tout à l'heure de la mort. Seigneur, celui que vous aimez, est malade.... Sei-*

d'enseigner, ce qui regarde principalement les Régens, il me reste peu de choses à ajouter sur cette matière. Je le réduirai à quatre ou cinq articles : la discipline des classes, les exercices qui s'y font pour faire paroître les écoliers, les compositions & les actions publiques, les études que doivent faire les maîtres, l'application de tout ce qui a été dit à la conduite & à l'intérieur des classes.

ARTICLE PREMIER.

De la Discipline des Classes.

Elle consiste à contenir les écoliers dans l'ordre, à se faire écouter avec silence, & à se faire obéir au premier signal : en quoi sur-tout paroît l'autorité du maître, qualité rare, mais absolument nécessaire pour faire observer une exacte discipline. J'en ai parlé ailleurs.

J'ai déja remarqué aussi que l'émulation est le grand avantage des Classes. On ne peut être trop attentif à l'exciter & à l'entretenir parmi les écoliers. Il y a mille moiens différens d'y réussir, qui dépendent de l'industrie & de l'activité d'un maître zélé pour l'avancement de ses disciples. Le grand art & la grande habileté, est de savoir inspirer aux médiocres mêmes de l'ardeur pour le rravail.

Mais la partie la plus essentielle de la

discipline des classes, est pour ce qui regarde les mœurs & la religion. Ce n'est pas que je croie que les Régens en doivent parler ni longuement, ni fréquemment: ce seroit le moien de rebuter les jeunes gens. Mais cet objet est le principal motif qui domine dans leur esprit. Ils ne le perdent jamais de vûe, quoiqu'ils n'y paroissent pas toûjours attentifs. Ils ménagent avec adresse toutes les occasions qui se présentent de faire quelques remarques, ou d'établir quelques principes, qui y aient du raport. Ce n'est quelquefois qu'un mot, dit ce semble au hazard: mais ce mot a souvent de grandes suites. * C'est ainsi qu'une comparaison tirée des spectacles par saint Augustin pendant qu'il expliquoit en Rhétorique un endroit de quelque Auteur, servit à ouvrir les yeux à saint Alipe, qui étoit pour lors son disciple, & aimoit ces spectacles jusqu'à la fureur. *Confes. lib. 6. cap. 7.*

Outre ces instructions publiques & communes, le Régent peut encore beaucoup servir aux écoliers par l'attention qu'il a sur leur conduite, par les entretiens particuliers qu'il a quelquefois avec eux, par les avis qu'il leur donne & les

* Et fortè lectio in manibus erat, quam dum exponerem, opportune mihi videbatur adhibenda similitudo Circensium, quo illud, quod insinuabam, & jucundius & plenius fieret, cum irrisione mordaci eorum, quos illa captivasset insania.

remontrances qu'il leur fait, par le soin qu'il prend de les placer en Classe auprès de compagnons qui ne leur soient point dangereux, & par mille autres industries pareilles.

Un des moiens les plus sûrs de leur être utile, c'est d'entretenir commerce avec les parens, de s'informer par eux de leur caractère & de leur conduite: à la premiére absence d'un écolier, de leur en donner aussitôt avis, pour en prévenir les suites, dont sans cela on se rend responsable. Cette pratique est sur tout nécessaire en Philosophie, où les écoliers se donnent plus de liberté. Je sai que la plûpart des parens songent peu à voir les Professeurs, & j'aurai lieu dans la suite de parler de cet abus: mais leur nonchalance ne doit point empêcher ni diminuer le zèle de ceux-ci.

Je ferois tort à la probité & à la religion des Professeurs, si je m'arrêtois ici à prouver que le soin des mœurs fait une partie essentielle de leur devoir. Penser autrement, ce seroit se deshonorer soi-même, & se dégrader au-dessous des maîtres payens.

ARTICLE II.

Faire paroître les écoliers en public.

Il y a plusieurs manières de former les

les jeunes gens à la parole, & de les faire paroître en public, dont chacune peut avoir son utilité. Je n'en raporterai ici que deux qui sont plus en usage dans l'Université : à quoi j'ajoûterai quelque avis & quelques régles sur ce qui regarde la prononciation.

§. I. *Des Exercices.*

On appelle ainsi les actions publiques dans lesquelles les écoliers rendent compte des Auteurs qu'ils ont vûs en Classes, ou en particulier, & de tout ce qui a fait la matière de leurs études. Il faut que cette sorte d'exercice ait paru avoir beaucoup d'utilité, & ait été tout-à-fait au goût du Public, puisqu'en fort peu de tems, sans aucune ordonnance de la part de l'Université, elle a été adoptée par tous les Colléges, qu'elle a passé dans les maisons particulières, & qu'elle a pénétré dans toutes les provinces.

En effet, c'est la manière la plus simple, la plus naturelle, & en même tems la plus avantageuse de produire les jeunes gens en public, que de leur faire ainsi rendre compte des Auteurs qu'on leur a expliqués. Par-là on les tient en haleine pendant toute une année, & on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le Public comme devant être le témoin & le juge du progrès qu'ils y auront fait.

On leur donne aussi par-là une honnête hardiesse, en les accoûtumant de bonne heure à paroître en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumière: & en les guérissant d'une timidité naturelle & pardonnable à cet âge, mais qui seroit un obstacle à une partie du bien qu'ils pourroient faire dans la suite, & qui souvent devient invincible, quand on ne s'est point appliqué dans ces premiéres années à la surmonter.

Quelques personnes croioient qu'on devroit faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même quelque tems dans cette pensée & dans cette pratique: mais l'expérience m'a fait connoître qu'elle étoit moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on se propose, c'est de les préparer aux emplois qu'ils doivent un jour exercer; instruire, plaider, faire le raport d'une affaire, dire son avis dans une compagnie. Or tout cela se fait en françois, & à peu de chose près de la manière dont on parle dans les exercices. D'ailleurs croit-on qu'il soit facile, ni même possible à un jeune homme de s'expliquer élegamment en latin? Quelle gêne, quelle contrainte pour un écolier! N'est-ce pas lui ôter la moitié de son esprit, & le mettre hors d'état de produire au dehors ses pensées, en quoi consiste sur tout l'avantage & l'agrément de ces exercices? Enfin nous est-il permis de négliger abso-

lament le soin de notre langue, dont nous devons faire usage tous les jours, & de donner toute notre application à des langues mortes & étrangéres! Le sentiment du Public sur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de sçavoir de quelle manière on doit faire ces exercices. Le moien sûr d'y réussir, comme en toute autre chose, c'est d'y méler l'agréable à l'utile :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

L'utile doit marcher avant tout, c'est-à-dire qu'un jeune homme doit avoir étudié avec soin l'Auteur sur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obscurs, faire sentir la force & l'énergie des expressions & des pensées, & tâcher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive voix le sens & les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, sur tout dans les commencemens, il faut que le répondant soit en état de rendre raison de chaque mot, où il est, en quel cas, & pour quoi, en quel tems, en quel meuf, quelle est sa signification & sa racine; & qu'il puisse sur le champ former tous les tems d'un verbe conformément aux régles de sa grammaire. J'en dis autant à proportion d'un Auteur latin par raport aux commençans. Ils doivent aussi avoir quelque teinture des histoires qui y sont rapor-

trées & de la situation des villes & des fleuves dont il y est parlé, aussi bien que des fables, s'il s'y en rencontre. Dans les Classes plus avancées, ces connoissances doivent avoir plus d'étendue.

Voilà ce que j'appelle le fond des exercices, ce qui en fait la base, ce qu'il faut toûjours supposer; qui est de bien posseder les Auteurs & les matières sur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là, & l'habileté d'un Maître, par raport à ces exercices, est d'y savoir jetter de l'agrément, & d'éviter une triste sécheresse qui les fait languir, & les rend ennuieux à l'Auditeur.

Deux choses ce me semble, peuvent surtout contribuer à faire goûter ces exercices. La premiére est que le répondant s'applique particuliérement à faire sentir & remarquer les beautés de l'Auteur qu'il explique, c'est sur quoi je me suis fort étendu dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. La seconde, qu'il fasse des réfléxions judicieuses sur les faits & les histoires, aussi bien que sur les maximes qui se rencontrent dans les livres dont il rend compte, & c'est sur quoi j'ai essayé de donner quelques modéles dans mes deux derniers volumes. J'ai toûjours observé que ces deux choses plaisent extrêmement à l'auditeur parce qu'elles marquent du côté du jeune homme du goût & du jugement: & c'est de quoi

l'on fait le plus de cas, & à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je croi donc qu'outre l'étude fonciére dont j'ai parlé, qui fait l'utile & le solide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une manière particuliére; donner sur cela aux écoliers quelques cahiers, qu'on leur fait lire plusieurs fois avec attention, & même apprendre par cœur, sur tout dans les commencemens. On sent bien que des endroits préparés ainsi avec soin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme diroit de lui-même sur le champ. Il apprend & s'accoûtume par-là à bien penser & à bien parler; & il y joint des réflexions qui viennent de son propre fonds, ausquelles celui qui interroge donne lieu par les questions qu'il lui fait. Mais je ne pense pas qu'il soit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette sorte, de peur que se reposant sur le travail d'autrui ils ne fassent point d'effort de leur côté, & ne négligent l'étude de l'Auteur même sur lequel ils doivent répondre.

Il y a une manière d'interroger qui contribue beaucoup à faire paroître le répondant, & d'où l'on peut dire que dépend tout le succès d'un Exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier,

encore moins de l'embarrasser par des questions recherchées & difficiles, mais de lui donner lieu de produire au dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit & ses forces ; ne lui rien proposer qui soit au-delà de sa portée, & à quoi l'on ne doive raisonnablement présumer qu'il pourra répondre ; choisir les beaux endroits d'un Auteur, sur lesquels on peut être sûr qu'il est mieux préparé que sur tous les autres, & qui par leur beauté intéressent davantage l'auditeur ; quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal-à-propos ; mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il soit achevé ; proposer alors ses difficultés avec tant de netteté & tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner ; avoir pour régle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le répondant ; enfin songer uniquement à le faire paroître en s'oubliant soi-même, par où l'on ne manque jamais de plaire à l'auditoire & de s'attirer son estime.

La matière ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en classe pendant le cours de l'année, ensorte que pour s'y bien préparer, il suffise presque de se rendre bien attentif aux leçons du Professeur. Un écolier plus laborieux, & qui a des secours particuliers, peut y ajoûter quelque chose ; & en cela son zèle est fort louable, pourvû que ce travail extraordi-

naire ne nuise point aux devoirs essentiels de la classe.

Je voudrois, quelque Auteur qu'on expliquât, sur tout s'il est grec, qu'on établit pour régle dans les Exercices de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre, & que l'écolier marquât en peu de mots dequoi il s'agit dans les endroits sur lesquels il seroit tombé. C'est le moien d'obliger le répondant d'être également prêt sur tout, & de prouver aux Auditeurs que les Exercices se font de bonne foi.

Ce fondement une fois posé, je le répéte encore, il faut emploier tous ses soins pour répandre de l'agrément dans les exercices. On a vû souvent des auditoires assez nombreux prêter une attention étonnante pendant un assez lontems, parce que les choses y étoient traitées d'une manière fort intéressante.

Un jeune homme répond sur l'Evangile grec selon saint Luc. Après que, pour faire ses preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté & d'autre à l'ouverturedu livre; il s'arrête aux histoires les plus remarquables, par exemple à celle de Lazare & du mauvais Riche. Il en fait le récit, en y mélant les passages latins, & même grecs de l'Evangile, qui renferment quelque belle maxime. *Factum est ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ.* Luc. 16. 22.

Mortuus est autem dives, & sepultus est in
v. 24. 25. *inferno.... Crucior in hac flamma. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, & Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris, &c.* On demande à l'écolier lequel il auroit mieux aimé être ou du Riche ou de Lazare : il n'hésite pas sur le choix. On lui en demande ensuite les raisons : l'endroit-même qu'il explique les lui fournit. Par-là on le met sur les voies, & on lui donne lieu de tirer de son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réflexions très solides sur les principales circonstances de cette histoire. A cette occasion on lui fait raporter tout ce qui est dit dans le même Evangile sur la pauvreté & sur les richesses. Il est aisé de comprendre combien, sous le prétexte d'enseigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellens principes dans l'esprit. On voit toûjours les auditeurs sortir extrêmement contens de ces sortes d'Exercices.

Quand les écoliers répondent sur Quinte-Curce, sur Salluste, sur Tite-Live, sur quelques vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire sur les actions des grands hommes dont il y est parlé ? Il n'est pas étonnant que des auditeurs qui ont du sens & du goût, soient charmés d'entendre dire de si belles choses à de jeunes gens, & de leur voir

faire usage de ce qu'il y a de plus beau & de plus solide dans les Auteurs anciens.

Un des exercices qui réussissent le mieux, & qui plaisent davantage au public, est sur la Rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choisis de Cicéron & de Quintilien, où les grands principes d'éloquence sont établis; & on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démosthéne & de Cicéron qu'on lui a auparavant expliquées avec soin. On l'oblige de marquer la différence du stile & du caractère de ces deux grands Orateurs, qui ont toûjours été regardés comme les modéles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles Avocats du Parlement qui assistérent en grand nombre à un pareil Exercice que faisoit le fils * d'un illustre Magistrat, en sortirent extraordinairement contens, & il est vrai que le Répondant parloit avec toute la grace que l'on peut désirer.

* Le fils aîné de M. de Fleury Procureur Général.

On vient de faire tout récemment dans un Collége l'essai d'un nouvel Exercice, qu'on a lieu d'espérer qui aura des suites avantageuses par l'heureux succès qu'il a eu. Il regarde la langue françoise. On avoit faire lire à deux jeunes freres *, dont l'un étudioit en Cinquiéme & l'autre en Troisiéme, des Remarques sur cette langue extraites avec choix & discernement de

* Fils de même M. de Fleury Procureur Général.

plusieurs livres qui traitent de cette matière. Ils en ont fait l'application à plusieurs endroits tirés de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, qu'on leur a proposés à l'ouverture du livre, & ils y ont fait observer en même tems, comme cela se pratique en expliquant un Auteur latin, ce qui s'y trouve de plus beau & de plus remarquable soit pour les pensées & les expressions, soit pour les principes & la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matières qui composoient cet Exercice, a paru être fort du goût du Public, & a fait désirer qu'elle fût mise dans la suite en usage. N'est-il pas raisonnable en effet de cultiver avec quelque soin l'étude de notre langue propre & naturelle, pendant que nous donnons tant de tems à celle des langues anciennes & étrangères ?

§. II. *Des Tragédies.*

VOICI un genre d'Exercice fort ancien dans l'Université, qui est encore en usage dans plusieurs Colléges, & que d'autres ont entiérement abandonné. Sans prétendre condamner ceux de mes Confrères qui pensent autrement que moi sur cette matière, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empêcher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont crû devoir renoncer absolument à la coûtume d'exercer les jeunes gens à la décla-

mation en leur faisant réciter des Tragédies, parce qu'il me semble que cette coûtume entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un Régent d'avoir à composer une Tragédie! La profession n'est-elle pas assez dure par elle-même, sans en appesantir encore le joug par un travail si triste & si ingrat?

2. J'appelle triste & ingrat un travail, dont on ne peut presque pas se promettre un heureux succès. On sait ce que coûtoient à M. Racine les piéces de théâtre qu'il nous a laissées, & cependant, outre un génie admirable pour la poésie, & des talens singuliers pour le théâtre, il avoit tout son tems à lui. Que doit-on attendre d'un Régent, d'ailleurs fort occupé, & qui peut avoir tout le mérite de sa profession, sans avoir le talent de faire de bons vers françois, moins encore celui de faire de grands poémes?

3. S'il y a quelque chose capable de ruiner la santé d'un Professeur, c'est d'exercer à la déclamation pendant un tems assez considérable huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvenal des Maîtres de Rhétorique, avoir une poitrine de fer pour résister à une fatigue si accablante:

Declamare doces, ô ferrea pectora, Vecti.

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive souvent que les écoliers, sous prétexte de se préparer à la Tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le devoir essentiel de la Classe; ce qui n'est pas un petit inconvénient.

5. Je n'insiste point sur la dépense qu'entraînent nécessairement les Tragédies, ni sur la peine qu'on a souvent à trouver des Acteurs, qui se croient quelquefois en droit de faire la loi au Professeur, parce qu'il ne peut se passer d'eux.

6. Encore, si les jeunes gens tiroient de cet exercice un profit solide & durable. Mais il faut, pour l'ordinaire, que le lendemain du jour où la Tragédie a été représentée, on oublie tout ce qu'on s'est bien donné de la peine à apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvéniens, en choisissant des Tragédies composées par les plus habiles Auteurs, & en les accommodant au théâtre des Colléges, c'est-à-dire en retranchant de ces piéces les personnages de femmes : & il faut avouer qu'on y a réussi en partie, & que par là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellens morceaux de poésie, qui peuvent beaucoup servir à leur former l'esprit & le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet usage même un défaut, qui est commun aux

bonnes & aux mauvaises Tragédies. * Quintilien observe après Cicéron qu'il y a une grande différence entre la prononciation des Comédiens, & celle des Orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une peut servir à l'autre. Si cela est, pourquoi exercer les jeunes gens dans une manière de prononcer, qu'il faudra nécessairement qu'ils évitent, quand ils auront à parler en public?

8. Une des grandes peines du Régent dans cet exercice, (je l'ai plusieurs fois éprouvé, & je ne suis pas le seul) c'est de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on est souvent obligé de réunir ensemble, & sur lesquels il est difficile de veiller comme on le doit, le soin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement, demandant l'attention du Maître toute entière.

9. Je finis pour abréger, par l'inconvénient qui doit paroître le plus grand, parce qu'il peut nuire à la piété & aux mœurs: c'est le danger qu'il y a que cette sorte d'exercice ne fasse naître dans l'esprit des maîtres & des écoliers, comme cela est assez naturel, le désir de s'instruire par leurs yeux de la manière dont on doit déclamer les Tragédies, de fréquen-

* Ne gestus quidem omnis ac motus à comœdis petendus est. Quamquam enim utrumque eorum ad quemdam modum præstare debet orator, plurimum tamen aberit à Scenico. *Quint. l. 1. cap. 11.*

ter pour cela le théâtre, & de prendre pour la Comédie un goût, qui peut avoir des suites bien funestes, sur-tout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, si je ne me trompe, à conserver les Tragédies, c'est que plusieurs les regardent comme le seul moien de donner à la distribution des prix une certaine solemnité, nécessaire pour exciter & pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui est un des grands avantages des Colléges. A cela je ne puis opposer une meilleure réponse que l'expérience même. J'ai vû, pendant plus de vingt ans de suite, distribuer les prix dans un exercice ordinaire avec une très grande célébrité, & un très grand concours de personnes choisies & distinguées, qui pendant tout l'exercice gardoient un profond silence, ce qui n'arrive pas toûjours, quand on représente des piéces de théâtre. Cela n'est point particulier à un Collége. Il y en a plusieurs où ces exercices se font avec beaucoup d'éclat: & tout récemment il s'en est fait un au Collége de la Marche pour la distribution des prix, où l'Auditoire étoit très nombreux & très choisi, & où le Répondant * s'est acquis une grande réputation.

Toutes ces raisons jointes ensemble, me font croire que la Tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres Exercices dont j'ai parlé. Mais, comme les sentimens doivent être libres, & qu'ils

* *C'étoit le fils de M. de Fieubet Conseiller au Parlement.*

sont partagés sur ce sujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien usage, en y apportant toutes les précautions nécessaires.

Une des plus essentielles, ce me semble, est de ne point faire entrer dans les Tragédies la passion de l'amour, quelque honnête & légitime qu'elle puisse paroître. „ „ Tout ce qui peut faire sentir l'amour, dit „ M. de Fénelon, „ plus il est adouci & en- *Educat. des* „ velopé, plus il me paroît dangereux. „ *filles.* M. de la Rochefoucault pense de même. „ Tous les grands divertissemens, dit-il, „ sont dangereux pour la vie chrétienne: „ mais entre tous ceux que le monde a „ inventés, il n'y en a point qui soit „ plus à craindre que la Comédie. C'est „ une peinture si naturelle & si délicate „ des passions, qu'elle les anime & les „ fait naître dans notre cœur, & sur-tout „ celle de l'amour, principalement lorsqu'on se représente qu'il est chaste & „ fort honnête. Car plus il paroît innocent aux ames innocentes, & plus elles sont capables d'en être touchées, &c.

Je ne parle point ici du ballet & de la danse, qui servent quelquefois d'accompagnement à la Tragédie, parce que cette coûtume n'a point lieu dans l'Université.

Il s'y étoit glissé un abus encore plus intolérable, & * défendu expressément par

* Non inducatur mulier veste virili, nec vir utetur

la loi de Dieu ; (je ne sai pas quelle en étoit l'origine) & qui y a duré lontems : c'étoit de travestir les jeunes gens en femmes dans les Tragédies. Avoit-on pu ignorer pendant tant d'années qu'une telle coûtume, pour me servir des termes de l'Ecriture, étoit abominable devant Dieu ? L'imprudence de quelque personne, peut-être peu instruite ou peu religieuse, l'aura d'abord introduite. On a suivi après, sans réflexion, un usage qu'on a trouvé établi. Dès que l'Université l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, & s'est rendu à un réglement si sage & si nécessaire. Ceux qui y eurent le plus de part, y furent principalement déterminés, parce qu'ils avoient entendu dire d'un Professeur * fort habile, & encore plus homme de bien, qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir suivi cette coûtume, qu'il savoit avoir été pour quelques écoliers une occasion de déréglement. C'est là le tems & la situation où il faut se placer, pour juger sainement de ce qui est à suivre ou à éviter.

* *M. de Belleville Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis.*

§. III. *De la Prononciation.*

J'AI PROMIS de dire un mot de la Prononciation, qui fait partie de la Rhétorique : & c'en ici le lieu. Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop,

veste fœminea : abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc, *Deut.* 22. 5.

& pour eux-mêmes, & pour leurs disciples. On doit, sur-tout dans les classes plus élevées, prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace au moins d'une demie heure. J'ai vu pratiquer assez régulièrement cette coûtume pendant que j'étois écolier : & je m'y suis conformé, étant devenu maître. Le traité de Quintilien sur la Prononciation est court, mais excellent, & il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui de Cicéron. Il y en a un autre en françois, mais manuscrit, qui vient du fameux M. * Lenglet, qui excelloit dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reste. Je me servirai de ces différens traités pour donner sur la prononciation les régles les plus générales, & qui sont le plus d'usage.

Lib. 11. *c.* 3.

Lib. 3. *de Orat. n.* 213. 227.

* *M. Lenglet tenoit ce traité d'un célebre Acteur de son tems, nommé Floridor.*

La réponse de Démosthéne sur ce qu'il jugeoit tenir le premier rang dans l'éloquence, est connue de tout le monde ; & elle montre que ce grand homme regardoit la prononciation, non-seulement comme la plus importante qualité de l'Orateur, mais en un certain sens comme l'unique. En effet c'est cette qualité dont le défaut peut le moins se couvrir, & qui est le plus capable de couvrir les autres : & l'on voit souvent qu'un discours médiocre, soutenu de toute la force & de tous les agrémens de l'action, fait plus d'effet que le plus beau discours qui en est dénué.

Cic. lib. 3. *de Orat. n.* 213.

Quin. lib. 11. *cap.* 3.

L'action est composée de deux parties, qui sont la voix & le geste, dont l'une frape les oreilles, & l'autre les yeux; deux sens, par lesquels nous faisons passer nos sentimens & nos pensées dans l'ame des Auditeurs.

1. *De la Voix.*

QUINTILIEN donne à la voix & à la prononciation les mêmes qualités qu'au discours même.

1. * Elle doit être *correcte*, c'est-à-dire exemte de défauts : ensorte que le son de la voix & la prononciation ait quelque chose d'aisé, de naturel, d'agréable, accompagné d'un certain air de politesse & de délicatesse, que les Anciens nommoient *urbanité*, qui consiste à en écarter tout son étranger & rustique.

Quintil. 2. La prononciation doit être *claire* : à quoi deux choses contribueront. La première, c'est de bien articuler toutes les syllabes : car souvent on mange les unes, & on ne fait que glisser sur les autres. Mais le défaut le plus ordinaire, & qu'on doit éviter avec le plus de soin, c'est de ne point assez appuier sur les dernières syllabes, & de laisser tomber sa voix à la fin.

* Emenda erit, id est, in quo nulla neque vitio carebit, si fuerit os facile, emendatum, jucundum, urbanum : id est, in quo nulla neque rusticitas, neque peregrinitas resonet. *Quintil.*

des périodes. * Comme il est nécessaire de faire sentir chaque mot, rien aussi n'est plus désagréable ni plus insupportable qu'une prononciation lente & traînante, qui appelle pour ainsi dire toutes les lettres, & semble les compter les unes après les autres.

La seconde observation est de savoir soûtenir & suspendre sa voix par différens repos & différentes pauses qui composent une même période. Un exemple rendra la chose plus sensible : je le tire d'un autre endroit de Quintilien. Les points marquent ici les repos. *Animadverti, Judices ... omnem accusatoris orationem ... in duas ... divisam esse partes.* Cette courte période ne renferme qu'un sens unique, qui ne seroit distingué par aucune virgule sans le mot *Judices*, qui est une apostrophe : cependant la cadence, l'oreille, la respiration même, demandent différens repos, qui font tout l'agrément de la prononciation. En accoûtumant les écoliers à faire ces pauses dans la lecture, même où il n'y a point de virgules, on leur apprend en même-tems à bien prononcer. *Id.* *Lib. 9. cap. 4.*

3. On appelle prononciation *ornée*, celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, flexible, fer- *Id.*

* Ut est autem necessaria verborum explanatio, ita omnes computare & velut annumerare literas, molestum & odiosum.

me, durable, claire, ſonore, douce, & entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par ſon étendue, que par un facilité à ſe laiſſer manier comme on veut, ſuſceptible de tous les ſons, depuis le plus fort juſqu'au plus doux, depuis le plus haut juſqu'au plus bas; * ſemblable à un inſtrument monté de toutes ſes cordes, qui rend tel ſon qu'il plaît à la main d'en tirer. Outre cela, il faut une grande force de poitrine, & des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, & d'y fournir lontems.

Ce n'eſt pas par de violens efforts ni par de grands éclats qu'on vient à bout de ſe faire entendre, mais par une prononciation nette, diſtincte, ſoutenue. L'habileté conſiſte à ſavoir ménager adroitement les différens ports de voix, à commencer d'un ton qui puiſſe hauſſer & baiſſer ſans peine & ſans contrainte, à conduire tellement ſa voix qu'elle puiſſe ſe déploier toute entière dans les endroits où le diſcours demande beaucoup de force & de véhémence, & principalement à bien étudier & à ſuivre en tout la nature.

L'union des deux qualités, oppoſées & incompatibles en apparence, fait toute la beauté de la prononciation, l'égalité, & la variété. Par la première, l'Orateur

* Omnes voces, ut nervi in fidibus, ità ſonant, ut à motu animi quoque ſunt pulſæ. *Cic. lib. 3. de Orat. n. 216.*

soutient sa voix, & en régle l'élévation & l'abaissement sur des loix fixes, qui l'empêchent d'aller haut & bas comme au hazard, sans garder d'ordre ni de proportion. Par la seconde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matière de prononciation, je veux dire une ennuieuse monotonie, & il y jette au contraire une agréable * variété, qui réveille, qui soûtient, qui charme les Auditeurs; ** semblable en cela aux Peintres, qui par une infinité de nuances & de teintes presque toutes imperceptibles, & par l'heureux mêlange du clair & de l'obscur, savent donner du relief à leurs tableaux, & y garder les justes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette dernière régle à la première période de l'exorde du beau plaidoier de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lû aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut, non moins considérable que celui de la monotonie, & qui en tient beaucoup aussi, c'est de chanter en prononçant. Ce chant consiste à baisser ou à élever sur le même ton plusieurs membres d'une période, ou plusieurs périodes de suite, en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment &

* Ad aures nostras &c. 225.
actionis suavitatem, quid est vicissitudine, & varietate, & commutatione appetendum colores. *Ibid.* natius? *Lib.* 3. *de Orat.* n. 217.

** Hi sunt actori, ut pictori, expositi ad variandum colores. *Ibid.*

presque toûjours de la même sorte.

Quintil. 4. Enfin la prononciation doit être *proportionnée* aux sujets que l'on traite : ce qui paroît sur-tout dans les passions, * qui ont toutes, s'il est permis de parler ainsi, un langage propre, & un ton particulier. Car autre est celui de la colère, autre celui de la compassion, & ainsi du reste. ** Pour les bien exprimer, il faut commencer par les ressentir ; & pour cela se représenter vivement les choses, & en être touché comme si elles se passoient en nous-mêmes. De cette sorte la voix, comme interpréte de nos sentimens, portera sans peine dans l'esprit des auditeurs la même disposition qu'elle aura prise dans le fond de notre cœur. Car, fidéle image de l'ame, elle reçoit toutes les impressions, tous les changemens, dont l'ame elle-même est susceptible. Ainsi dans la joie elle est claire, pleine, coulante : dans la tristesse au contraire elle est traînante, basse, & sombre. La colère la rend rude, impétueuse, entrecoupée. Quand il s'agit de confesser sa faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide,

* Omnis motus animi suum quemdam à natura habet vultum, & sonum, & gestum, &c. 3. *de Orat.* n. 216 219.

** In his primum est beme affici, & concipere imagines rerum, & tanquam veris moveri. Sic velut media vox, quem habitum à nobis acceperit, hunc judicum animis dabit. Est enim mentis index, & velut exemplar ; ac totidem, quot illa, mutationes habet. *Quintil.*

soûmise. En un mot elle suit la nature & emprunte le ton de toutes les passions.

Elle varie de même & prend différens tons selon les différentes parties du discours : elle se conforme à la diversité des sentimens, & quelquefois même, quoique plus rarement à la nature & à la force de certaines expressions particulières. * On sent combien il seroit ridicule de commencer tout d'un coup un discours par un ton élevé & violent, rien n'étant plus propre à gagner les esprits que la modestie & la retenue. Les récits, destinés à mettre l'auditeur au fait de la chose dont il s'agit, demandent un ton simple, uni, tranquille, semblable à peu près à celui de la conversation. Il en est ainsi de tout le reste.

2. *Du Geste.*

Le geste suit naturellement la voix, & se conforme, comme elle, aux sentimens de l'ame. C'est un langage muet, mais éloquent, & qui souvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a aussi dans l'action. La première régle est de la tenir droite, & dans une assiette naturelle. La seconde, de conformer ses mouvemens à la prononciation même & à l'action de

* A principio clamate, agreste quiddam est. 3, de Orat. n. 227.

l'Orateur. Quand il s'agit de refuſer ou de rejetter, & que nous marquons avoir quelque choſe ou quelque perſonne en horreur & en exécration : alors en même tems que nous repouſſons de la main, nous détournons la tête pour marque d'averſion

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'eſt le viſage. Il n'y a ſorte de mouvement & de paſſion qu'il n'exprime. Il menace, il careſſe, il ſupplie, il eſt triſte, il eſt gai, il eſt fier, il eſt humble, il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'averſion. Il fait entendre une infinité de choſes, & ſouvent il en dit plus que n'en diroit le diſcours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'uſage des maſques * a pû durer ſi lontems ſur le théatre des Anciens. Car certainement il ne ſe pouvoit pas faire qu'il n'amortit beaucoup la vivacité de l'action, qui paroît principalement ſur le viſage, qu'on peut regarder comme le ſiége & le miroir de tous les ſentimens de l'ame. N'arrive-t-il pas ſouvent

* *Les Acteurs avoient juſqu'aux ornemens que les femmes emploioient dans leur coëffure. Cela ſert à entendre ce que dit Phedre dans la fable du maſque & du renard.*

des maſques, qui étoient une eſpèce de caſque qui couvroit toute la tête, & qui outre les traits du viſage repréſentoit encore la barbe, les cheveux, les oreilles, &

Perſonam targicam fortè vulpes viderat,
O quanta ſpecies! inquit, cerebrum non habet.

que

que le sang, selon qu'il est mis en mouvement par les différentes passions, tantôt couvre le visage d'une subite & modeste rougeur; tantôt l'enflamme, & y allume le feu de la colère, quelquefois en se retirant, le laisse pâle & glacé de crainte; d'autres fois y répand une douce & aimable sérénité? Tout cela se marque & se peint sur le front & sur les joues. Le masque, en couvrant le visage, lui ôte ce langage si énergique, & le prive d'une espèce d'ame & de vie, qui le rend l'interpréte fidéle de tous les sentimens du cœur. Je ne suis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron en parlant de Roscius par raport à l'action. * Nos anciens, dit-il, jugeoient mieux que nous, lorsqu'ils ne donnoient pas leur approbation entière à Roscius même, parce qu'il prononçoit sous le masque.

* Mais le visage a lui-même une partie dominante, qui sont les yeux. C'est par eux sur tout que notre ame se manifeste, & sort en quelque manière au-dehors; jus-

* Quo melius nostri illi senes, qui personatum, ne Roscium quidem magnopere laudabant. *lib. 3. de Orat. n. 221.*

** Sed in ipso vultu plurimùm valent oculi, per quos animus maximè emanat; ut, citra motum quoque, & hilaritate oniteſcant, & tristitia quoddam nubilum ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit: quæ, aut erumpunt dolore, aut lætitia manant. Motu verò intenti, remissi, superbi, torvi, mites, asperi fiunt: quæ, ut actus popoſcerit, fingentur. *Quintil.*

ques-là, que sans même qu'on les remue, la joie les rend plus vifs; & la tristesse les couvre d'une espèce de nuage. Ajoûtez à cela que la nature leur a donné les larmes, ces fidéles interprétes de nos sentimens, qui s'ouvrent impétueusement un passage dans la douleur, & coulent doucement, dans la joie. Mais que ne deviennent-ils point par la diversité des mouvemens qu'on leur donne! animés, languissans, fiers, menaçans, doux, rudes, & terribles, & tout cela, suivant le besoin & l'occasion.

Pour abréger, * je passe aux mains sans le secours desquelles l'action seroit languissante, & presque morte. De combien de mouvemens ne sont-elles point susceptibles, puisqu'à peine y a-t-il un mot qu'elles ne soient quelquefois jalouses d'exprimer? Car les autres parties du corps aident & contribuent à la parole: mais on peut presque dire que celles-ci parlent elles-mêmes, & se font entendre. On sait que les *Pantomimes* ** faisoient

* Manus verò, sine quibus trunca esset actio ac debilis, vix dici potest quot motus habeant, cùm penè ipsam verborum copiam persequantur. Nam ceteræ partes loquentem adjuvant: hæ (prope est ut dicam) ipsæ loquuntur.

** *Un Prince de Pont étant venu à la Cour de Néron pour quelques affaires, & ayant vû un fameux Pantomime gesticuler avec tant d'art & d'industrie, qu'il entendoit parfaitement tout ce qu'il vouloit dire, pria l'Empereur en partant, de vouloir bien lui faire présent de ce danseur. Et comme Néron lui eut de-*

profession de représenter au naturel ; & de peindre, pour ainsi dire, par leurs gestes & par leurs attitudes toutes les actions & toutes les passions des hommes. * Les anciens appelloient cet art des Pantomimes une espèce de musique muette, qui avoit trouvé le moien de substituer le langage des mains à celui de la bouche, parler aux yeux par le secours des doigts, & d'exprimer par un silence plus éloquent & plus énergique que la parole même ce qu'à peine le discours ou l'écriture eussent pû faire entendre.

Le mouvement des mains suit naturellement la voix, & doit s'y conformer. Dans le geste périodique & ordinaire, on doit porter la main droite de gauche à droite en commençant devant soi, & finissant à coté, les doigts de la main étant un peu élevés au-dessus du poignet,

mandé à quel usage il le destinoit : C'est, dit ce Prince étranger, que j'ai pour voisins des barbares dont personne n'entend la langue ; & cet homme, par ses gestes, me servira de truchement. Lucian de saltat.

* Hanc partem Musicæ disciplinæ, mutam nominavere majores, scilicet quæ ore clauso manibus loquitur, & quibusdam gesticulationibus facit intelligi ; quod vix narrante lingua, aut scripturæ textu, posset agnosci. *Aurel. Cassiod. lib. 1. Ep. 10.*

Loquacissimæ manus, linguosi digiti, clamosum silentium, expositio tacita.... *Id. lib. 4. Ep. ult.*

Mirari solemus Scenæ peritos, quòd in omnem significationem rerum & affectuum parata illorum est manus, & verborum velocitatem gestus assequitur. *Senec. Ep. 121.*

ouverts & en liberté, étendant le bras de toute sa longueur, sans lever le coude aussi haut que l'épaule, mais le tenant toûjours détaché & éloigné du corps, & observant que c'est par le mouvement du coude que doit ordinairement commencer le geste. Après cela on porte la main gauche, de droite à gauche, avec les mêmes proportions qu'on aura gardées pour la main droite. Il faut suspendre & soutenir le bras après chaque geste à côté de soi, jusqu'à ce que la période finisse: & lorsqu'elle est finie, les deux mains doivent tomber négligemment sur la chaire, si c'est là qu'on parle, & jamais en dedans; ou tout de leur long sur la personne, si on parle debout sans appui; ou sur les deux genoux, si on parle assis sur une chaise. Il y a mille manières de varier ces gestes, que l'usage seul & l'exercice peuvent apprendre.

Il y a une seconde espèce de geste, qui regarde les étendues & les dimensions de chaque chose.

Pour marquer la hauteur, il n'y a qu'à élever les yeux le plus haut qu'il est possible, sans élever presque la tête, mais la détournant un peu de côté ou d'autre. rabaisser ensemble les deux bras tout de leur long, mais les tenant éloignés du corps, en sorte que le dehors des mains soit tourné vers l'auditeur.

Pour marquer la profondeur, il n'y a

qu'à baisser les yeux en terre, & porter du côté qui leur est contraire les deux bras élevés, montrant le dehors de la main qui sera vers l'auditeur, & l'autre main demeurant plus élevée & plus en liberté.

Pour marquer la largeur, il suffit d'étendre en même tems les deux mains, commençant toûjours devant soi, & finissant aux deux côtés, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, & que les yeux se portent en rond dans tout l'espace que les mains pourront marquer.

Pour marquer la longueur, il faut porter les deux bras ou deçà, ou delà, d'un même côté, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, du coude, & au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troisième espèce de geste regarde les passions. Cette matière est trop étendue, pour pouvoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci, où mon dessein n'est que de donner les régles les plus générales & les plus nécessaires : les Maîtres suppléront facilement le reste.

Les Maîtres de l'Art avertissent que le geste de la main doit commencer & finir avec le sens; parce qu'autrement il faudroit qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or l'un & l'autre seroient vicieux. *Quintil.*

Il ne faut point prétendre qu'on puisse donner sur la matière que je traite ici, des régles fixes & certaines, telle chose, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui siéroit mal à un autre, sans qu'on puisse trop quelquefois en rendre de raison; * jusques-là que dans quelques-uns les vertus de la prononciation sont sans grace, & dans quelques-autres les vices mêmes ne déplaisent pas. ** Ainsi chacun, pour former son action, ne doit pas seulement consulter les régles générales, mais encore étudier avec soin son naturel propre & ses qualités personnelles.

Mais le précepte le plus important de tous, soit pour la voix, soit pour le geste, c'est d'étudier la nature, de la regarder ici, aussi bien que dans tout le reste, comme le meilleur maître & le plus sûr guide qu'on puisse suivre; & de faire consister la perfection de l'Art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche seulement, à la manière des peintres, d'embellir un peu & d'orner, mais sans jamais s'écarter de la ressemblance. Quand les enfans sont ensemble en liberté, qu'ils s'entretiennent, & parlent

* In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant.

** Quare norit se quisque, nec tantùm ex communibus præceptis, sed etiam ex natura sua capiat consilium formandæ actionis.

avec quelque chaleur, ils ne se mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geste : tout leur vient comme machinalement, parce qu'ils ne font que suivre l'impression de la nature. Pourquoi, lorsqu'on les exerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire presque muets, immobiles, embarrassés, déconcertés ? C'est qu'ils croient que pour lors il faut parler & agir d'une manière toute différente : en quoi ils se trompent fort. C'est pourquoi on ne peut de trop bonne heure dans les Classes, lorsqu'il s'agit de faire parler les enfans, ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoûtumer à prendre un ton naturel, c'est-à-dire, tels qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit prononcer en public. Ce que je dis ici n'est point contraire à l'étude du geste & de la voix, que j'ai si fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet : mais dans la prononciation même, l'Orateur ne doit point paroître y songer. Il faut que tout coule de source, que l'art soit devenu nature en lui, que sa voix & son geste ne montrent rien d'étudié, & qu'il se souvienne bien de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence,

Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable, *Despréaux Ep. IX.*

ARTICLE III.

Des compositions & des actions publiques.

C'EST par les compositions, soit en vers, soit en prose, que les Régens font le plus d'honneur à leurs Colléges, & qu'ils établissent d'une manière plus éclatante leur propre réputation. L'Université a eu dans tous les tems des poétes & des orateurs célébres, qui se sont piqués de la maintenir en possession de la gloire qui lui est acquise depuis si lontems, de briller & d'exceller en tout genre de litérature; & chaque Professeur doit regarder cette gloire de l'Université comme un précieux héritage, qu'il est obligé de conserver, & même, s'il se peut, d'augmenter par son travail & son application.

Les compositions dont je parle ici, se font ordinairement pour célébrer le nom & les actions des Princes, des Généraux d'armée, des Ministres, des Magistrats, en un mot, de tous les grands hommes qui se distinguent par quelque endroit que ce puisse être; & c'est comme un hommage public que l'Université rend à la vertu & au mérite.

Mais il faut se souvenir que cet hommage n'est dû en effet qu'à la vertu & au mérite, & que quand il n'est point

fondé sur la vérité, il dégénére en une honteuse adulation, qui deshonore également & celui qui prodigue les louanges, & celui qui les reçoit. Il ne faut donc jamais louer, que ce qui est véritablement louable; & ne le faire même ordinairement qu'avec modestie & retenue, en évitant ces exagérations outrées, qui ne servent qu'à rendre douteux ce qu'on dit.

Il y a une manière de louer si outrément fausse, & qui heurte si ouvertement le goût & le jugement public, qu'il ne faut, ce semble, qu'un peu de sens commun pour l'éviter. C'est ainsi que Néron, lorsqu'il fit l'oraison funébre de l'Empereur Claude son prédécesseur, * fut écouté avec attention dans tout le reste: mais quand il vint à parler de sa prudence & de sa sagesse, on ne pût s'empêcher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente & composée par Sénéque, qui avoit l'esprit très agréable, & le stile très fleuri selon le goût de son siécle, mais qui manquoit quelquefois de jugement.

Il est un autre défaut moins choquant

* Cetera promis animis audita. Postquam ad providentiam sapientiamque flexit, nemo risui temperare, quanquam oratio à Seneca composita, multum cultûs præferret, ut fuit illi viro ingenium amœnum, & temporis illius auribus accommodatum. *Tacit. annal. lib.* 13. *cap.* 3.

en apparence, mais non moins condamnable, parce qu'il blesse la religion : c'est d'attribuer aux Princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en disposent à leur gré, qui changent l'ordre des saisons comme il leur plaît, & leur faisant croire qu'en donnant le titre de Ministre, ils en donnent aussi le mérite : flaterie impie, qu'on ne pardonne pas même à un payen, qui parlant à un Empereur, qui se faisoit traiter de dieu, & qui l'avoit chargé de l'éducation des jeunes Princes ses petits neveux, * le prie de lui inspirer tout l'esprit dont il a besoin pour remplir un si noble emploi, & de le rendre tel qu'il l'a cru. Il y a, pour me servir d'une expression de l'Ecriture, une oreille jalouse qui écoute avec indignation de tels discours : *Auris zeli audit omnia* ; & l'on ne peut dire combien de tels blasphêmes, car je ne crains point de les appeller ainsi, sont capables d'attirer de malheurs & de malédictions sur un Roiaume chrétien.

Quintil.

Sap. 1. 10.

Le goût de la saine éloquence inspire des manières bien différentes, & donne, surtout pour ce qui regarde les éloges,

* Ut quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aspiret, dexterque ac volens adsit, & me, qualem esse credidit, faciat. *Quintil. lib.* 4. *in Pref.*

une prudente discrétion, & une sage sobriété. Il faut, dans cette matière, imiter autant qu'on le peut, l'adresse ingénieuse & pleine d'art des Anciens, qui savoient louer d'une manière fine & délicate, & quelquefois même en paroissant faire toute autre chose. Cicéron, dans son beau plaidoier pour Ligarius, dit qu'il espére que César, *qui n'oublie rien que tés injures qu'on lui a faites*, se souviendra de l'attachement inviolable que les freres de Ligarius ont eû pour lui : *Qui obliviſci nihil ſoles præter injurias.* Un mot, jetté de la sorte dans un discours, vaut un panégyrique entier. *Cic. pro Ligar. n. 35.*

Horace, en marquant qu'il ne se sent pas assez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguste, semble n'avoir en vûe que de répondre à ceux qui l'exhortoient à renoncer à la Satyre : mais son véritable dessein est de louer ce Prince d'une manière qui puisse ne point blesser son extrême délicatesse sur le sujet des louanges : *Cui malè ſi palpère, recalcitrat undique tutus.* Ce qu'il se fait repliquer par Trébatius, qu'au moins il pourroit célébrer les vertus privées & pacifiques d'Auguste, sa justice, sa constance, sa grandeur d'ame, comme Lucilius l'avoit fait à l'égard de Scipion : ce tour, dis-je, est du même goût, & a quelque chose encore de plus flateur par la comparaison indirecte de ce Prince. *Lib. 1. Satyr. 1.*

avec un auſſi grand homme que Scipion.

M. Deſpréaux, digne diſciple d'Horace, a imité en pluſieurs endroits l'habileté de ſon maître à louer : mais je ne ſai s'il en eſt un plus beau & plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV. dans la bouche de la Molleſſe.

Lutin; Chant II.

Hélas ! qu'eſt devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de Faineans ?...
Ce doux ſiécle n'eſt plus. Le Ciel impitoyable
A placé ſur le trône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs : il eſt ſourd à ma voix.
Tous les jours il m'éveille au bruit de ſes exploits.
Rien ne peut arrêter ſa vigilante audace.
L'été n'a point de feux, l'hyver n'a point de glace.
J'entens à ſon ſeul nom tous mes ſujets frémir.
En vain deux fois la Paix a voulu l'endormir.
Loin de moi ſon courage entraîné par la gloire,
Ne ſe plaît qu'à courir de victoire en victoire.

Voilà un modèle parfait, & quiconque aura l'art de faire entrer dans une piéce de vers quelque choſe de pareil, peut compter ſûrement ſur les ſuffrages du Public.

Les louanges & les éloges ne ſont pas la ſeule matière des poémes & des actions publiques. On peut choiſir d'autres ſujets, qui ne fourniſſent pas moins à l'Orateur, & ne plaiſent pas moins aux gens de bon goût : comme ſont les diſſertations ſur l'éloquence, ſur la poéſie, ſur l'hiſtoire, ou ſur quelque matière de

litérature. On en trouve des exemples dans le Recueil * qu'on vient de donner de quelques piéces en vers & en proſe de Profeſſeurs de l'Univerſité.

* *Il ſe vend chez Gabriel Franç. Quillau, rue Galande à l'Annonciation.*

Comme les diſcours dont je parle, ſoit panégyriques, ſoit diſſertations, ſe font principalement pour l'éclat & la parade, je ſai que, ſelon les régles de la ſaine Rhétorique, on peut y étaler avec pompe les richeſſes de l'éloquence, & que l'art qui doit ſe cacher ailleurs, peut ſe montrer ici avec plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, ſe ſouvenir qu'un diſcours ſolide & plein de choſes emporte toûjours les ſuffrages : ne point chercher à mettre par-tout de l'eſprit, j'entens de cet eſprit & de ces penſées qui brillent comme le clinquant : & ſur-tout éviter ces tours affectés & ces eſpèces de pointes, qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur ſenſé & judicieux.

Le panégyrique de Trajan par Pline le jeune, le recueil de pareils diſcours intitulé, *Panegyrici veteres*, & encore plus que cela les ouvrages de Sénéque, peuvent fournir beaucoup de penſées à un Orateur : mais il doit les réformer ſur le ſtile de Cicéron. On trouve auſſi pour ce genre de grands modèles dans les Oraiſons funébres & dans les Diſcours Académiques des Modernes.

ARTICLE IV.

Des Etudes que doivent faire les maîtres.

CE QUE j'ai dit des compositions & des actions publiques, a beaucoup d'éclat pour l'extérieur, mais ne fait pas le devoir essentiel d'un Régent, qui, consiste dans l'instruction solide qu'il doit à ses écoliers. Pour y réussir, il a besoin d'étude & de travail. Les Classes, même les plus basses, demandent une certaine étendue d'érudition, qui ne s'acquiert que par la lecture : & d'ailleurs, pour l'ordinaire, un Professeur ne s'y borne pas, & doit se mettre en état de passer dans les Classes supérieures.

La première étude qu'un Régent doit faire est celle qui regarde les matières qu'il enseigne, & les Auteurs qu'il explique. Ainsi, par exemple, il n'est point permis à un Grammairien d'ignorer ce que les Anciens ont écrit sur la Grammaire, & encore moins ce que nous en ont laissé Messieurs de Port-Royal. Un Professeur de Rhétorique doit avoir puisé son art dans les sources mêmes, & avoir étudié à fond les anciens Rhéteurs grecs & latins. Ce n'est pas que ni l'un ni l'autre doivent accabler leurs écoliers d'un grand nombre de préceptes : mais, pour en faire le choix, il faut les savoir.

tous; & un maître habile, qui joint le discernement à la capacité, tire de ses lectures un grand secours pour instruire les jeunes gens.

J'en dis autant par raport aux Auteurs. Les plus faciles ont leur obscurité. Un Régent doit avoir sur ceux qu'il explique tous les Interprêtes, ou du moins les plus estimés. Il s'y rencontre à la vérité parmi beaucoup de solides remarques bien des choses inutiles : mais il sait en faire le triage, & ne débiter à ses écoliers que ce qui convient à leur âge & à leur portée.

Outre l'étude de la Classe, un Régent doit se faire un fonds d'érudition, tel qu'il convient à tout homme qui se mêle de litérature. Le grec doit lui devenir familier : l'histoire ne doit point lui être inconnue. Et il ne faut pas que l'étude de ces connoissances effraie. Il est incroiable combien une heure ou deux données réguliérement chaque jour à l'étude, ménent loin au bout d'une année. Il ne faut qu'avoir le courage de commencer : se joindre, si cela est possible, à quelque Confrère laborieux & de bonne volonté, pour conférer ensemble sur les Auteurs qu'on aura vûs séparément : ne rien lire sur quoi on ne fasse des extraits, en remarquant ce qui regarde différentes matières, éloquence, poésie, histoire, antiquités. Je me souviens d'avoir

lû de la sorte il y a lontems presque toûtes les vies de Plutarque avec un ami habile & d'excellent goût. Chaque semaine nous consacrions un après-midi à cette petite conférence, qui se faisoit en se promenant quand le tems le permettoit. On observoit de part & d'autre ce qu'on avoit trouvé de plus beau & de plus remarquable. Chacun proposoit ses difficultés, & souvent l'on étoit étonné d'avoir passé trop légérement sur des endroits qu'on avoit cru entendre, & qu'on n'entendoit point effectivement. Je ne sache rien de plus agréable pour des personnes d'esprit & qui se piquent de litérature, que ces sortes de promenades & d'entretiens.

Le Tite-Live s'est lû tout entier il y a quelque tems dans de pareilles conférences qui se tenoient une fois chaque semaine au Collége de Beauvais, où quelques Professeurs d'autres Colléges vouloient bien se trouver quelquefois : quoique chaque séance ne fut pas bien longue, parce qu'elle se tenoit après la classe du soir, cependant au bout d'un certain nombre d'années l'Auteur s'est trouvé fini, & le travail achevé. M. Crevier, Régent pour lors de Seconde au Collége de Beauvais, & maintenant de Rhétorique, tenoit la plume, & étoit chargé de faire les remarques, pour les donner dans la suite au Public avec une nou-

velle édition de l'Auteur ; les deux premiers Tomes paroiſſent depuis peu, & ils ſeront ſuivis des autres, qui ſont tout prêts. Je crois qu'on en ſera fort content.

Pour faire ces ſortes d'études, on conçoit bien qu'il faut avoir un certain nombre de livres ; & je ne puis trop exhorter les Profeſſeurs à ſe faire chacun une petite bibliothéque, plus ou moins grande ſelon leurs beſoins & leurs revenus. La libéralité du Roi, en établiſſant l'inſtruction gratuite dans tous nos Colléges, nous a mis en état, & je puis ajoûter, dans l'obligation de faire cette dépenſe, abſolument néceſſaire pour notre profeſſion, comme les inſtrumens le ſont dans chaque métier pour les ouvriers. Alcibiade, trouvant un maître qui n'avoit rien des Ouvrages d'Homére, ne put s'empêcher de lui donner un ſoufflet, & le traita d'ignorant & d'homme qui ne pouvoit faire que des écoliers ignorans. Ne pourroit-on pas dire quelque choſe de pareil d'un Profeſſeur qui ſeroit ſans livres ? *Ælian. l. 3. cap. 38.*

Il eſt difficile d'avoir du goût pour les Lettres ſans en avoir pour les livres, qui ſont la conſolation d'un homme d'eſprit ſur-tout dans le vieilleſſe, comme Cicéron le marque ſi élégamment dans une lettre à ſon ami Atticus, où il le prie de lui réſerver ſa bibliothéque, deſtinant pour cet achat une partie de ſes revenus. *Biblio- lib. 1. Ep. 9.*

thecam tuam cave cuiquam despondeas ; quamvis acrem amatorem inveneris : nam ego omnes meas vindemiolas eò reservo, ut illùd subsidium senectuti parem. Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, & le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis ; atque omnium agros, lucos, prata contemno.*

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprens qu'un Professeur, touché du même désir que Cicéron, & entrant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente viagère de quatre cens livres, pour acquérir & s'approprier la bibliothéque d'un de ses Confreres, * mort depuis peu dans l'Université, & qui avoit fait un bon usage de ses livres. Je souhaite que l'exemple de l'un & de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conserver ce goût de science & d'érudition, qui a toûjours régné dans l'Université ; & de nous animer d'une noble émulation par le souvenir de ces grands hommes qui lui ont fait tant d'honneur, & dont les

* *C'est M. Heuzet, auteur de deux livres latins faits pour les commençans dont j'ai parlé ailleurs ; & qui préparoit encore d'autres ouvrages fort utiles pour la Jeunesse.*

noms sont si connus & si respectés dans tout l'empire de la Litérature : Budé, Turnebe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanam, Passerat, Casaubon, tous Professeurs dans l'Université, ou au Collége Roial.

C'est ce goût des Belles-Lettres & des livres qui a procuré à la France tant de célébres Imprimeurs qui ont porté l'art de l'Imprimerie au souverain dégré de perfection. Je ne puis m'empêcher d'inférer ici ce qu'on trouve dans M. Baillet au sujet des fameux Etiennes, qui ont rendu leur nom immortel, non-seulement par la netteté & la beauté de leurs caractères Hébreux, Grecs & Romains; mais encore par leur exactitude sans exemple, par leur habileté, & par le grand désintéressement qui leur fit préférer l'intérêt du Public au leur. *Jugem. des Sav. tom. 1.*

On sait, dit ce Auteur, la belle économie de la maison de Robert Etienne. Il ne recevoit dans son Imprimerie que des Ouvriers habiles en grec & en latin, & capables d'être maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des valets & des servantes, à qui il étoit défendu aussi bien qu'à tous les Ouvriers de l'Imprimerie, de parler autrement que latin. Sa femme & sa fille l'entendoient fort bien, & étoient de concert avec tous les domestiques pour ne point parler autrement. De sorte que les magazins, les chambres, la boutique, la cuisine, en un mot depuis le toit jusqu'à *Tom. 1.*

la cave, tout parloit latin chez Robert Etienne. Ce généreux Imprimeur avoit ordinairement chez lui dix hommes de lettres, tous des pays étrangers, faisant sous lui l'office de correcteurs des impressions. Non content de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui sortoient de ses presses, il exposoit en public les feuilles imprimées & non tirées, & promettoit quelque récompense à ceux qui y trouveroient des fautes.

Rien n'étoit plus admirable que la boutique de ce célébre Imprimeur, pour le zéle, pour l'ardeur, pour le goût des livres & des sciences, pour l'application & l'exactitude à s'acquitter de ses devoirs, pour le désintéressement, pour la noblesse d'ame & de sentimens, & pour l'amour du bien public. Ce ne sera pas sans doute nous faire tort, ni deshonorer notre état, que de nous proposer un si beau modéle à imiter. C'a été ma vûe dans cette petite digression, que je prie le Lecteur de me pardonner.

ARTICLE V.

Application de quelques régles particuliéres à la conduite & à l'intérieur des Classes.

JE N'AI rien raporté dans cet ouvrage que ce qui se pratique ordinairement dans

les Classes, à l'exception de deux articles, qui regardent l'étude de la langue françoise, & celle de l'Histoire, auſquelles je ſouhaiterois qu'on donnât plus de tems & de ſoin qu'on n'a coûtume de le faire. Je comprens dans l'étude de l'Hiſtoire celle de la Géographie, de la Chronologie, de la Fable, & des Antiquités. On a lieu ſouvent d'en parler dans les Claſſes : mais, pour l'ordinaire, elles n'y ſont point enſeignées d'une manière ſuivie & réglée, par principes, & par méthode.

On convient que ces études ſont une partie importante de l'éducation des jeunes gens, & qu'elles ſont pour eux, ou d'une néceſſité abſolue, ou du moins d'une très grande utilité : mais on doute qu'elles puiſſent entrer dans le plan des Claſſes, où la multiplicité des matières qu'on y enſeigne ne laiſſe aucun vuide ; certainement la choſe n'eſt point ſans difficulté. Je ne la croi pourtant pas abſolument impraticable.

Premiérement pour ce qui regarde la langue françoiſe, une demi heure donnée deux ou trois fois par ſemaine à cette étude peut ſuffire, parce qu'elle doit ſe continuer pendant le cours de toutes les Claſſes. Juſqu'à ce qu'on ait compoſé un livre à l'uſage des jeunes gens, où l'on faſſe entrer les régles de la Grammaire les plus néceſſaires, & les principales obſervations de M. de Vaugelas, du P. Bou-

hours, &c. sur la langue françoise, les maîtres peuvent se contenter d'expliquer les unes & les autres de vive voix à leurs écoliers, & d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre françois. Quinze ou vingt régles & observations suffiroient pour une année.

L'Histoire pourroit se distribuer de la manière qui suit. Celles de l'ancien & du nouveau Testament seroient pour les trois premiéres Classes, Sixiéme, Cinquiéme, & Quatriéme. La Fable & les Antiquités, pour la Troisiéme. L'Histoire Grecque, pour la Seconde. L'Histoire Romaine jusqu'aux Empereurs, pour la Rhétorique. Enfin l'Histoire des Empereurs pour la Philosophie.

Je n'entens pas qu'on explique en Classe toutes ces Histoires aux jeunes gens: cela demande trop de tems, & seroit absolument impossible. Mon dessein seroit qu'on leur donnât tous les jours une certaine tâche à lire chez eux en particulier, dont on leur feroit rendre compte de tems en tems dans la Classe. Pour cela il faudroit avoir des livres composés exprès pour les jeunes gens.

Nous en avons deux excellens pour l'Histoire sainte: savoir le Catéchisme historique de M. l'Abbé Fleury, qui peut servir en Sixiéme; & l'Abrégé de l'ancien Testament imprimé depuis peu chez Jean* Desaint, dont les Journaux

* *Rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis du Collége.*

de Paris & de Trévoux ont parlé fort avantageusement. Ce dernier peut servir pour la Cinquiéme & la Quatriéme. Le premier est un abrégé succinct, fait exprès pour les enfans, & qui est à la portée des plus foibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, & renferme ce qu'il y a de plus beau & de plus remarquable dans l'ancien Testament, soit pour les faits, soit pour les sentimens & les maximes. L'auteur y a ajoûté d'excellentes réflexions, dont il a déja donné trois volumes.

On pourroit entre ces deux Histoires, en insérer une * qui a pour titre, *Abrégé de l'Histoire Sainte.... par demandes & par réponses*, & qui est moins succincte que celle de M. Fleury, & moins étendue que celle de M. Messengui. Elle est composée avec soin, & renferme plusieurs réflexions très utiles.

* *Elle se vend chez la veuve Estienne.*

Je souhaiterois qu'on nous donnât aussi sur la Fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant on peut faire usage de celui du P. Gautruche ou du P. Jouvenci. J'ai déja parlé d'un petit Abrégé des Antiquités Romaines, imprimé en 1706, qui pourroit servir jusqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus est une Histoire Grecque, & une Histoire Romaine, composées exprès pour les jeunes gens. Je me suis engagé avec le Public

pour la première, & je vais y travailler très sérieusement : d'autres pourront tourner leurs vûes & leur travail du côté de l'Histoire Romaine. En attendant, on peut faire usage de l'Histoire Universelle de de M. Meaux, qui à la verité est un Abrégé très court pour les faits, mais dont on est avantageusement dédommagé par les excellentes réflexions qui se trouvent dans le même volume. On a un autre * abrégé de l'Histoire Romaine, traduit de l'Anglois de Laurent Echard, qui est fort bon pour ce qu'il contient. L'Histoire des Révolutions de la République Romaine par M. l'Abbé de Vertot, & celle du Triumvirat, peuvent suffire aux jeunes gens, pour leur donner une juste idée des derniers tems de la République.

* *Chez Hippolite. Louis Guerin, rue S. Jacques.*

Ce seroit un travail fort utile, & ce me semble assez facile, que d'abréger ce que M. de Tillemont nous a laissé sur l'Histoire des Empereurs Romains. On trouve dans cette Histoire des exemples éclatans des plus grandes vertus, & des modéles parfaits de la manière de gouverner les peuples. Cette lecture conviendroit extrêmement aux Philosophes, & les prépareroit également à l'étude de la Théologie & à celle du Droit. De cette manière, les jeunes gens auroient une connoissance raisonnable de l'Histoire ancienne, & seroient bien plus en état d'étudier

d'étudier enſuite l'Hiſtoire moderne.

Sur la ſimple expoſition que je viens de faire, tout le monde ſans doute conviendra qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter; & l'on ſent que de jeunes gens inſtruits de la ſorte remporteroient du Collége une infinité de connoiſſances agréables & utiles, qui leur ſeroient d'un grand uſage pour tout le reſte de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner ſi ce plan eſt praticable, ou non. Or, de la manière dont je le propoſe, il me ſemble qu'il eſt très facile de le réduire en pratique. Car je ne demande aux Profeſſeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers une certaine tâche & de leur preſcrire un certain nombre de pages à lire dans les livres d'Hiſtoire que je ſuppoſe qu'ils auront entre les mains, & de leur faire rendre compte de tems en tems de cette lecture, qui chaque jour pourroit aller à une demie heure. Je ſai bien qu'il peut ſe faire que pluſieurs emploieront mal ce tems; ce qui arrive de même pour toutes les autres études: mais comme celle-ci eſt beaucoup plus agréable, il y a tout lieu d'eſpérer que le grand nombre s'y portera avec plaiſir, ſur tout ſi l'on a ſoin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les Exercices publics, de propoſer des prix & des récompenſes pour ceux qui s'y diſtingueront, & d'emploier tous

les moiens que l'induſtrie d'un maître habile & zèlé ne manque pas de lui ſuggérer.

La Chronologie eſt jointe naturellement à l'hiſtoire, & rien n'eſt plus aiſé ni plus court, que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur faſſe connoître dans quel tems à peu-près ſe ſont paſſés les événemens qu'ils liſent: c'eſt tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connoître en gros l'Auteur qu'on leur explique, les principales circonſtances de ſa vie, & le tems où il a vécu. Un jour que j'expliquois au Collége Roial l'endroit où Quintilien parle des Hiſtoriens Grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y étoit point fait mention de Plutarque. On lui en avoit expliqué pluſieurs vies, mais on avoit omis de lui apprendre dans quel tems & ſous quels Empereurs il avoit vécu.

Pour ce qui regarde la Géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens ſans que cette inſtruction leur coûte beaucoup de tems ou de peine. La manière la plus ſimple, la plus aiſée, qui ſe place le plus facilement dans la mémoire, & qui y fixe plus nettement les événemens hiſtoriques, c'eſt d'être exact, à meſure que dans l'explication de l'Auteur il ſe rencontre une ville, un fleuve, une île, à les montrer ſur la Carte. En ſuivant un

Général d'armée dans ſes expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un Céſar, un Alexandre, les jeunes gens auront occaſion de repaſſer tous les lieux mémorables de l'Univers, & de ſe graver pour toûjours dans l'eſprit la ſuite des faits, & la ſituation des villes. Quand ils auront été un peu rompus dans cette routine, il ſera très facile de leur enſeigner les dégrés de longitude, de latitude, & tout ce qui regarde la Sphére. On ſe trouve auſſi fort bien, pour leur apprendre la Géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette, & de les obliger à montrer ſur la Carte les différens lieux dont il y eſt parlé. Tout cela n'eſt point une étude, & cependant cela leur apprend la Géographie d'une manière plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici ſuppoſe que les enfans ont dans leurs chambres des Cartes de Géographie: & c'eſt à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne ſai s'il ſeroit impoſſible d'en mettre auſſi dans toutes les claſſes. Il ſuffiroit d'avoir une Mappemonde en grand, avec des Cartes de l'Empire Romain, de la Gréce, de l'Aſie mineure, & quelques autres pareilles. La dépenſe n'iroit pas fort loin, & elle pour-

roit tomber sur les écoliers, parce qu'il faudroit renouveller ces Cartes de tems en tems. Je sai que cette pratique a été mise en usage dans quelques Colléges avec succès. Peut-être aussi pourroit-on y ajoûter deux tables de Chronologie, dont l'une descendroit jusqu'à Jesus-Christ, & l'autre jusqu'à nous.

Quand je propose ces différentes études, je ne prétend pas qu'elles doivent faire négliger celle de la langue latine, non plus que celle de la langue grecque. On peut aisément, si je ne me trompe, les concilier ensemble. Ce qui doit dominer dans les classes, c'est l'explication. Je voudrois sur-tout que celle de l'Auteur grec ne manquât jamais, & qu'on y donnât tous les jours une demie heure. C'est peu de chose: mais quand ce tems est emploié réguliérement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de tems, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me semble, peut suffire, du moins dans les classes qui ne sont pas si nombreuses: d'autant plus qu'elle revient deux fois chaque jour, & que le samedi, où l'on fait répéter les leçons de toute la semaine, on y donne plus de tems.

L'attention d'un maître, zélé pour le bien de ses écoliers, & sagement avare du tems, saura lui en faire ménager tous les

momens avec tant d'économie, qu'il en trouvera suffisamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

CHAPITRE III.

Du Devoir des Parens.

QUINTILIEN fait commencer le devoir des peres & meres au moment même de la naissance de leurs enfans, par le soin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices, & de mettre auprès d'eux des domestiques, dont la sagesse & les bonnes mœurs leur soient connues : & il exige d'eux dans la suite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs enfans tout ce qui seroit capable d'altérer le moins du monde leur innocence ; & à ne rien dire ou faire en leur présence, qui puisse leur inspirer des principes dangéreux, ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matière que je traite ici par raport aux parens, est d'abord le choix d'un Maître, & d'un Collége, supposé qu'ils prennent le parti d'y envoier leurs enfans. Quintilien nous marque cette double obligation en deux mots, mais qui ne laissent rien à désirer. Il veut qu'ils choisissent pour maître un homme d'une vertu consommée : *præceptorem eli-* *lib. 1. cap. 1.*

gere sanctissimum quemque, cujus rei præcipua prudentibus cura est ; & pour Collége, celui où régnera une discipline exacte & régulière : *& disciplinam quæ maxime severa fuerit.*

Lib. 3. Ep. 3. Pline le Jeune, dans une de ses lettres, où il indique à une Dame de ses amies un Professeur de Rhétorique pour son fils, lui donne sur cette même matière d'admirables avis, qui concernent proprement le choix d'un Collége & d'un Régent, comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant : mais qui peuvent aussi regarder celui d'un Précepteur. L'endroit est trop beau, pour n'être pas mis ici dans toute son étendue.

„ Le * secret, pour mettre votre fils en „ état de marcher dignement sur les tra- „ ces de ses ancêtres, c'est de lui donner „ un bon guide, qui sache lui montrer „ les routes de la science & de l'honneur : „ mais il importe de bien choisir ce guide.

* Quibus omnibus (avis & majoribus) ita demum similis adolescet, si imbutus honestis artibus fuerit : quas plurimum refert à quo potissimum accipiat. Adhuc illum puritiæ ratio intra contubernium tuum tenuit : præceptore domi habuit, ubi est vel erroribus modica, vel etiam nulla materia. Jam studia ejus extra limen proferenda sunt : jam circumspiciendus Rhetor latinus, cujus scholæ severitas pudor in primis, castitas constet. Adest enim adolescenti nostro, cum ceteris naturæ fortunæque donis, eximia corporis pulchritudo : cui in hoc lubrico ætatis non præceptor modò, sed custos etiam rectorque quærendus est.

» Jusqu'ici l'âge encore tendre de votre fils
» l'a tenu auprès de vous sous la conduite
» de ses précepteurs, & dans une mai-
» son particulière, où les dangers, sup-
» posé qu'il s'y en trouve, sont bien moin-
» dres. Aujourd'hui qu'il s'agit de l'en-
» voier aux leçons publiques, il faut choi-
» sir un Professeur d'éloquence, dans
» dans l'école duquel on soit assuré que
» régne une discipline exacte, & sur-tout
» une grande modestie & une grande
» pureté de mœurs. Car entre les autres
» avantages que ce jeune homme a re-
» çus de la nature & de la fortune, il est
» d'une beauté singulière : & c'est ce qui
» engage encore plus, dans un âge si
» foible & si dangereux, à lui donner
» un maître qui ne lui serve pas de pré-
» cepteur seulement, mais encore de gui-
» de & de gardien.

» Je * ne vois personne plus propre à
» remplir ces devoirs que Julius Geni-
» tor. Je l'aime, & l'amitié que je lui por-

* Videor ego demonstrare tibi posse Julium Genitorem. Amatur à me: judicio tamen meo non obstat caritas, quæ ex judicio nata est. Vir est emendatus & gravis : paulo etiam horridior & durior ut in hac licentia temporum. Quantum eloquentia valeat, pluribus credere potes : nam dicendi facultas aperta & exposita statim cernitur. Vita hominum altos recessus magnasque latebras habet : cujus pro Genitore me sponsorem accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet, nisi profuturum : nihil discet, quod nescisse rectius fuerit. Nec minùs sæpe ab illo, quàm à te meque, admonebitur qui-

» te, ne séduit point mon jugement, à
» qui elle doit sa naissance. C'est un hom-
» me grave & irréprochable ; peut-être
» trop austère & trop dur dans ses ma-
» nières, si l'on s'en raporte à la licence
» de ces derniers tems. Comme le talent
» de la parole est un avantage extérieur,
» qui se manifeste & se fait sentir, vous
» pouvez, sur ce qui regarde son éloquen-
» ce, en croire le témoignage public. Il
» n'en est pas de même des qualités de
» l'ame : elle a des abymes où il n'est pres-
» que pas possible de pénétrer ; & de ce
» côté-là, je vous suis caution de Genitor. Votre fils ne lui entendra rien di-
» re, dont il ne puisse faire son profit,
» il n'apprendra rien de lui, qu'il eût
» été plus à propos d'ignorer. Il n'aura
» pas moins de soin que vous & moi,
» de lui remettre sans cesse devant les
» yeux les portraits & les vertus de ses
» ancêtres, & de lui faire sentir tout le
» poids du fardeau que leurs grands noms
» lui imposent. N'hésitez donc pas à le
» mettre entre les mains d'un maître,
» qui le formera d'abord aux bonnes
» mœurs, & ensuite à l'éloquence, qui
» ne s'apprend jamais bien sans les bon-
» nes mœurs. Adieu.

bus imaginibus oneretur, quæ nomina & quanta sustineat. Proinde, faventibus diis, trade eum præceptori, à quo mores primùm, mox eloquentiam discat, quæ male sine moribus discitur. Vale.

Il ne suffit pas de faire choix d'un bon Collége. Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les parens voient souvent le Principal, les Régens, les Précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfans, & du progrès qu'ils font dans l'étude ; qu'ils leur donnent des lumières sur leur caractère d'esprit & leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connoître que tout autre ; qu'ils prennent avec eux des mesures pour les corriger de leurs défauts ; qu'ils les appuient de toute leur autorité ; qu'ils agissent en tout de concert avec eux, pour les récompenses, les louanges, les réprimandes, les punitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parens avec les maîtres peut être utile aux enfans.

Horace, dans la belle satyre où il témoigne sa vive reconnoissance des peines extraordinaires que son pere avoit prises pour son éducation, ne manque pas de remarquer qu'il avoit soin de voir souvent ses maîtres ; & il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avoit eû non-seulement d'avoir été exemt des désordres ordinaires à la Jeunesse, mais d'en avoir écarté de soi jusqu'aux plus légers soupçons.

Atqui si vitiis mediocribus ac mea paucis
Mendosa est natura, alioqui recta . . .
Causa fuit pater his . . .
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circum doctores aderat. Quid multa? pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Non solùm facto, verùm opprobrio quoque turpi.

De educ. liberis. C'est une faute, dit Plutarque, bien condamnable dans les parens, de se croire entiérement déchargés du soin de veiller sur leurs enfans, dès qu'ils les ont remis entre les mains des maîtres, & de ne songer point à s'assurer par leurs propres yeux & leurs propres oreilles du progrès qu'ils font dans l'étude & dans la vertu. Outre qu'il sied mal à un pere, dans une affaire si importante & qui le touche de si près, de s'en raporter aveuglement à la bonne foi de personnes étrangères, qui chez les Anciens étoient le plus souvent des esclaves ou des affranchis; il est constant, continue le même Auteur, que cette attention d'un pere à s'informer de tems en tems, & à se faire rendre compte des études & de la conduite de son fils, peut servir en même-tems à rendre & les écoliers & le maître plus exacts & plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce sujet un proverbe, qui dit, * Que rien n'est si propre à engraisser un cheval, que l'œil du Maître.

Quelque juste que soit ce devoir, quel-

* Οὐδὲν ἴσον πιαίνει τὸν ἵππον, ὡς βασιλέως ὀφθαλμός.

que facile qu'il soit à remplir, il est rare pourtant que les parens s'en acquittent. Ils ne veillent guères davantages sur la conduite de leurs enfans, lorsqu'ils sont devenus plus grands, & qu'ils sont sortis du Collége; & la plûpart font paroître sur ce point une indifférence & une négligence qu'on a peine à comprendre. Plusieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires & de leurs occupations, comme si l'éducation de leurs enfans n'étoit pas la plus importante de toutes: & comme si la qualité de pere devoit jamais être effacée par celle de magistrat & d'homme public.

Platon remarque que c'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont chargés du gouvernement de l'Etat, de négliger le soin de leur propre famille; & dans un dialogue, qui a pour titre *Laches*, il introduit deux hommes, des plus considérables d'Athénes, qui reconnoissent avec douleur que s'ils ont acquis peu de mérite & de gloire, c'étoit la faute de leurs péres, qui, célébres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix qu'en guerre, & totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avoient pris aucun soin de leur éducation, & les avoient abandonnés à eux-mêmes, & à leur propre conduite dans un âge où ils avoient le plus de besoin d'être veillés & retenus. Plût à Dieu que bien des enfans n'eussent pas encore

aujourd'hui sujet de faire les mêmes plaintes?

Caton le Censeur, quoiqu'occupé des plus grandes affaires de l'Etat, chargé des plus importans emplois, & l'ame des délibérations du Sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut servir de précepteur à son fils. Paul Emile, au milieu de ses plus grandes occupations, trouvoit le tems d'assister aux conférences que faisoient ses enfans, & d'animer leurs études par sa présence. Il fut bien paié de ses peines, & la réputation * qu'ils s'acquirent en fut une juste & douce récompense.

* Scipion l'Africain le second, fut l'un de ses enfans.

Ces grands hommes étoient bien éloignés d'un défaut, très-commun maintenant, sur-tout parmi les grands Seigneurs & les gens de guerre, qui ont grand soin de dire & de répéter à leurs enfans qu'ils ne veulent point faire d'eux des Docteurs, & qu'ils ne les ont mis au Collége que pour leur faire passer quelques années en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'Académie, ou d'entrer dans le service. Un tel discours est capable de ruiner tout le fruit des études, parce qu'il tend directement à étoufer & à éteindre dans l'esprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation: au lieu que les parens devroient emploier tous leurs soins à faire naître cette émulation, à l'entretenir, à l'augmenter; parce que, si leurs enfans y sont sen-

sibles dans les classes, ils la porteront ensuite dans les emplois qui leur seront confiés, & se piqueront pareillement d'y réussir & de s'y distinguer.

Je reviens au choix d'un Précepteur. Plutarque, dans un traité que nous avons de lui sur la manière d'élever les jeunes gens, veut qu'on trouve dans les maîtres une vie irrépréhensible, un caractère d'esprit raisonnable, un grand fonds d'érudition, & une habileté à conduire, formée par une longue expérience. Mais il se plaint amérement de la négligence, ou plûtôt de la stupidité des parens, qui dans un choix, qui décide pour l'ordinaire du sort & du mérite de leurs enfans pour toute la vie, s'en raportent au premier venu, n'ont égard qu'à la recommandation de personnes peu sures, & poussés par une sordide avarice, vont au rabais dans le choix d'un précepteur, & trouvent que celui qui leur coûte le moins est le meilleur. Il raporte à ce sujet une parole d'Aristippe pleine de sens. Un pere, surpris qu'il lui demandât mille dragmes pour instruire son fils: Quoi! s'écria-t'il, j'acheterois à ce prix un esclave. Vous en aurez deux pour un, repliqua le Philosophe; insinuant par là à ce pere avare qu'il ne feroit qu'un esclave de son fils. 500 livres

Le Poéte Satyrique fait les mêmes plaintes, & ne peut souffrir que les peres & meres, pendant qu'ils font mille *Juvenal. lib. 3. Satyr. 7.*

folles dépenses pour leurs bâtimens, leurs meubles, leurs équipages, leur table, épargnent tout pour l'éducation de leurs enfans.

Hos inter sumptus sestertia Quintiliano,
Ut multum, duo sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quàm filius.

Plut. de liberi educandis. Crates le Philosophe disoit qu'il auroit souhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoiens: „ Hommes de peu de sens, quelle est „ donc votre folie de ne songer qu'à „ amasser des richesses, & de négliger „ absolument l'éducation de vos enfans, „ pour qui vous dites que vous les amas„ sez !

Plut. ibid. Les parens paient bien cher quelquefois leur nonchalance & leur avarice, lorsque dans la suite ils ont la douleur de voir que leurs enfans, abandonnés à toutes sortes de desordres, les deshonorent en mille manières, & font souvent plus de dépenses en une seule année pour satisfaire leurs passions, que les parens n'en eussent fait pendant dix années pour leur procurer une éducation honnête & solide.

Ils doivent donc ne rien épargner pour avoir un bon précepteur, & se souvenir que le plus noble aussi bien que le plus salutaire usage qu'ils puissent faire de l'or & de l'argent, c'est de s'en servir

pour acheter des hommes de mérite en quelque genre que ce soit, & sur tout pour ce qui regarde l'instruction de leurs enfans.

Lorsque Sénéque voulut remettre entre les mains de Néron ses grands biens qui lui attiroient l'envie, ce Prince lui répondit que, quelques grands que parussent ces biens, il y avoit des personnes infiniment au-dessous du mérite de Sénéque qui en possédoient davantage. „ J'ai honte, lui dit-il, de voir des „ affranchis plus riches que vous; & qu'é„ tant le premier dans mon estime vous „ ne soyez pas le plus grand dans mon „ Empire. *Pudet referre libertinos, qui ditiores spectantur. Unde etiam rubori mihi est, quòd præcipuus caritate, nondum omnes fortunâ antecellis.* Je n'examine point si Néron pensoit comme il parle ici: mais ce qui est certain, c'est que les parens sensés & raisonnables doivent penser de la sorte, & voir avec quelque peine qu'un Intendant, un Sécrétaire, quelquefois même un portier, fait chez eux une plus grande fortune que le Précepteur du fils de la maison. *Tacit. Annal. lib. 14 cap. 55.*

Il faut avouer qu'il y a des peres & des meres, quoique le nombre en soit petit, qui sur ce point ne manquent pas de noblesse & de générosité; & qui, non contens de paier de bons appointemens aux Précepteurs de leurs enfans, se cro-

ient encore obligés de leur asſûrer pour toute leur vie un revenu raiſonnable, qui les mette en état de jouir en repos & en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait ſur de grands biens, tels qu'en ont tant de perſonnes riches, une penſion viagére de trente, cinquante, cent piſtoles, plus ou moins ſelon les différentes circonſtances ? Approche-t-elle des ſervices dont elle eſt le prix ? Je lis toûjours avec un plaiſir ſingulier le diſcours admirable que tient à ſon pere le jeune Tobie au ſujet du guide qui l'avoit conduit pendant ſon voiage, & le dénombrement qu'il fait des ſervices qu'il en a reçus, dont il expoſe la grandeur & le nombre avec la même exactitude que s'il devoit lui-même en tirer la récompenſe, & non pas la donner. „ Mon pere, lui dit-il, „ quelle „ récompenſe pouvons-nous lui donner, „ qui ait quelque proportion avec les „ biens dont il nous a comblés ? Il m'a „ mené & ramené dans une parfaite ſanté : il a été lui-même recevoir l'argent „ de Gabelus : il m'a fait avoir la femme que j'ai épouſée : il a éloigné d'elle „ le démon qui la tourmentoit : il a rempli de joie ſon pere & ſa mere : il m'a „ délivré du poiſſon qui m'alloit dévorer : il vous a fait voir à vous-même „ la lumière du ciel : & c'eſt par lui que „ nous nous trouvons remplis de toutes

Tob. 12. 2. 4.

„ ſortes de biens. Que pouvons-nous
„ donc lui donner qui égale tout ce
„ qu'il a fait pour nous ? Mais, je vous
„ prie, mon pere, de le ſupplier de vou-
„ loir bien accepter la moitié de tout le
„ bien que nous avons apporté.

Quelle nobleſſe de ſentimens ! Le jeune Tobie ne s'imagine pas faire rien de grand pour ſon guide par une offre ſi avantageuſe, mais il croit qu'il recevra lui-même une grace, dont il ſe trouvera fort honoré, ſi le guide daigne accepter ſon offre : *ſi fortè dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata ſunt, ſibi aſſumere.* Voilà un modèle parfait pour les parens ; comme la deſcription qu'il fait des ſervices que ſon guide lui a rendus en eſt un auſſi pour les Précepteurs, qui doivent ſervir d'anges gardiens à leurs éléves.

Tous les peres ne ſont pas en état de faire la fortune des Précepteurs de leurs enfans, mais tous ſont en état & dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de conſidération, & de leur attirer par leur conduite l'eſtime & le reſpect des enfans & de toute la famille. Il y doit être regardé & reſpecté comme le pere même : c'eſt l'idée que les Anciens vouloient qu'on eût d'un Précepteur.

Dii majorum umbris tenuem & ſine pondere terram....
Qui præceptorem ſancti voluere parentis
Eſſe loco,

Juvenal. lib. 3. ſatyr. 7.

Quoique tous les parens, ceux mêmes qui ne peuvent donner que des appointemens très-médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix d'un Précepteur : il ne faut pas cependant que sur ce point ils portent la délicatesse trop loin, ni qu'ils s'attendent à trouver toutes les qualités qu'on peut désirer dans un bon maître. Rien n'est plus rare qu'un homme qui réunisse en lui toutes ces qualités. Les plus grands Seigneurs, les Princes même, ont bien de la peine à en trouver de tels. On est souvent obligé de confier l'éducation des enfans à de jeunes Précepteurs, qui sont sans expérience, & ne peuvent pas encore avoir acquis beaucoup d'érudition. Pourvû qu'ils apportent de la bonne volonté & de la docilité, qu'ils ne manquent pas d'esprit & de jugement, qu'ils aiment le travail, & que surtout ils aient des mœurs pures, & un fonds de religion & de piété, on doit être content. Il faut seulement tâcher de les adresser à quelque personne sage & expérimentée dans ce genre, pour la consulter dans les occasions, & se conduire par ses avis. Mais, ce qui me paroit absolument nécessaire, & à quoi les parens ne doivent jamais manquer, c'est de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfans quelques livres propres à leur apprendre la manière

dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que sont ceux de M. de Fénelon, & de M. Locke Anglois, & d'autres pareils. Je souhaiterois que les miens pussent leur être utiles : du moins c'est la vûe que j'ai eu en les composant.

Les peres & meres ne doivent point omettre un moien puissant qu'ils ont entre les mains d'attirer sur leurs enfans la bénédiction de Dieu : c'est de contribuer plus ou moins, selon la mesure de leurs revenus, à la subsistance de quelque pauvre écolier, & de l'aider à faire ses études. J'ai reçu autrefois un pareil secours de la libéralité de feu M. le Peletier le Ministre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes classes que Messieurs ses * enfans au Collége du Plessis, & de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnoit. Je leur disputois souvent les premiéres places & les prix. M. le Peletier me récompensoit comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de pere ; & depuis il m'a toûjours témoigné une bonté véritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie où je ne m'en souvienne, & ma reconnoissance devient d'autant plus vive, que je sens mieux de jour en jour de quel prix est une bonne éducation.

* *Feu l'Evêque d'Angers, M. le Peletier ancien Premier Président.*

CHAPITRE QUATRIEME.

Du Devoir des Précepteurs.

IL ME reſte peu de choſes à ajoûter ſur ce ſujet, après tout ce que j'en ai dit dans les différentes parties de ce traité.

* Les Précepteurs tiennent la place des peres & des meres; ils doivent donc en prendre les ſentimens, & en avoir la douceur & la tendreſſe; mais une douceur qui ne dégénere point en molleſſe, & une tendreſſe qui ſoit réglée par la raiſon. Rien de ce que feroient les peres & les meres pour leurs enfans, ne doit leur paroître au deſſous d'eux: j'entens par là certaines attentions, certains ſoins pour leur perſonne & pour leur ſanté, ſurtout quand ils ſont encore dans un âge tendre ou malades. Cette attion, ces ſoins plaiſent infiniment aux parens, & ſervent beaucoup à leur mettre l'eſprit en repos.

Par la même raiſon, qu'ils tiennent la place des peres & des meres, ils ne doivent pas ſe regarder comme les maîtres abſolus des enfans, ni prétendre les gouverner à leur gré & ſelon leur caprice, ſans aucune dépendance des parens,

* Sumat ante omnia pa-in eorum locum, à quibus rentis erga diſcipulos ſuos ſibi liberis traduntur, exiſanimum, ac ſuccedere ſe timet. *Quint. lib. 2. cap. 2.*

sans les consulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfans sous de grosses peines de leur rien déclarer de ce qui se passe en particulier. Des maîtres qui n'agissent que par raison & selon les régles, n'ont pas besoin d'imposer à leurs disciples ce silence & ce secret, qui a quelque chose d'odieux & de tyrannique, & dont les parens ont un juste sujet de se plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres, ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'est plus juste, ni plus raisonnable, que de les consulter sur ce qui regarde la manière de conduire leurs enfans, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vûes, en un mot d'avoir de part & d'autre une confiance & une ouverture entière, qui laisse la liberté de se dire mutuellement tout ce que l'on croit pouvoir être utile aux enfans. Je suppose que les parens sont tels qu'ils doivent être, & qu'ils n'exigent rien qui soit contraire à une éducation chrétienne. S'il en étoit autrement, les Précepteurs, en souffrant avec patience & condescendance tout ce qui se peut tolérer, ont la voie des remontrances douces & modérées. Quand elles sont inutiles, il ne leur reste que le parti de se retirer, & de quitter un emploi où il ne leur est pas permis de suivre les lumières de leur conscience, ni de s'ac-

quitter de leur devoir ; mais de le quitter d'une manière honnête & polie, ſans témoigner de mauvaiſe humeur, & ſans rompre avec les parens.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des Précepteurs avec les parens, doit s'entendre auſſi par raport au Principal d'un Collége, quand les enfans y demeurent. C'eſt à lui premiérement qu'on les confie : c'eſt lui qui eſt chargé de la diſcipline du Collége : tant en public qu'en particulier : c'eſt lui qui répond de tout ce qui s'y paſſe. Or, ſans la ſubordination dont je parle, il n'eſt point en état de s'acquitter des devoirs eſſentiels à la place & à la qualité de Principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance & l'aſſiduité tiennent un des premiers rangs. Il ne peut les porter trop loin : pourvû que ce ſoit ſans gêne, ſans contrainte, & ſans affectation. Il eſt l'ange gardien des enfans. Il n'y a point de moment où il ne ſoit chargé de leur conduite. Si ſon abſence : ou ſon inattention (car l'une équivaut à l'autre) donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne ſans ceſſe autour d'eux, de leur enlever le précieux tréſor de leur innocence, que répondra-t-il à Jeſus-Chriſt qui lui demandera compte de leur ame, & qui lui réprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder, que le démon pour les perdre? Le malheur eſt que la

plûpart des maîtres souvent ne sont avertis de leur obligation sur ce point que par une funeste expérience, qu'ils auroient dû prévenir par une sainte & réligieuse sollicitude, qui fait le caractère propre de tout homme préposé à la conduite de autres? *Qui præest, in sollicitudine.* Rom. 12. 8.

Le soin du maître doit s'étendre sur les domestiques qui servent les enfans, & ce n'est pas-là une de ses moindres obligations, quoiqu'elle soit pour l'ordinaire ignorée ou négligée. Car, comme le remarque Quintilien, il n'y a pas moins de danger à craindre de la part de domestiques vicieux, que de celle des compagnons d'étude qui pour l'ordinaire ont plus d'éducation & d'honneur; *nec tutior inter servos malos, quàm ingenuos parum modestos, conversatio est.* La régle est donc de ne jamais laisser un enfant seul avec les domestiques, à moins qu'on ne soit bien sûr de leur probité & de leur piété : car ils s'en trouve de tels, qui ne peuvent être ménagés avec trop de soin par les parens & par les maîtres.

Comme les enfans, sur-tout dans un âge tendre, ont l'esprit volage & léger, il est bon que le maître, pendant les études même qu'ils font en particulier, ne les perde point de vûe. Sa présence seule contribue beaucoup à les rendre plus attentifs, en fixant & arrêtant leur

imagination ; & elle leur épargne bien des distractions & des négligences, qui sont la source des fautes qu'ils font dans leurs compositions, & qui donnent lieu ensuite à des réprimandes & à des punitions, que le maître auroit pû prévenir par une attention plûtôt assidue qu'incommode & pressante. C'est ce que Quinlien insinue par ces mots : *assiduus sit potiùs, quàm immodicus.*

L'assiduité ne doit point paroître difficile dans le Collége, où les maîtres sont absolument libres pendant tout le tems des Classes, ce qui les rendroit entièrement inexcusables s'ils y manquoient : au lieu que la même assiduité est fort dure & fort génante dans les maisons particuliéres, où le Précepteur est chargé de ses écoliers pendant toute la journée. Il est de la sagesse des parens, & je puis dire qu'il est aussi de leur intérêt de s'appliquer, autant qu'il leur sera possible, à adoucir ce joug, en laissant chaque semaine au maître une liberté entière pendant un après-midi, & prenant sur eux-mêmes le soin de veiller pendant ce tems-là sur leurs enfans. Il n'y a point de santé qui puisse soutenir une géne si continuelle. Un Précepteur a besoin de respirer, de voir ses amis, d'entretenir ses connoissances, de consulter sur ses études & sur les difficultés qui se rencontrent dans l'éducation, en

un

un mot de n'être pas toûjours tête-à-tête avec ſon écolier. On ne ſauroit dire combien cette condeſcendance, de la part des parens, eſt propre à encourager les maîtres, & à rendre leur zèle plus vif & plus vigilant.

J'ai déja averti qu'ils ne doivent jamais agir par paſſion, par humeur, par caprice. C'eſt-là un des plus grands défauts en matière d'éducation, parce qu'il n'échape jamais aux yeux clairvoians des écoliers, qu'il rend preſque inutiles toutes les bonnes qualités du maître, & qu'il ôte à ſes avis & à ſes remontrances preſque toute autorité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que ceux qui agiſſent le plus par humeur, ſont ceux qui s'en aperçoivent le moins, & que ſouvent même ils ſauroient mauvais gré à quiconque entreprendroit de les en avertir, ce qui eſt pourtant le meilleur office que leur puiſſe rendre un ami.

J'ai honte de raporter ici certains termes injurieux dont on ſe ſert quelquefois à l'égard des écoliers. *cruche*, *bête*, *âne*, *cheval de caroſſe*, *&c.* & je ne le ferois point, ſi je ne ſavois que ces termes ſe trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Eſt-ce la raiſon, eſt-ce la politeſſe, eſt-ce le bon eſprit qui dictent un tel langage? Ne voit-on pas clairement qu'il ne peut être que l'effet, ou d'une baſſe éducation qu'on a reçue, ou

d'une grossiéreté d'esprit qui ne sent point ce que c'est que bienséance, ou d'un caractère violent & emporté qui ne peut se contenir?

Parmi ceux qui se chargent de l'éducation de la Jeunesse, il y en a plusieurs que l'état serré de leurs affaires, ou même souvent une pauvreté entière, obligent d'entrer dans cette profession; & ils ne doivent point en rougir. Le célébre Origéne enseigna la Grammaire pour avoir dequoi subsister, & il eût le bonheur de conserver pendant toute sa vie le souvenir & l'amour de la pauvreté où son pere l'avoit laissé en mourant. C'est un beau modéle pour les maîtres. Le salaire qu'ils retirent de leurs peines est certainement bien légitime & bien mérité. Je voudrois cependant que ce ne fût point là le seul motif, ni même le motif dominant, qui les y engageât; mais que la volonté de Dieu, & le désir de se sanctifier, y eussent la principale & la premiére part. La dureté des parens oblige souvent les maîtres à marchander avec eux, & à disputer sur le prix. Il seroit à souhaiter, que d'un côté la générosité des peres & meres, & de l'autre le désintéressement des maîtres, ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me semble, quelque chose de bas & de sordide. Il est beau, pour les derniers, de compter un peu plus qu'on ne fait or-

dinairement sur la Providence ; & je n'ai jamais vû qu'elle ait manqué à ceux qui s'y sont fiés pleinement.

Si les vûes intéressées sont indignes d'un Précepteur véritablement chrétien, celles de la vanité & de l'ambition ne le sont pas moins. J'ai toûjours admiré ce que dit Saint Augustin du motif qui engagea Nébride à se charger de l'instruction de la Jeunesse ; motif bien opposé aux deux défauts dont je parle ici. Il étoit ami intime de Saint Augustin, & avoit quitté son pays, ses biens, & sa mere, pour le suivre à Milan, sans autre raison que de s'occuper avec son ami à la recherche de la vérité & de la sagesse, qu'ils cherchoient tous deux avec une égale ardeur. Il ne pût refuser à ses priéres instantes d'entrer en qualité de sous-maître chez Véréconde qui enseignoit les belles lettres à Milan. Ce ne fut point, dit saint Augustin, le désir du gain qui porta Nébride à prendre cet emploi, puisqu'il en auroit trouvé de bien plus importans, s'il l'avoit voulu, & encore moins des vûes de vanité ou d'ambition. Il avoit toûjours évité de se faire connoître aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obscurité d'une retraite paisible, où il pût donner tout son tems à l'étude de la sagesse. *Conf. lib. 6 c. 10.*

Cet exemple m'en rappelle un autre, qui n'est pas moins admirable, & qui re-

garde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. Le pere, plein d'ambition, ne ſongeoit qu'à élever ſon fils dans les dignités du ſiécle; & la mere, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand dans le Ciel. Elle crut n'y pouvoir réuſſir que par une ſainte éducation; & pour cela, elle propoſa à un ſolitaire qu'elle avoit prié de venir à Antioche, de quitter ſa montagne & ſa retraite pour ſe charger du ſoin de ſon fils. Elle l'en conjura d'une manière ſi vive & ſi touchante, en lui proteſtant qu'il répondroit de l'ame de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le ſuccès répondit à l'eſpérance de cette pieuſe mere. L'enfant, conduit par ſon excellent précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les ſciences, & encore plus dans la piété. Gai, civil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'inſinua, par cet extérieur agréable, dans l'eſprit de ſes compagnons; ce qui lui donna moien d'en gagner pluſieurs, & de les porter à embraſſer la vertu. C'eſt ſaint Chryſoſtome, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'hiſtoire, mais bien plus au long que je ne l'ai raportée ici.

S. Chryſoſt. de vit. Mon. l. 2. cap. 14.

Ce que je conclus de ces deux exemples, & par où je finis ce chapitre, c'eſt que la piété eſt de toutes les qualités d'un Précepteur la plus eſſentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes

les autres, & qui y ajoûte un prix infini. Elle inspire aux maîtres un zéle, une ardeur, un empressement pour le salut de leurs disciples, qui attirent ordinairement sur eux la bénédiction du Ciel. J'ai raporté ailleurs un bel exemple de ce zéle dans la personne de saint Augustin, qui doit servir d'instruction & de modèle à tous les maîtres chrétiens.

Tom. I. Dist. Prelim. pag. 71.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Devoir des Ecoliers.

QUINTILIEN * prétend avoir renfermé presque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enseignent, comme ils aiment les sciences qu'ils apprennent d'eux, & de les regarder comme des peres, dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'instruction qui est comme la vie de l'ame. En effet ce sentiment de tendresse & de respect, suffit pour les rendre dociles pendant leurs études, & pleins de reconnoissance pendant tout le tems de leur vie, ce qui me paroît renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

* Plura de officiis docentium locutus, discipulos id unum interim morum, sed mentium creneo, ut præceptores suos dia ament; & parentes esse, non quidem corpolos, non minùs quàm ipsa stu-dant. *Quint. lib. 2. cap. 9.*

* La docilité, qui consiste à se laisser conduire, à bien recevoir les avis des maîtres, & à les mettre en pratique, est proprement la vertu des écoliers; comme celle des maîtres, est de bien enseigner. L'une ne peut rien sans l'autre: & comme il ne suffit pas qu'un laboureur répande la semence, mais qu'il faut que la terre, après avoir ouvert son sein pour la recevoir, la couve, pour ainsi dire, l'échauffe, l'entretienne, & l'humecte; de même tout le fruit de l'instruction dépend de la parfaite correspondance du maître & du disciple.

La reconnoissance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation, fait le caractère d'un honnête homme, & est la marque d'un bon cœur. ** Qui de nous, dit Cicéron, a été instruit avec quelque soin, à qui la vûe, ou même le simple souvenir de ses précepteurs, de ses maîtres, & du lieu où il a été nourri ou élevé, ne faile un singulier plaisir? § Sénéque ex-

* Ut magistrorum officium est, docere; sic, discipulorum, præbere se dociles, alioqui neutrum sine altero sufficiet. Et, sicut frustra sparseris semina, nisi illa præmollitus foverit sulcus: ita eloquentia coalescere nequit, nisi sociata tradentis accipientisque concordia. *Quintil. ibid.*

** Quis est nostrûm liberaliter educatus, cui non educator, cui non magister suus atque doctor, cui non locus ille mutus ubi ipse altus aut doctus est, cum grata recordatione in mente versetur? *Cic. pro Planc. n* 81.

§ Præceptores suos adolescens veneretur ac suspiciat, quorum beneficio se vitiis exuit, & sub quorum tutela positus exercet artes bonas. *Senec. Ep.* 83.

horte les jeunes gens à conſerver toûjours un grand reſpect pour leurs maîtres, aux ſoins deſquels ils ſont redevables de s'être corrigés de leurs défauts, & d'avoir pris des ſentimens d'honneur & de probité. * Leur exactitude & leur ſévérité déplaiſent quelquefois dans un âge, où l'on eſt peu en état de juger des obligations qu'on leur a. Mais quand les années ont mûri l'eſprit & le jugement, on reconnoît que ce qui nous donnoit de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertiſſemens, les réprimandes, & la ſévére exactitude à réprimer les paſſions d'un âge peu prudent & peu conſidéré, eſt préciſément ce qui les doit faire eſtimer & aimer. Auſſi voions-nous que Marc-Aurele, l'un des plus ſages & des plus illuſtres Empereurs qu'ait eû Rome remercioit les Dieux de deux choſes ſur-tout: de ce qu'il avoit eû pour lui-même d'excellens précepteurs, & de ce qu'il en avoit trouvé de pareils pour ſes enfans. *M. Aurel. lib. 1. §. 17.*

Quintilien, après avoir marqué les différens caractères d'eſprit des jeunes gens, nous trace en peu de mots le portrait d'un écolier parfait ſelon lui, & certainement

* Tamdiu illos odio habemus, quamdiu graves judicamus, & quamdiu beneficia illorum non intelligimus. Cùm jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet propter illa ipſa amari à nobis debere, propter quæ non amabantur; admoniciones, ſeveritatem, & inconſultæ adoleſcentiæ cuſtodiam. *Senec. lib. 5. de Benef. cap. 5.*

très-aimable. „ Pour moi, dit-il : je veux „ un enfant que la louange excite, qui „ soit sensible à la gloire, qui pleure „ quand il se voit vaincu. Une noble „ émulation le tiendra toûjours en ha- „ leine : un reproche, une réprimande „ le piquera jusqu'au vif : l'honneur lui „ fera tout faire. Il ne faut point craindre „ qu'un tel écolier s'abandonne jamais à „ la paresse. *Mihi ille detur puer, quem laus excitet, quem gloria juvet, qui victus fleat. Hic erit alendus ambitu : hunc mordebit objurgatio : hunc honor excitabit : in hoc desidiam numquam verebor.*

Quelque cas que fasse Quintilien des qualités de l'esprit, il estime infiniment plus celles du cœur, sans lesquelles il compte les autres pour rien. Dans le même chapitre, d'où j'ai tiré les paroles précédentes, il avoit déclaré qu'il n'auroit jamais bonne opinion d'un enfant qui mettroit son étude à faire rire en contre-faisant les manières, la mine, & les défauts des autres. Il en rend aussi-tot une admirable raison. „ Un enfant, dit-il, pour avoir „ véritablement de l'esprit selon moi, „ doit être bon & vertueux : autrement „ je l'aimerois mieux un peu lent & tar- „ dif, qu'avec un mauvais caractère d'es- „ prit. *Non dabit mihi spem bonæ indolis, qui hoc imitandi studio petet, ut rideatur. Nam probus quo que imprimis erit ille verè ingeniosus : alioqui non pejus dixerim, tardi esse ingenii, quàm mali.*

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ſes deux enfans, dont il peint le caractère & déplore la perte d'une manière ſi éloquente & ſi touchante dans la belle préface de ſon ſixiéme livre. On me permettra d'en inférer ici un petit extrait, qui ne ſera pas inutile pour les jeunes gens, & où ils trouveront un modèle qui convient fort à leur âge & à leur état.

Après avoir parlé de ſon cadet qui étoit mort à l'âge de cinq ans, & avoir décrit les graces & la beauté de ſon viſage, la gentilleſſe de ſes paroles, la vivacité de ſon eſprit qui commençoit à briller à travers les voiles de l'enfance, il paſſe à ſon aîné. „ * Il me reſtoit après cela, dit-il, „ mon fils Quintilien, qui étoit tout mon „ plaiſir, toute mon eſpérance, & il „ pouvoit ſuffire pour ma conſolation. „ Car, entré déja dans ſa dixiéme année, „ ce n'étoit plus des fleurs qu'il montroit „ comme ſon jeune frere, mais des fruits „ tout formés, & dont l'attente ne pou- „ voit plus tromper.... J'ai bien de l'ex- „ périence, mais je n'ai jamais vû dans „ aucun enfant, je ne dis pas ſeulement

* Una poſt hæc Quinſillo vidiſſe virtutes ingeniii, non modò ad percipiendas diſciplinas, quo nihil præſtantius cognovi plurima expertus, ſtudiique jam tum non coacti, (ſciunt præceptores) ſed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis.

„ tant de belles dispositions pour les
„ sciences, ni tant de goût & d'inclination pour l'étude, (ses maîtres le savent,) mais tant de probité, de naturel, de bonté d'ame, de douceur, de
„ penchant à faire plaisir & à obliger,
„ que j'en ai connu en lui.

„ * Il avoit outre cela tous les avantages que donne la nature, un son de
„ voix charmant, une physionomie douce, une facilité surprenante à bien
„ prononcer les deux langues, comme
„ s'il eût été également né pour l'une & pour l'autre.

„ ** Mais tout cela n'étoit encore que
„ des espérances. Je fais bien plus de
„ cas de ses rares vertus: de son égalité
„ d'ame, de sa fermeté, de la force avec
„ laquelle il se roidissoit contre les craintes & les douleurs. Car avec quel étonnement des médecins a-t'il supporté
„ une maladie de huit mois! Sur le point
„ de mourir il me consoloit lui-même,
„ & me défendoit de le pleurer. Son es-

* Etiam illa fortuita etiam ac metus robur. Nam aderant omnia, vocis jucunditas claritasque, oris suavitas, & in utracumque lingua, tanquam ad eam demum natus esset, expressa proprietas omnium literarum.

** Sed hæc spes adhuc illa majora: constantia, gravitas, contra dolores quo ille animo, quâ mecum dicorum admiratione, mensium octo valetudinem tulit! Ut me in supremis consolatus est! Quam, non noster, ipsum illum alienatæ mentis errorem circa solas literas non habuit!

„ prit s'égaroit-il quelquefois dans ces
„ derniers momens : il n'étoit occupé
„ pendant ſes réveries que de ſciences
„ & d'études. O vaines & trompeuſes
„ eſpérances ! &c.

Y a-t'il beaucoup de jeunes gens parmi nous, dont on puiſſe dire avec vérité autant de bien, qu'en dit ici Quintilien de ſon fils ? Quelle honte ſeroit-ce pour eux, ſi, nés & élevés dans le chriſtianiſme, ils n'avoient pas même les vertus des enfans payens ? Je ne crains point de les répéter encore ici : docilité, obéiſſance, reſpect pour les maîtres, porté juſqu'à la tendreſſe, & ſource d'une reconnoiſſance éternelle ; ardeur pour l'étude, & goût merveilleux pour les ſciences ; éloignement du vice & du déſordre ; fonds admirable de probité, de bonté, de douceur, d'honnêteté, de libéralité ; patience même, courage, & grandeur d'ame dans le cours d'une longue maladie. Que manquoit-il donc à toutes ces vertus ? Ce qui ſeul pouvoit les rendre véritablement dignes de ce nom, & devoit en être comme l'ame, & en faire tout le prix : le don précieux de la foi & de la piété, la connoiſſance ſalutaire du Médiateur, un déſir ſincère de plaire à Dieu, & de lui raporter toutes ſes actions.

Voilà ce qui rélève infiniment toutes les autres qualités des enfans chrétiens, & ce qui ſeul mérite de leur être propoſé comme

un modèle parfait, & digne en tout d'être imité. Ils peuvent les trouver dans deux Saints illustres, dont la science & la vertu ont fait tant d'honneur à l'Eglise, je veux dire S. Basile, & S. Grégoire de Nazianze.

Ils étoient tous deux sortis de familles fort nobles selon le monde, & encore plus selon Dieu. Ils naquirent presque en même tems, & leur naissance fut le fruit des prières & de la piété de leurs meres, qui dès ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles les avoient reçus. Celle de S. Grégoire, le lui présentant dans l'Eglise, sanctifia ses mains par les livres sacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avoient l'un & l'autre tout ce qui rend les enfans aimables, beauté de corps, agrément dans l'esprit, douceur & politesse dans les manières.

Leur éducation fut telle qu'on peut se l'imaginer dans des familles, ou la piété étoit, s'il est permis de parler ainsi, héréditaire & domestique; & ou peres, meres, freres, sœurs, aieuls de coté & d'autre, étoient tous des saints, & la plûpart des saints fort illustres.

Le naturel heureux que Dieu leur avoit accordé, fut cultivé avec tout le soin possible. Après les études domestiques, on les envoia séparément dans les villes de la Gréce qui avoient le plus de réputation pour les sciences, & ils y prirent

les leçons des plus excellens maîtres.

Enfin, ils se rejoignirent à Athénes. On sait que cette ville étoit comme le théâtre & le centre des belles lettres & de toute érudition. Elle fut aussi comme le berceau de l'amitié fameuse de nos deux Saints; ou du moins elle servit beaucoup à en serrer les nœuds d'une manière plus étroite. Une avanture assez extraordinaire y donna occasion. Il y avoit à Athénes une coûtume fort bizarre par raport aux écoliers nouveaux venus, qui s'y rendoient de différentes provinces. On commençoit par les introduire dans une assemblée nombreuse de jeunes gens comme eux, & là on leur faisoit essuier mille brocards, mille railleries, mille insolences: après quoi on les menoit aux bains publics en cérémonie à travers la ville, escortés & précédés par tous ces jeunes gens qui marchoient deux à deux. Lorsqu'on y étoit arrivé, toute la troupe s'arrêtoit, jettoit de grands cris, & faisoit mine de vouloir enfoncer les portes, comme si l'on refusoit de les leur ouvrir. Quand le nouveau venu y avoit été admis, pour lors il recouvroit sa liberté. Gregoire, qui étoit arrivé le premier à Athénes, & qui sentoit combien cette ridicule cérémonie étoit contraire & coûteroit au caractère grave & sérieux de Basile, eût assez de crédit parmi ses compagnons pour l'en faire dis-

penſer. * Ce fut là, dit S. Grégoire de Nazianze dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette avanture, ce qui donna lieu à notre ſainte amitié, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui depuis ne s'éteignit jamais, & ce qui perça nos cœurs d'un trait qui y demeura toûjours. Heureuſe Athénes, s'écrie-t-il, & ſource de tout mon bonheur! Je n'y étois allé que pour acquérir de la ſcience, & j'y découvris le plus précieux de tous les tréſors, un ami tendre & fidéle, plus heureux en cela que Saül, qui ne cherchant que des ânesſes, trouva un roiaume.

Cette liaiſon, formée & commencée comme je viens de le dire, ſe fortifia toûjours de plus en plus; ſurtout, lorſque ces deux amis, qui n'avoient rien de ſecret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement leurs cœurs, eurent reconnu qu'ils avoient tous deux le même but, & cherchoient le même tréſor, je veux dire la ſageſſe & la vertu. Ils vivoient ſous le même toit, mangeoient à la même table, avoient les mêmes exercices & les mêmes plaiſirs, & n'étoient, à proprement parler qu'une même ame: union merveilleuſe, dit ſaint Grégoire, qui ne peut être réellement produite que par une amitié chaſte & chrétienne.

* Τοῦτο ἦμιν τῆς φιλίας πρόσμιον· ἐνθεῦθεν ὁ τῆς συνηθείας σπινθὴρ· ὅτως ἐκ ἀλλήλοις ἐτρώθημεν.

Nous aspirions tous deux également à la science, objet le plus capable d'exciter des sentimens d'envie & de jalousie : & néanmoins, absolument exemts de cette passion subtile & maligne, nous ne connoissions & n'éprouvions entre nous qu'une noble émulation. Chacun de nous, plus sensible à la gloire de son ami qu'à la sienne propre, cherchoit, non à l'emporter sur lui, mais à lui céder & à l'imiter.

Notre principale étude, & notre unique but, étoit la vertu. Nous songions à rendre notre amitié éternelle, en nous préparant nous-mêmes à la bienheureuse immortalité, & en nous détachant de plus en plus de l'amour des choses de la terre. Nous prenions pour conducteur & pour guide la parole de Dieu. Nous nous servions nous-mêmes de maîtres & de surveillans, en nous exhortant mutuellement à la piété ; & je pourrois dire, s'il n'y avoit point quelque sorte de vanité à s'exprimer ainsi, que nous nous tenions lieu de régle l'un à l'autre, pour discerner le faux du vrai, & le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étoient pétulans, violens, ou déréglés dans leurs mœurs ; & nous ne fréquentions que ceux qui par leur modestie, leur retenue, & leur sagesse pouvoient nous ai-

der & nous ſoutenir dans le bon deſſein que nous avions, ſachant qu'il en eſt des mauvais exemples comme des maladies contagieuſes, qui ſe communiquent aiſément.

Ces deux Saints, & l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillérent toûjours parmi leurs compagnons par la beauté & la vivacité de leur eſprit, par leur aſſiduité au travail, par le ſuccès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité & la promtitude avec laquelle ils ſaiſirent toutes les ſciences qu'on enſeignoit à Athénes, belles lettres, poéſie, éloquence, philoſophie: mais ils ſe diſtinguérent encore plus par une innocence de mœurs, qui étoit allarmée à la vûe du moindre danger, & qui craignoit juſqu'à l'ombre du mal. Un ſonge qu'eut S. Grégoire dans ſa plus tendre jeuneſſe, & dont il nous a laiſſé en vers une élégante deſcription, contribua beaucoup à lui inſpirer de tels ſentimens. Pendant qu'il dormoit, il crut voir deux vierges de même âge, & d'une égale beauté, vêtues d'une manière modeſte, & ſans aucune de ces parures que recherchent les perſonnes du ſiécle. * Elles avoient les yeux baiſſés en terre,

* Κρυδέμτῳ δ' ἐφύπερθε καρήατα ἶσὲ παρειὰς
Κρυφάμεναι. κατὰ γῆς ἐσαὶ' ὄμματ' ἔχον,
Αἰδοῦς ἀμφοτέρησιν ἐπέτρεπε καλὸν ἔρευθος,
Ὅσσον ἐνιπήτων φαίτεδ' ὑπ' ἰκ φρενέων.

& le visage couvert d'un voile qui n'empêchoit pas qu'on n'entrevit la rougeur que répandoit sur leurs joues une pudeur virginale. Leur vûe, ajoûte le Saint, me remplit de joie : car elles me paroissoient avoir quelque chose au dessus de l'humain. Elles de leur côté m'embrassérent & me caressérent comme un enfant qu'elles aimoient tendrement : & quand je leur demandai qui elles étoient, elles me dirent, l'une qu'elle étoit la * Pureté, & l'autre la * Continence, mais toutes deux les compagnes de Jesus-Christ, & les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Elles m'exhortérent d'unir mon cœur & mon esprit au leur, afin que m'aiant rempli de l'éclat de la virginité, elles pussent me présenter devant la lumière de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolérent au ciel, & mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent.

* Ἁγνεία. * Σωφροσύνη.

Tout cela n'étoit qu'un songe, mais qui fit un effet très réel sur le cœur du Saint. Il n'oublia jamais cette image si agréable de la chasteté, & il la repassoit avec plaisir dans son esprit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu, qui s'enflammant de plus en plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avoient grand besoin lui & Basile d'une telle vertu, pour se soutenir au

milieu des périls d'Athénes, la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendoient de toutes parts, & qui y apportoient chacun leurs vices & leurs déréglemens. Mais, dit saint Grégoire, nous eûmes le bonheur d'éprouver dans cette ville corrompue quelque chose de pareil à ce que disent les Poétes d'un fleuve qui conserve la douceur de ses eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, & d'un animal qui subsiste au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchans. Nous ne connoissions à Athénes que deux chemins : l'un qui nous conduisoit à l'Eglise, & aux saints Docteurs qui y enseignoient ; l'autre qui nous menoit aux écoles, & chez nos maîtres de litérature. Pour ceux qui conduisoient aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, aux festins, nous les ignorions absolument.

Il semble que des jeunes gens de ce caractère, qui se séparoient de toute société, qui n'avoient aucune part aux plaisirs & aux divertissemens de ceux de leur âge, dont la vie pure & innocente étoit une censure continuelle du déréglement des autres, devoient être en butte à tous leurs compagnons, & devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris & de leurs railleries. Ce

fut tout le contraire ; & rien n'eſt plus glorieux à la mémoire de ces deux illuſtres amis, & j'oſe le dire, ne fait plus d'honneur à la piété même, qu'un tel événement. Il faloit en effet que leur vertu fût bien pure, & leur conduite bien ſage & bien meſurée, pour avoir ſu, non ſeulement éviter l'envie & la haine, mais s'attirer généralement l'eſtime, l'amour, le reſpect de tous leurs compagnons.

C'eſt ce qui parut d'une maniére bien éclatante, lorſqu'on apprit qu'ils ſongeoient à quitter Athénes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut univerſelle. Les cris & les plaintes retentiſſoient de toutes parts. Les larmes coulérent de tous les yeux. Ils alloient perdre, diſoient-ils, tout l'honneur de leur ville, & la gloire de leurs écoles. Les maîtres & les écoliers, joignant aux prières & aux plaintes la force & la violence, proteſtoient qu'ils ne les laiſſeroient point aller, & qu'ils ne conſentiroient jamais à leur départ. Il falut effectivement que l'un d'eux cédât à un empreſſement ſi extraordinaire, & que l'on pourroit plûtot appeller une violente conſpiration : ce fut Grégoire. On peut juger quelle fut ſa douleur.

Je ne ſai s'il eſt poſſible d'imaginer un modèle plus parfait pour les jeunes gens, que celui que je viens d'expoſer à

leurs yeux, où l'on trouve réunis tous les traits qui peuvent rendre la Jeuneſſe aimable & eſtimable : nobleſſe du ſang, beauté d'eſprit, ardeur incroiable pour l'étude, ſuccès merveilleux dans toutes les ſciences, manières polies & honnêtes, modeſtie étonnante au milieu des louanges & des applaudiſſemens publics, &, ce qui réléve infiniment toutes ces qualités, une piété & une crainte de Dieu que les mauvais exemples ne firent qu'accroître & fortifier. On peut lire dans le troiſième Tome des Lettres de M. du Guet, un caractère admirable de ces deux grands Saints, compoſé exprès pour des écoliers qui répondoient ſur quelques-uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques Saints illuſtres du chriſtianiſme, tels que les deux que j'ai propoſés, il eſt bon que les jeunes gens en cherchent eux-mêmes dans les Livres ſacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel, qui par ſa piété & ſa vertu ſe rendoit également agréable à Dieu & aux
1. Reg 3. 26. hommes : *Puer autem Samuel proficiebat atque creſcebat, & placebat tam Domino, quàm hominibus.* Ils y admireront un ſaint Roi, qui dès l'âge de huit ans marchant ſur les traces de David, fut toûjours at-
4. Reg 12. 2. tentif à plaire en tout à Dieu : *Fecit quod placitum erat coram Domino, & ambulavit per omnes vias David patris ſui.* Ils y verront Tobie le pere, après avoir paſſé

lui-même sa jeunesse dans l'innocence, en fuiant la compagnie de ceux qui alloient adorer les veaux d'or, en ne faisant paroître rien de puérile dans sa conduite, & gardant exactement toutes les observances de la loi dès l'âge le plus tendre : *Solus fugiebat consortia omnium... Nihil puerile gessit in opere... Hæc & his similia secundum legem Dei puerulus observabat* : ils le verront, dis-je, élever son fils de la même sorte, en lui enseignant dès son enfance à craindre Dieu, & à s'abtenir de tout péché : *Quem ab infantia timere Deum docuit, & abstinere ab omni peccato.* Ils seront surpris de trouver lontems avant le christianisme un courage véritablement héroïque & chrétien dans les sept freres Machabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels supplices, plûtot que de violer la loi de Dieu : *Parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges prævaricari.*

Tob. cap. 3.

Ibid.

2. Macc. 7. 2.

Mais c'est dans la source même de la sainteté & de la piété qu'ils doivent aller puiser leurs sentimens, c'est-à-dire, dans Jesus-Christ, qui, pour sanctifier l'enfance & l'adolescence a bien voulu naître enfant, & dans la suite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par son exactitude à aller au Temple aux jours marqués, par son attention à écouter les Docteurs, par la sagesse & la modestie

de ſes réponſes, par ſon application à faire l'œuvre de ſon pere, & à exécuter ſes ordres, ſans conſulter en cela ni le ſang ni la nature; par ſa parfaite ſoumiſſion à ſes parens, enfin par le ſoin qu'il a pris de faire paroître au dehors devant Dieu & devant les hommes, à meſure qu'il avançoit en âge, des progrès ſenſibles de la grace & de la ſageſſe, dont il avoit reçu la plénitude dès le premier moment de ſon Incarnation.

Concluſion de cet Ouvrage.

ME VOICI enfin arrivé à la fin de mon ouvrage. Je crois ne l'avoir entrepris que par des vûes du bien public, pour être de quelque ſecours, ſi je le pouvois, aux jeunes gens, & à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confreres, ni à qui que ce ſoit. Si pourtant cela étoit arrivé contre mon deſſein, & ſans que je m'en fuſſe aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, & d'interpréter en bonne part ce qui me ſera échapé ſans mauvaiſe intention.

Après cet avertiſſement, il ne me reſte qu'à prier celui qui eſt le Maître unique des hommes, de qui vient toute lumière & tout don excellent, qui diſpenſe les talens comme il lui plaît, & qui en donne le bon uſage, à qui ſeul il appar-

sient de parler au cœur aussi bien qu'à l'esprit; de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre sa bénédiction sur cet Ouvrage, sur l'Auteur, sur les enfans, sur les peres, les meres, les maîtres, les domestiques, en un mot, sur tous ceux qui sont employés à l'éducation de la Jeunesse en quelque lieu & dans quelque Collége qu'ils soient: & en particulier qu'il daigne verser abondamment ses graces sur l'Université de Paris, y conserver & y augmenter de plus en plus, non seulement le goût des sciences & de l'étude qui y a toûjours regné, mais encore plus celui de la piété & de la religion, qui en a fait jusqu'ici la plus solide gloire. *Amen.*

FIN.

TABLE

Des ſujets contenus dans ce quatrième Volume.

TROISIÉME PARTIE.

DE

L'HISTOIRE PROFANE.

SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

TROISIÉME MORCEAU.

DE

L'HISTOIRE ROMAINE.

ESPACE de 53 ans depuis le commencement de la ſeconde guerre Punique juſqu'à la défaite de Perſée. Page 1

CHAPITRE PREMIER.

Récit des faits. 8

FABIUS DICTATEUR.

Bataille de Cannes. 12

SCIPION, *élu Général rétablit les affaires d'Eſpagne.* 18

SCIPION. *retourne à Rome, eſt nommé Conſul*

Consul, & se prépare à la conquête de l'Afrique. 27
Guerre contre Philippe Roi de Macédoine. 39
Guerre contre Antiochus Roi de Syrie. 45
Fin & mort de Scipion. 51
Mort d'Annibal. 56
Guerre contre Persée dernier Roi de Macédoine. 57

CHAPITRE SECOND.

Réflexions. 62
ARTICLE I. *Diverses qualités de ceux dont il est parlé dans ce troisième morceau de l'Histoire Romaine.* 64
ANTIOCHUS, *Roi de Syrie.* Ibid
PHILIPPE & PERSÉE, *Rois de Macédoine.* 67
PAUL EMILE. 69
FABIUS MAXIMUS. 81
ANNIBAL & SCIPION *comparés ensemble.* 87
§. I. *Vertus militaires.* 88
1. *Etendue d'esprit pour former & exécuter de grands desseins* Ibid
2. *Profond secret.* 90
3. *Bien connoître le caractère des Chefs contre qui l'on a à combattre.* 92
4. *entretenir dans les troupes une discipline exacte.* 93
5. *Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.* 94
6. *Savoir également emploier la force &*

& des peuples conquis. 176
Ambition demesurée, désir effréné de dominer, suivis de factions, de seditions, de meurtres, de proscriptions, & de la ruine entiére de la liberté. 180
1. LES GRACQUES. 184
2. MARIUS & SYLLA. 188
3. CÉSAR. POMPÉE. 196
4. LE JEUNE OCTAVIUS. 200

QUATRIÉME PARTIE.

DE la Fable & des Antiquités 218

CHAPITRE PREMIER.

De la Fable. Ibid
ART. I. *De l'origine de la Fable.* 219
ART. II. *De l'utilité de la Fable.* 227

CHAPITRE SECOND.

Des Antiquités 233
Utilité de l'étude des Antiquités. 234
Faits & réflexions sur ce qui regarde l'inventions des Arts. 244
§. I. *Découvertes échapées aux Anciens.* Ibid
§. II. *Honneurs rendus aux Savans* 252
§ III. *Des mesures de tems & de lieux, & des monnoies anciennes* 256
I. *Mesures de tems.* 257
II. *Mesures itinéraires.* 258

III. *Des monnoies anciennes.* 259
Monnoies Grecques. 260
Monnoies Romaines. ibid.
Nombres Romains. 262
Tarif des Monnoies Grecques. ibid.
Tarif des Monnoies Romaines. 263

LIVRE CINQUIÉME.

De la Philosophie. 266
ART. I. *La Philosophie peut beaucoup servir au réglement des mœurs.* 268
ART. I. *La Philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.* 280
ART. III. & IV. *La Philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connoissances curieuses. Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion.* 296
Physique des Savans. 298
Systêmes du monde. 299
Physique des enfans. 312
§. I *Plantes, Fleurs, Fruits, Arbres.* 315
§. II. *Animaux.* 323
Poissons. ibid.
Oiseaux. 325
Animaux de la terre. 332
Utilité de ces observations physiques. 339
ART. V. *La Philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.* 342

LIVRE SIXIÈME.

Du gouvernement intérieur des Classes & du Collége.

AVANT-PROPOS. 346

ART. I *Importance de la bonne éducation de la Jeunesse.* ibid.

ART. II. *On examine si l'éducation publique doit être preférée à l'instruction domestique & particulière.* 359

PREMIÈRE PARTIE.

AVIS généraux sur l'éducation de la Jeunesse. 367

ART. I. *Quel but on doit se proposer dans l'éducation.* 369

ART. II. *Étudier le caractère des enfans, pour se mettre en état de les bien conduire.* 372

ART. III. *Prendre d'abord de l'autorité sur les enfans.* 377

ART. IV. *Se faire aimer & craindre.* 381

ART. V. *Des châtimens.* 388

§. I. *Inconvéniens & dangers des châtimens.* Ibid.

§. II. *Régles à observer dans les châtimens.* 393

ART. VI. *Des réprimandes.* 400
1. *Sujet de réprimander.* 401
2. *Tems où il faut placer la réprimande.* 402
3. *Manière de faire les réprimandes.* 403
ART. VII. *Parler raiſon aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire uſage des louanges, des récompenſes, des careſſes.* 407
ART. VIII. *Accoutumer les enfans à être vrais.* 412
ART. IX. *Accoutumer les jeunes gens à la politeſſe, à la propreté, à l'exactitude.* 415
ART. X. *Rendre l'étude aimable.* 419
ART. XI. *Accorder du repos & de la récréation aux enfans.* 424
ATR. XII. *Former les jeunes gens au bien par ſes diſcours & par ſes exemples.* 428
ART. XIII. *Piété: religion: zèle pour le ſalut des enfans.* 431

SECONDE PARTIE.

DEVOIRS particuliers par raport à l'éducation de la Jeuneſſe. 437

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du Principal. 438
ART. I. *De la nourriture des Penſionnaires.* 439
ART. II. *Des études.* 443
ART. III. *De la diſcipline du Collége.* 450
ART. IV. *De l'éducation.* 459
ART. V. *De la Religion.* 468

§. I. *Des instructions.* 469
§. II. *De l'usage des Sacremens.* 482

CHAPITRE SECOND.

Du devoir des Régens. 499
ART. I. *De la discipline des Classes.* 500
ART. II. *Faire paroître les écoliers en public.* 502
§. I. *Des exercices.* 503
§. II. *Des Tragédies.* 512
§. III. *De la Prononciation.* 518
ART. III. *Des compositions & des actions publiques.* 534
ART. IV. *Des études que doivent faire les maîtres.* 540
ART. V. *Application de quelques règles particulières à la conduite & à l'intérieur des Classes.* 546

CHAPITRE TROISIÉME.

Du devoir des parens. 555

CHAPITRE QUATRIÉME.

Du devoir des Précepteurs. 570

CHAPITRE CINQUIÉME.

Du devoir des Ecoliers. 579
Conclusion de cet Ouvrage. 596

Fin de la Table.

Rare
Book.
Room